
No. 2112.2
THE TRVSTEES OF THE
PVBLIC LIBRARY
LVX
OMNIVM
CIVIVM
OF THE CITY OF
BOSTON
1852 1878

ARGUMENTS DES ALLEMANDS

EN FAVEUR DE LEUR PRÉTENTION

À

L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE.

ARGUMENTS DES ALLEMANDS

EN FAVEUR DE LEUR PRÉTENTION

À

L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE;

OU

EXAMEN CRITIQUE DE L'OUVRAGE DE M. A. E. UMBREIT:
DIE ERFINDUNG DER BUCHDRUCKERKUNST.

PAR

A. DE VRIES,
CHEVALIER DE L'ORDRE DU LION NÉERLANDAIS.

TRADUIT DU HOLLANDAIS

PAR

J. J. F. NOORDZIEK,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE À LEYDE.

FAISANT SUITE AUX:
ÉCLAIRCISSEMENTS SUR L'HISTOIRE DE L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE.



LA HAYE,
IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.
IMPRIMEUR-ÉDITEUR.

1845.

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

Les *Eclaircissements sur l'histoire de l'invention de l'Imprimerie* étaient sous presse, lorsque l'ouvrage de M. Umbreit parut. Il me restait à peine le temps de le parcourir superficiellement, et je résumai mes idées sur cette publication dans la note suivante, ajoutée à ma préface :

« A la veille de faire paraître notre traduction, nous rece- « vons encore l'ouvrage de Mr. A. E. Umbreit, *Die Erfin-* « *dung der Buchdruckerkunst, Kritische Abhandlun-* « *gen zur Orientirung auf dem jetzigen Standpunkte* « *der Forschung*. Leipzig 1843. 8°. Le temps ne nous « permet plus d'entrer dans une discussion détaillée au « sujet des opinions que M. Umbreit y avance ; d'autant « plus qu'il peut considérer l'ouvrage actuel comme une « réponse à ses assertions. Il y verra que *les Hollandais*

«*d'aujourd'hui soutiennent* TOUJOURS *l'existence de ce* «*fabuleux Coster et maintiennent ses droits à l'in-* «*vention de la Typographie.* (Voy. p. V). Il y trouvera «un exposé de l'état de la question plus complet, plus «approchant de la vérité à l'égard des Hollandois, que le «sien; une critique plus exacte des auteurs qui ont voulu «obscurcir notre gloire nationale, une défense plus judi- «cieuse des écrivains hollandais et étrangers qui se sont «déclarés en faveur de Haarlem. »

Je conviens que cette opinion est loin d'être favorable, et que les termes dans lesquels elle est conçue, sont peu flatteurs, et capables de blesser au vif l'amour-propre de l'auteur. Cependant il est du domaine de la critique de s'expliquer franchement sur tout ouvrage livré à la publicité. Si la publication des *Eclaircissements* n'avait pas été aussi avancée, j'aurais eu l'occasion d'ajouter les preuves à l'appui de mes assertions, et de développer les idées exprimées dans ces quelques mots. Je m'attendais bien à une réplique de la part de M. Umbreit, convaincu qu'il n'admettrait pas aussi facilement mes objections, et qu'il demanderait les raisons qui ont pu me porter à donner un jugement aussi défavorable. Il a pu croire que je m'étais laissé guider par un esprit de contradiction ou de nationalité. — Mais je n'aurais jamais cru qu'il se fût attaqué aux *Eclaircissements* pour avoir sa revanche, et tirer une petite vengeance de l'accueil peu favorable qu'on a fait à

son œuvre dans la patrie de la Typographie. Il a placé dans le *Leipziger Repertorium* (Mai 1844), un essai de critique sur notre dernière publication, qui nous le montre voué à l'antagonisme des droits de Haarlem. Plus que jamais il paraît décidé à combattre les adversaires de Mayence et de Guttenberg.

Nous admettons volontiers qu'on puisse avoir des idées tout-à-fait contraires aux nôtres, si du moins elles sont basées sur des fondements solides; mais condamner et ne pas entendre préalablement la partie adverse, c'est agir d'une manière injuste et peu loyale.— Et voilà précisément ce qu'a fait M. Umbreit. Sa critique prouve une lecture peu attentive de l'ouvrage qu'il entreprend d'examiner,— si même lecture il y a eu; ce qui serait encore à démontrer.— Il le condamne, parce qu'il contient ce qu'il appelle les fables ou contes de Junius et d'autres écrivains au sujet de Coster et de son invention;— il reproduit tout au long cette histoire que Meerman, Koning et d'autres ont déjà fait connaître, et en déduit le degré de confiance à accorder au livre de M. de Vries. Mais il s'abstient de parler de la manière dont on a démontré la vérité de ces *prétendus* arguments en faveur de notre bon droit; — il se garde bien de discuter les preuves historiques et sûres, les résultats inattendus qu'un nouveau mode de recherche a fait découvrir; et toutes ces bases inébranlables sur lesquelles on a fondé nos prétentions, et cette défense victorieuse contre les

attaques acharnées de nos adversaires. — Pourquoi ne pas en parler? — Pourquoi ce silence sur cette partie si intéressante, mais difficile à admettre par ceux qui contre tout bon droit *veulent* rester incrédules? — Est-ce faute de connaissance, ou sentiment de faiblesse? — Ce ne serait pas la première fois que le dédain à servi de voile à la faiblesse! — Son désir de voir paraître une traduction allemande, qui, à l'en croire, viendrait ajouter à la bonté des prétentions de Mayence, n'est qu'un stratagème hardi mais dangereux, pour tâcher d'ôter tout crédit à un ouvrage aussi estimé que son auteur. Ce n'est pas ainsi du moins qu'en ont jugé les savants hollandais [1]) et étrangers. Plusieurs des derniers, et même de ceux qui sont connus par le zèle avec lequel ils défendent les prétendus droits de l'Allemagne, en ont parlé d'une manière qui fait honneur à leur franchise [2]).

[1]) Voy. *Messager général des Arts et de la Littérature*, (*Algemeene Konst- en Letterbode*) 1844. n°. 23. — *Le Contemporain* (*De Tijdgenoot*) T. IIIe. 1843. p. 92—94.

Haarlems regt op de eer der uitrinding der Boekdrukkunst gehandhaafd; of beknopt overzigt van den stand der zaak, vooral na het onderzoek van den Hr. de Vries en de toelichtingen van de HH. Schinkel en Noordziek, door A. van L. Amst. 1843. 8°. (*Le droit de Haarlem à l'invention de l'Imprimerie maintenu; ou aperçu de l'état de la question surtout après les recherches de M. de Vries et les éclaircissements de MM. Schinkel et Noordziek*).

Annales de l'Institut-Royal des Pays-Bas, 1844. n°. 1, où se trouve le Rapport de la IIe classe sur les *Éclaircissements*.

[2]) Voy. *Messager* etc. 1843. n°. 22. — *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire, ou Recueil de ses Bulletins*. Brux. 1843. T. VI.

J'aurais cependant prié M. Schinkel, éditeur de l'ouvrage, d'en différer la publication, afin de me donner le temps de développer mes idées sur l'ouvrage de M. Umbreit, si un voyage que je me proposais de faire en Italie, en compagnie de M. le Dr. W. C. Meurs, ne m'avait arrêté tout court dans mes occupations.— Une pareille excursion devait m'intéresser vivement, autant comme bibliophile que comme touriste, et sans négliger la belle nature de l'Italie, je n'ai pas manqué de visiter les principales bibliothèques de ce pays. J'ai pu me convaincre de la hauteur à laquelle se trouve actuellement la bibliothéconomie, et admirer les trésors que renferment les diverses institutions littéraires, dans une contrée où le flambeau de la civilisation était allumé, alors que les ténèbres du moyen-âge obscurcissaient les esprits du Nord.—Sans m'arrêter à toutes les curiosités que j'ai vues généreusement étalées devant moi [1]), je me bornerai à donner quelques détails sur un objet de typographie d'un haut intérêt, conservé dans la bibliothèque particulière du grand-duc de Toscane, au

[1]) Je garde un précieux souvenir de l'accueil bienveillant que m'ont fait plusieurs directeurs et employés de bibliothèques, de leur complaisance à me faire remarquer ce qu'ils avaient de plus intéressant dans leur établissement, et à m'en faire connaître l'histoire et l'économie. Qu'on me permette de rappeler ici les noms de MM. Guichard à Paris, A. Péricaud-aîné à Lyon, l'abbé Peyron à Turin, Monsignore Molza à Rome à la bibliothèque du Vatican, l'abbé Ferrari à la bibliothèque Casanatense, M. Fea à la bibliothèque Ghigi, le père Stephano Calefatti au couvent des Bénédictins au Mont-Cassin, le père Comé à celui de la Cava, l'abbé Vincenzo Bajone à Syracuse, MM. Giampieri à Florence, Bettio à Venise, etc.

palais Pitti de Florence. Il s'agissait d'un exemplaire de l'édition latine du *Speculum humanae salvationis* [1]).

[1]) Voy. la description que j'en ai donnée dans le *Messager* etc. 1844. n°. 37. J'ai appris plus tard qu'il existe encore dans la Bibliothèque du Baron de Westreenen de Tiellandt un exemplaire de la première édition latine du *Speculum humanæ salvationis*, auquel manque le prohémium.

Pendant son séjour en Hollande, le Czar Pierre-le-Grand acheta un exemplaire de l'édition hollandaise A, et l'envoya à S. Pétersbourg. L'existence de cet exemplaire est très-incertaine. M. Scheltema avait déjà fait faire des recherches à ce sujet, et il était parvenu à apprendre qu'un exemplaire d'une telle édition se trouvait dans la bibliothèque du comte Rasumowsky à Moscou. Pour éclaircir ce point, je me suis adressé à S. E. M. de Maltitz, ambassadeur de Russie en Hollande, auquel je communiquai dans un rapport qu'il m'avait demandé, l'histoire de cet exemplaire. Jusqu'ici je n'ai rien appris de cette affaire, et il paraît que l'existence d'un pareil document à la bibliothèque impériale est très-douteuse. — Comme l'exemplaire en question avait autrefois appartenu à Scriverius, il ne sera pas sans intérêt d'ajouter ici la description suivante d'une édition hollandaise du *Speculum*, par M. Em. Gachet, telle qu'elle se trouve dans le *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*. Bruxelles 1843. T. VI. p. 321.

«Puisque j'ai l'occasion de parler de la bibliothèque de Lille, je ne puis «oublier de vous signaler un monument bien précieux pour l'histoire de l'Im- «primerie, que je me souviens d'y avoir admiré il y a quelque temps. C'est un «exemplaire du *Speculum humanæ salvationis* en flamand, ou si vous l'aimez «mieux en hollandais. Un partisan de Laurent Coster semble avoir été autrefois «possesseur de cet exemplaire, et y avoir joint le portrait du célèbre inventeur, «gravé par J. Wilde, d'après J. V. Campen, avec les quatre vers de P. Scriverius: «*Vana quid*, etc.»

«J'ignore si l'exemplaire de Lille a déjà été décrit, et je n'ai guère le tems «de le rechercher. A tout hasard en voici la déscription.»

«*Ce Speculum humanæ salvationis* renferme soixante feuillets imprimés «d'un seul côté, à l'exception des feuillets 31 et 44.»

«Les trois premiers feuillets comprennent le prologue, qui se termine par les «mots *di Behagel. Amen.* Le quatrième contient la table.»

«Puis se trouve le *Speculum* proprement dit. L'encre des gravures est d'un «gris jaune ou noir de fumée, celle du texte est fort noire. Les caractères «des légendes imprimées au bas des gravures sont de la même encre que «celles-ci, et les lettres sont bien rapprochées, de manière à faire croire «qu'elles n'étaient point mobiles. Dans le texte, au contraire, les lettres sont

J'ai comparé le contenu de ce *Speculum* avec la description des *Specula* de M. Guichard, dans sa *Notice* sur

« dérangées et disjointes presque partout, ce qui ne laisse pas le moindre doute « sur la mobilité des caractères. L'exemplaire indique même que les lettres « étaient taillées en bois; il y a des endroits où l'on voit qu'elles étaient écrasées, « et alors l'impression est tout embrouillée. »

« Une autre remarque à faire, c'est que les légendes des gravures sont en latin « et non en flamand, comme le texte. Le dessin des gravures est net et remar- « quable comme l'impression. Nous n'en disons pas autant de l'impression du « texte. Les feuillets 31 et 44 qui sont imprimés des deux côtés ne sont même « que des épreuves doubles des feuilles 31 et 60, qui sont détestables, et que « l'imprimeur mécontent aura voulu recommencer. »

« Au revers du cinquième feuillet on lit, en caractères manuscrits qui ont « été effacés, puis recopiés plus bas: *Content dit boec hoert toe den sustere « van Sinte Marien convent woenende te Hoern.* »

« *A°.* 1408 *werde het clooster van Sinte Marien in den hoec ter Hoorn « gesticht.* »

« A la fin de ce précieux volume, on trouve plusieurs pages manuscrites en « flamand, sur les livres saints. La reliure est en parchemin orné de quelques « dessins dorés. Une main du XVI[e] siècle a écrit sur le dos: *Spiegel der behou- « denis sijnde het eerste van Lauris Koster vinder der drukkerij, gedruckt « binnen Haarlem omtrent anno* 1440. (*Miroir du salut, étant le premier de « Lauris Koster, inventeur de la Typographie, imprimé à Harlem environ* « 1440.»

« Sur le plat il y a des armoiries imprimées à froid, un glaive surmonté d'une « croisette et entouré de quatre étoiles avec la légende: *Vicit vim virtus.* »

« La bibliothèque royale de France, qui ne posséde pas d'exemplaire flamand « du *Speculum humanæ salvationis*, a fait des propositions et des instances « très-vives pour acquérir le précieux exemplaire de Lille. Mais il est douteux « que la ville consente à se dessaisir d'un livre aussi intéressant pour l'histoire « de l'Imprimerie, et qu'elle considère à juste titre comme l'un des joyaux les « plus riches de sa bibliothèque. »

Enfin nous avons trouvé une relation très-curieuse sur divers manuscrits et éditions du *Speculum*, surtout par rapport à l'art, aux costumes et aux antiquités, dans un ouvrage de M[r]. C. M. Engelhardt, intitulé: *Der Ritter von Stauffenberg, ein altdeutsches Gedicht, herausgegeben nach der Handschrift der öffentlichen Bibliothek zu Straszburg; nebst Bemerkungen zur Geschichte, Litteratur, und Archäologie des Mittelalters, auch mit Beziehung auf mehrere andere Handschriften derselben Bibliothek, vorzüglich*

ces anciens documents, et j'ai trouvé une entière conformité avec ce que cet auteur avance de la première édition latine (p. 32 et suiv.), édition que M. Koning regardait comme la seconde. On n'en connaissait que quatre exemplaires et l'existence de celui-ci est demeurée inconnue jusqu'à aujourd'hui. Je pris quelques notes sur ce livre curieux, ainsi qu'un fac-simile que je communiquai à mon retour à M. de Vries, en le priant de vouloir le comparer avec les plus anciens incunables conservés à Haarlem. Il me répondit, qu'après une comparaison attentive, il s'était assuré que les deux exemplaires de Haarlem et de Florence provenaient de la même édition. Le *prohemium* manque au premier; tandisque le florentin est tout-à-fait complet. L'examen avait porté sur les 116 premières lignes du poëme, et la ressemblance s'était trouvée parfaite jusques dans les plus minutieuses particularités; au point que notre fac-simile des quatre premières lignes de la 20e colonne paraissait avoir été fait sur l'exemplaire de Haarlem.

Enfin il est une autre particularité qui s'accorde entièrement avec ce qu'on peut observer sur un exemplaire de

des Spiegels menschlichen Heils (*Notice historique et littéraire sur l'ancien poëme allemand, le Chevalier de Stauffenberg, publié sur le manuscrit de la bibliothèque publique de Strasbourg; avec des observations sur l'histoire la littérature et l'archéologie du moyen-âge, d'après les dessins qui ornent tant ce manuscrit que quelques autres, dont plusieurs du Speculum humanæ salvationis.*) Straszburg 1823. 8°.

l'édition hollandaise de Haarlem. Les deux planches qui se rapportent aux feuilles 40 et 41, avec le texte au-dessous, ne sont pas imprimées sur une feuille entière. En mettant ces pages contre la lumière, je remarquai que c'étaient deux demi-feuilles collées l'une contre l'autre à une certaine hauteur. Je me souvins de l'explication si claire que M. de Vries a donnée de cette particularité dans les *Eclaircissements* (p. 28 à la note), et je demeurai bien convaincu, que les figures et le texte n'avaient point été imprimés en même temps. Les planches représentaient :

Christus dolose traditus.	*Joab interfecit fratrem suum Amasam.*
Rex Saul reddidit David malum pro bono.	*Cayn interfecit fratrem suum Abel.*

J'aurais aimé savoir comment cet exemplaire était venu jusqu'à Florence ; car il n'en est aucun d'aussi complet, sauf celui qui se trouve à la Bibliothèque impériale de Vienne, jadis appartenant aux Célestins de Paris ; celui de la bibliothèque de Hanovre n'a que 24 feuilles, et il en manque cinq à celui de M. van Hulthem, actuellement à la Bibliothèque de Bruxelles. Cependant je n'ai pu parvenir à aucune certitude touchant l'achat de cette pièce, au moyen des archives de la bibliothèque du grand-duc. On croyait toutefois, à ce que m'a assuré M. Giampieri, bibliothécaire de cet établissement, que le grand-duc Fer-

dinand III, qui avait dû se retirer à Wurzbourg pendant la domination française, l'y avait acheté et l'avait rapporté en Toscane, en 1814. Ce prince était grand amateur de curiosités typographiques; il avait p. e. rassemblé une précieuse collection d'éditions Elzeviriennes. Son successeur le grand-duc actuel, Leopold II, a considérablement augmenté cette collection.— Qu'on me permette de mentionner à cette occasion, la manière bienveillante dont S. A. I. et R. a daigné m'accueillir, lorsque je lui fus présenté, et s'informer de plusieurs choses touchant la Hollande. Je dois à cette même bienveillance d'avoir pu me procurer la copie d'une lettre autographe de Daniel Elzevir.

Cet exemplaire du *Speculum* est le plus ancien imprimé que j'aie rencontré en voyage. La Bibliothèque Corsini à Rome renferme un fragment d'un *Donatus minor*, imprimé avec des caractères semblables à ceux de la Bible Mazarine; et ce fragment peut, je suppose, prendre la seconde place. On sait que la Bibliothèque de Lord Spencer renferme un exemplaire complet d'un pareil *Donatus*.

A mon retour j'appris avec joie que M. de Vries avait entrepris, pendant mon absence, la critique de l'ouvrage de M. Umbreit; cette tâche si difficile allait donc être remplie par un savant consciencieux dont l'autorité était reconnue. Les amis de Coster pouvaient être sûrs que les intérêts du

véritable inventeur de la Typographie étaient confiés à de dignes mains, et que la leçon serait longue peut-être, — mais rude.

Avant de publier son travail, M. de Vries l'a communiqué à la seconde classe de l'Institut-Royal, et aussitôt on a exprimé le désir que ce nouveau témoignage de la force des preuves de notre bon droit fût imprimé et adressé à nos adversaires, afin de leur prouver combien de moyens nous restent encore pour faire triompher la bonne cause. Après la publication, sous le titre de: *Bewijsgronden der Duitschers voor hunne aanspraak op de uitvinding der Boekdrukkunst, of beoordeeling van het werk van A. E. Umbreit, die Erfindung der Buchdruckerkunst*, il a eu la satisfaction de recevoir les témoignages d'une approbation générale [1]). Malheureusement encore la langue hollandaise n'étant pas assez répandue en Europe, il était à craindre que l'ouvrage ne restât inconnu précisément pour ceux auxquels il était destiné [2]). Une traduc-

[1]) Voy. *Messager* etc. 1844. n°. 30.— *Vaderlandsche Letteroefeningen*, 1844. n°. XI.— *De Tijdgenoot* T. IV. 1844. p. 431 et 432.

J'ai appris que M. de Vries a reçu une lettre très-flatteuse de M. Léon de Laborde sur son dernier ouvrage, qui prouve combien son opinion en faveur de Haarlem s'accorde avec la nôtre.

[2]) Voici à ce sujet l'opinion du *Bibliophile belge* dans son Bulletin n°. 6. 1844.

« M. de Vries est profondément versé dans la question de l'origine de l'Impri-
« merie; il en a fait une étude sérieuse et suivie, et depuis bien des années il
« ne cesse de combattre avec intrépidité en faveur de la Hollande, un des pays
« où la Typographie a fleuri le plus tôt, si elle n'y a pas pris naissance. Cepen-

tion paraissait donc nécessaire, et sur la demande de la IIe classe de l'Institut-Royal [1]) et de S. E. le Ministre de l'Intérieur, je me suis décidé à publier cette réfutation, qui devait former comme la seconde partie des *Eclaircissements*.

Le titre indique déjà que le terrain de la question est changé; que ce n'est plus une défense de nos droits, mais une attaque formelle contre les prétentions des Allemands. Jusqu'ici les écrivains qui ont parlé en faveur de Coster se sont contentés de répondre à d'injustes réclamations de nos adversaires, qui pour la plupart nous condamnaient sans connaissance de cause, sans avoir approfondi l'histoire de nos assertions. Les plaidoyers les plus habiles, dans lesquels les auteurs avoient réuni tout leur savoir, furent biffés d'un seul trait; et par un esprit de nationalité poussé trop loin, le récit de Junius fut considéré comme un conte, les arguments d'anciens écrivains comme autant de fables et de mensonges.

«dant, malgré ses raisons, l'Allemagne ne se rend pas, et, à l'exception de « M. Léon de Laborde, il n'y a guère de Français qui appuient les prétentions « hollandaises. Toutefois le problème mérite d'être examiné en nouvelle instance. « Il ressort toujours de ce débat contradictoire quelque lumière jusqu'à-présent « inaperçue. Il serait à désirer que M. J. J. F. Noordziek rendît au dernier « ouvrage de M. de Vries le service qu'il a déjà rendu à sa lettre sur M. Guichard. « La langue hollandaise, quoique riche et élégante, est malheureusement peu « répandue en Europe. M. de Vries a droit à une publicité complète, et une « traduction française pourrait seule la lui donner.» — *Messager des Arts*, 1844. no. 30.

[1]) Voy. *l'Institut* 1844. no. 1.

M. de Vries convaincu d'avoir solidement établi la justice de notre cause dans son premier ouvrage, s'est désormais attaché à l'examen des prétentions de l'Allemagne, qu'il a voulu ébranler jusque dans leurs fondements. L'ouvrage de M. Umbreit lui servit justement de prétexte. Tout en suivant cet auteur dans sa discussion, il a examiné avec un profond esprit de critique les arguments qui plaident en apparence pour Guttenberg et pour Mayence. Certes, il ne serait pas entré dans plusieurs minutieux détails, s'il avait eu à combattre un ennemi franc et loyal; mais comme la question était épineuse et embrouillée, il fallait suivre son adversaire par tous les détours, et le combattre jusque dans ses derniers retranchements. Travaillant toujours sur les sources mêmes, il a développé ce procès de Strasbourg; — il a mis à nu la valeur du récit de Tritheim et des souscriptions de Faust et de Schöffer; — il a expliqué comment il fallait mettre l'histoire de Guttenberg en rapport avec celle de Coster qui n'en est qu'une suite. Jamais le vieillard respectable, dont la vie n'a été qu'une longue étude, n'est sorti des bornes d'une louable modération, même quand il a à faire à de fausses et malveillantes assertions; et c'est là un mérite aussi qu'il ne faut pas oublier, quand on réfute M. Umbreit.

L'arrêt qu'il a prononcé sur les prétentions des Allemands, ne l'a pas été légèrement, mais après un profond examen, après une mûre délibération. Les deux ouvrages réunis

forment maintenant un tout complet; et pour quiconque reste sur le terrain historique, à moins de mauvaise volonté, le doute n'est plus possible, la certitude est de notre côté. Aussi les Allemands, et ceux en général qui n'osent se prononcer franchement, s'efforcent-ils de détourner le combat d'un terrain aussi dangereux pour eux, et de se rejeter sur les fragments typographiques, quoique la collection de ces pièces soit loin d'être assez complète pour pouvoir en déduire une décision sur l'origine de l'invention de l'Imprimerie.

Cependant nous prions instamment tous ceux qui se trouvent à la tête ou en possession de grandes bibliothèques, de contribuer autant que possible à compléter ces diverses collections de fragments, afin que leur réunion serve un jour à approfondir, aussi du côté typographique, la question qui nous occupe. Nous attendons cette seconde épreuve avec confiance, car nous croyons que la comparaison des divers anciens imprimés formera aussi une histoire de l'Imprimerie qui remontera et aboutira à Coster, et consolidera la décision irrévocable, déjà prononcée par suite du système historique suivi dans les deux ouvrages de M. de Vries.

N'espérons pas convaincre ceux que la contradiction amuse, ou qui ne renonceront jamais à une opinion arrêtée; — l'esprit de partialité ne peut se taire, et probablement il élèvera encore la voix pour se débattre contre la

vérité même. Pour le moment nous pouvons nous abstenir de répondre à une foule d'objections de divers écrivains, qui récemment encore se sont occupés de cette histoire [1]; mais nous les renvoyons à l'ouvrage que nous présentons au public, et dans lequel le savant M. Sotzman, qui s'occupe ardemment de la question, trouvera une réponse satisfaisante à ses articles placés dans *Raumer's Historisches Tasschenbuch* [2]. Nous les invitons à *lire des deux*

[1]) Entr'autres à un article de M. Vogel: *Auf die bibliographisch interessanten ersten Grundlagen der Wissenschaftlichen Aufstrebens der Holländer in* 14 *und* 15 *Jahrh.* (Voy. *Serapeum*, 1844. n°. 6 et suiv.); — à une notice de la vie de Caxton (*Revue Brittannique* 1844. Mars); — aux idées de M. Champollion-Figeac sur l'Imprimerie, dans sa *Paléographie;*— à M. Nodier, dans *la Description raisonnée de ses livres;* — aux articles *Biblia pauperum*, *Buchdruckerkunst*, *Coster*, de la IX.e édition du *Conversations-Lexicon*, etc.

[2]) C'est surtout à ce savant que nous adressons la nouvelle suivante donnée par M. de Reiffenberg, et tirée de l'un des derniers n^os^. de *l'Artiste*, journal français.

«La gravure, avec la date la plus ancienne qu'on connaisse, représente «Saint-Christophe portant l'enfant Jésus sur ses épaules; elle est marquée du «millésime 1423.

«C'est donc à cette année que s'étaient arrêtées les investigations les plus «favorisées; là, les annales de la gravure avaient fixé leur premier jalon, «leur point de départ.

« Un hasard propice est venu reculer cette borne de cinq années.

«Il y a quelques semaines, on allait brûler à Malines un vieux coffre, «dont on avait extrait des archives moisies. Dans l'intérieur du couvercle «était collée une estampe à peine visible. Par bonheur, il se trouvait là un «curieux qui en détacha les fragments, les réunit ensuite avec adresse, et «comprit, à l'inspection de la date de 1418, qui y est clairement exprimée, «que cette feuille pouvait intéresser l'histoire de l'art.

«Attentif à ne pas laisser sortir du pays des choses précieuses que Paris «ou Londres n'hésiteraient pas à nous enlever, nous sommes parvenus à

ouvrages, à les *lire sans préjugé*, puis à *se prononcer impartialement*. L'exemple de M. Umbreit servira de leçon, dans tous les cas.

Et quant à la traduction, nous n'avons que peu de choses à en dire. Le texte diffère encore beaucoup de celui de l'original, M. de Vries nous ayant communiqué plusieurs additions et plusieurs nouvelles découvertes, que nous nous sommes empressé de recueillir dans cette édition. Selon le désir de l'auteur, toutes les notes allemandes ont été traduites en français pour ceux qui ne connaissent pas cette langue; mais le texte original a été ajouté à la fin, pour en faciliter la comparaison avec les raisonnements de M. de Vries, et pour montrer qu'il combat les Allemands avec des arguments puisés dans ceux de leurs auteurs qui défendent la cause de l'Allemagne.

Convaincu d'avoir, selon nos faibles forces, contribué autant que possible, à relever les mérites du véritable inventeur de l'Imprimerie, nous osons attendre que les amis de

« acquérir ce trésor au prix de 500 fr., véritable bagatelle pour un morceau « de cette importance, unique et inédit.

« Mais si l'image que nous annonçons est plus ancienne que le Saint-Cris-« tophe, elle est infiniment supérieure pour l'exécution. En effet, l'ordon-« nance en est ingénieuse; les attitudes sont simples et naturelles; les dra-« peries indiquées dans le style des miniatures de l'époque, à plis larges et « empesés; et le dessin ne manque pas d'une certaine correction.

« Voilà donc Bruxelles en possession d'un monument qui n'existe nulle « part, et qui, selon toute apparence, est un monument national, l'œuvre « de nos anciens *printers*. L'école flamande s'y montre en effet avec son ca-« ractère natif et individuel. Raison de plus pour nous applaudir de cette « conquête. »

la vérité applaudiront à nos efforts, comme à ceux de tant d'autres écrivains qui se sont occupés de cette question [1]). Nous garderons un précieux souvenir des relations que nous avons entretenues avec M. de Vries pendant le cours des deux publications, et notre correspondance avec ce fervent défenseur des droits de Haarlem durant ces travaux, nous sera comme un legs que nous conserverons avec respect [2]).

C'est à ses efforts, et à ceux si désintéressés de M. Schinkel [3]), que nous devons en grande partie la réussite de cette publication; — espérons que nos travaux combinés

[1]) Parmi les derniers qui se sont récemment occupés de cette question, je citerai MM. A. D. Schinkel, *Tweetal bijdragen betrekkelijk de Boekdrukkunst*, (*Deux pièces relatives à la Typographie*) La Haye 1844; — et P. Scheltema, *het leven van Junius* (*la vie de Junius*); Voy. *Oud en nieuw uit de Vaderlandsche Geschiedenis en Letterkunde verzameld door P. Scheltema* (*Recueil de particularités anciennes et nouvelles tirées de l'histoire et de la littérature néerlandaise*).

[2]) C'est même à la suite d'une demande souvent répétée de ma part, que M. de Vries s'est décidé à entrer en lice avec M. Renouard, respectable bibliographe, qui, dans sa 2e Edition des *Annales des Etiennes*, a publié de nouveau une *Note sur Laurens Coster*, à l'occasion d'un ancien livre imprimé dans les Pays-Bas, où il accuse injustement Junius de légèreté et de mensonge. (Voy. ci-après p. 168 et suiv.) J'ai éprouvé une vive satisfaction en voyant M. de Vries entrer dans mes idées touchant M. Renouard, exprimées dans ma préface aux *Eclaircissements* (p. XXVIII et suiv.).

[3]) Le *Messager* annonce dans son nº. 40 de cette année, que les habitants de l'île de Java se sont vivement intéressés à la publication des *Eclaircissements*, principalement par les soins empressés de mon frère, D. C. Noordziek, Commis-en-chef au Département des Moyens et des Domaines, à Batavia. Malheureusement l'éditeur qui, dans son désintéressement, avait distribué la plupart de ses exemplaires aux amateurs de la Typographie, n'a pu satisfaire à ces désirs inattendus.

serviront un jour à faire triompher la bonne cause, et qu'à l'occasion d'un nouveau jubilé on rendra à Coster, à Guttenberg et à Schöffer ce qui leur revient à chacun; — que le premier sera proclamé comme ayant *inventé*, — et les deux autres comme ayant *amélioré* un art qui a servi et qui sert encore à éclairer et à former le genre humain.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Les pièces que j'ai publiées naguères pour servir d'*Eclaircissements à l'histoire de l'invention de l'Imprimerie*, et que M. Noordziek s'est chargé de traduire en français, S. Exc. le Ministre de l'Intérieur les a présentées à la IIe Classe de *l'Institut Royal Néerlandais des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts*, le 5 Mai de l'année précédente (1843), pour qu'il en fût fait rapport.

Le 15 Juin suivant parut la réponse à cette invitation; et le rapport, dressé par la Classe, contient la critique suivante de l'ouvrage sus-mentionné.

La Classe estime: «que la question sur l'origine de l'Im-«primerie proprement dite a été derechef traitée avec la «plus grande exactitude dans les *Eclaircissements*, selon «l'état actuel des recherches faites à ce sujet dans le monde «scientifique, et décidée de la manière la plus convaincante «et la plus incontestable.»

Elle trouve: «la triple argumentation développée dans «cet ouvrage, invinciblement forte du côté *négatif* de la

«question non seulement, — puisqu'on y a exposé publi-«quement et annullé les faux-fuyants et les artifices des «adversaires de Haarlem et de Coster, — mais aussi du «côté *positif.*»

«Après la lecture des *Eclaircissements*,» selon les expressions du même rapport, «il n'est raisonnablement plus «possible de remettre en cause des points comme ceux-ci, «savoir: que l'invention des *caractères mobiles de fonte*, «et la mise à exécution de cette invention a eu lieu à Haar-«lem, — que Lourens Janszoon Coster, un notable de «cette ville, découvrit le premier et par hazard comment «l'on peut au moyen de caractères retournés, imprimer «des mots, des phrases et des pages entières,— et que les «premiers produits défectueux, mais réels de cet art, porté «plus tard à un haut degré de perfection en Allemagne, «furent exécutés dans la maison de ce même Coster.»

La Classe estime aussi: «que cet ouvrage a parfaitement «maintenu l'authenticité de Junius et l'exactitude de son «témoignage dans la *Batavia*, en donnant une juste idée «de cet homme, des fonctions qu'il occupait, du crédit «dont il jouissait dans le monde savant et auprès du gou-«vernement du pays, de sa manière toute particulière «d'écrire le Latin, des sources où il a puisé, et de la «conformité des particularités mentionnées dans son récit «avec les dernières découvertes si neuves et si inatten-«dues; — que cet ouvrage a fait justice complète des

«opinions qui méconnaissaient la valeur de ce témoignage; «et cela d'une manière qui répond à tous égards aux exi-«gences d'une critique approfondie.»

«L'orthographe du nom de Coster par un C et non par «un K, y est encore,» au dire du Rapport, «prouvée d'une «manière convaincante; parceque ce n'est point un sur-«nom tiré de la charge qu'il aurait exercée à Haarlem; «mais un nom de famille provenant d'une charge hérédi-«taire de Sacristain (*Kosterambt*), accordée par l'un des «Comtes de Hollande à l'un de ses ancêtres.»

«Mais ce qui a mis le dernier sceau au bon droit «qu'Haarlem a sur les premiers éléments de l'Imprimerie «proprement dite, ce ne sont pas seulement les preuves «intrinsèques connues et convenablement présentées de «l'origine des plus anciens imprimés de la Hollande et «principalement de Haarlem, — comme les marques du «papier, la langue, etc.; — mais surtout aussi ces douze «témoignages suffisamment éclaircis et mis en rapport l'un «avec l'autre, d'écrivains étrangers pour la plupart et «même allemands, antérieurs à Junius.»

Enfin la Classe est d'avis: «qu'un examen critique, sé-«vère et impartiale des arguments mis autrefois en avant, «a fait écarter tout ce qui dans la tradition repose sur un «fondement peu authentique, et en particulier ce qui «regarde la *Xylographie*, dont on attribuait jadis avec trop «d'assurance la pratique zélée à Coster; et cette dou-

«ble question si importante: l'impression avec caractè-
«res *mobiles fondus* a-t-elle été découverte et mise en «pratique à Haarlem et par Lourens Janszoon Coster?— «cette double question y a été développée et décidée d'une «manière satisfaisante.» Et pour ces raisons la Classe croit que: «si dans le pays, comme à l'étranger, on accorde à «l'ouvrage l'attention requise, il est permis de prévoir que «les dispositions, qui depuis quelque temps commençaient «au dehors à se montrer plus favorables à la cause de «Haarlem, se changeront bientôt en une reconnaissance «pleine et entière du bon droit de cette ville.»

Je regarde ce jugement favorable de la Classe comme d'autant plus honorable pour moi, que ce même Corps, en manifestant le désir de voir, après la confirmation des points discutés, quelques particularités encore obscures à son avis, mises dans un jour plus complet, a donné par là une preuve irrécusable qu'elle a non-seulement examiné l'ouvrage de la manière la plus exacte, la plus approfondie et la plus impartiale, mais aussi, puisque ces particularités ne touchent en rien au fond de la question, qu'elle n'a trouvé aucune lacune dans mon raisonnement, ni dans la démonstration que j'ai donnée.

Il y a trois points que la Classe aurait désiré voir approfondis et décidés plus spécialement.

Le premier regarde la question sur la possibilité d'imprimer des livres avec des caractères de bois.

Si j'ai cru ne pas devoir entrer dans une discussion spéciale et détaillée à cet égard, c'est que, à mon avis, cette question ne peut plus être regardée comme ayant un rapport immédiat avec la cause elle-même, depuis que l'on ne soutient plus avec M. Meerman, que l'invention de Coster se serait bornée à imprimer avec des caractères mobiles de bois, mais que presque tous les fragments d'incunables, regardés comme des produits de sa presse, paraissent avoir été imprimés avec des caractères mobiles de fonte. Quant à la chose elle-même, je crois avoir assez clairement fait connaître mon opinion dans les *Eclaircissements*, où j'ai reconnu la possibilité d'un pareil procédé en petit, ce dont au reste personne ne doute plus, tout en mettant en doute avec M. Enschedé, que ce procédé soit possible en grand, quoique non pas dans un sens absolu;— car ce qui est possible en petit ne peut pas être regardé comme impossible en grand, quand on y apporte une force plus considérable ou plus persévérante, selon le besoin; — mais dans un sens relatif, que l'on ne peut pas estimer possible ce qui ne pourrait être exécuté sans autant de peine, de frais, de sacrifices et de temps, qu'il en faudrait sans proportion pour atteindre le but proposé, d'autant plus qu'il ne faut pas estimer ce qui était possible du temps de l'invention d'après les moyens actuellement en usage, mais d'après ceux qu'on possédait alors.

Le second point sur lequel la Classe aurait désiré quel-

ques éclaircissements de plus, regarde le rapport de Coster et de sa maison à l'Imprimerie; c'est-à-dire, s'il a exercé cet art en réalité comme une profession ou uniquement en simple amateur?

La Classe regarde la première opinion comme incompatible en quelque sorte avec la position élevée que Coster occupait, et la seconde comme n'étant pas bien d'accord avec cette grande extension que Coster doit avoir donnée à son imprimerie où, selon le récit de Junius, travaillaient même deux de ses domestiques, Johan l'Allemand, et ce Cornelis qui plus tard exerça le métier de relieur à Haarlem.

Je me flatte d'avoir suffisamment développé et éclairci ce point dans cet ouvrage-ci (p. 140—144), qui peut être regardé comme une suite aux *Eclaircissements.* Junius dit positivement, que Coster fit sa première tentative dans l'art, uniquement *par amusement* (*animi gratiâ*). Il esquisse ensuite les améliorations que Coster fit à son invention, et comment enfin il se trouva par là en état de fournir des imprimés qui pouvaient parfaitement servir, et qui ressemblaient aux Mss. d'alors; il raconte ensuite que ces nouveaux produits d'art furent bien reçus et avidement recherchés; de sorte que cette nouvelle *marchandise* (*merx*) trouva tant de débit, et rapporta des avantages si considérables, que Coster se vit forcé d'augmenter le nombre de ses ouvriers. J'ai cru donc pouvoir en toute justice et en me conformant à la pensée de Junius, conclure de là,

que Coster exerça l'art qu'il avait inventé, d'abord et pendant quelques années peut-être, en petit pour lui et les siens, par pur amusement et sans songer à en retirer quelque avantage pécuniaire; — que plus tard cependant, l'heureuse issue de ses efforts pour faire ressembler ses imprimés à des Mss., lui fit désirer de savoir ce que d'autres en penseraient; — que par manière d'essai, il fit offrir sous main et par des hommes de confiance à des amateurs de livres, quelques produits de son art comme manuscrits; — qu'alors l'avidité qu'on montra pour ses imprimés, payés à un haut prix comme Mss., et les grands avantages qu'il pouvait se promettre d'un pareil commerce en grand, le décidèrent à faire de son art une profession profitable, à l'exercer comme tel en secret, sous l'apparence d'un commerce de Mss.; à faire répandre et vendre ses imprimés sous ce nom par des chargés d'affaires, partout où l'on pouvait compter sur un bon débit; — et que là-dessus il a établi son imprimerie sur un pied plus considérable, qu'il a fait dans ce but les arrangements nécessaires dans sa maison, et pris à son service des ouvriers chargés spécialement de l'aider dans son atelier; et même il me semble d'après les paroles de Junius, que ces ouvriers durent être au moins au nombre de trois, et non pas de deux seulement.

Le troisième point que la Classe aurait désiré de voir pris en considération, examiné et décidé, est d'une autre nature. C'est une idée qu'a fait naître dans la Classe la

lecture d'une note dans la *Chronique de Subiaco*, découverte par M. Beucker Andreae, en 1841, dans laquelle l'invention de l'art est attribuée à Haarlem, mais l'inventeur haarlémois nommé Guttenberg. Ce nom porta la Classe à se demander, si peut-être, tout en laissant indubitablement la première invention des caractères mobiles à Coster et les premiers livres imprimés à Haarlem, Guttenberg n'avait pas cependant pu avoir quelque part à l'invention; ou peut-être encore s'il avait pu être ce Johan, ce domestique allemand de Coster, qui transporta l'art de Haarlem à Mayence, et qui, étant au service de Coster à Haarlem, aurait inventé les caractères mobiles. Mais cette réflexion entièrement neuve et qui n'a encore été, pour autant que je sache, émise par aucun écrivain, me paraît plutôt une tentative ingénieusement inventée pour accommoder la querelle entre Haarlem et les Allemands, qu'une opinion fondée sur quelque degré de vraisemblance; aussi la Classe elle-même déclare que cette remarque de sa part, elle ne la donne pas comme une conjecture vraisemblable à ses yeux; mais seulement comme un cas possible, dont une recherche spéciale pourrait déterminer ce qu'il offre de réel ou d'imaginaire. Il n'est pas besoin d'un examen approfondi pour trouver les preuves que ce cas n'a rien de réel.— D'abord il existait une raison très-naturelle de cette méprise sur le nom de l'inventeur, dans la note en question; je l'ai donnée dans les *Eclaircissements* p. 40—

42. 2°. L'ignorance où l'on fut longtemps du nom de Coster, parceque, comme son successeur, il exerça toujours, son art en secret, afin de vendre ses imprimés comme des Mss., fut en général naturellement cause, que ceux qui savaient que l'art avait été inventé à Haarlem, et qui, par suite des rodomontades de ceux de Mayence, entendaient partout nommer Guttenberg l'inventeur, tombèrent facilement en erreur, et crurent que l'inventeur inconnu de Haarlem avait porté ce nom de Guttenberg. 3°. Ce Johan, ce domestique allemand de Coster n'était pas, comme je crois l'avoir prouvé complètement dans cet ouvrage-ci (p. 49—57), nommé Guttenberg, mais Gänsfleisch *l'ancien*, nom qui n'a rien de commun avec celui de Guttenberg. 4°. Guttenberg qui en 1439 soutenait un procès à Strasbourg avec les héritiers Dritzehn, et qui alors avait depuis plusieurs années exercé dans cette ville avec Dritzehn et d'autres le metier de polir les pierres et les miroirs, Guttenberg, dis-je, ne peut pas avoir été en même temps au service de Coster à Haarlem. 5°. L'invention de la fonte des caractères n'a jamais été attribuée par aucun écrivain de poids à Guttenberg ni à Gänsfleisch, tandis qu'elle l'est au contraire à Coster d'une manière positive par Junius, historien si digne de foi à tous égards; et un témoignage historique si irréfragable fait nécessairement tomber une pure supposition, dénuée de fondement historique. 6°. Et enfin, il est dans l'ordre naturel des choses, que celui qui

inventa l'art d'imprimer avec caractères mobiles, et qui se servit d'abord pour cela de petits caractères de bois, dut éprouver bien vite tout ce qu'il y avait de difficile et d'à-peu-près impraticable à tailler un nombre de caractères parfaitement égaux, s'unissant exactement l'un à l'autre, et assez considérable pour imprimer quelque ouvrage même peu étendu, puis à faire en sorte que des lettres d'une matière aussi molle pussent rendre une impression correcte et égale, avec une presse aussi simple et aussi défectueuse que la sienne. Comme de soi-même il dut être amené à l'idée de se servir de caractères de quelque métal, qui par la fonte se laissassent facilement mouler parfaitement égaux, et en aussi grand nombre qu'on le désirait. Quelque défectueux qu'ait pu être dans l'origine le procédé dont il fit usage dans la fonte; il ne fallait certes pas une bien grande dose de génie pour y parvenir, vu que l'art de fondre les métaux était généralement connu depuis bien longtemps. Cette transition si naturelle des caractères mobiles de bois à ceux de fonte, ne mérite certes en aucune manière le nom d'une invention proprement dite, à moins qu'on ne veuille honorer du même nom toute amélioration dans l'application de l'invention, — dans la composition de la presse, — dans le choix des matériaux et la fabrication des poinçons, — dans le procédé même de la fonte, qui aura assurément parcouru bien des degrés de perfectionnement avant d'avoir atteint celui où il se

trouve actuellement,— enfin et surtout dans la préparation d'une encre à imprimer convenable. Cette encre en particulier a dù coûter infiniment plus de peine et d'essais, qu'il n'en a fallu dans la fonte des caractères, pour celui qui voulait faire usage de lettres métalliques. Aussi Junius déclare-t-il positivement que la difficulté contre laquelle Coster eut le plus à lutter dans son invention, fut précisément l'invention d'une encre convenable, et qu'il n'y réussit même qu'avec le secours de son beau-fils [1]).

Ce dernier travail que j'offre aujourd'hui aux amateurs de l'histoire de la Typographie et à ceux qui s'y appliquent, était achevé, quand j'appris que les *Eclaircissements* avaient été mis de la part du Gouvernement entre les mains de la Classe; c'est pourquoi j'ai cru convenable de lui communiquer aussi le contenu de l'ouvrage actuel; et j'ai eu la satisfaction de voir qu'elle nommait important

[1]) Nous avons cru devoir laisser ici de côté un passage de la préface, où M. de Vries rapportait textuellement les paroles, trop flatteuses pour être imprimées, de MM. Laborde et Guichard sur notre modeste travail de traducteur; d'autant plus que M. de Vries a rejeté sur sa manière particulière d'écrire, et sur certains changements qu'il nous avait prié de faire pendant l'impression, les passages où notre français, selon le jugement de la Classe, n'était pas du français facile et pur. Nous n'acceptons pas cette justification de M. de Vries, parce que nous savons trop bien que les fautes qui nous ont échappé, doivent être attribuées uniquement à ce que cette langue n'est pas la nôtre. C'est le but que nous nous sommes proposé qui nous fait seul espérer un peu d'indulgence de la part de lecteurs étrangers. N.

un ouvrage, où elle estimait que les arguments que les Allemands s'efforcent de faire valoir en faveur de leur prétention, étaient mis à l'épreuve et réfutés d'une manière serrée, et qu'elle manifestait au Ministre le désir que cet ouvrage fût communiqué à notre public en hollandais, et en français pour les étrangers, comme une appendice aux *Eclaircissements;* cela au moyen de la presse si méritoire de M. Schinkel. L'on a cru devoir satisfaire à cette double demande.

Si jamais le but de cette édition peut être atteint, si ces deux ouvrages pour la défense de l'honneur de Coster peuvent produire hors du pays une reconnaissance générale des droits que Haarlem a à la gloire d'être la patrie de l'art inestimable de l'Imprimerie;— les mérites doivent en être particulièrement attribués à l'amour ardent et désintéressé de M. Schinkel pour sa patrie; car sans des sollicitations pressantes de sa part, je n'aurais jamais pris la résolution, à mon âge, d'examiner encore une fois et de mettre selon mon pouvoir en lumière une question aussi embrouillée. Et il faut le reconnaître, les sacrifices qu'il a généreusement faits pour parer aux frais de la publication, sont considérables.

Les Allemands n'ont point encore cessé d'augmenter la liste déjà si considérable des écrits, au moyen desquels ils ont tenté, depuis la célébration de la fête de leur Guttenberg, de justifier leurs prétentions à l'honneur de l'invention de l'Imprimerie: tant le sentiment de la faiblesse des fondements sur lesquels repose cette prétention, depuis la malheureuse issue des dernières recherches faites à l'occasion de cette fête, continue à agir sur eux!

Jusqu'ici, aucun de ces écrits ne nous a offert quelque chose de nouveau, ou qui méritât une réfutation, aussi n'avons-nous fait mention d'aucun d'eux. Et si nous croyons devoir nous occuper plus spécialement de celui dont nous venons de rapporter le titre, ce n'est point parceque son mérite le place au-dessus des autres écrits de cette nature, ou parce qu'il renferme quelque chose de nouveau, de particulièrement important; mais c'est qu'il a essentiellement pour but, de montrer ce qui doit être regardé comme le résultat clair et déterminé pour les prétentions de l'Allemagne, des recherches et des découvertes faites à propos de la querelle; c'est qu'il rapporte et développe toutes les

1

preuves que les Allemands ont laborieusement recueillies pour soutenir leur cause, fortes à toute épreuve, à les en croire, décisives quant à leur autorité et satisfaisantes quant au contenu.

C'est sur ces preuves que nous voudrions aujourd'hui fixer l'attention du public, afin de faire voir, une fois du moins, de quelle nature sont proprement ces fondements sur lesquels ils élèvent leur prétention.

Il y a peu de personnes dans notre pays, qui aient fait de l'histoire de l'Imprimerie l'objet de leurs recherches et qui aient parcouru et étudié les sources où l'on doit la puiser. La connaissance qu'on en a, est généralement empruntée à tel ou tel des écrits de controverse sur la question; mais ces écrits, parce qu'ils servent plutôt à réfuter les assertions d'autrui, qu'à jeter quelque lumière sur l'histoire, qu'ils manquent pour la plupart d'impartialité et de profondeur et qu'ils sont basés sur de fausses suppositions, n'offrent souvent que des données fort inexactes, des expositions confuses ou erronées et un amalgame très-hétérogène; ils donnent une fausse idée de ce qui peut être prouvé ou non, et font paraître la question sur la patrie de l'invention, compliquée et obscure, ou plutôt la font ressembler à une énigme à peu près insoluble. De là le préjugé qui règne chez beaucoup de personnes, que, quoique le droit de la Hollande à l'honneur de l'invention puisse être prouvé d'une manière complète et irrécusable, la prétention des Allemands ne repose cependant pas entièrement sur des fondements chimériques et incertains; car enfin, comment imaginer que les Allemands eussent autrement soutenu cette assertion

pendant quatre siècles, si universellement, avec tant de zèle et de constance ?— Examinons donc de plus près ces fondements, soumettons-les à l'épreuve et que le lecteur impartial juge lui-même.

Dans les *Eclaircissements sur l'histoire de l'invention de l'Imprimerie*, ce sujet n'a point été traité pour lui-même et avec les développements nécessaires, mais par ci par là, comme en passant, et selon que l'occasion l'exigeait. Le but de cet ouvrage était plus particulièrement d'établir l'authenticité et l'exactitude du récit de Junius, soit en interprétant le sens des paroles de cet auteur, en éclaircissant son texte et en le confirmant au moyen de preuves tirées des anciens documents, soit en ajoutant une série de témoignages historiques d'une date antérieure et d'une autorité irrécusable, qui s'accordaient entièrement avec son récit.

Pour être en état de juger la querelle avec une entière connaissance de cause, il faut aussi connaître les preuves que les Allemands avancent en faveur de leur prétention ; il faut avoir leur nature, leur autorité, leur contenu et leur valeur clairement présentes à l'esprit, si on veut les comparer avec celles des Hollandais. L'examen et la critique de l'ouvrage de M. Umbreit, entièrement composé dans le but de mettre au plus grand jour possible les preuves des Allemands et dans toute l'étendue de leur prétendue force, pourra être d'un usage utile à cet égard. Cet examen critique pourra servir encore à montrer la dextérité avec laquelle les Allemands ont généralement coûtume de se décharger d'une tâche qui est au-dessus de leur forces. On y verra

comment, dans l'impossibilité où ils se trouvent de réfuter les preuves des Hollandais, ils savent mettre la prétention de ceux-ci sous un jour entièrement faux, la déclarer tombée et indigne d'attention, et faire paraître inutile toute réfutation à cet égard.

Dans le rapport que nous allons faire de cet ouvrage, tout en suivant la marche du raisonnement de l'auteur, et en développant rapidement l'ordre et le contenu essentiel de son argumentation, nous nous arrêterons à quelques particularités qui, selon nous, méritent de fixer l'attention, afin d'y jeter un peu plus de lumière. Nous nous arrêterons de préférence aux preuves de la prétention de l'Allemagne que l'auteur rapporte, et dont le développement et la confirmation sont le principal but de son livre, afin de les analyser, de les mettre à l'épreuve, de faire connaître leur origine et leur vraie nature.

L'ouvrage traite de la fameuse discussion sur la vraie patrie de l'invention del'Imprimerie; et le but de son auteur est essentiellement — le titre l'indique assez [1]) — de montrer exactement l'état dans lequel la question se trouve actuellement, par suite des recherches faites jusqu'ici. Celui qui se propose une pareille tâche, doit donc être parfaitement au fait de tout ce qu'avance chacun des partis, de tous les arguments qu'ils produisent à l'appui de leur assertion, et de toutes les découvertes que les diverses fouilles ont amenées sur le point en discussion.

[1]) *Dissertations critiques servant à orienter sur l'état actuel de la recherche.* (Kritische Abhandlungen zur Orientirung auf dem jetzigen Standpuncte der Forschung.)

Déjà dans sa préface, l'auteur laisse voir quelles sont ses capacités pour une pareille tâche, avec quelle exactitude il connaît la manière de penser et les assertions des Hollandais, combien il a su consulter les meilleures sources et nous transmettre les données les plus exactes et les plus authentiques: car là déjà il communique à ses lecteurs la nouvelle surprenante, infiniment remarquable, décisive en un mot, pour le sujet dont il va s'occuper, que «les «savants Hollandais renoncent présentement à admettre «l'existence de leur fabuleux Coster, — qu'ils n'élèvent «plus aucune prétention à l'invention des lettres mobiles en «faveur de leur patrie; mais qu'ils tendent uniquement dans «leurs efforts, à faire passer la Xylographie (der Tafeldruck) «pour une invention hollandaise» [1]. Cette importante nouvelle M. Umbreit l'a tirée d'un certain ouvrage, composé par un Viennois, nommé Matthias Koch, qui, à ce qu'il assure, aurait voyagé en Hollande en 1840, et l'y aurait recueillie. De qui? — M. Koch ne le dit pas dans son ouvrage; mais on peut supposer toutefois que ce fut de quelque Hollandais au fait de la chose, qui savait bien l'Allemand et que M. Koch aura donc pu comprendre parfaitement: car, en vérité, quand on ne fouille les secrets des Hollandais que dans les pays étrangers, on arrive par fois à de plaisantes découvertes sur ce peuple. Nous autres Hollandais sans défiance, qui n'avons pas voyagé si loin, nous n'aurions bien certainement jamais soupçonné que nos savants jouaient un semblable rôle avec nous, — qu'ils instituaient des fêtes publiques en l'honneur de Coster, — qu'ils

[1] P. V.

élevaient des statues, frappaient des médailles, ouvraient un concours pour faire plus universellement reconnaître, Coster, comme l'inventeur, et notre patrie, comme le sol natal de l'invention, — qu'ils couronnaient de médailles d'or et d'argent les écrits des Koning et des Scheltema, pour prouver qu'il était le père, et la Hollande, la patrie des lettres mobiles, — que dans leurs propres ouvrages, ils se montraient, aux yeux de tout le monde, les zélés défenseurs de l'honneur de Coster et de la Hollande, et — malgré tout cela, qu'ils allaient chuchotant bien secrètement aux oreilles des voyageurs qui traversaient notre patrie: ce Coster nous n'y croyons pas: son histoire, nous la regardons comme une fable et ses lettres mobiles comme une vaine chimère! Cependant ce M. Koch, selon le récit qu'on lui a fait en Hollande, nomme parmi ces incrédules en secret, un savant hollandais fort bien connu, le Baron de Westreenen de Tiellandt, — le propre neveu de M. Meerman, ce célèbre défenseur de Coster et de son invention des caractères mobiles. Quelle découverte! M. de Westreenen, qui dans sa ***Dissertation sur l'invention de l'Imprimerie, originairement faite en Hollande*** etc. (p. 4 et suiv.)[1]) nous fait une confession de foi si honorable, si respectueusement d'accord avec les sentiments de son vénérable parent, — cet illustre propriétaire de tant d'incunables, qui, dans le précieux trésor de sa riche collection de livres, conserve

[1] *Verhandeling over de uitvinding der Drukkunst, oorspronkelijk in Holland uitgedacht*, publiée à la Haye en 1809. Comparez aussi du même auteur: *Courte esquisse de la marche de l'Imprimerie dans les Pays-Bas, pendant le XVe siècle etc.* (*Korte Schets van den voortgang der Boekdrukkunst in Nederland, in de XVe eeuw enz.*) La Haye 1829.

encore, selon toute vraisemblance tant d'importants papiers de l'héritage de M. Meerman, — ce savant enfin, dont la poitrine est couverte de décorations, serait en secret un incrédule à l'égard de ce qu'il soutient ouvertement! Il tiendrait en secret pour faux ce qu'enseignait son vénérable parent, et ne le défendrait dans ses écrits que pour l'apparence! Comment croire quelque chose d'aussi peu chevaleresque d'un homme tant de fois chevalier, quelque chose d'aussi irréconciliable avec le caractère hollandais, d'un ancien noble de ce pays, dont les écrits lui ont acquis tant de réputation, à lui comme à sa patrie? — M. Umbreit sait toutefois rendre cette apparente incrédulité très-compréhensible par une conjecture fort ingénieuse. Ce secret sur leur vraie manière de penser, ce déploiement tout extérieur de zèle en faveur de Coster et de ses caractères mobiles, n'est, chez les savants Hollandais, qu'une mesure de prudence et de sûreté, pour éviter tout désagrément dans leur patrie [1]). M. Umbreit a sûrement eu présentes à l'esprit, au moment où il écrivait ceci, les insultes et les railleries amères, qu'un homme tel que Ebert, a eu à supporter d'un Schaab, d'un Lehne et d'autres de ses compatriotes, parcequ'il avait pris publiquement la défense de la prétention de la Hollande, ou peut-être aussi les paroles dures et humiliantes qu'il avait le projet d'adresser lui-même à son compatriote Sotzman, parceque ce dernier professait ouvertement son incrédulité à l'égard des hauts mérites de Guttenberg [2]).

[1]) «Um sich im Vaterlande keinen Verdrusz zu machen.»

[2]) Voy. Umbreit, C. X. § 193 – 212.

Après une aussi merveilleuse découverte des secrets sentiments des savants hollandais, après avoir anéanti d'une manière aussi éclatante et aussi facile la prétention de la Hollande, l'auteur aurait pu regarder la querelle comme terminée et décidée en faveur de l'Allemagne; il n'avait plus besoin de nous indiquer le point où se trouve la question. Il ne paraît cependant point avoir estimé cette décision si complète; on dirait au contraire qu'il est inquiet de ces doutes toujours croissants chez ses propres compatriotes, sur la légitimité de la prétention de l'Allemagne, et qu'il a cherché à mettre un terme à cette incrédulité dans sa propre patrie; car enfin les savants hollandais, selon lui, déjà secrètement convertis, n'ont pas besoin d'une conversion nouvelle; et la conversion des Hollandais non-lettrés, il ne peut pas raisonnablement l'attendre de ses phrases allemandes. C'est pourquoi peut-être il a regardé comme inutile à la discussion, de consulter une seule fois les ouvrages des savants hollandais sur ce sujet, sûrement déjà trop bien réfutés par la conversion secrète de ceux qui vivent encore et d'une complète inutilité pour servir à son vrai but, à la conversion de ses incrédules compatriotes. Il a du moins scrupuleusement évité de laisser percer en quelque manière, qu'il eût jamais ouvert un seul de ces écrits. Deux ou trois fois, il est vrai, il mentionne en passant les noms de Koning et de Scheltema; mais toujours de façon à ce que personne ne puisse le soupçonner d'avoir jamais eu sous les yeux ce que ces hommes ont écrit.

Aussi se borne-t-il uniquement dans son livre à exposer et à défendre ces soi-disant preuves si anciennes, si con-

nues, si souvent réfutées déjà de la manière la plus convaincante et sur lesquelles néanmoins les Allemands continuent à baser leur prétendue prétention; car pour en découvrir de nouvelles ou pour en inventer, ils n'ont guères pu y réussir jusqu'ici, après l'idée heureuse et si adroite de Schöpflin, de donner aux pièces du procès de Strasbourg l'apparence d'un monument relatif à l'Imprimerie, surtout au moyen de l'artificieuse traduction qu'il en avait donnée, dans ce but, en latin.

Cependant, avant de passer à l'exposition et au développement des preuves, l'auteur a fort bien compris qu'il fallait d'abord indiquer et déterminer le principe, d'où l'on devait partir dans une recherche sur l'origine de l'Imprimerie, et quelle règle il fallait suivre à cet égard [1]). Il raisonne en conséquence, mais à sa manière, c'est-à-dire, sans ordre et sans clarté dans les idées, sur ce qu'on doit proprement regarder comme Imprimerie, sur les sources où l'histoire de l'invention doit être puisée et surtout sur la manière dont on doit distinguer, si les témoignages et les monuments, d'où l'on tire ces preuves, peuvent ou non être de quelque autorité dans la question. Mais ici déjà il trahit son ignorance, sa partialité et son manque de fidélité aux règles qu'il s'est prescrites. L'invention de l'Imprimerie ne consiste pas, selon lui, dans l'exécution de la pensée d'imprimer avec des caractères mobiles; mais dans l'invention et l'organisation de tout ce qui appartient à l'essence et à la pratique de l'art; et il confond ainsi l'invention elle-même de

1) «Das Princip und die Methode bei den Untersuchungen über die Erfindung,» p. 5.

cet art avec son perfectionnement. Il ne dit pas quels sont les signes caractéristiques auxquels on peut reconnaître un témoignage satisfaisant, utile à la cause et authentique, ni ce qu'on est en droit d'en exiger ; mais il remarque que la recherche, qui servira à déterminer le lieu, le temps et l'auteur de l'invention de l'Imprimerie, ayant rapport à un fait historique, doit être faite sur des données historiques ; et il regarde — ce qui, selon lui, ne mérite pas de preuve ultérieure, — comme les données les plus authentiques, comme les témoignages historiques les plus décisifs, ceux qu'on rencontre 1°. dans les imprimés les plus anciens dont la date est certaine, 2°. dans les pièces publiques et judiciaires, contemporaines de l'invention ; c'est-à-dire en d'autres termes, dans les souscriptions que les premiers imprimeurs de Mayence mettaient au bas de leurs imprimés et dans les pièces du procès de Strasbourg, sur lesquelles il a essentiellement voulu fonder l'édifice de son argumentation. Ces souscriptions et ces pièces judiciaires sont, selon sa manière de voir, comme autant de déclarations de témoins contemporains, qui méritent d'autant plus de confiance, que l'invention de l'Imprimerie a été, c'est encore son assertion, un fait historique, qui de sa nature a dû causer dès l'abord un grand étonnement et être connu généralement, aussitôt après qu'elle eut eu lieu. Cependant quel est celui qui ignore que c'est précisément le contraire qui a eu lieu, — que cette invention, non seulement dans son berceau, mais même après qu'elle fut parvenue à un haut degré de perfection, est restée cachée avec le plus grand soin, et que, pendant de longues années

encore, ses produits ont été vendus comme des Manuscrits.

D'ailleurs aussi, la contemporanéité d'un témoin, avec l'évènement duquel il témoigne, n'est point en elle-même un caractère ou une garantie de la véracité de son témoignage. Cette contemporanéité peut tout au plus faire présumer, que le témoin a pu avoir une connaissance exacte du fait qui s'est passé devant lui. Elle n'ajoute rien à la valeur intrinsèque du témoignage, s'il ne porte pas en même temps les preuves de l'amour de la vérité, mais si au contraire on peut y remarquer de la partialité, le désir de s'élever soi-même ou d'en retirer quelque avantage, s'il est en contradiction avec lui-même, ou s'il ne s'accorde pas avec d'autres données authentiques. Et qui ne conviendrait pas avec nous, que le témoignage d'un historien postérieur, dont le récit porte toutes les marques de l'amour de la vérité et de l'exactitude qui a présidé à ses recherches, qui cite les sources dans lesquelles il a puisé son récit, qui en appelle à des témoins parfaitement instruits et dont le désintéressement est hors de doute, dont enfin les données se sont trouvées entièrement confirmées dans toutes les particularités, susceptibles d'être mises à l'épreuve; — qui ne conviendrait pas qu'un pareil témoignage est incomparablement plus digne de foi qu'un témoignage antérieur, contemporain même, mais évidemment partial, où se trahit clairement un but intéressé. A propos de ce raisonnement aussi confus et aussi défectueux sur la nécessité de distinguer convenablement la nature et la valeur des témoignages, ainsi que la manière dont on doit s'y prendre, l'auteur adresse aux Hollandais le même reproche que ceux-ci font aux Alle-

mands, c'est-à-dire qu'ils ne font pas suffisamment attention à ceci, et qu'ils veulent faire passer comme preuve ce qui n'en est pas une.

Dans leurs reproches aux Allemands, les Hollandais se fondent précisément sur les prétendues preuves dont l'auteur et ses compatriotes se servent, sur ces pièces du procès de Strasbourg qu'on veut à toute force nous donner comme relatives à l'Imprimerie, quoiqu'il n'en soit absolument rien, et sur ces souscriptions des anciens imprimés de Mayence qu'on veut faire paraître comme des témoignages importants dans l'affaire, tandis qu'on ne peut y voir autre chose qu'une évidente fanfaronnade d'imprimeurs avides de gain, qui se nomment eux-mêmes les inventeurs de l'art, afin de donner plus de vogue aux marchandises sorties de leurs presses.

Dans les reproches que M. Umbreit adresse aux Hollandais, il s'appuie sur l'ouvrage de M. Koning; mais le jugement qu'il porte sur cette dissertation couronnée d'une médaille d'or par la *Société hollandaise des Sciences*, peut nous offrir la mesure de ce qu'il y a de fondé dans ses accusations. Un célèbre savant de l'Allemagne, qui a consacré une bonne partie de sa vie à des recherches sur l'origine de l'Imprimerie, et avec lequel M. Umbreit, quelque haute estime qu'il puisse faire de lui-même, n'osera jamais se comparer, le juge le plus capable dans cette branche de la science, M. Ebert enfin, disait de l'oeuvre de M. Koning: «qu'elle renferme le résultat d'une nouvelle recherche, «exécutée avec un zèle digne de louange et une grande «exactitude, — que non seulement il a découvert de nou«veaux actes légitimes, mais encore fondé ses recherches

«sur de nouvelles bases.» [1]). S'il faut en croire M. Umbreit, c'est un ouvrage qui, par sa sottise et la présomption qui y règne, a donné une tout autre fin à la question que celle à laquelle sûrement l'auteur s'attendait; — il n'est guères possible de se mettre plus à nu que cet ouvrage ne l'a fait, — les Hollandais ont dû clairement sentir par là l'impossibilité de rien trouver désormais qui pût en quelque sorte ressembler à une preuve historique, — et par là encore s'est fermé le cercle des assertions si parfaitement inutiles, que les Hollandais produisaient de temps à autre pour confirmer la tradition populaire de Haarlem [2]).— Pareille critique se juge elle-même et montre le degré d'amour pour la vérité, de modestie et de discrétion qui caractérise son auteur. Cependant nous ne voulons pas prendre ces paroles trop au sérieux; car le livre tout entier prouve à ne pas s'y tromper, qu'il n'a jamais lu une seule lettre de l'ouvrage de M. Koning, ni eu la moindre idée de sa nature ou de son contenu, pas plus que du récit de Junius, qu'il appelle à cette occasion dans une note: «le «conte de Junius.» Il aura probablement transcrit, ce qu'il en rapporte, de quelque écrit dans le genre de ceux de Schaab et de Lehne; car du reste, nous devons l'avouer,

[1]) Voy. Ebert, *Neue Prüfung der Holländischen Anspruche auf die Erfindung der Buchdruckerkunst.* (*Nouvelle recherche sur la pretention de la Hollande à l'invention de l'Imprimerie*). *Hermes*, IVes Stuck. für 1823. S. 65. Voy. Appendice n°. 1.

[2]) P. X. Voy. Appendice n°. 2. — Cependant un critique allemand s'exprimait d'une tout autre manière à l'égard de ce même ouvrage de M. Koning: «Cette querelle, si universelle et connue depuis si longtemps, entre les villes de «Mayence, Strasbourg et Haarlem, sur l'invention de l'Imprimerie, paraît «avoir été décidée *en faveur de Haarlem* par les recherches de cet écrivain.» (*Allg. Hall. Litteratur-Zeitung*, Mars 1820, n°. 62.)

le ton qu'il a adopté, n'est point si offensant, ni inspiré par la haine contre les Hollandais. Dans sa préface [1]), il témoigne même ressentir beaucoup de considération pour notre nation, surtout à cause de la multitude de maîtres excellents, que notre patrie a produits dans la peinture, dans la gravure et dans tout ce qui s'y rapporte, et de l'étonnante hauteur à laquelle on a su faire parvenir chez nous ces diverses branches de l'art. Et ainsi, comme en dépit de lui-même et par suite d'une conviction intime, il nous reconnaît précisément cette aptitude spéciale qu'exige une invention comme celle de l'Imprimerie [2]).

Après ces remarques générales sur le but et l'essence de l'Imprimerie, sur la manière d'après laquelle toute recherche sur l'origine de l'invention doit être faite, et sur la distinction convenable qu'il y a à faire à l'égard de l'autorité et de la valeur à attribuer aux témoignages qu'on veut produire comme preuves, l'auteur s'efforce ensuite de combattre l'opinion de ceux qui veulent faire regarder l'Imprimerie comme une fille, ou une extension donnée à la Xylographie, — qui, par l'examen et la comparaison des anciens produits xylographiques, et en épiant avec attention ses progrès de perfectionnement et d'application, cherchent à expliquer la naissance de l'Imprimerie, et croient pouvoir retrouver ainsi le temps et le lieu de l'invention et la manière dont elle nâquit. Ce système de recherches, chacun le sait, a été particulièrement recommandé et suivi par

[1]) P. IV.

[2]) Schöpflin, *Vindic. typogr.* pag. 31. in notâ. « Annoto hic primos typographos ex pictoribus, scribis, sculptoribus provenisse ob artium harum cum « typographiâ affinitatem. »

MM. Sotzman et de Laborde, et même c'est par des travaux de ce genre, que le dernier a pu se convaincre que la Hollande était le sol natal, et Coster l'inventeur des caractères mobiles. C'est pourquoi vraisemblablement l'auteur désapprouve si énergiquement cette méthode, et dénie complètement la légitimité de toute conclusion tirée de pareilles recherches. La Xylographie et la Typographie n'ont, selon lui, rien de commun. Le principe sur lequel chacune repose, est différent. Il rejette pareillement toute conclusion tirée de l'état du papier, des caractères, de l'impression des plus anciens incunables, qui ne portent pas les indications de temps et de lieu. Il n'accorde d'autorité historique et décisive qu'aux témoignages et aux monuments proprement dit historiques; et à cet égard, notre manière de voir ne diffère pas de la sienne. Mais nous ne reconnaissons pas comme témoignages historiques, son procès de Strasbourg et ses souscriptions des premiers imprimeurs de Mayence. Et même il exagère son système, soit par conscience de son ignorance de tout ce qui regarde le mécanisme de l'art, soit par une conviction secrète, que les plus anciens incunables, qui comme tels, et tout naturellement, ne sont revêtus d'aucune date, trahissent trop clairement, d'une manière trop irrécusable, leur origine hollandaise. Nous le reconnaissons aussi, l'état des incunables ne pourra jamais fournir une conclusion, qui puisse équivaloir en autorité au témoignage précis d'une donnée authentique, fournie par l'histoire. Mais c'est trahir la crainte qu'on éprouve de trouver vaines et mal fondées la prétention qu'on veut défendre, et les preuves sur lesquelles on veut l'appuyer, après une

recherche convenable, faite par des experts capables, sur la fabrication des incunables; — c'est trahir de la crainte, disons-nous, quand, comme l'auteur, on refuse à ces célèbres incunables d'une ancienneté si reconnue, toute force de preuve, tout droit à venir confirmer ce que des historiens dignes de foi nous ont transmis. D'autant plus qu'on observe dans ces incunables des particularités d'impression fort remarquables, qui leur sont entièrement propres, et que les connaisseurs et les praticiens les plus exercés regardent comme les caractères irrécusables d'une tentative et des commencements d'un art non encore perfectionné et dans l'état d'enfance [1]).

[1]) Le célèbre antiquaire J. des Roches dit dans ses *Nouvelles recherches sur l'origine de l'Imprimerie*, dans les *Mémoires de l'Académie de Bruxelles* T. I. p. 526 : « Les Hollandais montrent des livres imprimés longtemps « avant qu'aucun ouvrage ne fût sorti des presses de Strasbourg ou de Mayence. « Ces livres ne se trouvoient guère qu'aux Pays-Bas; la plupart sont écrits « dans un dialecte qui n'a cours qu'aux Pays-Bas. Les pages sans chiffres, « sans réclame, sans signature, imprimées d'un côté seulement, parceque le « revers étoit tout barbouillé de l'encre qui pénétroit le papier; le caractère « en bois, *mobile* en quelques éditions, fixe dans les autres, mais toujours « grossier et informe et parfaitement semblable à celui de nos manuscrits du « même temps; l'encre la plus mauvaise qui soit possible; l'embarras qui « règne dans la division des mots, dont souvent la dernière lettre commence « une nouvelle ligne, tout enfin y porte le caractère d'une première tenta- « tive, tout indique un ouvrier peu sûr de son fait, des matériaux mal choisis, « mal préparés; en un mot, un art naissant. Ajoutez à tout cela l'aveu formel « des Chroniqueurs d'Allemagne même, qui, témoins oculaires des productions « de Guttenberg, de Fust et de Schoiffer, reconnoissent ingénument que ces « créateurs de l'Imprimerie ont puisé l'idée de cet art dans les essais grossiers « qu'on avoit faits en Hollande. Et quand nous n'aurions pas cet aveu intéres- « sant, la vérité du fait eût été également incontestable. La seule inspec- « tion de ces premiers monuments suffit pour convaincre les savants les plus « incrédules et les yeux les moins connoisseurs. Il y a si loin des *Dona- « ti* au *Psautier* de Fust et du *Speculum humanæ salvationis* à la *Bible* « de Mayence, qu'on ne peut qu'assigner un intervalle considérable entre ces

Mais quels sont donc enfin ces témoignages incomparables d'une autorité si décisive, que l'auteur a su recueillir en faveur de la prétention des Allemands ? Certes la provision n'en est pas grande. Le nombre se borne à.... deux, qui sont.... quels autres, que les seuls qu'il soit possible de défendre avec quelque apparence de raison? — le procès de Strasbourg, et le témoignage de Schöffer dans les souscriptions de ses imprimés et dans son conte à Trithemius. Mais, nous le savons, ce n'est pas du nombre, mais de la valeur des preuves; non pas de la multitude des témoignages, mais de ce qu'ils renferment de précis, de positif en faveur de la question, comme de la véracité et du désintéressement des témoins, que dépend toute la force des preuves pour la vérité de ce qu'on avance. L'auteur semble aussi l'avoir compris et s'être, pour cette raison, donné toute la peine possible pour développer et pour défendre ce qu'il s'imagine, ou ce qu'il soutient qu'on peut déduire de ces pièces judiciaires, de ces souscriptions et du conte de Schöffer à l'appui de la prétention de l'Allemagne.

Nous allons maintenant examiner de plus près, développer et mettre à l'épreuve ces deux prétendues preuves, les seuls appuis tant vantés, sur lesquels reposent les préten-

« différentes productions, » et p. 548 : « Long-temps avant cette époque (1442), « il y avait des Imprimeurs aux Pays-Bas, qui imprimoient en bois des livres « de figures, des rudimens pour les petites écoles et des livres de dévotion. « Les plus anciens exemplaires qui en existent, font foi que ces Imprimeurs se « servoient de lettres *mobiles* aussi bien que de lettres fixes. Ces livres sont « sans date ; mais la manière dont ils sont exécutés, démontre assez clairement « qu'ils sont antérieurs de beaucoup à toutes les impressions d'Allemagne. Le « caractère de tous en général et la langue dans laquelle quelques-uns ont été « imprimés, prouvent qu'il n'y a que les Pas-Bas qui puissent les revendiquer.»

tions des Allemands, ainsi que tout ce que l'auteur a su y ajouter pour les faire paraître comme des témoignages de la plus haute importance et de l'autorité la plus décisive dans l'affaire en question : et l'on pourra juger par là de leur valeur réelle.

Nous commencerons par les pièces de Strasbourg [1]). L'explication que l'auteur en donne, est très-étendue et travaillée avec cette imagination inventive, qui caractérise habituellement les Allemands, quand ils veulent faire passer ces pièces comme ayant indubitablement rapport à une imprimerie.

Il s'efforce de prouver, que, déjà avant l'année 1439, Guttenberg avait inventé, essayé et exercé l'Imprimerie proprement dite, c'est-à-dire, l'art d'imprimer des livres non-seulement avec des caractères mobiles, mais même avec des types métalliques fondus.

Son argumentation, quelque détaillée qu'elle soit, est pourtant très-superficielle, parce qu'il oublie précisément ce qui doit faire le fondement d'une saine interprétation, je veux dire, l'exposition convenable de la nature du cas auquel ces pièces ont rapport; parcequ'ensuite, sans trop s'inquiéter de leur but et de leur liaison, il réunit tous les passages où figure quelque expression, qui peut être appliquée de quelque manière à l'Imprimerie; et qu'enfin il base uniquement son interprétation, sur la signification arbitraire qu'il attache à certaines expressions de ces pièces; tandis

[1]) Ces pièces judiciaires, publiées pour la première fois par Schöpflin dans ses *Vindiciæ Typographicæ* (in documentis p. 5—30) ont été littéralement reproduites avec la traduction de ce même Schöpflin, dans les *Origines Typographicæ* de Meerman Vol. II, p. 58—88.

que ces expressions d'un sens général et indéfini, doivent être — nous le prouverons bientôt — prises dans un tout autre sens, comme l'indique l'évènement dans son ensemble et dans ses particularités.

Avant tout cependant, nous devons faire remarquer, que, même en admettant comme parfaitement vraies et son interprétation et les conséquences qu'on pourrait en tirer, la cause des Allemands n'y aurait rien gagné, pas plus que celle des Hollandais n'y aurait rien perdu: de sorte que cette soi-disant preuve ne pourrait point encore être comptée comme telle.

Tous ceux, en effet, qui se sont occupés de ce procès et de l'histoire de l'Imprimerie, et l'auteur lui-même [1]) conviennent que ce prétendu art d'imprimer, exercé par Guttenberg à Strasbourg, n'a pu être qu'un essai, qui toutefois ne lui réussit que plusieurs années après, à Mayence. Il faudrait donc conclure de ce procès, expliqué de la sorte et mis en rapport avec les témoignages de Zell et de Junius, que Guttenberg avait appris d'un de ses parents [2]), alors en Hollande auprès de Coster, quelque chose comme ce qui

[1]) P. 42. «Nous savons,» dit-il, «comment Guttenberg s'occupa constam-«ment *d'essais* d'invention, bien des années avant 1450; que le vieux Jacob «Wimpfeling en avait appris quelque chose, que Guttenberg faisait à Stras-«bourg des tentatives d'imprimerie, qui pourtant ne lui réussirent qu'à Ma-«yence: — il est ainsi fort vraisemblable que Guttenberg travaillait déjà à «Strasbourg à l'invention de la Typographie, de l'Imprimerie proprement «dite, *ce qui ne lui réussit complètement qu'à Mayence.*» Voy. Appendice n°. 3.

[2]) Un oncle, beau-frère, cousin ou frère d'un côté, car il est invraisemblable qu'ils fussent deux propres frères, portant tous deux le nom de Johan, comme l'avance Meerman.

suit: que ce parent travaillait chez un maître qui venait de découvrir un certain art nouveau, au moyen duquel on pouvait fournir rapidement une quantité de copies d'un même ouvrage; Guttenberg, peut-être au moyen de ce même parent, avait eu entre les mains un Donatus imprimé d'après cette méthode en Hollande. A cette vue il avait compris tout le secret des caractères mobiles, et là-dessus il s'était mis avec quelques associés à imprimer des livres, selon le même principe et selon le modèle qu'il avait sous les yeux, sans toutefois obtenir de succès dans ses tentatives, jusqu'à ce que son parent se fut enfui de la Hollande avec les caractères enlevés à Coster, et établi à Mayence. Guttenberg, à cette nouvelle, s'était rendu au même endroit, avait examiné les instruments, et s'était fait instruire de leur usage par ce même parent. De plus, alors même qu'on ne pourrait opposer aucune objection fondée contre cette interprétation, qui fait regarder ces pièces judiciaires comme ayant rapport à l'Imprimerie, combien cette supposition, qui ne repose que sur le sens arbitraire de quelques vagues expressions, serait encore peu fondée et incertaine! Combien la preuve qu'on voudrait en déduire serait faible et insignifiante! En effet, presque tous les écrivains qui, comme Fournier, Lambinet, Ottley, Dibdin, Douce, Schaefer, Falckenstein etc., ont regardé ce procès comme relatif à l'Imprimerie, et parmi eux encore les plus grands défenseurs de Mayence, reconnaissent unanimement que les expressions de ce procès, sur lesquelles roule la discussion, sont beaucoup trop obscures, trop vagues et équivoques, pour en conclure d'une manière un peu certaine à quelle

profession elles furent appliquées [1]). Schaab lui-même, ce fanatique adorateur de Guttenberg, trouve lui-même «que «ces pièces écrites dans une langue obscure et barbare, «sont si peu claires et si peu positives, que, dès l'origine, les «savants ont bâti là-dessus force systèmes et les ont inter- «prêtés, chacun selon qu'elles s'accordaient le mieux avec «celui qu'il avait adopté [2]).» Et, ce que mérite une attention particulière, Wetter, le chaud partisan des assertions de ceux de Mayence, le premier qui ait tenté de débrouiller convenablement l'affaire du procès [3]), s'est trouvé forcé d'adopter en définitive l'opinion de Scheltema: il avoue franchement, il prouve même par de nouveaux arguments, que ces pièces du procès n'ont absolument rien de com-

[1]) Voy *Eclaircissements sur l'invention de l'Imprimerie*, p. 33—36. Wetter dit dans son *Histoire critique de l'invention de l'Imprimerie* (*Kritische Geschichte der Erfindung der Buchdruckerkunst durch J. Guttenberg*), p. 85. à la note, en parlant de ces pièces de procès: «Les attestations «des témoins sont si ambiguës et si obscures, que, pour y retrouver les prin- «cipales parties de l'Imprimerie, il faut absolument vouloir les trouver, et «faire travailler sa fantaisie là où les attestations manquent de clarté et de «précision.» Voy. App. n°. 4.

[2]) Voy. Schaab, *Histoire de l'invention de l'Imprimerie* (*Geschichte der Erfindung der Buchdruckerkunst*) T. I. p. 148 et 171. Voy. App. n°. 5.

[3]) Wetter, dans le développement qu'il donne de l'affaire, commet une erreur très-notable en représentant la première association de Guttenberg avec Dritzehn, comme ayant eu lieu en 1436 ou 1437, et, par conséquent, en comprenant tout ce qui se passa, depuis ce temps jusqu'à la mort de Dritzehn en 1438, dans un intervalle de deux ans; tandis que Guttenberg, dans son témoignage devant des magistrats de Strasbourg en 1439, déclara lui-même que cette association avec Dritzehn avait été conclue *von ettlichen jaren*, c'est-à-dire, quelques, plusieurs années auparavant. Et ainsi, en mettant un intervalle trop court dans la succession des événements, en regardant toutes les indications de jour, comme appartenant à la même année, Wetter ne distingue pas avec assez de précision le moment où, selon la conjecture la plus vraisemblable, chacun des événements cités doit être placé.

mun avec l'Imprimerie, et que tout ce qu'on en tire pour l'appliquer à cet art, regarde uniquement *la fabrication des miroirs.*

C'est par la traduction latine infidèle de Schöpflin, c'est parcequ'il a rendu constamment les mots *Kunst und Afentur* (art et aventure), qui reviennent plusieurs fois, par *ars secreta et mirabilis*, et ces autres mots *IV Stucke* (IV pièces), par *quatuor paginæ*[1]), qu'il a su faire regarder ces pièces comme ayant rapport à l'invention de l'Imprimerie.

Et par là les Français qui n'entendaient pas l'Allemand, devaient être induits en erreur, tout comme les Allemands eux-mêmes, qui n'avaient pas la patience, ou ne se trouvaient pas en état de se représenter clairement dans l'esprit la nature d'une affaire aussi embrouillée, d'après le contenu fort obscur d'une foule de déclarations peu d'accord entr'elles, manquant de liaison et écrites dans le dialecte allemand de l'Alsace. Tous deux, Français et Allemands, s'attachant pour plus de commodité au latin et lisant toujours *art secret et miraculeux*, au lieu des simples mots *Kunst und Afentur*, se laissèrent gagner à vouloir rechercher quelque chose de mystérieux dans ce procès; et ainsi ils durent se méprendre pitoyablement dans leur manière de s'expliquer ces mots et d'en saisir la signification. Il n'est personne, doué de jugement, à qui l'idée fût jamais venue de rapporter ces pièces à l'invention de l'Imprimerie, s'il avait préalable-

[1]) Il est assez remarquable qu'il nous manque les attestations de 18 personnes, qui sont mentionnées dans la liste des témoins aux pièces du procès. En se rappelant la *pia fraus*, commise par Schöpflin dans sa traduction latine, on serait presque tenté de supposer la possibilité, que ces attestations aient été supprimées à dessein.

ment cherché à se faire une représentation claire et bien co-ordonnée de l'événement qui donna lieu à la querelle dont traite le procès. C'est pourquoi nous développerons d'abord avec quelque étendue, et pour plus de clarté, l'histoire de ce fameux procès, afin qu'on puisse juger avec quelque fondement, si l'application qu'on en fait à une nouvelle invention, et même à celle de l'Imprimerie, est exacte, et afin de déterminer la valeur qu'il faut attacher à l'interprétation de M. Umbreit.

L'événement qui donna lieu au procès, le voici. Vers le milieu du XVe siècle, vivait à Strasbourg un homme, nommé Guttenberg, très-versé dans force ouvrages manuels, pour lesquels on avait recours à certains artifices, certains tours de main alors peu connus, et que les experts vendaient ou apprenaient de ce temps à prix d'argent, comme une science secrète. Ce Hans Guttenberg, proprement Gänsfleisch, avait été requis par un certain Andries Dritzehn, de lui enseigner quelqu'une de ces industries à lui connues, et d'exercer en commun le commerce qui s'y rapportait [1]). Guttenberg y avait consenti et conclu avec Dritzehn un marché, dont les conditions ne sont pas rapportées, parce que cette première association n'a pas de liaison directe avec l'affaire du procès. L'art ou l'industrie que Guttenberg enseigna à son associé, en conséquence de ce premier marché, était — *la polissure des pierres*. Après avoir exercé cette profession un assez long temps, et avec des profits assez

[1]) Schöpflin, *Vindic. typograph.* in *documentis* p. 22. « Andreas Dritzehn « s'était associé avec lui Guttenberg plusieurs années auparavant, afin d'ap- « prendre de lui certain art. » Voy. App. nº. 6.

considérables pour chaque associé [1]), Dritzehn remarqua que Guttenberg avait, à son insu, passé un accord pareil au sien, avec un tiers, nommé Hans Rif, auquel il s'engageait à enseigner une autre industrie. Dritzehn là-dessus demanda de recevoir le même enseignement que Rif, et de partager également les avantages qui y seraient attachés. Un ami de Guttenberg, Antonius Heilman, étant venu à le savoir, lui fit la même demande en faveur de son frère Andries. Guttenberg fit d'abord quelques difficultés pour y consentir; parce qu'il craignait que les *amis*, c'est-à-dire la famille ou proprement les frères de Dritzehn, qu'il savait n'être pas fort bien disposés à son égard, ne vissent la chose de mauvais œil, n'en parlassent en mal, ou ne voulussent y voir quelque *jonglerie*, une espèce d'art magique [2]). Il se laissa cependant persuader, et l'accord demandé avec Andries Dritzehn et Andries Heilman fut conclu. On y règla, que Guttenberg les initierait tous deux à son industrie et les associerait au commerce qui y était attaché: mais comme, par le contrat précédemment passé avec Rif, il s'était engagé à abandonner à celui-ci le tiers des profits, il ne put offrir aux deux nouveaux associés que la moitié des deux autres tiers qui lui revenaient de droit, c'est-à-dire à chacun d'eux un sixième des profits; et se réserva

[1]) Sentence du tribunal. Schöpflin, l. c. p. 21: «Et ils avaient un long «temps exercé leur profession de concert, et en avaient aussi recueilli une «bonne aubaine» et p. 22: «que lui (Dritzehn) jusqu'à ce temps *avait bien «joui.*» Voy. App. n°. 7.

[2]) Déclaration de Antonius Heilman, Schöpflin, l. c. p. 10: «Il savait que «les amis d'Andries pourraient murmurer que c'était *jonglerie*, et ils ne «lui voulaient pas du bien.» Voy. App. n°. 8.

en définitive le troisième tiers. Chacun devait lui payer 80 florins, non pas comme mise dans la caisse commune, mais comme un paiement à lui Guttenberg en particulier, pour ce qu'il allait leur apprendre [1]. Dritzehn et Heilman payèrent la somme convenue et devinrent membres actifs et participants de l'association. Cette seconde industrie était *la fabrication des miroirs.* Les miroirs étaient encore alors une des parties de l'ameublement les plus recherchées et les plus coûteuses et par là aussi des plus rares. On ne connaissait alors d'autre moyen de forcer le verre à réfléchir les images, que de fondre du plomb sur la surface du verre chauffé préalablement; mais le cadre, dans lequel on introduisait le miroir ainsi préparé, était ordinairement doré et richement orné de ciselures et de bas-reliefs. On se promettait de grands profits de cette fabrication de miroirs, surtout parceque l'on avait pour but arrêté d'en préparer une grande provision et d'aller ensuite la vendre au grand marché, qui se tenait à Aix-la-Chapelle tous les sept ans, lors des pélérinages en l'honneur des saintes reliques. Mais il fallait et beaucoup de temps, et beaucoup d'argent, pour préparer une si grande provision de riches miroirs; de sorte que Dritzehn, qui n'était pas riche, quoiqu'il fût, au commencement de son association, en possession de l'héritage paternel encore

[1]) Il est dit dans la déclaration d'Antonius Heilman: « Et cet argent fut « à Guttenberg à cause de la portion et à cause de l'art, *et ne fut point mis* « *en commun.* » Schöpflin, l. c. p. 11; et dans la déclaration de Guttenberg Ib. p. 22. « Ces deux mêmes (Dritzehn et Heilman) devaient lui donner en « son particulier cent et LX florins pour l'art qu'il allait leur enseigner. » Voy. App. n°. 9.

assez considérable, et qu'il eût fait des profits lorsqu'il s'occupait à polir des pierres; Dritzehn, dis-je, avait dû, pendant la seconde association, dépenser, engager ou vendre tout ce qu'il possédait, avant que le nombre de miroirs exigés, et qui devaient le tirer bientôt d'embarras, eût pu être fabriqué [1]). Mais quand enfin tout fut terminé, on apprit que le pélérinage et le marché d'Aix-la-Chapelle était renvoyé d'une année; et bientôt après, Heilman et Dritzehn découvrirent, pendant une visite faite à l'improviste chez Guttenberg, qu'il pratiquait d'autres arts qu'il leur avait tenus cachés jusqu'alors. Ils n'en furent pas fort édifiés, quoique Guttenberg, selon la lettre du contrat passé avec eux ne se fût point proprement engagé à les leur enseigner [2]).

L'un et l'autre événement donnèrent lieu à de nouvelles négotiations et à une nouvelle association, à laquelle toutefois Rif n'eut aucune part; car Dritzehn et Heilman ne voulaient rien avoir de commun avec lui [3]). Ils ne lui étaient en rien obligés pour la portion qui leur revenait de ce qu'on avait fabriqué. Ce n'était pas à lui, mais à Guttenberg seul qu'ils étaient redevables des connaissances nécessaires à leur profession commune. La dernière asso-

[1]) Voy. le témoignage de Stocker. Schöpflin, l. c. p. 13.

[2]) Il est dit dans la déclaration de Mydehart Stocker: «Andres Heilman «et lui (Dritzehn) étaient venus chez Guttenberg à Sanct Arbogast, alors ils «découvrirent qu'il leur avait caché plusieurs arts, qu'il ne s'était pas engagé «à leur enseigner; ils n'en avaient pas eu de plaisir et là-dessus ils avaient «rompu la communauté et en avaient commencé une autre entr'eux.» Schöpflin l. c. p. 7. Voy. App. n°. 10. Comparez là-dessus la sentence Ibid p. 22.

[3]) Schöpflin, l. c. p. 11. «Le point était qu'ils ne voulaient pas être associés «avec Hans Riff, soit pour peu, soit pour beaucoup; car ce qu'ils avaient, «ils ne l'avaient pas de lui, mais de Guttenberg.» Voy. App. n°. 11.

ciation de celui-ci avec Rif serait donc un arrangement particulier à régler entr'eux selon leur bon plaisir. Mais désormais, et pour l'espace de cinq ans, devait exister entre Dritzehn, Heilman et Guttenberg une association et une communauté de profession et de commerce, sur un pied d'entière égalité [1]; de façon que Guttenberg initierait ses deux autres compagnons à tous les arts qu'il connaissait et ne leur en tiendrait aucun caché, tandis que Dritzehn et Heilman jouirait chacun non plus d'un sixième, mais, comme Guttenberg lui-même, d'un tiers de la propriété et du gain de l'ouvrage déjà fait ou à faire, ainsi que de la propriété et de l'usage des instruments et autres accessoires, que Guttenberg s'était déjà procurés pour la nouvelle industrie qu'il allait leur communiquer. Dritzehn et Heilman s'engageaient en retour à rembourser à Guttenberg chacun 125 florins en trois paiements, le premier de 50 florins, immédiatement après la signature du contrat et au commencement de l'association, le second de 20 florins à la Noël suivante, et le troisième de 55 florins au mi-carême de l'année suivante. Guttenberg voulait que ces 125 florins fussent considérés, non pas comme la récompense de ce qu'il lui restait à leur apprendre, mais plutôt comme un dédommagement pour la part plus considérable qu'il leur abandonnait dans la propriété de l'ouvrage déjà exécuté, des instruments et autres matériaux qu'il avait fabriqués et recueillis pour l'industrie à exercer en commun. Il calculait que cette somme équivaudrait à-peu-près en valeur à la

[1]) «Das es in allen sachen glich wurde.» Voy. le témoignage de Antonius Heilman. Schöpflin, l. c. p. 11.

propriété qu'ils allaient acquérir; de sorte que l'instruction, à proprement parler, il la leur accordait gratuitement et par dessus le marché [1]).

Il fut encore décidé que, si l'un des associés venait à mourir pendant les cinq années portées au contrat, on paierait aux héritiers du défunt, dans le cas que l'on ne trouvât pas convenable de choisir l'un d'eux comme associé en sa place, la somme de 100 florins à la fin de la cinquième année, — pour la part que le défunt avait eue dans la propriété des biens, instruments et autres appareils de l'association. On se déchargeait ainsi de la pénible obligation, où l'on se serait trouvé, de faire part ou de rendre compte à tous les héritiers du défunt, des diverses industries qu'on avait pratiquées, et de tout ce qui s'était passé entre les associés. Aussitôt que l'on fut d'accord sur ces conditions et que l'acte en eut été dressé (le 3 Juillet 1438) [2]), Heilman paya le premier terme de 50 florins, dont on était convenu, et signa le contrat: mais Dritzehn, qui, par suite de la première association, se trouvait à court d'argent, ne se trouva pas en état de rassembler une aussi forte somme et différa longtemps de signer le contrat, ce qui retarda de beauconp le moment où l'on mettrait la main à l'oeuvre. L'automne était déjà là, que Dritzehn n'avait encore pu remettre que 40 florins à Guttenberg, quand celui-ci, à ce qu'il paraît sur les instances de Heilman, se laissa persuader de commencer à les instruire, quoique Dritzehn fût encore son débiteur pour

[1]) Voyez la déclaration de Antonius Heilman. Schöpflin, l. c. p. 11. Voy. App. n°. 12.

[2]) « An ruckes, » c'est-à-dire, « à la St. Henri. » Ibid. p. 12.

la somme de 10 florins, et qu'il n'eût pas encore signé le contrat. L'enseignement eut lieu dans la maison même de Guttenberg. Or, comme il demeurait hors de ville, proche du cloître de S. Arbogaste, il arriva que les deux Andries durent souvent prendre leurs repas chez lui et, comme dédommagement, il accepta de chacun un demi-*ame* de vin, et de Dritzehn en plus une hotte de poires.

Il ne paraît toutefois pas qu'il fallut beaucoup de temps pour mettre Dritzehn et Heilman au fait de ce qu'ils devaient savoir; car il y avait déjà quelque temps que les trois associés travaillaient chacun séparément pour la nouvelle fabrique dans sa propre maison, quand, le 27 Décembre de la même année [1]), Andries Dritzehn tomba malade et mourut peu après.

Bientôt les deux frères du défunt exigèrent de Guttenberg qu'il les reçût membres de l'association en sa place, ou qu'il les dédommageât en leur rendant ce que leur frère avait contribué dans l'arrangement. Guttenberg s'y refusa, sous prétexte, que le défunt ne lui avait encore remis que 40 florins sur les 125 florins portés au contrat, et qu'il était donc resté son débiteur pour 85 florins.

Les deux frères Dritzehn portèrent l'affaire devant le tribunal de Strasbourg, qui, après avoir entendu les parties et les témoins des deux côtés, rendit l'arrêt suivant: «que si Rif, Heilman et Guttenberg prêtaient serment que «les affaires s'étaient passées, comme il est rapporté au «contrat préalable signé par Heilman et Guttenberg, et en

[1]) «Uff Sanct Johannistag zu Winahten.» Voy. le témoignage de Mydehart Stocker. Schöpflin, l. c. p. 7.

« outre s'ils donnaient l'assurance, qu'au cas que Dritzehn « fût resté en vie, ils auraient dressé un acte judiciaire sous- « signé et scellé de cette association ; si enfin Guttenberg « déclarait par serment que Dritzehn était resté son débiteur « pour 85 florins, cette somme serait déduite des 100 flo- « rins, qui, selon le contrat, devaient être payés aux héri- « tiers du défunt à la fin de la cinquième année ; mais que « Guttenberg, conformément à la proposition qu'il en avait « faite, paierait immédiatement les 15 florins de reste aux « héritiers de Dritzehn. » Heilman et Guttenberg prêtèrent le serment qu'on leur demandait ; mais Rif déclara qu'il ne pourrait le faire que pour autant, qu'il avait été mêlé dans l'affaire ; et Guttenberg paya les 15 florins.

Il résulte de ce récit, que nous avons tiré avec toute l'exactitude possible des pièces originales du procès, c'est-à-dire, des déclarations faites par les témoins des deux parties et du jugement prononcé par le tribunal de Strasbourg, il résulte qu'il a existé entre Guttenberg et Dritzehn, pendant de longues années, une communauté de profession et de commerce ; que le premier a successivement passé trois différents marchés pour initier l'autre à certains arts et l'associer au commerce qui s'y rattachait ; que, selon le premier marché, l'art que Guttenberg devait enseigner à Dritzehn, était celui de *polir des pierres ;* celui qui faisait l'objet du second, *la fabrication de miroirs ;* arts déjà alors connus et pratiqués depuis un temps immémorial. Quelle fut l'industrie que Guttenberg, en conséquence du dernier contrat, devait enseigner à Dritzehn et Heilman ; c'est ce que les pièces du procès ne mentionnent pas. Les travaux qui s'y

rattachaient, avaient à peine commencé, au moment de la mort de Dritzehn; et c'est de cette dernière industrie seulement que ceux qui veulent rapporter ce procès à l'Imprimerie, peuvent avancer qu'elle était l'art même d'imprimer.

Quand on remarque que, dans ces pièces judiciaires, il n'est pas fait la moindre mention de livre ou de manuscrit quelconque, de papier, de parchemin, d'encre, de lettres ou de quelque autre chose semblable; qu'il ne s'y retrouve pas un seul mot, pas une seule apparence, pas une ombre d'où l'on puisse conclure que cet art, que le procès ne détermine pas autrement, a dû être quelque chose de particulier, d'extraordinaire, quelque chose de nouveau et d'inconnu, de surprenant et de mystérieux, quelque chose enfin de plus artificiel et de plus important que les arts des deux contrats précédents; — bien plus, quand on se souvient, que Guttenberg estimait au contraire beaucoup plus haut l'art qu'il s'engageait par le second marché à enseigner, puisqu'il témoignait craindre qu'on ne le crût une *jonglerie*, et qu'il demanda et obtint pour l'enseignement dans cet art, une bonne somme qui ne fut point versée dans la caisse commune; tandis qu'il déclarait, dans le troisième contrat, ne pas même faire entrer en compte l'enseignement qu'il allait donner, et n'exiger qu'un dédommagement pour la portion de sa propriété qu'il abandonnait; quand, dis-je, on réfléchit à toutes ces circonstances, chacun devra convenir avec nous que la supposition, qui fait de ce troisième art inconnu une invention toute nouvelle et aussi étonnante que celle de l'Imprimerie, se présente déjà d'elle même comme très-invraisemblable.

Néanmoins M. Umbreit s'attache à cette supposition et s'efforce de la justifier, en se fondant sur l'interprétation arbitraire qu'il donne de certaines expressions du procès, d'une signification indéterminée et incertaine.

Il est tout naturel que, dans des pièces de cette étendue, traitant d'affaires concernant une association de trois différentes industries, il doit se rencontrer quelques mots d'une signification multiple et peu déterminée. Et ces mots, si on les prend dans un sens, qui ne s'accorde nullement avec la phrase et le rapport qu'indiquent et le but et l'ensemble du raisonnement, mais dans la signification qu'on se plait à leur donner, — si on les met en relation avec d'autres mots avec lesquels ils n'en ont aucune, il est hors de doute qu'ils pourront s'appliquer à presque tous les arts, même à celui d'imprimer. Ainsi, on rencontre une seule fois le mot *trucken* (presser, peser [1]) dans l'une des pièces; et voilà le principal fondement sur lequel repose toute la supposition, que cet art, simplement mentionné dans le procès sans autre détermination, aurait été l'Imprimerie. M. Umbreit soutient que ce mot doit être entendu comme le terme technique connu, comme le terme d'art universellement reçu de l'art d'imprimer. Au lieu de rechercher en quoi a pu consister ce *trucken*, il admet comme prouvé, précisément ce qui doit l'être, savoir; que Guttenberg et ses compagnons

[1]) Ce mot *trucken* revient dans le court témoignage de Hans Dünne, dont Wetter dit, dans son *Histoire critique de l'invention de l'Imprimerie par J. Guttenberg*, p. 249: «Ce témoignage est tellement hors de toute liaison, il «est là si isolé, si court, si peu précis, qu'il a justement l'air d'y avoir été «glissé. On pourrait presque croire que cet orfévre apparaissait ici surtout seu«lement, parcequ'un orfévre figure aussi dans le procès de Guttenberg avec «Fust.» Voy. App. n°. 13.

ont alors imprimé des livres; quoiqu'il reconnaisse lui-même que les travaux de Guttenberg à Strasbourg ne furent que des essais, qui ne furent pas couronnés du succès désiré: efforts qui tendaient à produire, à réaliser quelque chose, et qui ne furent cependant suivis d'aucune réalisation. Il suppose donc un terme d'art déterminé et universellement reçu, avant même que l'art fût né, un *terminus technicus ante natam* τέχνην. Il est difficile de commettre une plus grave *pétition de principe*. Et même il n'est nullement prouvé, que les premiers imprimeurs se soient, dès l'origine, servis pour leur profession du mot *trucken*, d'une manière si précise, au lieu de faire usage, à l'imitation des graveurs sur bois, du mot *prenten*. Ils se bornaient à peu près à publier des ouvrages latins, de sorte qu'il n'est guères possible de décider ce point. Il paraît toutefois, d'après la souscripition de son édition allemande du *Saxenspiegel* (1492), que Pierre Schöffer, quand il faisait usage de sa langue maternelle, n'appelait pas si constamment sa profession *trucken*. On y lit: «Peter Schöffer de Gernsheim a imprimé «(*geprent*) cette chronique des Empereurs et autres prin-«ces et villes de la Saxe avec leurs armes, dans la noble «ville de Mayence, où l'Imprimerie (*prentery*) a pris nais-«sance [1].» Et quand il serait prouvé à fond, que *trucken* fut dès l'origine le mot propre, le terme technique pour désigner l'Imprimerie, quand il serait prouvé, — et l'on

[1]) Wurdtwein, *Biblioth. Mogunt.* p. 128. «Dusse Kroneke van Keyseren «unde anderen fursten unde steden der Sassen mit oren wapen *hefft geprent* «Peter Schöffer van Gernsheim in der edelen stat Mencz die eyn anefangk is «der *prentery*.»

peut prouver le contraire, — que cet art sans nom, exercé par Guttenberg, Dritzehn et Heilman, aurait été l'Imprimerie, il serait encore très-facile de montrer, sans laisser le moindre doute possible, que le mot en question, dans l'endroit même où il revient, n'a aucun rapport avec l'industrie sans nom, exercée par les trois associés, pas plus qu'avec l'impression des livres. On trouve ce mot dans la déclaration d'un certain Hans Dünne en faveur de Guttenberg. Les frères Dritzehn s'étaient violemment plaints devant le juge, de ce que le défunt avait engagé ou vendu, pour suffire aux exigences de l'association avec Guttenberg, tout son patrimoine, qu'ils estimaient assez considérable; et ils accusaient ce dernier d'avoir fait tourner cet argent plutôt à son propre profit qu'à celui de l'association. Guttenberg se défendit en produisant des témoins qui affirmaient qu'il s'était fait des paiements considérables et nominalement par lui en faveur de l'association [1]). L'un des témoins fut ce Dünne que nous venons de nommer, orfévre, qui avait gagné de Guttenberg, il y avait environ trois ans, la somme de 100 florins uniquement pour ce qui regarde le *trucken* [2]). Or comme c'est une personne étrangère à l'association, qui parle ici publiquement devant le juge de ce *trucken*, comme d'une chose connue, il est déjà très-invraisemblable que ce *presser*, dont il s'agit, ait été l'Imprimerie, plutôt que tout autre impression alors connue, celle des étoffes de coton etc. des jeux de cartes,

1) Tels sont p. ex. les témoignages de Steinbach, de Smalriem et de von Seckingen. Voy. Schöpflin, l. c. p. 8, 9 et 10.

2) Voy. App. nº. 14.

des gravures sur bois, d'ornements sur les meubles, sur les reliures des Mss., ou quelque chose d'approchant; car les premiers imprimeurs faisaient de leur art un grand secret. Si donc l'art pratiqué par Guttenberg avec Dritzehn et Heilman avait été l'Imprimerie, il n'en aurait pas donné connaissance à un étranger, et surtout pas à un orfévre, que sa profession mettait à même de faire du secret, qu'on lui avait confié, un abus aussi profitable pour lui-même que désavantageux pour Guttenberg. En quoi d'ailleurs le secours d'un orfévre aurait-il été nécessaire à Guttenberg pour imprimer des livres? lui qui était un artiste exercé dans toute espèce d'ouvrages manuels, et qui avait pour l'aider des ouvriers déjà si exercés et qu'il avait formés lui-même. Et si l'on avait communiqué à Dünne, sous le sceau du secret, un secret aussi important, celui-ci se serait bien gardé d'en faire publiquement, devant le tribunal, la moindre mention. Mais bien plus, ce qui achève notre réfutation, ce *trucken* dont Dünne parle dans sa déclaration, avait eu lieu, comme il le déclare positivement, environ trois ans avant l'époque où il était appelé à témoigner. Or on était en 1439. Cet *imprimer* a donc dû avoir lieu au moins un an et demi avant le dernier contrat de Guttenberg avec Dritzehn et Heilman, conclu pendant l'automne de 1438, peu avant la mort de Dritzehn. C'est donc nécessairement pour l'industrie qui faisait l'objet de la seconde association, et non pour celle de la dernière, c'est pour *la fabrication des miroirs*, qu'on avait eu besoin de Dünne. Alors en effet les miroirs étaient pourvus d'un cadre précieux, couvert de ciselures faites avec art, et d'or-

nements en bas-relief; ces ornements devaient être imprimés dans le bois au moyen de certaines formes, ou attachés au bois au moyen de figures de quelque autre matière, à peu près comme cela se pratique encore aujourd'hui. Les cadres étaient presque toujours dorés en tout ou en partie. On voit encore sur de très-anciennes gravures et tableaux des représentations de miroirs semblables, surchargés de ciselures et de bas-relief. On trouve, par exemple, la description (en harmonie avec le goût de cette époque, quoique exagérée) d'un cadre de miroir semblable du XVe siècle, dans le *Reintje de Vos* (Roman du Renard) de Hendrik van Alkmaar, publié par M^e^. J. Scheltema, voy. chap. III, 3e livre p. 336:

«Ce bois, où le verre se trouvait, était de la largeur d'un «pied et demi d'homme, tout autour on voyait diverses his«toires étrangères et au-dessous de chaque histoire les pa«roles finement travaillées avec de l'or, ainsi que cela doit «être. [1]).»

Ces impressions et ces dorures sur les cadres de miroir étaient l'ouvrage des orfévres; et c'est sans-doute à ce travail, universellement connu et regardant sa profession, que Dünne avait gagné, trois ans auparavant, au service de l'association pour la fabrication des miroirs, les 100 florins qu'il avait reçus de Guttenberg. Il ne peut donc être question ici de l'Imprimerie de livres. Ensuite, si Guttenberg avait déjà alors connu et pratiqué cet art; s'il avait dû avoir recours à la coopération de ses associés non-seulement, mais même à celle d'étrangers, il n'aurait pas pu, à-peu-près 20

[1]) Voy. App. n°. 15.

ans plus tard, tenir sa découverte secrète et faire passer ses imprimés pour des Mss. Heilman, que Guttenberg avait instruit, aurait, après le départ de celui-ci, continué d'imprimer et serait devenu célèbre comme l'un des premiers imprimeurs. Il serait resté quelque chose de ce que Guttenberg avait imprimé à Strasbourg; et les instruments dont il se servait, transportés par lui à Mayence, auraient pu servir à ériger dans cette ville un atelier à lui en propre, sans qu'il fût nécessaire de recourir à la coopération de Faust.

Il est encore une autre particularité, de laquelle M. Umbreit, avec plusieurs de ses compatriotes, veut conclure, que cet art qui n'est pas nommé autrement dans le procès, est précisément l'Imprimerie. La voici: il résulte des déclarations de quelques-uns des témoins, que Dritzehn était, au moment de sa mort, en possession d'une *presse*, et que Guttenberg, apprenant que son associé n'était plus, envoya son domestique au frère du défunt, Nicolas Dritzehn, pour demander: «qu'on ouvrît la presse en la dévissant au «moyen de deux tourniquets, et quand les pièces se sépare-«raient, on devait les placer sur ou dans la presse; de sorte «que personne ne pourrait ensuite distinguer ce que c'é-«tait.» [1]). L'on veut trouver là une preuve, que cette presse aurait été une presse à imprimer; en mettant cette presse en rapport avec la mention, faite ailleurs dans ces mêmes pièces judiciaires, de *formes* et d'un paiement pour du *plomb*, on en a déduit que ces *formes* auraient été des ca-

[1]) Voy. App. nº. 16. Comparez les témoignages de Lorentz Beldeck, de Conrad Sahspach et d'Antonius Heilman. Schöpflin, l. c. p. 6, 8 et 12.

ractères ou types, et ce plomb, la matière qui avait servi à la composition des *formes*, et qu'ainsi l'art dont parle le procès, ne peut avoir été autre chose que l'Imprimerie proprement dite avec caractères métalliques fondus, enfin que l'atelier même aurait été établi dans la maison de Dritzehn. Cependant, quelque plausible que puisse paraître aux yeux de ceux qui n'y réfléchissent pas, cette explication si fertile en découvertes, que M. Umbreit et la plupart des autres Allemands qui ont écrit sur l'histoire de l'Imprimerie, s'efforcent de nous représenter comme si simple et si naturelle, toute la série de suppositions, qui composent cette explication, disparaît en fumée, aussitôt qu'on la met en rapport avec le contenu général de ces pièces judiciaires avec la nature de l'accident, avec les circonstances dans lesquelles se trouvent les associés, et avec la description même qui est donnée ici de cette presse.

D'abord, quant à ce plomb acheté dans plusieurs endroits [1]), dont il est fait mention dans la sentence du tribunal, il n'est personne, qui, après avoir lu avec attention les pièces du procès, doute encore qu'il ait pu servir dans l'industrie de la dernière association dont les travaux étaient à peine commencés, quand Dritzehn mourut. Or il résulte des déclarations de divers témoins au procès, comparées entr'elles [2]), que les associés se trouvèrent longtemps dans un grand embarras pour trouver l'argent nécessaire au paie-

[1]) Schöpflin, l. c. p. 21.

[2]) Voy. en particulier les témoignages de Sidenneger, de Smalriem, de Steinbach, de Hans Niger et de von Seckingen, comparés avec ce que la sentence du tribunal dit à propos de ce plomb acheté. Schöpflin, l. c. p. 6, 7, 8 et 9.

ment de ce *plomb*, — qu'ils n'y réussirent qu'après avoir épuisé tous les moyens de se procurer de l'argent comptant, et s'être servi enfin d'une ressource, qui n'est pas fort bien famée dans le commerce [1]), — et que le travail qu'on avait alors en mains et qui nécessitait tant de dépenses était.... *la fabrication de miroirs* [2]). Ce plomb n'avait donc rien à faire avec l'industrie de la dernière association, il aura servi à la fabrication des miroirs, tout comme ces *formes* que Guttenberg fit *toutes* chercher chez ses deux associés, avant la maladie de Dritzehn [3]). On aura fait usage de ces formes pour les ornements et les bas-reliefs des cadres de miroirs; mais, du moment qu'abandonnant les miroirs, on s'attachait à une autre sorte de travaux, elles n'étaient plus nécessaires; c'est pourquoi Guttenberg redemanda *toutes*

[1]) Quoique les Allemands représentent Guttenberg comme un noble de la plus haute et de la plus ancienne noblesse, et Dritzehn et Heilman comme appartenant aux familles les plus considérables de Strasbourg, ils étaient pourtant si pauvres tous trois, que, pour se procurer la somme de 100 florins, nécessaire au paiement de ce plomb, ils se virent forcés de recourir à un moyen, qu'on flétrit chez nous du nom de commerce frauduleux (*zwendelen*). Ils achetèrent à terme 14 *Lutzelburger* (ce dont un certain von Seckingen se porta caution), et les revendirent aussitôt, quoiqu'avec une perte assez considérable de $12^1/_2$ fl. contre argent comptant. Voy. le témoignage de Steinbach et de von Seckingen, comparés entr'eux et avec la sentence du tribunal pour ce qui regarde l'achat du plomb. Schöpflin, l. c. p. 8, 10, 21 et 23.

[2]) Sur la demande de Hans Niger, pourquoi il avait dans ce moment besoin de tant d'argent? ce qu'il avait donc entrepris? et alors que Dritzehn lui redemandait quelque argent prêté: Dritzehn répondit, *qu'il était un fabricant de miroirs* (Er wer ein Spiegelmacher). Voy. le témoignage de Niger. Schöpflin, l. c. p. 9.

[3]) Guttenberg fit chercher les formes quelques jours avant Noël (unlange *vor* winahten) et Dritzehn tomba malade uff *Sanct Johannistag zu winahten*, c'est-à-dire, le 27 Décembre. Voy. les témoignages de Antonius Heilman et de Mydehart Stocker. Schöpflin, l. c. p. 12 et 7.

les formes dont Dritzehn et Heilman s'étaient servis, et qui se trouvaient encore chez eux. Et pour ce qui regarde la *presse*, quelle est l'espèce de produits de fabrique qui ne requièrent pas l'emploi d'une presse? Elle a pu servir à la fabrication des miroirs, à l'impression des ornements sur les cadres des miroirs; elle a pu même être encore utile à Dritzehn pour l'industrie, dont le procès ne nous a pas transmis le nom [1]). Rien ne peut faire penser que cette presse ait été fabriquée pour cette industrie précisément, ni qu'elle ait été une pièce de grande importance ou compliquée dans sa composition. Il y avait trop peu de temps que les travaux de la dernière association avaient commencé. Ce n'était qu'avec peine et sur des instances réitérées, que Guttenberg s'était laissé persuader d'enseigner le nouvel art en question à ses deux associés, quoique Dritzehn n'eût pas encore payé le premier terme qui lui donnait droit à recevoir l'enseignement, et qu'il n'eût pas encore soussigné le contrat. On ne peut guères conjecturer raisonnablement, que Guttenberg, instruit de l'état de pauvreté où se trouvait Dritzehn, lui eût confié un instrument important et compliqué pour l'exercice du nouvel art, avant que celui-ci eût satisfait aux conditions du marché pour prendre sa part dans le nouveau commerce. Mais, même en accordant que cette

[1]) Wurdtwein place parmi ses *Praemissae circa inventionem typographiae veritates historicae*, comme VIIIe vérité historique: «In his documentis» (Argentinensibus de lite inter Nicolaï Dritzehn hæredes et Joannem Guttenbergium) «*preli* quidem fit mentio, sed cujus rei exercitio id adhibuerit «(Guttenbergius), aut quae tentamina cum illo fecerit, plane non memoratur. «Neque ibi mentio fit alicujus Ms. inprimendi aut phylirarum jam impres- «sarum aut characterum aliorumve utensilium ad impressionem adhiberi «solitorum.» *Biblioth. Mogunt.* p. 209.

presse a pu être destinée à cette dernière industrie, la supposition qu'elle aurait été une presse à imprimer, et que Guttenberg aurait établi une imprimerie dans la maison de Dritzehn pour lui et ses deux associés, n'en serait pas moins pour cela une évidente absurdité.

Dritzehn n'était pas marié, il n'avait pas même une maison en propre, mais demeurait chez d'autres personnes de petite condition: d'abord chez une marchande (son commerce n'est pas indiqué), nommée Barbel ou aussi «*das* «*clein fröwel*» (la petite femme) [1]), ensuite chez un certain Mydehart Stocker dans la maison duquel il tomba malade et mourut. De plus, les trois associés ne travaillaient pas ensemble dans la maison où se trouvait la presse, mais chacun séparément dans son propre logis, et Dritzehn en présence des personnes chez qui il habitait [2]), de sorte que la profession qu'il exerçait ne pouvait être un secret. Il fut souvent aidé dans son travail, soit de jour, soit même de nuit, par une sienne nièce, nommée Ennel, et femme du marchand de bois (*holtzman*), Hans Schultheis [3]). Guttenberg avait son atelier dans la maison située hors de ville, proche du cloître de St. Arbogaste; c'était là que Dritzehn et Heilman avaient appris la pratique de cet art qui n'est pas nommé. Et quant à Heilman, il est clair qu'il travaillait aussi seul, et qu'il avait chez lui les instruments qui ap-

[1]) «Barbel, *das clein fröwel.*» Voy. la liste des témoins dans Schöpflin, l. c. p. 28.

[2]) Voy. le témoignage de Barbel. Schöpflin, l. c. p. 5.

[3]) Voy. le témoignage de Ennel Schultheis, où on lit: «Ce témoin a dit «aussi, quand elle a été chez son cousin Andres Dritzehn, elle l'a souvent «aidé à ce même ouvrage jour et nuit.» Voy. App. n°. 17. Schöpflin, l. c. p. 6.

partenaient aux travaux de la fabrique commune, ou même aussi les produits de fabrique qu'il avait préparés: cela résulte de ce que Guttenberg, quand il voulut avoir toutes les *formes* de la fabrique chez lui, fit chercher, non seulement chez Dritzehn mais aussi chez Heilman, tout ce que celui-ci avait eu en dépôt pour un usage antérieur ou de préparé pour la fabrication. La presse dont il est parlé dans le procès doit évidemment avoir été une presse très-ordinaire; elle n'offrait rien de particulier qui la distinguât de tout autre presse; car quand Lorenz de Beildeck, valet de Guttenberg, vint dans la demeure du défunt Andries Dritzehn, pour demander, au nom de son maître, qu'on séparât les quatre prièces qui se trouvaient dans cette presse, et qu'on les plaçât dedans ou dessus, il dit à Claas Dritzehn, selon le témoignage de Hannsz Schiltheisz: «Votre «bienheureux frère, Andries Dritzehn, a quatre pièces qui «sont placées sous et dans *une* presse» [1]). Si donc cette presse eût été une presse à imprimer, une presse caractérisée par quelque chose de particulier et d'inaccoûtumé, Beildeck ne l'aurait pas désignée en termes si généraux et d'une manière aussi vague. Ensuite elle doit avoir eu si peu de volume, qu'elle n'avait pas la moindre ressemblance avec une presse à imprimer [2]). Car quand Cunrad

[1]) «Andres Dritzehn Uwer Brüder selige hat IIII Stucke undenan inn einer «pressen ligen.» Schöpflin, in Docum. p. 6.

[2]) Le zélé défenseur de Mayence et de Guttenberg, S. A. Würdtwein, dit à propos de ces pièces du procès de Strasbourg: «In his documentis licet preli «cujusdam mentio occurrat, de typographiâ ibidem exercitâ certi nihil re«peritur; prelum enim et aliis artibus operibusque perficiendis adhibetur.» *Biblioth. Mogunt.* p. 44, et Dibdin dans son *Bibliographical Decameron*, selon Wetter, p. 753. «Dans ses témoignages le mot *Presse* est employé

Sahspach s'en vint, avec le frère de Dritzehn, dans la maison de Stocker, où Dritzehn était mort, afin de placer séparément les quatre pièces dans ou sur la presse, selon le désir exprimé par Guttenberg, on se mit à *chercher la presse; mais la chose était loin* [1]). Quoi de plus ridicule, que la supposition, qu'on aurait cherché une presse à imprimer, que le propriétaire de la maison n'aurait pas su, s'il se trouvait ou non une presse à imprimer dans sa maison? Il n'est pas possible de déterminer ce qu'ont pu être ces quatre pièces qui se trouvaient dans la presse. Selon toute vraisemblance c'étaient des pièces dépendantes de la presse, qui en faisaient partie, qu'on vissait dans la presse au moyen de deux tourniquets, et qui, à l'état ordinaire, auraient pu faire facilement soupçonner à ceux qui examinaient la presse, l'usage auquel elle était destinée, mais qui, dévissées, séparées l'une de l'autre et placées sur la presse, ne permettaient plus de découvrir à quoi devaient servir et la presse et les pièces elles-mêmes. Certes, pour voir dans cette description une presse à imprimer, il faut une imagination très-fertile et très-poétique. Il n'y avait dans cette presse ou dans ces pièces, rien que chacun ne pût voir. Et de ces *formes*, qu'on veut faire passer pour des caractères ou types, il ne s'en trouvait aucune pré-

« d'une manière si peu précise, et ces quatre *Stücke* dont la presse était com-
« posée, sont amenés d'une manière si inexplicable, que l'on ne peut tirer de
« pareilles prémisses aucune conséquence d'une nature un peu sûre et ferme.
« Quelle est la valeur d'une pareille preuve? Nulle assurément.» Voy. App. nº. 18.

[1]) Voy. le témoignage de Cunrad Sahspach. Schöpflin, l. c. p. 6: « Quand « le témoin voulut le faire, et qu'il se mit *à chercher*, — *la chose se trouva* « *loin.* » Voy. App. nº. 19.

sente; Guttenberg les avait fait *toutes* chercher quelques jours auparavant, et avant la maladie de Dritzehn. C'était donc la manière seule dont les pièces étaient adaptées entr'elles, que Guttenberg ne voulait pas laisser voir à des étrangers, et non la presse ou les pièces. Et même encore l'importance qu'il y attachait, n'a pu être fort grande; car alors il n'aurait pas envoyé son domestique pour séparer les quatre pièces de la presse d'abord, puis entr'elles, et pour les placer isolément sur la première; il y serait allé lui-même. L'arrangement de ces pièces dans la presse, telle est la seule chose dans tout le procès qui ressemble en quelque façon à un secret; or quelle est la fabrique, même la plus ordinaire et la plus insignifiante, où il n'y ait pas telle ou telle particularité dans la disposition de ses machines, que le fabricant n'exposerait pas volontiers à la curiosité des étrangers.

Quand on réunit tout ce que nous venons de dire de cette presse, des circonstances où se trouvaient les associés et de la manière dont il travaillaient; quand avec cela on réfléchit que cet art, sans autre dénomination et qu'on veut nous donner comme l'Imprimerie alors inventée par Guttenberg, avait pu être enseigné suffisamment en quelques leçons par celui-ci à Dritzehn et à Heilman, selon les termes du contrat et de la sentence du tribunal, tout lecteur impartial devra convenir avec nous, que cet art n'a pu être quelque chose de bien particulier, d'entièrement nouveau, ni un travail difficile et d'une nature compliquée, du moins que ce ne peut avoir été une profession aussi pénible, qui exigeât autant d'attention et d'habileté pratique que l'Im-

primerie, surtout dans les premiers temps de son invention. Cependant, outre toutes ces preuves évidentes et en si grand nombre dans le procès même, que l'art en question n'a pu être, comme les Allemands le soutiennent, l'art d'imprimer, il en est encore une plus frappante, une qui décide tout, qui réfute complètement la supposition susdite, et doit la rendre inadmissible pour les plus chauds défenseurs et les plus grands adorateurs de Guttenberg.

Tous ceux, en effet, qui ont écrit sur ces pièces judiciaires et sur l'Imprimerie, quel que soit d'ailleurs le zèle qu'ils mettent à attribuer à l'Allemagne l'invention de cet art, et à en chercher les preuves dans ce procès, les Allemands, aussi bien que les Français et les Anglais, s'accordent, sans une seule exception, à dire que ce qui a pu être fait par Guttenberg à Strasbourg, par rapport à l'art d'imprimer des livres, n'a pu être qu'une suite d'essais, mais dont aucun pour le moment n'a réussi dans cette ville[1]): d'ailleurs aussi on n'a jamais pu trouver jusqu'à présent le moindre produit de cette prétendue imprimerie de Guttenberg à Strasbourg, pas le plus petit reste, pas une seule page, pas une petite ligne imprimée; et jamais, dans aucun écrivain, il n'est fait mention, ni de quelque livre ou écrit

[1]) Schaab, le fanatique défenseur de Guttenberg, dit p. ex. T. I. p. 156: «Ce qu'a fait Guttenberg dans son nouvel art à Strasbourg, n'a pu se com-«poser que de *tentatives*, qui étaient encore fort éloignées de l'exécution. «*Tenter* et *découvrir*, dit Denis, ont aussi peu de rapport, que *chercher* et «*trouver*. Il ne pouvait résulter aucun livre, quel qu'il fût, de pareilles «tentatives. — Strasbourg n'a à montrer aucun fragment imprimé de pareilles «tentatives.» et un peu plus haut: «Tout ce qui s'y est passé, c'est la lutte «et les fatigues de l'homme, qui se tourmente encore en pressentiments, en «essais infructueux et qui peut-être doute encore du succès.» Voy. App. n°. 20.

qui y ait été imprimé, ni de la manière d'imprimer de Guttenberg, ni des instruments dont il faisait alors usage, ni de l'histoire de cette imprimerie après le départ de Guttenberg, ni de ce que fit plus tard son collaborateur Heilman, pas plus que de sa destinée. Quel qu'ait été le nombre des arts, dans lesquels Guttenberg a pu être expert lors de son procès avec les héritiers Dritzehn; quelque heureuses qu'aient pu être ses pensées et sa manière de voir sur la possibilité d'un art qui permettait, au moyen de la réunion de certains instruments, de multiplier rapidement les exemplaires d'un même ouvrage; enfin quelles qu'aient été ses tentatives pour inventer déjà alors un pareil art; l'art même de réaliser ce qu'il aurait conçu, l'art d'imprimer des livres, il ne le possédait alors, sans aucun doute, pas encore.

Mais cet art, que Guttenberg, selon son dernier contrat passé avec Dritzehn et Heilman, s'était engagé à leur enseigner, et qu'il exerça de concert avec eux, quoique pendant peu de temps, cet art il devait le connaître lui-même parfaitement. Il leur vendit la connaissance de cet art, comme quelque chose de productif, et qui devait être pour eux une profession indubitablement avantageuse; selon les conditions du marché, il reçut la portion qui lui était due sur le paiement des valeurs qu'il s'était engagé à leur livrer. Son enseignement les contenta réellement; en sorte qu'à cet égard il avait satisfait à ce qu'ils avaient droit d'exiger de lui, comme au reste Dritzehn le déclara lui-même à son lit de mort, et comme aussi le tribunal de Strasbourg le reconnut expressément dans son arrêt.

Cet art donc que le procès ne désigne pas autrement, et que les Allemands veulent faire passer pour celui d'imprimer, rien n'est plus clair désormais, rien n'est moins susceptible de réfutation, cet art n'a pu être en aucune manière l'Imprimerie.

Et même nous sommes convaincus, que tout Allemand qui aime la vérité, qui parcourt attentivement et dans le texte original les pièces du procès, en ayant égard aux circonstances de l'affaire, telles que nous venons de les développer, qui s'efforce de saisir le vrai sens des mots, en comparant soigneusement les témoignages entr'eux, s'accordera avec nous dans son interprétation, quelque vif désir qu'il ait d'ailleurs d'attribuer à sa patrie l'honneur de l'invention. Il rougira en secret que jamais un écrit comme celui-ci ait pu être donné par l'un de ses compatriotes comme une preuve de la légitimité de la prétention de l'Allemagne; et il désirera sincèrement qu'il n'en soit plus fait aucune mention dans la discussion sur la patrie de l'invention.

Ainsi disparaît en une fois et s'évanouit, comme le vain fantôme d'une rêve, toute cette histoire d'une imprimerie de Guttenberg, Dritzehn et Heilman, que tant d'écrivains sur l'origine de l'Imprimerie avaient su nous raconter avec tant de détails, tant de curieux ornements! Et avec cette histoire tombent aussi toutes les conséquences qu'on voulait en tirer.

Nous l'avons déjà remarqué, pour la cause de Haarlem cette assertion est parfaitement indifférente, même quand elle serait aussi incontestable, aussi fondée que nous croyons avoir prouvé qu'elle l'était peu; les fondements sur lesquels

repose la prétention de Haarlem n'auraient absolument rien perdu de leur solidité. Et comme une marque de notre intime conviction, et comme une preuve que nous avons examiné, analysé et expliqué ces pièces en toute impartialité, et non point pour le plaisir de dénier aux Allemands ce qu'ils veulent en déduire, nous ajoutons ici l'aveu sincère et sans déguisement, que nous leur accordons volontiers ce qu'ils veulent à tort tirer de ces pièces judiciaires, malgré que nous en ayons prouvé la nullité dans l'affaire en question. Nous croyons avec eux que Guttenberg, avant son départ pour Mayence, a fait à Strasbourg des tentatives dans l'art d'imprimer des livres, non pas en 1438, mais un peu plus tard, non pas de concert avec Dritzehn et Heilman, mais avec Mentel et peut-être aussi avec Eggestein ; mais nous le croyons, fondé sur des raisons d'une tout autre nature, bien moins recherchées ou étrangères à la question, et, ce nous semble, réellement historiques.

Si nous comparons en effet les données de Zell et de Junius avec celles de Wimpfeling, Gebwiler, Jacob Spiegel, Herzog, Specklin et d'autres chroniqueurs ou historiens de Strasbourg, qui, sans être comme toutes celles en faveur de Mayence puisées dans la source impure des fanfaronades de Schöffer, et quoique non-exemptes d'inexactitudes, ont néanmoins une autorité historique, irréprochable et irrécusable ; si nous faisons cette comparaison, il nous semble que les récits des deux premiers, de Zell et de Junius, peuvent très-bien se concilier avec ceux des derniers, et mettre au jour, d'une manière satisfaisante, l'histoire de l'invention, en s'éclairant et en se confirmant l'un l'autre.

Selon Junius, l'art d'imprimer des livres au moyen de caractères mobiles fut d'abord inventé et mis en pratique en Hollande, par Laurens Janszoon Coster à Haarlem. Coster s'était d'abord servi de lettres de bois, puis, avec plus de succès, de caractères métalliques fondus; son art encore grossier et imparfait à beaucoup d'égards fut ensuite transporté à Mayence vers l'an 1440, ainsi que le mécanisme et les instruments qui s'y rattachaient, par un Allemand, nommé Johan, qui, étant au service de Coster, avait appris cet art de celui-ci et se l'était rendu familier. Selon Zell lui-même, un des disciples de Guttenberg, celui-ci, ayant eu par hasard entre les mains et examiné un *Donatus*, imprimé en Hollande, donc dans l'atelier de Coster, conçut aussitôt le projet d'essayer s'il pourrait imiter ce produit d'art, et préparer des exemplaires d'un même ouvrage, à l'exemple de ce petit livre, et de la même manière que celui-ci avait été imprimé. Cet art fut poussé à une plus grande perfection par le même Guttenberg, depuis l'année 1440 jusqu'en 1450.

Selon les mêmes données comparées entr'elles, que fournissent divers historiens et chroniqueurs de Strasbourg, dignes de foi à tous égards, Johan Guttenberg, aussi nommé Gänsfleisch, commença environ en 1440, de concert avec Mentel et autres, à faire quelques tentatives dans l'art d'imprimer, tentatives qui ne réussirent pas entièrement, mais qui étaient déjà assez avancées pour donner les plus grandes espérances de réussite. Mais alors, Guttenberg, au dire de ceux-ci, abandonna perfidement ses collaborateurs de Strasbourg, se rendit à Mayence, s'y associa avec

quelqu'un qui pratiquait le même art, et, avec l'aide de celui-ci et d'autres, amena enfin l'invention au degré de perfectionnement désiré.

Il est extrêmement remarquable ici de voir que trois de ces écrivains, Wimpfeling [1]), Hedio [2]) et Herzog [3]), qui appellent de son nom ordinaire de Johan Guttenberg, celui qui passa de Strasbourg à Mayence, appellent l'autre, avec lequel il s'associa à Mayence, Johan Gänsfleisch; tandis que deux autres, savoir Specklin [4]) et l'écrivain anonyme d'une ancienne chronique de Strasbourg [5]), confondant ces deux personnages, distinguent le premier sous le nom de Johan Gänsfleisch, et le dernier sous celui de Guttenberg et Johan Guttenberg; de sorte que, comme on sait de Guttenberg qu'il s'appelait Johan et qu'il appartenait à la famille des Gänsfleisch, tous ces écrivains s'accordent en ceci: que la personne, qui, après avoir fait quelques tentatives, d'abord à Strasbourg avec Mentel et autres, se rendit ensuite de là à Mayence; que cette personne, dis-je, s'y associa avec un membre de sa famille, appelé comme lui, Johan.

Or, qu'il y avait, du temps de Guttenberg, plus d'un

[1]) Le témoignage de Wimpfeling est du plus haut intérêt, parceque l'époque où il vivait, était si rapprochée de celle de l'invention. Il était né en 1450, donc de 12 ans plus proche que Tritheim, qui lui donne de grandes louanges, et Clessens, (*Drittes-Jubel-fest der Buchdruckerkunst* (*Troisième fête séculaire de la Typographie*) p. 30) dit de lui: «Il n'y a pas de doute, que «Wimpfeling, du temps de son séjour à Strasbourg, n'ait eu l'entrée la plus «facile aux Archives de la ville.» Voy. App. n°. 21.

[2]) *Auserlesener Chronick* (*Chronique choisie*) T. IV. p. 633. Voy. Meerman, T. II. p. 170.

[3]) Voy. Wolf, *Monum. Typogr.* Vol. II. p. 31.

[4]) Voy. Meerman, l. c. T. II. p. 199.

[5]) Meerman, ibid. T. II. p. 201.

membre de la famille des Gänsfleisch, dont une partie se nommaient Guttenberg, qui portait le nom de Henne ou Johan, c'est ce qui résulte incontestablement d'un acte de vente passé devant notaire, dans lequel paraissent deux personnes différentes de ce nom, un Johan Gänsfleisch *le jeune*, comme acheteur, et un Johan Guttenberg, comme témoin [1]). On trouve dans la foule de documents relatifs à cette famille si étendue des Gänsfleisch, originaires de Mayence, que Köhler, Schöpflin, Würdtwein et Schaab ont mis au jour, une suite de membres de cette famille qui portaient le nom de Henne ou Johan, si commun à cette époque parmi les Allemands; et il est incontestable, qu'au moins quatre personnages de ce nom ont vécu comme contemporains pendant la première moitié du XVe siècle, savoir; 1°. Henne Gänsfleisch, fils de Claas Gänsfleisch [2]), 2°. Henne von Sorgenloch *le jeune*, nommé Gänsfleisch, fils de George von Sorgenloch Gänsfleisch, et père d'un fils aussi appelé Henne [3]), 3°. Henne Gänsfleisch *le jeune*, nommé Guttenberg, fils de Friele Gänsfleisch et d'Else zu Gudenberg [4]) et 4°. Henne Gänsfleisch, surnommé *l'Ancien* [5]). Qu'y a-t-il donc de plus naturel et de plus vraisem-

1) Voy. Schaab, T. II. p. 270—273. N. 126.

2) Qui revient entr'autres dans un document du 29 Juin 1409. Voy. Schaab, T. II. p. 203. N. 57; et Würdtwein, *Bibl. Mog.* p. 222.

3) P. ex. dans un document du 15 Août 1442. Schaab, T. II. p. 250. N. 105. Köhler, p. 86. N. 13.

4) Document du 11 Juin 1430. Schaab, T. II. p. 225. N. 77. Köhler, p. 81. N. 14. et Schöpflin, *Vind. typogr.* in Doc. I. p. 3.

5) Documents du 20 Mars 1436 et du 7 Janv. 1441. Schaab, T. II. p. 228. N. 88 et p. 243, N. 101. Köhler, p. 82. N. 18.

Outre ceux que nous venons de nommer, on rencontre encore dans les mêmes

blable, que la supposition, qu'un de ces Johan, issu de la famille si nombreuse des Gänsfleisch de Mayence, ait pu être précisément cet Allemand, ce Jean, au service de Coster, qui transporta de Haarlem à Mayence l'invention de Coster et le mécanisme qui s'y rattachait? Et ceci nous donne la clef pour déchiffrer le reste de l'histoire. Guttenberg, vivant à Strasbourg et s'occupant de diverses industries, de divers ouvrages manuels, aura reçu, à peu près en 1439, de son parent et homonyme, qui se trouvait en Hollande, quelques données sur l'art, que celui-ci exerçait à cette époque au service de Coster, et peut-être aussi du même, ce *Donatus*, imprimé dans l'atelier de Coster, qui lui fit découvrir d'abord le secret des caractères mobiles, et le mit sur la voie de produire quelque oeuvre d'art semblable. Là-dessus il se sera associé avec Mentel et d'autres, à Strasbourg, pour tenter avec eux d'imprimer des livres selon le modèle, qu'il avait sous les yeux. Le succès de ces tentatives aura consisté essentiellement, en ce qu'il donnait l'espoir de réussir une fois; mais le vrai but, celui auquel tendaient les désirs et les vues de Guttenberg, ne put être atteint d'une manière satisfaisante. Selon le récit de Junius, l'ex-domestique de Coster

documents: Henne Gänsfleisch *l'Ancien*, fils de Peter Gänsfleisch et de Grede zur Laden, et Henne Gänsfleisch, fils de Henne Gänsfleisch et de Eve sa femme; mais comme ces personnages sont mentionnés déjà vers la fin du XIVe siècle, nous n'avons pas cru devoir les compter parmi les propres contemporains de Guttenberg. — Les écrivains Allemands mêmes, qui ont étudié plus à fond l'histoire de l'Imprimerie, ont été déplorablement induits en erreur, à cause de cette foule de personnages du même nom. Köhler, p. ex. non-seulement regarde Guttenberg et Henne Gänsfleisch *l'Ancien*, comme une seule et même personne, mais même il confond Guttenberg et Henne von Sorgenloch Gänsfleisch, l'un avec l'autre. Voy. Köhler, p. 83, aux notes; et comparez Schaab, T. I. p. 54—59.

partit de Haarlem vers la fin de 1439, et arriva à Mayence pendant le courant de 1440. Cette nouvelle ne put rester inconnue à Guttenberg, à Strasbourg. Elle lui fut communiquée, soit par sa famille à Mayence, soit par son parent et homonyme lui-même, à son retour de Hollande, peut-être aussi avec une invitation, de la part de celui-ci, à venir le joindre pour s'associer et exercer en commun le nouvel art secret, appris en Hollande. Comme qu'il en soit, le retour de Johan de la Hollande dut être connu de Guttenberg, à Strasbourg, tandis que celui-ci y était occupé avec quelques autres à des tentatives, dont la réussite n'était encore que partielle. Quelle nouvelle, comme celle de l'arrivée de son homonyme avec les instruments de l'inventeur hollandois, pouvait être plus agréable à un homme aussi expert, aussi exercé dans toute espèce d'ouvrages manuels, qui s'était une fois mis en tête de consacrer toutes ses forces à cette nouvelle et étonnante invention, qui promettait tant de gloire et d'avantage, afin de la pousser, si possible était, à un plus haut point de perfection ? Il sera parti pour Mayence, avec tout l'enthousiasme d'un artiste ardent et avide de gloire, pour y recevoir de son ami et parent quelques lumières, quelque instruction sur ce nouvel art, dont il faisait une si haute estime [1]). Mais l'honneur et l'intérêt de ce pa-

[1]) Cette supposition est parfaitement d'accord avec la donnée de Jacob Wimpfeling in *Catalogo Episcoporum Argentinensium* ed. Argentorati, 1508, in vitâ Roberti Episcopi: « Sub hoc Roberto Episcopo, nobilis ars impressoria « inventa fuit a quodam *Argentoratensi* » (Joänne Guttenbergo) « licet incom- « plete. Sed cum is Maguneiam descenderet ad alios, in hac arte investigandâ « similiter laborantes ductu cujusdam Joännis Gänsfleisch, — ea ars completa « et consummata fuit: » avec celle aussi de Hedio, (*Auserlesener Chronik*, T. IV. p. 633): « Quand Guttenberg de Strasbourg, par suite des grandes

rent revenu de Hollande, et la nature même de la chose exigeaient le secret le plus absolu. C'est pourquoi aussi il se sera mis en route pour Mayence, à l'improviste et en secret, sans laisser rien connaître de ses projets à ses amis de Strasbourg; delà les violentes accusations, dont ceux-ci le chargèrent ensuite pour avoir agi d'une manière perfide à leur égard [1]).

On ne peut déterminer précisément avec certitude, quand ceci eut lieu, et si Guttenberg s'était déjà associé avec son parent, revenu de Hollande, quand celui-ci, selon le récit de Junius, imprima avec les caractères enlevés à Coster, les petits livrets d'école d'Alexander Gallus et de Petrus Hispanus (1442). Les Allemands soutiennent que son départ de Strasbourg à Mayence n'eut pas lieu avant 1444, et pour le prouver, ils se fondent: 1°. sur l'acte de vente d'une cer-

«difficultés de la nouvelle invention, y eut sacrifié tout son avoir, il parvint, «par le conseil et à l'aide des vénérables Johannes Faust et Johannes Genss-«fleysch et d'autres, à perfectionner, en quelque façon, l'ouvrage commencé.» L'association des deux homonymes Gänsfleisch, pour l'exercice de l'art à Mayence, est également reconnu par J. D. Werthern dans ses *Wahrhaftige Nachrichten der so alt als berühmten Buchdruckerkunst*, Frankf. 1721. in 4°. p. 2. «Et ces trois, savoir Johann Guttenberg, Johan Faust et Hans Gän-«sefleisch ont par leurs réflexions, leurs découvertes et avec la grâce du Très-«Haut, non-seulement fait de l'art d'imprimer une réalité, mais ils l'ont gardé «secret pendant longtemps.» Voy. App. n°. 22.

[1]) Specklin s'exprime ainsi dans sa *Chronique de Strasbourg* (Voy. Meerman *Orig. Typogr.* Vol. II. p. 199: «Son» (de l'inventeur) «valet Johann Gänsfleisch, «s'enfuit à Mayence, quand il lui» (à son maître) «eut suffisamment dérobé son «art.»

Et dans l'autre *Chronique de Strasbourg* par un anonyme, on lit: «Il» (l'inventeur) «fut heureusement trompé par lui (Hans Gensfleisch), ensuite ce «Gensfleisch sus-nommé fit connaissance avec Johann Guttenberg,— et comme «ils avaient l'espoir d'acquérir beaucoup de bien et d'argent au moyen de cet «art, — ils résolurent de se rendre de là (de Strasbourg) à Mayence, ce qui arriva en effet.» Meerman, l. c. p. 201. Voy. App. n°. 23.

taine rente, passé en 1442, en présence des autorités de Strasbourg, et 2°. sur une annotation, de laquelle il résulte qu'il s'était effectué sous son nom un paiement d'impôt pour du vin, pendant les années 1443 et 1444. Cependant, selon notre manière de voir, il n'en résulte nullement, que Guttenberg ait dû habiter constamment à Strasbourg, pendant ces mêmes années, ou qu'il n'ait pu vivre habituellement à Mayence. Car il paraît ailleurs que son épouse était demeurée à Strasbourg, même après son départ. Il aurait pu partir pour Mayence et s'y arrêter un long temps, sans avoir pris décidément la résolution de s'y fixer, tandis qu'il a pu rejoindre momentanément sa femme et son ménage, à l'occasion de quelque circonstance importante, comme la vente d'une rente. L'incertitude où il était de réussir à Mayence, son malheureux mariage, un esprit aussi remuant et amoureux du changement que le sien, peuvent y avoir contribué aussi. Et quant au paiement de l'impôt, il a pu avoir lieu en son nom et sur son autorisation, encore qu'il fût absent. Qu'il y ait eu du moins en 1441 un Johan Gänsfleisch, surnommé *l'Ancien*, qui se trouvait alors à Mayence, c'est ce qui résulte du compte-rendu, que celui-ci avait fait à cette époque d'une tutelle qu'il avait exercée [1]). Ce personnage aura sans-doute été, comme Meerman le soupçonnait, l'ancien domestique de Coster, qui, selon le récit de Junius, imprimait en 1442, avec les caractères de Coster, les petits livrets d'école dont nous avons déjà parlé. Le Guttenberg, arrivé de Strasbourg, y portait alors le surnom de *Jeune* [2]),

[1]) Henne Gensfleische *der Alte*. Voy. Köhler, *Ehrenrettung*, p. 82. n°. 18.
[2]) Schöpflin, in *Documentis*, p. 3.

et les chroniqueurs de Strasbourg distinguent constamment leur ancien concitoyen, de ce Gänsfleisch avec lequel il s'associa à Mayence [1]). Or l'association de ces deux hommes a dû avoir lieu très-tôt, cela s'accorde trop bien avec cette impatience toute naturelle, qu'on doit supposer dans un artiste aussi avide de savoir, que Guttenberg, qui désirait avec tant d'ardeur, de connaître entièrement le secret de l'art, de pouvoir le mettre en pratique, et qui en faisait sa principale occupation. Ne devait-il pas accourir en toute hâte à la première nouvelle qu'il reçut, que le disciple de l'inventeur était arrivé à Mayence avec les instruments, pour examiner de ses yeux ces mêmes instruments et obtenir de ce parent exercé dans l'art, des instructions plus précises? La raison pour laquelle il n'est plus fait mention dans l'histoire que du premier Gänsfleisch, communément appelé Guttenberg, et non plus de l'autre, plus particulièrement connu sous le premier de ces deux noms, aura sans-doute été, que ce dernier, sur-nommé *l'Ancien* (*der Alte*), peut-être à cause de son âge, devint, probablement alors, aveugle, selon le

[1]) Ainsi trouve-t-on dans plusieurs écrivains de Strasbourg et d'autres, mentionnés, Joannes Guttenberg de Strasbourg et Johan Gänsfleisch de Mayence, comme deux personnages différents; par exemple dans Valentinus Muntzerus, in *Chronographiâ;* dans Sebastien Francken van Word, *Chronique Allemande;* et dans la Chronique universelle d'un anonyme, intitulée *Zeit- und Geschicht-Bibel*, Berne 1555. Voy. Meerman, l. c. T. II. p. 172—175. On distingue encore facilement Guttenberg, de Gänsfleisch *l'Ancien*, en ce que l'épouse du premier est nommée Ennel ou Anna, et celle du second Ketgin ou Catherine. (Voy. Schaab, T. II. p. 264. N. 118; et Köhler, p. 83. N. 19); et en ce que celui-ci se trouvait à Mayence en 1436, tandis qu'alors Guttenberg demeurait encore à Strasbourg. (Voy. Schaab, T. II. p. 228. N. 88.) Wetter regarde Henne Gänsfleisch *l'Ancien*, comme l'oncle de Guttenberg. Voy. *Kritische Geschichte* p. 292.

récit de Wimpfeling, de Specklin et de l'auteur anonyme d'une ancienne chronique de Strasbourg, et se trouva par là hors d'état de prendre désormais quelque part au travail commun. Quand le bruit de la cécité de l'un de ces deux praticiens homonymes se fut répandu jusqu'à Strasbourg, où l'art avait commencé d'être exercé, la haine invétérée n'était pas encore refroidie. Elle animait encore les associés de Guttenberg à Strasbourg contre un homme, qui les avait ainsi abandonnés, et qui venait de transporter dans une autre ville une invention, qu'ils croyaient follement née chez eux. Leur désir de se venger aura trouvé quelque chose de satisfaisant à supposer et à croire, que ce Gänsfleisch, devenu aveugle, était ce Guttenberg si odieux, dont le nom était aussi Gänsfleisch. Et delà sera née cette opinion, conçue à Strasbourg, puis généralement répandue et transcrite par deux anciens chroniqueurs de cette ville, que le Guttenberg, qui s'était dérobé à Mayence, fut frappé de cécité par une juste Providence, visiblement en punition de son infidélité [1]). Nous croyons trouver assez de fondement en faveur de cette prompte arrivée de Guttenberg, de Strasbourg à Mayence, dans le récit de Zell, le disciple de Guttenberg, qui indique à peu près l'année 1440, comme celle où son maître commença à pratiquer son art; dans le récit unanime d'une foule d'historiens, qui attribuent en termes généraux l'invention à Guttenberg, et placent à peu près à cette époque sa naissance à Mayence; — et dans l'universalité de l'opinion,

[1]) On trouve le témoignage de ces deux chroniques inédites de Strasbourg, dans Wolf, *Mon. Typogr.* Vol. II. p. 28 et seqq. et dans Meerman, l. c. T. II. p. 200 et 202.

bien vite dominante, qui donne cette époque encore pour celle de l'invention à Mayence; par suite de quoi, la célébration du jubilé séculaire, institué en mémoire de cet évènement, a été, dès l'origine, fixée à la 40e année du siècle.

Ainsi s'éclaircissent facilement, ce nous semble, beaucoup de points obscurs dans cette histoire; ainsi s'effacent beaucoup de contradictions apparentes; ainsi l'on s'explique clairement pourquoi, dès l'origine, Strasbourg et Mayence se sont attribuées l'honneur d'avoir vu naître l'invention; — pourquoi les habitants de Strasbourg l'ont attribuée à Guttenberg ou à Mentel, ceux de Mayence à Guttenberg ou à Faust, d'autres à deux frères[1]); — pourquoi Guttenberg est regardé par les uns comme citoyen de Strasbourg, par les autres, comme un citoyen de Mayence; — pourquoi l'on a confondu ce, qui était arrivé à Guttenberg à Strasbourg, avec ce qui était arrivé à Johan à Haarlem, et l'on a reproché le crime du dernier envers son maître de Haarlem, au Guttenberg de Strasbourg, comme un méfait de celui-ci envers les associés qu'il y avait abandonnés; — pourquoi quelques écrivains ont regardé Johan Faust, comme la même personne que Johan Gänsfleisch[2]); — pourquoi, parmi les écrivains, qui accor-

[1]) Bohuslaus Aloysius Balbinus ad *Germaniam typographiæ inventricem* reg. antepenultimâ:

« Hoc *duorum*
« Orbi contulit officina *fratrum.* »

Wolf, *Mon. Typogr.* T. II. p. 1217 et le *Ms. de Lambethhouse*, selon Atkins: « that the city (of Mentz) gaining that art by the brother of one of the workmen « of Harlem, who had learnt it at home of his brother, and after set up for him- « self at Mentz. » Voy. Meerman, T. II. p. 212.

[2]) Comme p. ex. Tentzel, in *Diss. de Typogr.* Voy. Wolf, T. II. p. 681.

dent l'invention à Mayence, il en est tant, qui nomment Strasbourg, comme le premier endroit, où elle fut ensuite transportée; tandis que le premier disciple des anciens imprimeurs à Mayence, qui de science certaine se soit transplanté ailleurs, se rendit à Cologne, ce qu'il nous a lui-même positivement raconté; — pourquoi l'histoire même de la première imprimerie à Mayence, où l'on fit si tôt tant de bruit de cet art, où l'on en retira tant d'avantages, était néanmoins si peu connue, déjà pendant le XV[e] siècle, et offrait déjà alors tant de confusion et d'obscurité; car cet art y avait été transporté en quelque sorte en contrebande et il y fut d'abord pratiqué secrètement par deux personnes du même nom [1]); etc. etc.

Paulus Pater *de Germaniae miraculo*, voy. Wolf, ibid. p. 717, Leibnitz, voy. Meerman, T. I. p. 164, et Kappens, *Kurzer jedoch gründlicher Entwurf von Erfindung der Buchdruckerkunst* in *Die so nöthig als nützliche Buchdruckerkunst und Schriftgieszery* (*Recherche sur l'invention de l'Imprimerie*, dans L'*art si nécessaire et si utile de la Typographie et de la fonte des caractères*) p. 59.

1) « Ces auteurs déjà cités, » dit J. F. Faust van Afschaffenburg (Voy. Köhler, p. 89), « et d'autres encore, qui ont écrit en partie sur ouï-dire, en partie « en se copiant l'un l'autre, sont dans le doute, dans l'incertitude même, non-« seulement sur le lieu et sur le temps, mais aussi sur la personne du premier « praticien (Anfenger), et ce n'est pas une petite honte pour nous Allemands, « d'avoir laissé plongé dans le doute un art aussi noble et reçu immédiatement « de Dieu.» Et Schaab, (Préface p. IV.) « Ceux de Mayence savaient bien que l'in-« vention de l'Imprimerie avait eu lieu dans leur patrie; seulement Guttenberg « avait fait un secret de son invention; l'habile (politische) Peter Schöffer l'avait « entourée d'un voile, et son fils Johann, avide de gloire, l'attribua à son grand-« père maternel Johann Fust. Ceci donna lieu à des données contradictoires de « la part des écrivains contemporains, et le temps fit perdre le souvenir des prin-« cipales circonstances. L'histoire tout entière se trouva couverte d'une obscu-« rité, où personne ne savait plus se retrouver. A Mayence on oublia l'inventeur « et son oeuvre. Et en 1713 encore, l'électeur (de Mayence), Lothar Franz von « Schönborn, et le pape Clément IX, croyaient que notre Theodorich Greszmund

Passons maintenant à l'examen de la seconde preuve fournie par M. Umbreit en faveur de la prétention des Allemands, le seul appui désormais, depuis la chute de celui des pièces du procès de Strasbourg, qui doive soutenir encore cette prétention; je veux dire, les souscriptions, à la suite des plus anciens imprimés, avec date certaine, et le récit de Trithemius; car les premières et le récit, ne renfermant que les témoignages d'une seule et même personne et quant à la même affaire, ne peuvent être comptées que comme une seule preuve.

Bornons d'abord notre examen aux souscriptions. On sait que les plus anciens produits de l'Imprimerie n'en pouvaient même porter aucune. Ils ne portent aucune indication quelconque, ni de la personne de l'imprimeur, ni du lieu, ni du temps, auquel ils ont été imprimés. Pareille indication ne pouvait s'y trouver, tant que les premiers imprimeurs exerçaient leur art en secret, et vendaient

« était l'inventeur de l'Imprimerie. » Voy. App. n°. 24. La première fête séculaire de l'invention n'a été célébrée pour la première fois qu'en 1840; ce qui prouve combien on était peu au fait des choses dans cette ville, et quelle espèce d'importance on y attribuait. La première de ces fêtes, celle de 1540, ne fut célébrée qu'à Wittenberg, par quatre imprimeurs avec leurs ouvriers et leurs amis. La seconde, en 1640, le fut par les imprimeurs de Leipzig, de Jena, de Breslau et de Strasbourg; et la troisième, en 1740, dans presque toutes les villes de l'Allemagne et de la Suisse, sauf toujours à Mayence. Voy. Schaab, T. I. p. 6 et 7. Guttenberg était déjà, à la fin du XVe siècle, si peu connu, que Polydorus Virgilius et Paulus Langius le nomment Petrus;—Joännes Philippus de Lignamine et Simon Majolus l'appellent Paul;— Palmerius de Pise et Coccius Sabellicus en font un chevalier; — Sethus Calvisius et Henricus Spondanus un orfévre, Joännes Aventinus et Matthaeus Judex un domestique de Faust; — quelques-uns le font riche, d'autres pauvre; tandis que Henricus Salmuth lui attribue tout ce qui regarde Faust, et à Faust tout ce qui regarde Guttenberg. Voy. Wolf, l. c. in *Indice typographorum cel.* T. II. art. Guttenberg.

les produits de leur presse comme des Manuscrits. De là vient, que non-seulement dans les premiers temps, où l'art était encore dans son enfance, mais aussi du temps de l'association de Guttenberg et de Faust, alors que l'art avait atteint un haut degré de perfection, il n'existe pas un seul imprimé, qui porte une souscription. Ni la Bible latine, dite de 42 lignes, ni quelqu'autre imprimé de Guttenberg et Faust réunis, ni aucun des produits de l'Imprimerie, d'abord particulière du premier, et dont la presse a dû livrer indubitablement beaucoup de livrets d'école, d'indulgences, etc., etc., rien de tout cela ne peut être reconnu à une semblable indication; rien qui puisse nous donner la preuve du temps, du lieu de l'impression, ou de la personne qui y mit la main. Ce ne fut qu'après la rupture de l'association de Guttenberg et de Faust, alors que le secret de l'existence de l'art dut être mis au jour, par suite du procès qu'eurent les associés entr'eux; ce ne fut qu'après cette époque, que les imprimeurs, qui vendaient eux-mêmes leurs livres, eurent intérêt à mettre leur nom sur leurs imprimés, afin d'en faciliter le débit. Ce fut aussi immédiatement après l'issue de ce procès, qui fut si malheureux pour Guttenberg, que Faust et Schöffer revêtirent d'une souscription le premier ouvrage qu'ils publièrent [1]). C'est la première fois qu'il fut publiquement fait mention de ce nouvel art d'imprimer, avec le temps et le lieu de l'impression, et que leurs deux noms sont rapportés comme ceux des imprimeurs. Dès lors ils ne manquèrent jamais de placer à la fin de leurs imprimés, une semblable sous-

[1]) Le *Psalterium* publié en 1457.

cription, presque toujours conçue dans les mêmes termes [1]).

On admet généralement que Pierre Schöffer, qui, après la rupture avec Guttenberg, dirigeait l'imprimerie de son beau-père, fut l'auteur de ces souscriptions. Faust ne paraît s'être occupé d'autre administration, que de celle des fonds [2]). Nous ne comprenons pas comment ces souscriptions de Schöffer, qui ne sont pourtant que de simples recommandations d'imprimeurs, avides de gloire et de profits, en faveur de leurs propres marchandises, peuvent être regardées par les Allemands, du moins par M. Umbreit, comme des témoignages importants et d'une autorité historique incontestable. « *Nemo testis in re suâ*, » c'est la règle reçue; et les paroles d'Ovide:

Cum sint praemia falsi
Nulla, *ratam testis debet habere fidem*,

qui sont devenues proverbiales, ne comptent-elles plus? Mais même le contenu de cette première souscription, placée à la fin des imprimés de Schöffer, avant la mort de Guttenberg, n'apprend autre chose, si ce n'est, que ces ouvrages ont été imprimés par Johannes Fust et Petrus Schöffer, au moyen d'une *invention accessoire* ingénieuse

[1]) Schaab lui-même dit, en parlant de ces souscriptions de Schöffer: « La « souscription du *Catholicon* » (c'est celle attribuée à Guttenberg, où Mayence est nommée la patrie de l'invention, mais où l'on ne retrouve ni le nom de l'inventeur, ni celui de l'imprimeur) » la souscription du *Catholicon* fut la pre- « mière, qui laissât percer un esprit de vérité; car toutes les autres éditions anté- « rieures de Faust et de Schöffer trahissent l'esprit de mensonge et d'envie. » T. I. p. 447. Voy. App. n°. 25.

[2]) « Fust » dit Schaab, T. I. p. 323, « n'a d'autre mérite à l'invention de « Guttenberg, que d'avoir avancé son argent à un taux usuraire, pour l'établis- « sement de l'Imprimerie. » Voy. App. n°. 26.

dans la manière d'imprimer et dans les caractères, sans aucun usage de la plume [1]). On n'y décide rien sur l'invention même; il n'y est même pas dit expressément que Faust et Schöffer eussent découvert cette *invention accessoire ;* mais il est facile d'y reconnaître, que celui, qui les a composées, s'est servi à dessein de ces expressions équivoques, pour se faire passer lui et son associé, aux yeux des lecteurs superficiels ou peu instruits de la chose, comme les inventeurs [2]). Car quoique le mot *adinventio* signifie communément, et en suite de sa composition, *invention accessoire ;* on s'en servait alors quelquefois pour désigner une *invention.* D'ailleurs il n'y a pas un seul mot qui puisse se rapporter à Guttenberg, qui exerça pourtant cet art avant eux, qui fut à la fois le prédécesseur et le maître de Faust et de Schöffer.

[1]) « Artificiosâ *adinventione* imprimendi ac characterizandi absque calami « ulla exaracione sic effigiatus et consummatus per Johannem Fust, civem Mo- « guntinum et Petrum Schoiffer de Gernsheim. » On trouve aussi dans quelques autres de ces souscriptions, mais postérieures: « *novâ* et artificiosâ, » etc.

[2]) Le savant Schöpflin, quoiqu' Allemand lui-même, et tres-zélé en faveur de la prétention des Allemands, avoue cependant à l'égard de ces souscriptions: « Notitiae, quas in calce librorum suorum Faustus et Schöfferi dederunt, frau- « dis sunt plenae, atque ita compositae, ut lectores incautos facile decipiant. Ho- « mines ambigui, fallaces, veritatem nunc dissimulant, nunc profitentur, nunc « torquent.» Voy. *Vindic. typogr.* p. 70; et Jac. Mentel dit de ces souscriptions dans sa *Paraenesis de verâ typographiae origine*, Parisiis 1650. p. 67. « Inge- « nuorum ac liberalium semper hominum fuit, animi dotes excelsas et acta prae- « clara, vel in hoste, laudare, fateri, publicare; Fausti ac Scoefferorum, veluti « agrestium et opicorum, minime. Qui, dum probe conscirent, *unde* et *a quo* « Typographia veniret (cum Gutembergius ac Gensfleisch, qui Moguntiam *fur-* « *tim* hanc pertulerant, se orbi dedisse non dicerent), subticuerunt tamen *autho-* « *rem*, ac insinuare conati sunt, non voce tantum in *colloquiis*, sed et positis in « fine operum, quae ediderunt atque vulgarunt, *adscriptionibus* et *ad lectorem* « *monitis*, hanc a se manasse. »

Guttenberg lui-même ne s'est jamais donné, dans aucun livre imprimé par lui, comme l'imprimeur, bien moins comme l'inventeur de l'art. Son but était de faire passer ses œuvres comme des Manuscrits; et plus tard, lorsque le secret de l'art eut été connu plus généralement, il n'a pas eu l'audace de se donner comme l'inventeur. Même alors que, après la perte de son imprimerie, il se trouvât, par le secours de Coenraad Humery, en état d'en fonder une nouvelle [1]), alors que son intérêt exigeait évidemment qu'il fit valoir et soutenir le plus que possible son honneur d'imprimeur, et qu'il plaçât les produits de sa presse, au-dessus de l'estime qu'on faisait de ceux de ses deux rivaux; alors encore, il ne contredit, dans aucune de ses souscriptions, les souscriptions trompeuses de ses ennemis, et même il n'y fit aucune mention de lui-même.

Il n'est pas un seul monument ou écrit, pas un seul historien, d'après lequel on puisse soupçonner, que Guttenberg se soit attribué jamais par quelque mot ou quelque action, directement ou indirectement l'invention de l'imprimerie. Néanmoins on savait fort bien à Mayence, que Guttenberg était celui, qui avait projeté et fondé l'association entre lui et Faust; — que cette profession, à laquelle celui-ci et Schöffer s'étaient appliqués en commun, avait d'abord

[1]) Humery veilla cependant, par un contrat spécial, à ce que ce fût lui-même et non Guttenberg, qui fût regardé comme le possesseur en propre de cette imprimerie; afin de la conserver libre des prétentions et des poursuites des créanciers de Guttenberg, en particulier de celles de Faust. Aussi à la mort de celui-ci, il s'en rapporta à son droit de propriété sur cette imprimerie avec ses dépendances, devant l'archevêque de Mayence, la réclama pour lui, en prit possession et la transmit à Nicolas Bechtermuntz à Eltvil. Voy. Köhler, *Ehrenrettung*, p. 101; et Schaab, T. I. p. 476.

été exercée séparément par Guttenberg; — que l'association de ce dernier avec Faust avait été positivement conclue, parce qu'il manquait par lui-même de ressources suffisantes, et qu'avec les secours pécuniaires du riche Faust, il se trouverait en état de poursuivre plus vigoureusement, et sur un pied plus considérable, l'affaire dont on s'occupait; — on savait que, quels que fussent les mérites dont Faust et Schöffer se vantaient par rapport à l'Imprimerie, Guttenberg avait été leur prédécesseur et leur maître à cet égard, et qu'eux-mêmes, ils étaient seulement ses disciples. Ainsi ces souscriptions de Schöffer ne devaient lui faire atteindre son but ambitieux qu'auprès des étrangers, qui ignoraient ce qui se passait à Mayence, et faire regarder son beau-père Faust, comme l'inventeur, et lui-même, comme son collaborateur dans l'invention [1]).

Le vrai but de ces souscriptions équivoques apparut néanmoins plus clairement encore; cette avidité démesurée de renom de Pierre Schöffer se montra d'une manière moins dissimulée et plus défavorable, immédiatement après la mort de Guttenberg et de son beau-père Faust, qui décédèrent tous deux en 1467, à peu d'intervalle l'un de l'autre; puisque déjà en Mai de l'année suivante, — alors que Guttenberg, qu'il n'avait jamais nommé auparavant, n'était plus à craindre comme rival, et que généralement on le recon-

[1]) Par cette artificieuse ambiguité Schöffer atteignit, auprès de beaucoup de personnes, son but d'obscurcir la gloire de Guttenberg, pour se mettre lui-même et son beau-père en relief; c'est ce que prouvent les données défectueuses de plusieurs anciens chroniqueurs, qui, puisant sans aucun doute dans ces souscriptions de Schöffer, attribuent l'honneur de l'invention à Faust et à Schöffer, sans dire un seul mot de Guttenberg.

naissait comme son maître dans l'art, — déjà en Mai, il se nommait lui-même publiquement et directement, avec Guttenberg et son beau-père, ces deux chefs ci-devant associés de son imprimerie: *les premiers imprimeurs et inventeurs de l'art.* Sa folle vanité allait même si loin, qu'il se plaçait au-dessus de son maître, et au-dessus de son beau-père, immédiatement après leur mort, en les représentant tous deux, comme s'étant efforcés de découvrir le secret de l'art plus tôt que lui, il est vrai; tandisque lui-même il aurait le premier pénétré jusqu'au fond du mystère, et proprement découvert le secret [1]). Il se donnait les titres orgueilleux *d'excellent* [2]), *d'homme fameux* [3]), *d'honorable* [4]), et ne faisait désormais plus aucune mention de Guttenberg.

Les fanfaronnades du père furent imitées et poussées plus loin encore par le fils, Joannes Schöffer, encore plus amoureux de l'ostentation [5]). Celui-ci se vantait dans les

[1]) Dans la souscription, placée à la suite des *Institutes* de Justinien de 1468, où il dit de Guttenberg, de Faust et de lui-même:

« Quos genuit ambos urbs Moguntina Johannes
Librorum insignes Protocaragmaticos
Cum quibus optatum Petrus venit ad polyandrum
Cursu posterior, introeundo prior. »

L'allusion est tirée de Jean XX. vs. 2 — 6, où il est raconté, que les deux Apôtres, Jean et Pierre, sur la nouvelle de la résurrection du Sauveur, coururent en toute hâte, au tombeau (polyandrum) pour s'assurer de la vérité, et que Jean arriva au tombeau avant Pierre, mais que le dernier y pénétra le premier et qu'il découvrit ainsi la réalisation de l'affaire qu'on cherchait.

[2]) « *Egregium* » dans la souscription à la suite de l'édition de Valère Maxime de 1471.

[3]) « *Virum famosum* » à la suite de son édition des *Epistolae* de S. Jérome de 1470.

[4]) « *Virum honorabilem* » dans la souscription à la suite de son édition du *Psalterium Breviariumque Moguntinense* de 1474.

[5]) « Si les annales du cloître de Hirsau » (dit Schaab préface p. X), « avaient

souscriptions de ses imprimés, d'être le petit-fils de ce vénérable Joannes Faust, qui *le premier, avec son seul génie, avait inventé l'art d'imprimer ;* — que son père, Pierre Schöffer, avait perfectionné cet art par beaucoup *d'inventions accessoires* nécessaires, en avait fait une science proprement dite, et créé ainsi la profession d'imprimeur [1]) ; sans faire, dans tout cela, la moindre mention de Guttenberg, quoiqu'alors déjà, et depuis longtemps, il fût reconnu généralement, que son grand-père Faust avait appris l'art de Guttenberg, et qu'il eût auparavant, devant tout le monde, attribué l'invention à ce dernier [2]), dans la dédicace à l'empereur Maximilien de la traduction de Livius, publiée par

« été imprimées pendant sa vie, ou immédiatement après sa mort, arrivée en 1516, « il aurait été impossible à l'ambitieux Johann Schöffer de tromper tout le monde, avec les souscriptions de ses imprimés, et de publier le nom de son grand-« père maternel, comme celui de l'inventeur de l'Imprimerie. On le crut, parce-« que personne ne pouvait le contredire ; et ainsi l'histoire de l'invention fut, « pendant les XVIe et XVIIe siècle, couverte d'un tissu de mensonges. » Voy. App. n°. 27.

[1]) Dans la souscription, à la suite de son édition du *Breviarium Historiae Francorum* de Tritheim (1515), où on lit : « Impressum et completum est « praesens *Chronicarum* opus A°. Domini 1515 — in nobili famosâque urbe « Moguntinâ, hujus artis impressoriæ inventrice primâ per Joannem Schöffer, « nepotem quondam honesti viri Joännis Fust, civis Moguntini, *memoratae « artis primarii auctoris*, qui tandem *imprimendi artem proprio ingenio « excogitare specularique coepit* A°. dom. nat. 1450 — A°. autem 1452 perfe-« cit, deduxitque eam (divinâ favente gratiâ) in opus imprimendi, operâ tamen « ac multis necessariis *adinventionibus* Petri Schöffer de Gernsheim, ministri « suique filii adoptivi, cui etiam filiam suam Christinam Fusthin, pro dignâ la-« borum multarumque *adinventionum* remuneratione nuptui dedit. »

[2]) « Dans cette ville aussi (Mayence) fut originairement inventé l'art ad-« mirable de l'Imprimerie, et d'abord par l'ingénieux Johan Guttenberg, 1450 « ans après la naissance de notre Seigneur Jesus-Christ, art qui fut ensuite amé-« lioré et rendu praticable à toujours, avec zèle, dépense et travail, par Johann « Faust et Peter Schöffer. » Voy. App. n°. 28.

lui en 1505. M. Umbreit ne sait d'autre moyen de justifier, tant soit peu, cette évidente contradiction et cette honteuse violation de la vérité, que de supposer, que cette dédicace ne serait pas, comme on l'a cru généralement jusqu'ici et comme elle en porte tous les caractères, de l'imprimeur et éditeur Johan Schöffer, mais de celui qui a traduit la dernière partie de Livius, d'Ivo Wittig. Schöffer serait dans ce cas innocent de contradiction; mais M. Umbreit, quoique tout son système repose sur l'autorité prétendue incontestable des témoignages de Schöffer, reconnaît néanmoins, que cette dernière souscription est un *mensonge*, et nomme ce Johan Schöffer non-seulement un *menteur genéralement reconnu*, mais même *un menteur à dessein*, qui savait fort bien, que ce qu'il écrivait était faux [1]).

Ces souscriptions évidemment trompeuses et contradictoires, qui n'étaient que des recommandations, en vue de profit et d'ostentation, de la part d'imprimeurs avides de gain et de renom,— ces indications d'imprimeurs, placées au-dessous des premiers produits de la presse, répandues partout, et uniquement en faveur de ceux qui les avaient imprimées, devaient néanmoins, et tout naturellement, être pour les nombreux chroniqueurs de cette époque, les documents en apparence les plus propres, les mieux préparés et les plus commodes, quand ils voulaient dans leurs récits faire mention de l'origine de l'Imprimerie; ces annotations étaient les premières à consulter, et celles auxquelles ils attachaient le

[1]) Umbreit, p. 56. « Son » (de Johannes Schöffer) « habitude de *mentir* est « généralement connue, et l'assertion, qu'il n'aurait pas été instruit de ce qui « regarde la personne de l'inventeur, ne mérite aucune réfutation. » Voy. App. n°. 29.

plus de foi. Ils transportèrent donc dans leurs ouvrages, les données qu'ils y trouvaient ou croyaient pouvoir en conclure, d'abord à peu près littéralement, ensuite avec quelque ornement, quelque développement sur ce que cette invention avait d'utile et de bienfaisant. Par fois ils y ajoutèrent quelques modifications, en y mêlant ce que des bruits confus leur avaient appris; mais toujours avec tant de ressemblance, dans le sens et dans les expressions, qu'en comparant leur écrit avec quelques unes de ces souscriptions, on peut d'ordinaire assez vite indiquer précisément la souscription, d'où l'écrivain a tiré ce qu'il raconte. Pour autant que ces données, dont le plus grand nombre ont été copiées sur des données antérieures, indiquent Mayence comme la patrie de l'invention, et Guttenberg ou Faust comme l'inventeur, il est de la dernière évidence, que leurs sources communes sont ces souscriptions des Schöffer, surtout parceque, dans la foule de ces écrits, on n'y trouve absolument que ces indications générales et peu nombreuses, qu'on rencontra dans ces souscriptions ou qu'on croyait pouvoir en conclure. A part le récit de Tritheim, emprunté à ce même Schöffer l'auteur de ces souscriptions, et dont nous allons bientôt nous occuper; à part le récit de la *Chroniqne de Cologne*, tiré non pas de semblables souscriptions, mais du témoignage d'un propre disciple de Guttenberg, d'Ulrich Zell, et qui témoigne si visiblement d'une connaissance plus complète, à cause des détails et de l'exactitude; à part ces deux récits, — on ne trouve mentionnée dans toutes ces données, quelque grand qu'en soit le nombre, aucune particularité, même la plus légère, qui jette une lumière historique, soit

sur la personne de l'inventeur, soit sur la circonstance, dans laquelle il vint à l'idée de l'invention, soit sur ses premiers essais et leurs réussites, soit sur la manière dont il tenta de perfectionner l'art qu'il avait découvert et qu'il voulait rendre praticable, soit sur le point de perfectionnement auquel il le fit parvenir, soit sur les découvertes dans l'art dont on lui serait proprement redevable; de sorte qu'il est impossible à tout scrutateur attentif de méconnaître la source commune, à laquelle tous ces chroniqueurs en faveur de Mayence, de Guttenberg et de Faust ont puisé. Et ces données de chroniques si insignifiantes, empruntées aux souscriptions des Schöffer [1]), que certains écrivains postérieurs ont voulu compléter au moyen du récit de Tritheim', c'est-à-dire de ce conte fait de bouche par ce même Schöffer et transcrit par Tritheim, voilà les seules prétendues preuves historiques que les Allemands avancent en faveur de leurs prétentions. C'est donc sur le rapport d'un seul témoin que repose leur prétention tout entière; c'est sur le rapport d'un imprimeur avide de gain et de louange, qui, pour recommander mieux sa marchandise, s'attribue l'honneur de l'invention à lui-même ou aux collaborateurs de son imprimerie, mais qui diffère sans-cesse dans ses données, selon que son intérêt ou sa gloriole l'exige; qui parle tantôt couvertement d'une *invention accessoire*, tantôt franchement de la première invention même; qui représente comme le

[1]) On a a fait plus d'une fois monter à 70 le nombre de ces données, qui témoignent en faveur de Mayence. Le savant bibliographe Dibdin disait à ce propos, qu'il ne donnerait pas une prise de la preuve qu'on voudrait tirer de toutes ces données réunies. Voy. *Eclaircissements* p. 82 et p. 231 et 232.

vrai inventeur, l'inventeur proprement dit, tantôt l'un, tantôt l'autre de ses associés, parfois lui-même; et qui enfin, par le désir évident d'obscurcir le mérite de son maître et de se rehausser lui-même au-dessus de celui-ci et au-dessus de son propre beau-père, trahit l'impudence de son amour-propre, l'excès de son ambition, et se fait remarquer comme un témoin qui ne mérite aucune confiance [1]).

Dans le témoignage de Zell, au contraire, on reconnaît le disciple consciencieux et reconnaissant, qui élève, aussi haut que possible, la gloire de son maître, mais qui ne veut pas mentir à la vérité; dans celui de Schöffer, le disciple ingrat et égoïste, qui rabaisse autant qu'il le peut la gloire de son maître, pour faire éclater la sienne d'autant mieux, et qui, par ses fréquentes contradictions, dévoile son indifférence pour la stricte vérité. Combien donc le témoignage du premier ne merite-t-il pas plus de confiance que celui du second? En outre, le témoignage de Zell acquiert un grand poids, de ce que Schöffer, qui vécut jusqu'en 1502 ou 1503, doit sans aucun doute, en sa qualité d'imprimeur allemand et de libraire, avoir eu connaissance de la *Chronique de Cologne*, imprimée en 1499, et de ce que ni lui, ni son fils n'ont jamais osé contredire la donnée de Zell.

[1]) Le savant Schöpflin, en parlant de ces souscriptions de Schöffer, dont toutes les Chroniques qui attribuent l'invention à Mayence, à Guttenberg ou à Faust, ne sont, si clairement aux yeux de tout chercheur attentif et impartial, que des copies littérales, pour la plupart, ou quelquefois des copies, où le sens est faussé,— Schöplin dit avec raison: « Quodsi speciosas illas Fausti et « Schöfferi epigraphes inspicias propius, Sinonii profecto ingenii partus sunt, « ab homine callido et alienae laudis invido excogitatae; qui artis repertorem, « Guttenbergio vivo, se jactare non ausus, Moguntiam inventricem jactavit, « ut veteratoriâ hac arte lectores incautos deciperet. Ex omnibus mala fides « elucet. » *Vindic. Typogr.* p. 62.

Malgré cela, M. Umbreit veut qu'on place ce témoignage de Schöffer, ce témoignage d'un homme aussi ambitieux, aussi peu reconnaissant et si indifférent pour la vérité, bien au-dessus de celui de Zell, l'élève reconnaissant, consciencieux et sincère; il veut qu'on le croie au-dessus des soupçons et du doute, quoiqu'il vienne d'un homme *qui se loue volontiers lui-même*, ce sont ses expressions, *et rappelle avec satisfaction ses améliorations dans l'art d'imprimer les livres* [1]). Il s'étend, à ce propos, en louanges sur le récit de Tritheim, qu'il veut nous faire regarder comme le plus digne de foi de tous les témoignages et qui doit en une fois mettre un terme à toute la discussion. Et cette preuve si haut vantée, sur laquelle doit reposer la prétention des Allemands, comme sur un rocher inébranlable, c'est le conte, composé 30 ans plus tard, d'après le conte de ce même imprimeur de Mayence si ambitieux, si peu attaché à la vérité, si défavorable à son propre maître, qui le premier fit gloriole de son nom au bas de ses imprimés, et s'attribuait à lui-même et à son beau-père, le chef et l'associé de son imprimerie, l'honneur de l'invention.

Afin de représenter ce récit comme surpassant tous les autres témoignages en authenticité et en exactitude, M. Umbreit le compare avec celui de Zell, dont les données, selon son estimation, pour autant qu'elles s'accordent avec celles de Tritheim en l'honneur de Guttenberg, méritent toute confiance, mais qui n'en méritent plus, dès qu'elles font mention de l'origine hollandaise de l'invention [2]), précisé-

[1]) Umbreit, p. 119. Voy. App. n°. 30.

[2]) Heinse même en jugeait tout autrement, lui qui, tout en s'abaissant

ment parceque Tritheim se tait là-dessus ou diffère dans son rapport, et que ce dernier, à ce qu'il avance, était bien mieux instruit et bien plus exact dans sa narration.

Pour établir ce dernier point, il rapporte trois particularités; d'abord que Zell place l'époque de l'invention en 1440 et Tritheim par contre en 1450. Mais il est absolument impossible de comprendre, comment M. Umbreit peut regarder la dernière indication comme plus rapprochée de la vérité que celle de Zell; puisqu'il déduit des pièces du procès de Strasbourg comme vérité incontestable, que Guttenberg imprimait déjà en 1437 et déjà alors avait inventé les caractères mobiles et même de fonte; — ce qui constitue l'invention proprement dite. Il est facile de voir que Zell et Tritheim se sont servis d'un nombre rond dans leurs données, parcequ'il n'était guères possible de déterminer le moment précis de l'invention. Leur récit ne diffère proprement pas dans ce qu'il y a d'essentiel. Le premier établit que Guttenberg découvrit, à peu près en 1440, le secret de l'art, à la vue d'un *Donatus* imprimé en Hollande, et qu'il dut renouveler ses tentatives jusqu'en 1450, avant d'avoir pu porter son art au point de perfection nécessaire, pour répondre pleinement

dans son dépit de ne pouvoir produire aucune preuve réelle contre la prétention de Haarlem jusqu'aux plus basses expressions de la raillerie et de l'insulte, se trouvait néanmoins obligé de reconnaître, que ce témoignage de Zell était «un *petit et vieux nid*, qui de sa nature semble *très-fort*, devant lequel «un commandant, comme Elliot, pourrait être longtemps arrêté, — un gros «canon, qui ne se laisse pas emporter comme cela.» Voy. *Hinterlassenen Manuscripte von Wilhelm Heinse* (*Manuscrits délaissés*), publiés par J. Merkel, sous le titre de *Kritisches Verzeichnisz höchst seltener Incunabeln und alter Drucke in der Kurfürstlich Mainzischen Hof-Bibliothek.* (*Catalogue raisonné d'incunables et vieilles impressions fort rares de la Bibliothèque électorale de Mayence*). Aschaffenburg, 1832. p. 21. Voy. App n°. 31.

à son but[1]). Le dernier donne comme l'époque de l'invention, l'année où l'art suffisamment perfectionné avait atteint cette hauteur. La donnée de Zell à cet égard est donc plus circonstanciée, plus exacte et plus complète; et même, depuis l'origine, les Allemands ont reconnu généralement, que, par rapport à la détermination du temps de *l'invention*, qui ne doit pas être confondue avec celle du perfectionnement, le récit de Zell, loin d'être moins exact que celui de Tritheim, l'était au contraire beaucoup plus[2]), —

1) «Et que» (l'invention de l'art) «arriva vers l'an de notre Seigneur «MCCCCXL, et que, depuis ce temps jusqu'à ce qu'on écrivit L, l'art fut étudié «et tout ce qui y a rapport.» *Chronica van der hilliger Stat van Coellen* (*Chronique de la sainte ville de Cologne*) de 1499. f°. 311. Voy. App. n°. 32.

2) Qu'on compare dans Wolf, l. c. Vol. I, in *Conspectu summorum capitum* p. 82—84, la liste des écrivains, qui ont fixé l'invention aux années 1440, 1442 et 1450; et l'on trouvera que ceux qui s'arrêtent aux deux premiers chiffres, l'emportent de beaucoup en autorité et en nombre sur ceux qui se rattachent au troisième. Joännes Samuel Bandeco in Oratione *in exsequiis typographi Wittebergensis Martini Schultzii*, habitâ 1711 (Voy. Wolff. l. c. Vol. II. p. 1167) s'exprime ainsi: «Haec pauca, quae «*extra omne dubium posita sunt*, non possum non commemorare, nempe «in *Belgio* Harlemenses hac gloriâ fraudandos non esse, quod illi in Europâ «primi hujus artis inventores exstiterint et Germanis ad eam magis perpoliendam occasionem praebuerint; in *Germaniâ* Joännem Gutenbergium, *Argen«toratensem*, primum typographiam invenisse, atque ex hac urbe Moguntiam «sese conferentem et jure civitatis donatum, inventum suum felici successu «perfecisse. — Neque id praetermittendum erit, *Moguntinos in arte hac «excolendâ assidue occupatos fuisse ab an.* 1440 *usque ad an.* 1450, quo «demum tempore *perfecta* est atque *absoluta*.» On lit aussi dans la *Chronique de Lubeck* (*Lubeckische Chronick*) publiée à Heidelberg par Hans Regkman, en 1619: «Combien de temps ya-t-il que le noble art de l'Imprimerie a été inveté? «—L'Imprimerie s'est élevée 1440 ans après la naissance du Christ, sous l'Em«pereur Frédérich en Allemagne, par Johan Gensfleisch à Mayence; quoique «plusieurs attribuent l'invention de cet art à Johan Guttenberg *de* et *à* Stras«bourg. D'autres aussi disent, que cet art fut inventé et descend de Johan «Guttenberg, Chevalier à Mayence, l'année 1450.» Wolf, I, p. 454. Voy. App n°. 33.

puisqu'ils ont célébré constamment, dès les premiers temps, la 40e année du siècle et non pas la 50e, le jubilé séculaire de la fête commémorative de l'invention.

Le second point, dans lequel M. Umbreit nous présente le récit de Zell comme moins exact que celui de Tritheim, consiste en ce que le premier fait *naître* Guttenberg *à Strasbourg*, et le dernier en fait *un citoyen de Mayence* (civem Moguntinum). Mais Zell aussi le nomme *un citoyen de Mayence né à Strasbourg* («eyn *Burger* tzo Mentz, ind «was geboren van Straissburch»), et Tritheim ne dit nulle part qu'il fût né à Mayence; de sorte qu'ici encore les deux récits ne diffèrent pas l'un de l'autre. On admet cependant généralement, que Mayence aurait été le lieu où il nâquit; mais même en admettant cette supposition, qu'y a-t-il de plus naturel, qu'un domestique, qui a travaillé chez un maître établi depuis peu de temps à Mayence, après un long séjour à Strasbourg, ait regardé ce maître comme originaire de Strasbourg. Mais il n'existe aucune preuve positive et satisfaisante que Guttenberg soit né à Mayence. La plupart des écrivains les plus anciens qui parlent de lui, comme Baptiste Fulgosus, Philippe Jacob Bergomensis, Jacob Philippe de Lignamine, Jacob Wimpfeling, Caspar Hedion, Joännes Aventinus, Jacob Meyerus, Gilbert Génébrard et beaucoup d'autres [1]), le nomment expressément un *Stras-*

[1]) B. G. Struvius assure très-positivement (*Introd. in notitiam rei Litter.* c. XI, § 13, p. 957): «*Argentoratensem* fuisse Guttenbergium, dubium non «est.» De même Kappens, *Kurzer*, *jedoch gründlicher*, *Entwurf von Erfindung der Bochdruckerkunst in die so nöthig als nützliche Buchdruckkerkunst und Schriftgieszerey*, p. 57: «Les amis, comme les ennemis de Gut«tenberg attestent qu'il nâquit à Strasbourg;» et p. 55: «Il est juste aussi,

bourgeois. On ne trouve aucune trace de sa présence à Mayence avant qu'il y passât de Strasbourg. Pendant la révolution de 1411 à Mayence, plusieurs membres de la famille des Gänsfleisch se retirèrent ailleurs [1]). Il est très-possible que le père de Guttenberg, Friele Gänsfleisch, se soit éloigné à cette époque et fixé à Strasbourg; d'autant plus que dans certaine annotation de 1414, il est question d'un Friele Gänsfleisch, alors absent de Mayence [2]): de sorte que Guttenberg, quoique originaire de cette ville et faisant partie d'une famille de Mayence, a très-bien pu naître à Strasbourg.

Le troisième point, où l'auteur s'imagine voir une preuve, que Zell est moins exact que Tritheim, regarde le lieu où l'Imprimerie fut d'abord transplantée depuis Mayence. Selon Zell, ce fut à Cologne, selon Tritheim, à Strasbourg. Il n'est, selon la règle que l'auteur a fixée lui-même, d'autre moyen de décider lequel des deux a raison, que de s'attacher aux données imprimées qui figurent au bas des plus

«qu'on n'enlève pas tout honneur à Haarlem et à Strasbourg, puisque la pre-«mière à fourni l'occasion de l'invention; Guttenberg par contre est né dans «la seconde et a pu y en concevoir la première idée.» Voy. App. n°. 34; et J. A. Bergellanus dans son *Encomium Chalcographiae*, publié à Mayence en 1541, est tout aussi positif à cet égard: vs. 49 et 50.

«Quam veteres nobis *Argenti* voce notarunt,
A puero fertur sustinuisse virum.»

On aurait tort d'objecter que le conseil de Strasbourg nommait Guttenberg *von Mentz* et leur *hindersosz* (hîc commorans). Un natif de l'endroit, appartenant à une famille qui ne s'était établie que momentanément dans leur ville, qui n'avait acheté ni obtenu le droit de bourgeoisie, ne pouvait pas être autrement nommé.

[1]) Voy. Köhler, p. 81, n°. 13, p. 85, n°. 8; et Schaab, T. II, p. 213, n°. 67.

[2]) Würdtwein, *Bibl. Mogunt.* in *Docum.*, n°. 9, p. 222.

anciens imprimés. Mais le plus ancien livre imprimé à Strasbourg, qui ait été trouvé pourvu d'une date certaine, est le *Decretum Gratiani*, imprimé en 1471 par Eggestein; et parmi les ouvrages encore existants, publiés à Cologne, on en trouve qui, à en juger par les souscriptions, ont été imprimés beaucoup plus tôt par Zell dans cette ville, tels que Chrysostomus *supra Psalmo quinquagesimo* de 1466, et Augustinus *de singularitate clericorum* de 1467; et le célèbre bibliographe Panzer [1]) était convaincu, que la presse de Zell avait fourni d'autres imprimés déjà avant ceux-ci, quoique sans indication d'année ou de nom de l'Imprimeur ou du lieu, et que Zell avait transplanté l'Imprimerie à Cologne déjà en 1462. La transplantation antérieure de l'Imprimerie à Cologne est encore confirmée dans la *Cosmographie* de Sebastien Munster, où il est très-positivement dit: que *le noble art d'imprimer a été inventé à Mayence entre les années* 1440 *et* 1450, *et qu'il fut transporté de Mayence à Cologne, et* ENSUITE *à Strasbourg et à Bâle et* PLUS TARD *à Venise* [2]). Cependant il est facile de découvrir la cause de cette différence. Zell, qui transporta lui-même l'Imprimerie à Cologne, savait positivement, qu'il était le premier d'entre les disciples des imprimeurs de Mayence, qui eût fondé une imprimerie ailleurs. Mais Tritheim n'ignorait pas qu'on disputait sur le lieu où l'invention avait eu lieu. Etait-ce Mayence ou Strasbourg? Schöffer lui

[1]) *Annales Typographici*, Vol. I, p. 274.

[2]) Sebastiani Munsteri *Cosmographia*, ed. sec. l. III, cap. 180: «Ab «anno Christi 1440 usque ad annum 1450 nobilis imprimendi ars Mogun-«tiae reperta est, ea Moguntiâ Coloniam, *deinde* Argentinam et Basileam «atque *postea* Venetias delata est.»

avait assuré que c'était à Mayence, mais sans lui déguiser que l'art, Mayence toujours exceptée, n'avait nulle part été connu et exercé plus tôt qu'à Strasbourg; et Tritheim en aura conclu qu'en effet cette ville était la première, où l'art aurait été transporté depuis Mayence; ce qui n'était proprement pas le cas, car l'Imprimerie s'était développée à Strasbourg plus tôt qu'à Mayence, et d'après les tentatives qu'y avait faites Guttenberg. Aussi les chroniqueurs de Strasbourg s'accordent-ils unanimement à représenter l'Imprimerie de Mentel, non pas comme un fruit d'origine Mayençaise, mais comme issue des essais antérieurs de Guttenberg et de Mentel. Il est encore un fac-simile de l'impression de la première Bible latine, publié par Schöpflin, qui plaide remarquablement bien en faveur de la manière dont la première Imprimerie de Strasbourg nâquit et se développa isolément, et non point par l'influence ou à l'imitation de l'école plus avancée de Mayence. Cette Bible, quoique sans date et sans nom d'imprimeur, est pourvue d'une ancienne annotation, selon laquelle elle aurait été imprimée en 1466 par Mentel. Or le fac-simile [1]) révèle une manière très-défectueuse d'imprimer, qui ne peut assurément pas être celle d'un imprimeur sorti de l'atelier de Mayence [2]).

Ainsi ces trois particularités, rapportées par M. Umbreit comme preuve de la plus grande exactitude de Tritheim,

[1]) Schöpflin, *Vindic. Typ.* tab. III.

[2]) Voy. sur l'édition de Strasbourg de la Bible, G. Steigerberger, dans sa *Dissertation littéraire et critique sur les deux plus anciennes Bibles imprimées* (*Literarisch-Kritische Abhandlung über die zwo alleralteste gedruckte Bibeln*), Munchen, 1787. p. 1—21; et Schöpflin, l. c. C. IV, § 6, p. 42.

tendent donc plutôt à démontrer clairement, combien Zell l'emporte sur lui à cet égard.

L'auteur n'est guères moins malheureux, quand il s'efforce de nous persuader, que Tritheim aurait eu une grande connaissance du mécanisme de l'art, et aurait été, par le récit verbal de Schöffer, mieux instruit que Zell de l'histoire de l'invention. Il déduit le premier point du grand amour que Tritheim nourrissait pour les livres; mais combien n'y a-t-il pas de bibliomanes qui sont parfaitement ignorants quant au mécanisme de l'Imprimerie! Et quant à l'autre point, il se fonde sur la part que Schöffer, le *diseur* de Tritheim, selon sa propre affirmation, aurait eue lui-même à l'invention. Mais quant à ce dernier point, Zell était, aussi bien que Schöffer, un disciple des premiers imprimeurs de Mayence; autant que lui, il était au fait de ce qui était arrivé dans les premiers temps à Mayence, par rapport à l'Imprimerie. Et les beaux imprimés qu'il a fournis, prouvent assez l'expérience qu'il avait acquise dans l'art, par une longue pratique. Même en admettant, ce qui n'est en aucune manière vraisemblable, que Schöffer, déjà immédiatement après l'association de Guttenberg et de Faust, s'était trouvé au service de ce dernier, et avait eu une part active aux travaux des deux associés, il n'existe ancune raison pour regarder comme moins admissible, que Zell eût pu être, et même plus tôt encore, avant cette association, au service de Guttenberg, le témoin de ses essais et son colloborateur. Et les données de Zell ne peuvent pas, comme celles de Schöffer, être soupçonnées de partialité, puisqu'il rapporte tout l'honneur à son maître et non pas, comme Schöffer, à lui-même.

Ensuite ce Tritheim si vanté était bien un homme d'une grande érudition, mais sans jugement, qui, vivant dans son cloître et au milieu des livres, ne savait rien des affaires du monde, et ne pouvait se former aucune idée des travaux mécaniques d'un art. Il était, dans un siècle crédule et superstitieux, un modèle de crédulité et de superstition, qui ne rêvait que miracles, visions, prédictions et magie [1]), et qui avait si peu d'entente de l'Imprimerie proprement dite, qu'il ne concevait pas même en quoi consistait la grande affaire, ce qu'il y avait eu d'heureux et de *génial*, d'essentiel en un mot dans l'invention. Son récit en fournit les preuves les plus frappantes.

Il veut esquisser l'histoire de l'invention et ses progrès de perfectionnement, et représenter Guttenberg, comme l'homme par qui *cet art étonnant et inoui d'imprimer des livres en réunissant des caractères*, c'est-à-dire, donc

[1]) Sur l'ignorance de Tritheim quant au mécanisme de l'imprimerie, voy. *Eclaircissements*, p. 48 et 150 et suiv., et sur sa crédulité, ibid. p. 25 et surtout p. 233—235, à la note 2. Le cardinal Bona dit de lui: « Doctus et pius « auctor, sed in historiâ non satis accuratus. » Le savant Scioppius lui attribue : « plus candoris quam judicii. » Possevin atteste que dans sa *Chronique* et ses *Histoires*: « multa tum in annorum supputatione, tum in aliis cernuntur, « quae claudicent. » Baillet le juge ainsi: « Trithème était fort laborieux, mais « pas exact. On demande plus de discernement et plus de discussion, que Tri- « thème n'en a apporté à tout ce qu'il a fait: « et Christophore Brouwer croyait: « que ce serait avoir trop de simplicité et de crédulité, qne de donner les mains à tout ce que Trithème écrit dans ses recueils d'hommes illustres. » Voy. Pope Blount, *Censura celebr. auth.*, p. 504 et seqq. et *Jugemens des savans* éd. in 8°. t. III, p. 71. Et même G. J. Vossius, ce critique si sain et si mesuré, ne pouvait s'empêcher de soupçonner la *Steganographia* de Tritheim, d'être originairement en rapport avec la propension de cet auteur pour la magie; aussi disait-il : « ut valde metuam, ne in opere *Trithemiano* fuerint:

Φάρμακα, πολλὰ μὲν ἐσθλὰ μεμιγμένα, πολλὰ δὲ λυγρά.

« ut de Aegypto cecinit Homerus. » Vossius in *Aristarcho*, l. I. C. XLI, p. 149.

l'Imprimerie proprement dite, *avait été inventée* [1]); et néanmoins, même après son association avec Faust en 1450, il le fait imprimer avec celui-ci, et comme premier ouvrage de leur association, un livret d'école, *le Catholicon*, au moyen de simples caractères fixes de bois. Et cependant Guttenberg, bien longtemps avant de s'unir avec Faust, s'était exercé dans l'art d'imprimer avec des caractères mobiles métalliques fondus, avait acquis une assez grande expérience à cet égard, et même conclu cette association pour imprimer de cette manière un grand ouvrage, la Bible; et, selon les conditions du marché, Faust devait lui avancer des sommes considérables, pour qu'il pût établir une imprimerie propre à ce but, et pourvue de tout le nécessaire et avec tous les accessoires qui en dépendent.

Néanmoins Tritheim représente la chose, et, toujours appuyé sur le récit de Schöffer, donne clairement à connaître l'avoir comprise, comme si les deux associés, en se réunissant, ne s'étaient proposé originairement et proprement, que d'imprimer des livres au moyen de caractères fixes de bois; mais bientôt l'expérience des embarras et du désavantage, qu'offrait cette manière d'imprimer, les y aurait fait renoncer; dès-lors ils se seraient appliqués à découvrir une manière plus convenable et plus avantageuse, et en conséquence ils auraient conçu par là l'idée de cette imprimerie qui est devenue depuis d'un usage général, et qui a fait atteindre le but désiré. En effet, après avoir d'abord raconté en

[1]) In *Annal. Hirsaugiensibus* T. II, p. 421 : « Ars illa mirabilis et prius « inaudita imprimendi et characterizandi libros. » Wetter traduit aussi le mot *characterizare* par *mittelst Buchstaben zusammensetzen* (*composer au moyen de lettres ou caractères*), p. 260.

termes généraux, que pendant longtemps Guttenberg n'avait pas pu réussir dans ses efforts, mais enfin, au moyen des conseils et des secours pécuniaires de Faust, se serait vu en état d'accomplir heureusement ce qu'il avait commencé; Tritheim entre ensuite dans les particularités, et raconte comment les deux associés gravèrent d'abord les signes des lettres sur de petites planches de bois, dans l'ordre convenable, et composèrent ainsi les planches xylographiques qui servirent à l'impression du *Catholicon;* mais ensuite ils ne purent plus faire servir les planches du *Catholicon* à l'impression de quelque autre livret, et là-dessus Tritheim passe aux détails des dernières découvertes, qui regardent essentiellement la Typographie, l'Imprimerie proprement dite [1]).

Tritheim écrivait donc dans la chimérique opinion, que Guttenberg, dans l'origine, lors de son association avec Faust, n'avait encore inventé que la Xylographie; mais que cet art devait être considéré, comme ayant renfermé en soi l'origine, le principal, l'essence de l'Imprimerie, qui, quoique postérieure, n'en était qu'un perfectionnement. Il s'imaginait donc que l'expérience que Guttenberg avait acquise dans la Xylographie, inventée par lui, et la perspective des profits que cette manière d'imprimer semblait faire espérer, furent les raisons qui décidèrent Faust à écouter Guttenberg, à s'associer avec lui, et à lui avançer les fonds néces-

[1]) Trithemius, l. c. «Joännes Guttenberger — consilio tandem et impensis «Joännis Fust — rem perfecit incoeptam. In primis igitur characteribus littera- «rum in tabulis ligneis per ordinem scriptis formisque compositis vocabula- «rium, *Catholicon* nuncupatum, impresserunt. Sed cum iisdem formis nihil «aliud potuerunt imprimere eo, quod characteres non fuerunt amovibiles de «tabulis, sed insculpti, sicut diximus. Post hæc inventis successerunt subti- «liora,» etc.

saires, qui l'avaient mis en état de fonder une imprimerie, comme celle dont il avait besoin pour xylographier. Il supposait ainsi que cette imprimerie, élevée à si grands frais que Guttenberg seul n'avait pu la fonder avec ses propres ressources, n'était originairement destinée qu'à des impressions xylographiques. Il n'avait donc aucune idée de ce qu'il faillait dans un atelier de xylographes, ni de la grande différence qu'il y a, à cet égard, entre la Xylographie et la Typographie. Il ne savait pas que la première avait été pratiquée bien longtemps auparavant, et pratiquée dans beaucoup d'autres endroits; il ne concevait pas que celle-ci ne renfermait, en aucune façon, le principe, l'idée d'où la Typographie devait naître, savoir: que toute langue humaine peut être figurée au moyen d'un petit nombre de caractères, et qu'ainsi toute écriture possible peut être reproduite au moyen d'une provision suffisante de ce petit nombre de caractères différents, mobiles, faciles à déplacer, quand on les arrange et qu'on les compose convenablement. Il s'imaginait que la Xylographie et la Typographie étaient dans un rapport immédiat, direct et nécessaire, de sorte que la dernière devait tout naturellement, et comme de soi-même, se développer de la première, que l'invention de l'une devait faire regarder l'autre comme inventée aussi; sans requérir aucune découverte particulière et nouvelle; tandis que la nature diverse des principes, sur lesquelles toutes deux reposent, et l'histoire même contredisent positivement cette opinion.

La raison même pour laquelle, selon les folles imaginations de Tritheim, Guttenberg et Faust auraient renoncé à la Xylographie, dont ils avaient d'abord fait usage, fournit

la preuve de son ignorance à cet égard, et de sa crédulité irréfléchie. Cette raison était, à ce qu'il affirme sur le rapport de Schöffer, que les planches xylographiques préparées pour un certain livre, ne pouvaient plus, dès qu'on avait tiré le nombre d'exemplaires voulus, servir à l'impression de quelque autre ouvrage; tout comme si l'on avait estimé un dommage tellement insurmontable, de ne pouvoir plus utiliser les planches hors d'usage, que comme bois à brûler; tout comme si l'expérience seule avait dû apprendre que ces planches xylographiques, pourvues d'un certain texte, ne pouvaient servir à imprimer que le seul livre dont elles renfermaient le texte. Qui ne sent pas l'absurdité d'une pareille supposition? Non, la vraie raison pour laquelle, depuis longtemps, en Belgique comme en Hollande et ailleurs, cette impression xylographique avait été regardée comme insuffisante et réservée uniquement pour les écrits d'un petit volume, pour les indulgences, les livrets d'école etc.; c'est que, pour les ouvrages d'une plus grande étendue, elle aurait nécessité une effrayante dépense de temps et d'argent, avant qu'on fût parvenu à en graver tout le texte sur le bois. La Xylographie ne pouvait pas servir à Guttenberg et Faust, pour le but qu'ils se proposaient d'atteindre par leur association, l'impression de la Bible; car imprimer une Bible avec des planches xylographiques, quel ouvrage sans fin! Quelle vie d'homme aurait pu y suffire! Un homme aussi habile que Guttenberg, aussi exercé dans plusieurs espèces d'arts, aurait eu un pareil projet! il se serait engagé à terminer un pareil ouvrage dans l'espace de cinq ans! Pour imprimer avec des planches xylographiques,

il aurait cru nécessaire d'établir une imprimerie si compliquée et si coûteuse, quand il ne lui faillait en définitive que du bois, un burin et une très-simple presse! et pour organiser un établissement inutile et impropre au but, qu'il se proposait, il aurait emprunté, à intérêt, une si forte somme d'argent! Il n'aurait pas su, pas réfléchi, qu'aucune planche xylographique ne peut servir à imprimer que le texte qu'on y a gravé! non, l'expérience aurait seule dû le lui apprendre! En vérité, pour se laisser persuader de pareilles choses, combien un pareil savant de cloître n'a-t-il pas dû être inexpérimenté dans les affaires ordinaires du monde, ignorant quant au mécanisme de l'Imprimerie et peu au fait de ce qui était proprement arrivé!

Ensuite Tritheim ne parle pas un mot de la manière dont l'inventeur fut conduit à l'idée de son invention, — de ses premiers essais, — de sa réussite, — de la grande affaire qui fait proprement le fond et la valeur de l'invention, — de la découverte de caractères mobiles et isolés; mais il fait passer tout d'un coup, Guttenberg et ses associés, de la Xylographie immédiatement à l'Imprimerie dans son plus haut degré de perfection, à l'Imprimerie avec caractères mobiles métalliques fondus, au moyen de moules et de matrices. Et quelle description fait-il ensuite de cette manière typographique d'imprimer? Il n'en parle proprement pas du tout, omet l'invention même d'imprimer au moyen de quelques caractères mobiles, pour ne parler seulement que de la manière de fondre des types métalliques, inventée pour mettre à exécution le projet que Guttenberg avait conçu d'imprimer la Bible. Voici comment il s'exprime: « Ils

« inventèrent un moyen de fondre les formes de toutes les « lettres de l'alphabet latin, qu'ils nommèrent *matrices*, « au moyen desquelles ils fondaient à leur tour des lettres « de cuivre ou d'étain, assez fortes pour résister à toute « pression; ces mêmes lettres ils les gravaient auparavant à la « main. »[1]) En reliant ces paroles à ce qui précède, on devrait en conclure que les associés, après avoir un long temps tenté ou pratiqué la Xylographie, et l'avoir reconnue comme insuffisante, avaient ensuite essayé d'imprimer la Bible, au moyen de caractères métalliques gravés à la main; ayant aussi trouvé cette manière de faire trop pénible, trop longue, trop coûteuse et impraticable dans leur entreprise, ils en vinrent enfin à l'idée de faire usage de caractères métalliques fondus; et là-dessus, ils avaient inventé et préparé tous les instruments nécessaires à la composition et à l'établissement d'une fonderie de caractères et d'une imprimerie suffisante pour l'impression d'un ouvrage aussi considérable. Mais combien de temps n'aurait pas dû s'écouler avec tout cela? — et il est indubitable, que Guttenberg qui faisait à peu près tout lui-même, avait mis tout en ordre dès la seconde année de l'association, et se trouvait en état de commencer à imprimer la Bible. Ensuite on sait que les signes des caractères ne sont pas fondus, mais frappés dans les matrices, — peut-être dans les premiers temps étaient-ils gravés. Un procédé aussi compliqué que de pré-

[1]) « Invenerruntque modum *fundendi* formas omnium Latini Alphabeti lit« terarum, quas ipsi *matrices* nominabant, ex quibus rursum aeneos sive stan« neos characteres fundebant, ad omnem pressuram sufficientes, quos » (et non pas *quas* comme Wetter le veut, changeant arbitrairement le texte, ce qui donnerait une autre sens à la phrase), « prius manibus sculpebant. »

parer des matrices fondues pour la fonte des caractères, c'est-à-dire de préparer des moules pour y couler ensuite des matrices métalliques, afin de pouvoir ensuite fondre des lettres dans ces matrices, un pareil procédé ne nous paraît qu'avec peine avoir pu venir à l'esprit des premiers imprimeurs. Du moins, puisque le simple poinçon si anciennement connu et en usage dans d'autres arts, était sous leur main, ce procédé a dû leur paraître aussi peu préférable, que la résolution de vouloir imprimer toute la Bible, au moyen de caractères métalliques gravés avec la main. Fournier, ce célèbre graveur et fondeur de caractères, s'exprime ainsi quant au premier point: «Ce que dit Trithème «*de la manière de fondre des formes appelées* MATRICES «fait voir, que les idées qu'il avait là-dessus, n'etaient rien «moins qu'exactes. Il avait vu anciennement chez Schöf-«fer des poinçons d'acier, des matrices de cuivre et des «lettres fondues d'étain. Sa mémoire ne lui fournissant point «une idée nette de toutes ces parties, et son peu d'expé-«rience dans l'art ne lui permettant pas d'en faire la dis-«tinction, il n'est pas étonnant, qu'il les ait confondues. «Jamais on n'a fondu des matrices; on les a toujours frap-«pées avec un poinçon d'acier. Ces matrices, qui étaient «et qui sont encore de cuivre, ne servaient pas à fondre «des lettres de cuivre, mais d'étain, ensuite d'un métal «composé, moins dur que le cuivre»[1]). Et, à l'égard de l'usage des lettres métalliques sculptées, le même bon juge en matière d'art, dit encore: «Il s'agit à présent des lettres

[1]) P. S. Fournier le Jeune, *De l'origine et des productions de l'Imprimerie primitive en taille de bois*, p. 20 et 21.

«sculptées sur métaux, quels qu'ils soient, et des lettres de «bois enfilées comme un chapelet, dont je nie la possibilité «pour l'impression. Des idées si singulières ne peuvent «être soutenues que par des personnes à qui leur ignorance «dans le méchanisme des Arts ne permet pas de sentir la «difficulté ou l'impossibilité de ce qu'ils avancent, une «souscription mal entendue, ou le récit d'un Auteur peu «instruit, suffisant pour leur faire adopter des choses «qu'ils ne comprennent point.» [1])

C'est donc en toute raison que M. de Laborde, si bien versé dans le mécanisme de l'Imprimerie, assurait de Tritheim: « qu'il ne comprenait rien au mécanisme du procédé sur le quel repose l'Inprimerie proprement dite [2]). »

Nous ne doutons cependant nullement que le pieux Abbé ne rapporte de bonne foi, et aussi bien qu'il s'en rappelle, ce que Schöffer lui avait raconté trente ans auparavant et que ses données ne s'accordent assez exactement avec la manière dont Schöffer lui avait représenté la chose [3]).

Le contenu tout entier de son récit en est la preuve. Il

1) *Remarques sur un ouvrage intitulé:* Lettre sur l'Origine de l'Imprimerie, p. 13.

2) L. de Laborde, *Débuts de l'Imprimerie à Mayence et à Bamberg*, p. 18: «Je ne m'arrête pas toutefois au récit intéressé de Schöffer, assez peu au fait des «débuts de l'invention, auxquels il était resté étranger, récit mal rapporté par «l'Abbé Tritheim, *qui ne comprenait rien au mécanisme du procédé.*»

3) Schaab dit, en parlant du récit de Trithemius, dans ses *Randglossen*, p. 82: «Trithemius est un homme très-respectable, et je ne doute pas de sa «véracité; seulement il avait pour répondant P. Schöffer. Celui-ci, quand il «s'agissait de nuire à Gutemberg, le fit certainement, et il léga cette disposi-«tion de fils en petit-fils.» Voy. Wetter, *Beantwortung der Frage, in welchem Jahre ist die Buchdruckerkunst erfunden?* (*Réponse à la question, dans quelle année l'Imprimerie a-t-elle été inventee?*) Mainz. 1837. Voy. App. n°. 35.

est en entier dans le même esprit d'exagération, il respire partout le même désir de rappetisser et de rebaisser autant que possible les mérites de Guttenberg, pour relever ceux de Faust et les siens, qui caractérissent si fort les souscriptions des imprimés de Schöffer [1]). Considérons-le maintenant comme récit de Schöffer, et examinons-le du côté de la foi qu'on doit y ajouter.

Ce récit fut composé par Tritheim à peu près en 1514. Le récit de Schöffer a donc dû avoir lieu environ 1484, alors que Guttenberg, mort depuis long-temps, était déjà généralement connu comme l'ancien associé de Faust et comme son prédécesseur et son maître, à lui et à Schöffer, dans l'art, et par conséquent devait être regardé nécessairement comme le premier inventeur, quand les deux derniers voulurent s'attribuer quelque prétention à une partie de l'invention. Il était impossible à Schöffer de refuser cette qualité à Guttenberg. Il ne niait aussi pas dans son récit, que Guttenberg n'eût été le premier par qui l'affaire avait été inventée et commencée à Mayence; toutefois il le dépeignait comme un chercheur de fortune, un faiseur de projets, qui visait aux grandes choses, mais qui ne possédait ni force d'esprit, ni moyens suffisants pour atteindre son but. Il avait bien, selon lui, acquis un grand nom, mais il n'avait rien exécuté de bien particulier, et la principale chose pour laquelle on l'honorait si fort, il le de-

[1]) Schöpflin dit à propos du rapport qu'a fait Tritheim des récits Schöfferiens, où il ne compte pas moins de cinq fautes: « Trithemii testimonium, quod « apud omnes magnae auctoritatis est, quia ex ipso Petri Schöfferi ore perscrip- « tum, *in pluribus* tamen *vacillat et a veritate recedit. Auctor a Schöffero* « *ipso in errorem inductus est.* »

vait aux conseils et à l'aide d'autres, de *son* beau-père et de lui Schöffer [1]).

Selon ce conte, Guttenberg, avant d'entrer en rapport avec Faust, se serait trouvé dans un état déplorable. — Déjà ce qu'il possédait au monde, il l'avait presqu'entièrement dissipé en efforts infructueux pour inventer l'art d'imprimer. — La difficulté avait été trop haute pour lui. Pendant la lutte il avait vu ses efforts échouer dans chaque tentative. — Déjà il en était à peu près réduit au désespoir. — Déjà il était sur le point de renoncer à son entreprise, — quand heureusement encore il fut sauvé par le beau-père de Schöffer, par Faust [2]). C'était Faust qui, par des

[1]) Le Marquis d'Argens remarque avec raison dans ses *Lettres Cabalistiques* T. VI. p. 88 : « Qui pouvait mieux savoir la véritable origine de l'Imprimerie, « qu'un homme qui avait eu tant de part à cette invention (P. Schöffer)? Je « vous prie cependant de remarquer, que s'il pouvait être bien instruit de ce « fait, il était aussi intéressé à s'en attribuer la gloire. D'ailleurs s'il est vrai, « que Guttenberg ou Faust eussent volé à un autre l'invention de cet art, il y a « fort apparence, qu'ils n'en avaient rien communiqué à P. Schoiffer. Ce dernier « pouvait donc dire de bonne foi à Trithème, que Guttenberg était l'inventeur « de l'Imprimerie, et que Faust et lui l'avaient perfectionnée. Cet Abbé pouvait « aussi rapporter la même chose avec autant de bonne foi que Schoiffer le lui « avait dit. Enfin ce témoignage de Trithème n'a pas plus de force que celui de « Junius en faveur de Harlem ; » et un peu plus loin : « Il n'est donc question « que de voir si le témoignage de Corneille est aussi authentique que celui de « Schoiffer ; je le crois. Corneille était un bon relieur, qui n'avait aucun intérêt « que l'Imprimerie eût été inventée à Harlem ou à Mayence ; il lui était indifférent que Coster ou Guttenberg en eussent l'honneur. Il n'en est pas de même « de Schoiffer. Les relations qu'il soutenait avec Fust, la part qu'il avait dans « toute cette affaire, forment un petit préjugé contre son témoignage, préjugé « qui ne se trouve point du côté de Corneille. »

[2]) Trithemius l. c. « Omnem pene substantiam suam pro inventione hujus « artis exposuerat — nimiâ difficultate laboraverat, — jam in isto, jam in alio « defecerat, — jamque prope erat, ut desperatus opus intermitteret, — cum « tandem consilio et impensis Joännis Fust rem perfecit inceptam. »

secours pécuniaires, l'avait mis en état de poursuivre son entreprise, et qui par ses conseils l'avait éclairé. C'était donc à *lui* et à l'homme, alors à son service qui avait fait entièrement réussir l'affaire, et auquel en récompense Faust avait accordé la main de sa fille, que revenait proprement l'honneur de l'invention. Et cette invention ne devait donc pas être regardée comme ayant été faite avant l'association de Guttenberg avec Faust, en 1450.

Il est donc à peine besoin de prouver que ce récit n'est point d'accord avec la vérité, et qu'il n'a pour but que de représenter les mérites de Guttenberg, par rapport à l'Imprimerie, comme très-insignifiants. Ce que nous avons dit de la nature et du but de l'association suffiraient déjà [1]). En effet, cette association n'avait point été faite dans le but

[1]) Il règne un parfait accord, quant à la fixation du temps de l'invention, entre le récit de Pierre Schöffer à Tritheim, et la souscription que son fils Johannes Schöffer a placée à la suite de son édition du *Breviarium Historiæ Francorum* de Tritheim de 1515, où Schöffer fils nomme son grand-père Faust: « Artis impressoriae primarium auctorem, qui tandem imprimendi artem *pro-«prio ingenio excogitare specularique coepit*, *anno dominicae nativitatis* «MCCCCL.» C. G. Schwarz, professeur à Altorf, après avoir montré (dans ses *Primaria quaedam documenta de origine Typographiae*, placés dans ses *Opuscula Academica*, Norimbergae 1793) la fausseté de cette assertion, que Faust aurait inventé l'Art, remarque ensuite avec raison (p. 302): «Ad haec «nescio, an non haec annotatio eâ quoque ex parte fallat, quod perhibeat, «primarium auctorem *demum anno* 1450, artem librorum imprimendorum «speculari coepisse; cum ex documento quidem publico cognoscamus, Jo. «Faustum jam anno 1450 Jo. Gutembergio octingentos florenos aureos sup-«peditasse ob hanc artem expoliendam perficiendamque; attamen verisimilli-«mum sit, jam antegressa fuisse luculenta ejus artis experimenta; quia alias «periculum fuisset, ne ingens illa pecuniae summa frustra impenderetur, im-«prudenterque perderetur.» C. G. Schwarz dit aussi de cette souscription (l. c. «ibid.): Haec subscriptio sive annotatio, quae non paucos scriptores in erro-«rem deduxit, in Jo. Gutembergium, cujus mentionem prorsus praetermittit, «omnino est iniqua.»

de faire des tentatives, pour arriver à l'invention; mais dans la supposition que l'art était inventé. Elle reposait sur la supposition et la reconnaissance que Guttenberg était au fait de l'art, et l'avait déjà perfectionné; c'est-à-dire, l'Imprimerie proprement dite, l'art d'imprimer avec des caractères isolés et de fonte; qu'il n'avait plus besoin, pour livrer imprimé l'ouvrage le plus étendu, comme le plus beau manuscrit, que d'un appareil en grand, semblable à celui qu'il avait inventé et dont il s'était servi bien des fois heureusement, mais en petit. Quand il s'associa avec Faust, il y avait déjà dix ans qu'il exerçait cet art, d'abord avec Mentel à Strasbourg, après avoir eu entre les mains un *Donatus*, imprimé en Hollande avec caractères mobiles, ensuite à Mayence avec son parent et son homonyme Johan Gänsfleisch, revenu de Hollande; et il était parvenu à inventer de si importantes améliorations, de nouveaux accessoires si propres à rendre l'exécution plus soignée, qu'enfin vers 1450, il se sentit en état de réaliser l'audacieux et noble projet, qui devait avec justice lui procurer une gloire éternelle, le projet d'imprimer la Bible; digne et beau triomphe de son art, que de répandre généralement ce livre des livres, la parole même de Dieu, et d'avancer ainsi la connaissance de cette vérité qui mène au salut! Mais pour imprimer une Bible, pour agrandir et organiser sa petite imprimerie, comme le demandait un pareil ouvrage, il fallait des fonds et des fonds considérables. C'est là l'unique raison, pour laquelle il dut s'associer avec le riche usurier Faust; et certes celui-ci n'aurait pas écouté une telle proposition, ni prêté son

argent dans un pareil but, ni conclu le marché qu'on lui offrait, s'il n'avait pas vu les preuves de l'habileté de Guttenberg dans l'art; s'il n'avait pas été si bien convaincu de la haute perfection à laquelle Guttenberg l'avait porté. N'était-ce pas parceque l'entreprise était praticable et promettait des profits sûrs, qu'il voulait courir les chances de l'association?

Combien le récit de Schöffer est en contradiction avec cette association, conclue de cette manière et pour le but indiqué, quand on veut nous y faire accroire, que Guttenberg, après avoir à peu près dissipé ce qu'il possédait, en efforts pour découvrir l'Imprimerie, n'avait pas encore pu, lors de son association avec Faust, pousser plus loin un art, qu'il connaissait et qu'on avait connu et pratiqué bien avant lui, — l'art d'imprimer de petits livrets au moyen de planches xylographiques! — Combien est éloignée de la vérité, la manière de représenter les choses, d'après laquelle ce serait par pitié pour l'état désespéré où Guttenberg était tombé en suite de la malheureuse issue de ses efforts, que Faust se serait rapproché de lui, et lui aurait prêté du secours! — Combien est évidemment fausse l'assertion, que cette puissante démonstration en sa faveur, que les instructions et les directions de Faust auraient amené l'infortuné chercheur au but, vers lequel il avait inutilement tendu, malgré ses longues recherches, malgré ses efforts, ses tentatives et ses sacrifices! Cette association même de Guttenberg et de Faust est la réfutation du récit de Schöffer, la preuve complète que l'art avait été inventé *avant* et non *après* l'association, et que, avant

qu'elle eût été formée, il avait été poussé par Guttenberg à ce degré de perfection, le plus haut qu'il dut atteindre selon les vues de l'inventeur. Cette époque de l'association, comme celle où l'on mit la main à cette audacieuse entreprise d'imprimer la Bible, est appelée avec plus de précision, selon le récit de Zell, dans la *Chronique de Cologne*, «*une année d'or ;*» car c'est l'année du triomphe de l'art, c'est l'année où cette invention, transportée dans son enfance à Mayence dix ans auparavant, perfectionnée par un maître comme Guttenberg, avait conquis le droit de prendre la place qui lui appartenait dans le cortège des arts, qu'elle avait pris possession de la tâche qui lui était destinée, qu'elle était prête à s'offrir comme l'institutrice et la bienfaitrice du genre humain. Mais Schöffer voulait ôter à Guttenberg ses mérites, pour les reporter sur son beau-père Faust et sur lui-même. C'est pourquoi il se tait sur ce que Guttenberg avait fait avant son association avec Faust. C'est pourquoi aussi, dans ses données sur l'invention du procédé qui permit à l'art de répondre à son but, il se borne uniquement à la période de l'association de Guttenberg et de Faust, afin qu'on crût que cette manière d'imprimer, alors usitée, mais inventée déjà auparavant, ne l'avait point été par Guttenberg ou par quelque praticien antérieur; mais qu'elle était due à la perspicacité de Faust, et au génie de l'homme qui était alors à son service, et son conseiller. C'est pourquoi encore, il sait arranger la chose, comme s'il avait été lui-même un membre de l'association de Guttenberg et de Faust, un membre participant de l'imprimerie du premier, quoiqu'il n'eût en définitive d'autre part,

que d'être devenu dans les derniers temps de l'association, le domestique de celui des associés qui n'avait fait qu'avancer les fonds, et participer au commerce de ce qui s'imprimait; mais qui n'était point un collaborateur de Guttenberg, ou un co-directeur de l'imprimerie, dont celui-ci s'etait exclusivement réservé la propriété et l'administration.

Cependant, avant de faire mention des inventions qui appartiennent à l'essence du procédé de l'Imprimerie, Schöffer raconta, que dans les premiers temps de l'association, on se serait borné à l'exercice de cet art, le seul que Guttenberg connût encore, lors qu'elle fut conclue, savoir la Xylographie; et pour donner plus d'appui à ce qu'il avançait, il nommait comme imprimé de cette manière par les associés, le petit livret d'école, alors si recherché et si connu sous le nom de *Catholicon*, en ajoutant que l'on remarqua bientôt ce qu'il y avait de défectueux, de désavantageux et d'insuffisant dans le procédé de Guttenberg, et que par suite on résolut d'inventer quelque chose de mieux.

On n'a toutefois pas trouvé jusqu'à présent le moindre reste de cet imprimé xylographique, pas le moindre vestige. Si cependant Guttenberg en avait réellement imprimé à cette époque, la mention n'en était dans tous les cas pas ici à sa place. Guttenberg l'aura fait pour lui-même en particulier, comme accessoire, pendant le temps qu'il était occupé à organiser l'atelier, qui devait servir à l'impression de la Bible; afin de tirer quelque profit de ses connaissances xylographiques; mais ceci n'a aucun rapport avec l'affaire dont il est ici parlé. Il n'y avait là rien qui regardât le

nouvel art, pour la pratique duquel Guttenberg avait recherché l'association de Faust. Cela n'appartenait ni à l'histoire de l'invention que Schöffer voulait donner, ni à celle de l'association de Guttenberg et de Faust. La mention de cette particularité, tout comme les raisons pour lesquelles on aurait renoncé au procédé xylographique, n'était évidemment là dans son récit, que pour persuader à Tritheim, que Guttenberg avait seulement inventé et connu la Xylographie, avant son union avec Faust, et que l'Imprimerie proprement dite avait été inventée par Faust et Schöffer.

Ce but du conteur se manifeste si clairement, si franchement dans la partie de son récit où il parle de l'invention de l'Imprimerie proprement dite, qu'il est presqu'impossible de ne pas l'apercevoir. Tout lecteur attentif, qui connait l'histoire et qui réfléchit en même temps, que Guttenberg n'aurait pu penser à aucune liaison avec Faust, s'il n'avait pas manqué de l'argent nécessaire à l'érection d'un atelier, où l'on allait imprimer la Bible; tout lecteur attentif, dis-je, doit rester stupéfait devant l'impudence d'un ambitieux, qui, pour faire rayonner sur lui, une partie de la gloire, acquise par cette impression de la Bible, osait prononcer des contradictions aussi visibles.

« *Après ces choses*, » ainsi racontait Schöffer à Tritheim, c'est-à-dire, après que l'association de Guttenberg et de Faust eut duré un assez long temps, que l'expérience eut fait connaître tout le désavantageux, l'insuffisant de la Xylographie de Guttenberg, et qu'on eut réfléchi à un procédé meilleur, « après ces choses, » on découvrit ce qu'il y avait

de plus ingénieux dans l'art [1]), et d'invention en invention on parvint à l'Imprimerie proprement dite, à l'art d'imprimer des livres avec caractères métalliques fondus au moyen de moules et de matrices. Qui ne sent pas tout ce qu'il y a d'humiliant pour Guttenberg dans cette exposition, où l'on met d'un côté la rapidité avec laquelle la partie la plus subtile de l'art fut découverte, invention sur invention, jusqu'à ce que l'ensemble si compliqué de l'Imprimerie fut réalisé, — *après* l'association avec Faust; et de l'autre, l'esquisse donnée du long travail, des échecs multipliés de chaque tentative, des frais considérables, de la malheureuse issue des efforts de Guttenberg, — *avant* l'association.

Les louanges outrées que Schöffer, en mentionnant l'invention de ces *subtiliora*, aura constamment données à Faust, à sa perspicacité et à l'influence qu'il exerçait lui-même sur ce dernier; la part considérable à l'invention de ce procédé plus ingénieux, et à son adoption qu'il aura attribuée à l'influence de Faust, se reconnaît bien vîte dans la conclusion qu'en a tirée Tritheim; car, selon lui, Faust n'avait pas moins de mérite, par rapport à l'invention, que Guttenberg lui-même. Aussi, comme il faisait immédiatement ensuite mention de Schöffer dans son ouvrage, il le nomme le beau-fils du *premier inventeur de l'art* [2]). Mais comme quelques lignes plus haut, il avait dit expres-

[1]) «*Post haec* inventis successerunt *subtiliora*, inveneruntque modum «fundendi cet.»

[2]) «Petri Opilionis de Gernsheim, civis Moguntini, qui gener erat *primi* «*artis inventoris.*»

sément que l'art avait été *inventé* par Guttenberg [1]), il résulterait de cet arrangement des faits, que Schöffer avait été le beau-fils de Guttenberg. Cependant ce n'est évidemment pas là ce qu'il voulait dire; il n'en a pas moins déplorablement induit en erreur divers écrivains [2]), entr'autres l'auteur d'un ancien manuscrit de Mayence, et par suite le savant Jésuite Serarius, qui habita longtemps à Mayence et écrivit l'histoire de cette ville; aussi ces deux derniers regardaient-ils Schöffer comme le beau-fils de Guttenberg, et l'ont représenté comme tel [3]).

Pour inspirer ensuite à Tritheim une haute opinion de l'appui que Guttenberg avait trouvé dans Faust, et de la grandeur des sacrifices qu'il avait fallu faire pour réaliser l'invention, et voir réussir l'entreprise de Guttenberg, Schöffer racontait au crédule abbé, que les frais de l'impression de la Bible avaient été si énormes, qu'avant même que les trois premières feuilles, chacune de quatre pages,

[1]) « *Inventa et excogitata* est ars illa mirabilis et prius inaudita imprimendi « et characterizandi libros per Joännem Guttenberger. »

[2]) *Anonymus scriptor Moguntinus*, cité par Serarius *Rerum Mogunt.* lib. I. c. 38: « Post quem Guttenberg(ium), qui nominabatur *Zum Jungen*, « qui usque nunc ejus artis nomine nuncupatur, Petrus Opilionis, id est, « Schoeffer, ejus *gener*, artis impressoriae dilatator exstitit. » Meerman, T. II, p. 213. Ainsi encore Melchior Adamus atteste, *in Vitis Germanorum illustrium* Vol. I, in init. cité par Scriverius dans sa *Laurecrans* (*Couronne de laurier*) p. 57: « Alii, iique non postremae notae historici, Joänni Guttenbergero, « Argentinensi, — acceptam hanc artem ferunt, — atque sic narrant: Joännem « illum cum *suo puero Scheffero* diu multumque de tali artificio cogitasse, « tandemque literis vel compositis vel in asseres tabulasve insculptis, artis specimen quale quale exhibuisse: » Conf. Wolf. Vol. I. p. 320.

[3]) Serarius, l. c. « Eidem Gudenbergero fuit puer seu famulus primum, « postea vero etiam *gener*, Petrus Opilionis seu Schöffer, qui complura postmodum et magna opera edidit. » Voy. Wolf, V. I. p. 272.

eussent été imprimées, on avait déjà dépensé une somme qui dépassait 4000 florins, c'est-à-dire, en valeur actuelle, 40,000 florins; mais il résulte incontestablement d'une pièce judiciaire, encore existante et faisant partie du procès de Faust contre Guttenberg [1]), que Faust, le seul homme qui eût avancé des fonds (*der Verleger*), n'avait jamais, pendant les cinq années de l'association, fourni à Guttenberg que la somme de 800 florins, à deux reprises. Les premiers 800 florins, destinés non point à l'impression de la Bible, mais à l'établissement de l'imprimerie de Guttenberg, selon le plan conçu par celui-ci, avaient été remis à ce dernier, comme un prêt à 6 pour cent par an, d'après un contrat écrit; tandisque l'imprimerie, établie au moyen de cet argent, demeurait avec ses accessoires hypothéquée à Faust jusqu'au remboursement total. Les 800 derniers florins seuls avaient été avancés pour les frais d'impression de la Bible. Et il est d'autant plus certain que cette dernière somme fut la seule avancée par Faust à Guttenberg, que Faust, au moment de confirmer par serment que la somme qu'il réclamait à Guttenberg, lui était due tout entière, dut avouer, que sa demande s'élevait trop haut, et que sur les premiers 800 florins, il y en avait encore 50 qu'il n'avait jamais payés à Guttenberg; de sorte que toute la somme avancée par Faust pour suffire aux frais de l'impression tout entière de la Bible, ne peut être évaluée qu'à 750 florins, d'où il faut encore déduire la moitié des profits que Faust retirait de la vente des Bibles.

Du reste, dans tout le récit, il n'est fait aucune mention

1) On peut la trouver dans Köhler, p. 54 — 58.

du mérite spécial de Guttenberg ou de Faust, de la part à l'invention qui serait due à chacun d'eux, ni de ce en quoi ils auraient contribué à la perfection de l'art, mais de ce que Schöffer lui-même avait découvert; tandis que cette manière meilleure et plus commode de fondre les caractères, qui lui était due, se trouve bien expressément désignée comme telle et comme une invention, au moyen de laquelle l'art avait été *complété* et rendu d'un usage général [1]).

Cette particularité, la seule dans tout le récit, qui renferme quelque vérité, n'appartenait cependant pas à l'époque où Guttenberg et Faust avaient été associés, à laquelle se borne tout le reste du récit dont le but était de faire considérer le conteur lui-même comme un membre de l'association, et conséquemment comme l'un des premiers inventeurs. L'invention de cette amélioration dans la fonte des caractères fut tenue secrète à Guttenberg, et mise à exécution, après que Faust, séparé de celui-ci, se fut rendu maître de son imprimerie. Quelque honneur que cette invention puisse faire au génie de son auteur, l'usage qu'il en fit, ne tend certes pas à faire attacher beaucoup de valeur au témoignage d'un pareil narrateur.

On peut enfin conclure de la donnée qui termine le récit tout entier, de quelle manière toute l'affaire aura été racontée à Tritheim; combien Schöffer se sera donné comme un membre de l'association, comme un associé de l'imprimerie de Guttenberg; et comment il aura su représenter l'union de Guttenberg et de Faust, comme une as-

1) Petrus autem Opilio — homo ingeniosus et prudens, faciliorem modum fundendi characteres excogitavit et artem, ut nunc est, *complevit.*

sociation faite dans le but d'inventer en commun l'art d'imprimer des livres, afin de figurer par là à côté des premiers inventeurs. En effet, le récit de Tritheim porte en finissant, que les trois premiers inventeurs de l'Imprimerie, savoir Johan Guttenberg, Johan Faust et Pierre Schöffer [1]), habitaient à Mayence dans la maison dite *zum Jungen*, et qui en 1514, au moment où Tritheim écrivait son récit, s'appelait encore la *Maison à l'Imprimerie* [2]).

Cette maison *zum Jungen* ne fut cependant jamais habitée ni par Faust, ni par Schöffer. Elle avait éte louée déjà en 1443 à Henne Gänsfleisch *l'ancien*, par son propriétaire *Ort zum Jungen*, pour trois ans [3]); et selon toute vraisemblance, Guttenberg, qui, immédiatement après son arrivée de Strasbourg, s'était réuni à son parent et homonyme, pour travailler de concert à l'Imprimerie,—Guttenberg aura occupé cette même maison avec celui-ci, y aura

[1]) Schaab dit là-dessus (T. I. p. 69): «Qui ne reconnaît les vaniteuses fan«faronnades des souscriptions des imprimés de Schöffer, quand Tritheim le «nomme le beau-fils *du premier inventeur*, et le place à côté de Fust en «parallèle avec Guttenberg; car il dit, que *ces trois inventeurs* avaient de«meuré ensemble dans la maison *Zum Jungen;*» et p. 323: «quand Tritheim «nomme ici Guttenberg, Fust et Schöffer, *les trois inventeurs de l'Impri«merie*, c'est un compliment qu'il fait contre tout droit et toute convenance «à Fust et à Schöffer, ou quelqu'une de ces erreurs pardonnables au bon abbé «qui avait recueilli son récit de la bouche — *ex ore* — de Pierre Schöffer, et «qui avait écrit ce que lui avait raconté cet homme avide de gloire et toujours «hostile à Guttenberg.» Voy. App. nº. 36.

[2]) «Habitabant autem *primi tres artis impressoriae inventores*, Joännes «videlicet Guttenberger, Joännes Fust et Petrus Opilio, gener ejus, Moguntiae «in domo, *zum Jungen* dictâ, quae deinceps usque in praesens *impressoria* «nuncupatur.»

[3]) On trouve le contrat de location dans Köhler, p. 67, Litt. A a.

eu long temps avant son association avec Faust une imprimerie quoique établie sur un pied moins considérable.

Il est impossible d'admettre que, du temps de l'association de Guttenberg et de Faust, ce dernier et donc aussi son domestique Schöffer, habitassent cette maison; puisque Guttenberg, comme habitant de cette maison et possesseur de l'imprimerie établie au même endroit pour le compte des associés, avait à réclamer de Faust son associé, à cause de l'imprimerie, un dédommagement pour les frais de location (*Huszsinsz*) [1]); réclamation qui eût été absurde, si les deux associés, habitant dans cette maison, en avaient tous deux été les locataires [2]). Et quand Guttenberg, poursuivi juridiquement pour le remboursement de l'emprunt, pour lequel l'imprimerie était hypothéquée, se trouva hors d'état de payer sa dette et qu'il dut abandonner à Faust cette imprimerie avec toutes ses dépendances, elle fut transportée de la demeure de Guttenberg *zum Jungen*, (au coin de la rue St. Emmerans et des Franciscains), à la maison de Faust *zum Humbrecht* (dans la rue de St. Quintin); par suite de quoi cette maison était, encore dans le XVI[e] siècle, connue sous le nom de la *maison à l'Imprimerie* (*Druckhaus* ou *Druckhof*) [3]).

[1]) Köhler, p. 56.

[2]) Tritheim même, qui n'est pas très-d'accord avec lui-même dans ses différentes données, dit dans son *Chronicon Spanheimense* ad ann. 1450, en parlant de l'invention, quoiqu'il y mentionne aussi Faust et Schöffer: «Morabatur autem praefatus Johannes Guttenberg Moguntiae in domo, dictâ *zum* «*Jungen.*» Il semble donc, en écrivant ceci, n'avoir pas regardé Faust et Schöffer, comme ayant habité avec lui la même maison.

[3]) Voy. Wetter, *Kritische Geschichte*, p. 465—468, et dans les notes; et Falckenstein, *Geschichte der Buchdruckerkunst*, p. 122. On plaça en 1825

Quel amalgame de faussetés palpables nous offre donc tout ce récit de Schöffer ! Quelle manière de forcer à dessein la vérité de l'histoire, de diminuer misérablement les mérites d'un autre, pour se relever soi-même avec une vaniteuse ostentation !

Qui ne reconnaîtrait pas là le même esprit qui caractérise les souscriptions des imprimés de Schöffer, ce même projet dicté par l'ambition d'obscurcir la gloire de Guttenberg et de faire considérer, d'une manière couverte et artificieuse, son beau-père et lui, Schöffer, comme les principaux, les propres inventeurs de l'art ?

une pierre monumentale dans la maison *zum Humbrecht*, avec cette inscription : « Maison *zum Humbrecht*, Imprimerie de Johan Fust et de Pierre Schoef- « fer von Gernsheim, où parut, en l'année 1457 le premier imprimé complet. » L'assertion de Wimpfeling in *Catalogo Episcoporum Argent.* ed. an. 1508, in *vitâ Roberti Episcopi*, que Guttenberg aurait exercé et perfectionné l'art, tenté à Strasbourg, avec Johan Gänsfleisch à Mayence dans la maison *zum Guttenberg*, est évidemment une erreur née de la supposition que Guttenberg, arrivé de Strasbourg à Mayence, aurait occupé la maison paternelle, de laquelle il avait emprunté son nom. Cependant cette maison n'appartenait plus alors à la famille (Voy. Wetter, p. 50 à la note). Elle aura été réalisée en fonds après la mort de la mère de Guttenberg en 1434, si ce ne fut plus tôt encore, par le fils qui se trouvait toujours dans des embarras pécuniaires, bien avant ses travaux d'imprimerie à Mayence ; et cette association avec Johan Gänsfleisch, dont parle Wimpfeling, rend d'autant plus indubitable, que cette pratique et ce perfectionnement de l'art en commun par ces deux associés et parents, aura eu lieu dans la maison *zum Jungen*, qui avait été louée en 1443 par Johan Gänsfleisch *l'Ancien*, et depuis lors habitée par celui-ci et par Guttenberg. Schaab (T. I. p. 380) reconnaît aussi, que Guttenberg continua à demeurer dans la maison *zum Jungen*, et n'a jamais imprimé dans la maison *zum Guttenberg*. Voici ses propres paroles: « Guttenberg demeura probable- « ment dans la maison *zum Jungen;* car on ne trouve aucune trace que sa « maison *zum Guttenberg* ait jamais été nommée la *maison de l'imprimerie* « (Druckhaus) ; tandis que les maisons *zum Jungen* et *zum Humbrecht* con- « servèrent cette même dénomination, quoique depuis longtemps il ne s'y trou- « vât plus aucune imprimerie. » Voy. App. n°. 37.

Que tel était le but primitif de ce récit de Schöffer, que tel est le sens donné au contenu par les écrivains qui y ont attaché une confiance illimitée et y ont puisé leurs propres données, c'est ce que prouvent la foule d'auteurs qui attribuent l'invention de l'art à Faust et à Schöffer, ou seulement au premier. Ces auteurs ne peuvent avoir puisé dans d'autres sources que ces données Schöfferiennes; car, hors celles-ci, on ne trouve dans l'histoire aucune apparence un peu fondée, pour accorder à Faust quelque participation à l'invention ou à l'une des améliorations qu'elle subit. Au contraire, il résulte de la seule pièce authentique encore existante touchant l'association de Guttenberg et de Faust, que ce dernier n'avait contribué que pécuniairement à l'exécution de l'entreprise de Guttenberg [1]).

[1]) Voy. *l'Acte du Notaire Helmasperger* dans Köhler, p. 54—58, qui dit là-dessus (p. 24): «Il en résulte clairement et incontestablement que Faust «n'a eu à faire pour cet ouvrage, c'est-à-dire l'impression de la Bible, *que* «*d'avancer les fonds nécessaires;* tandis que ce même ouvrage, c'était Gut-«tenberg seul qui le dirigeait, comme *auteur* et *inventeur,*» et p. 30: «Il «résulte évidemment de là, *que Faust ne fut ni le premier inventeur, ni* «*même ne contribua à l'invention*, (der Erste Erfinder, noch Miterfinder); «mais seulement *le premier éditeur*, (der erste Buch-verleger). Pareillement «que Guttenberg fut le *Principal* et le *Directeur* de l'ouvrage, tandis que «Faust *n'avait rien à faire avec la Direction*, *mais seulement qu'il devait* «*avancer les frais d'impression.*»

Il est remarquable aussi, que Tritheim même, dans sa *Chronique de Spanheim*, après avoir raconté à l'année 1450, que l'art d'imprimer avait été inventé par Guttenberg, ajoute ensuite expressément: «Cependant *le premier*, qui, «après l'inventeur lui-même, avait donné une plus grande extension à l'art, ou «l'avait perfectionné, fut Pierre Schöffer de Gernsheim (*Primus* autem hujus «artis dilatator fuit, post ipsum inventorem, Petrus Opilionis de Gernsheim);» et donne ainsi clairement à connaître que Faust n'a contribué à cet art, que par ses conseils et son argent (consilium et auxilium). Nous avons déjà fait remarquer plus haut, que Schaab portait sur Faust le même jugement (T. I. p. 323): «Par rapport à l'invention de Guttenberg, Fust n'a d'autre mérite *que d'avoir*

On trouve dans le *Conspectus summorum capitum* de Wolf, placé en tête de ses *Mon. typogr.* (p. 86 et 87) une série de plus de quarante écrivains qui, induits de cette manière en erreur, ont méconnu les mérites de Guttenberg et attribué à Faust un honneur qui ne lui revient pas. Et pour prouver qu'on a compris les données de Schöffer, selon l'explication que nous en avons donnée, et que sur ce fondement on a représenté les mérites de Guttenberg, contradictoirement avec l'histoire, comme très-insignifiants et Faust et Schöffer comme les propres, les vrais inventeurs, il suffira de rapporter, par exemple, la conclusion suivante de Joh. Chr. Gottsched, professeur à Leipzig. C'est le résultat de ses recherches; et il y montre clairement s'être attaché à ces données Schöffériennes. «Johan Faust et son «habile beau-fils sont donc les seuls qu'on doive regarder «comme les inventeurs de cet art si admirable. Guttenberg «lui-même, originaire de Strasbourg, ne peut à cet égard

«*avancé, contre un taux usuraire, l'argent nécessaire à l'établissement de* «*l'imprimerie.*» C. G. Schwarz, l. c. p. 302, dit pareillement: «Ex instrumento «publico constat, hunc (Faustum) potissimum eo nomine de arte typographicâ «bene meruisse, quod Joänni Guttenbergio *sumtus suggesserit ac mutuos de-* «*derit* ad eam artem perficiendam.» G. W. Zapff, dans sa *plus ancienne histoire de l'Imprimerie de Mayence* (*die Aelteste Buchdruckergeschichte von Mentz*) Ulm 1790, regarde, p. 45, Guttenberg, Faust et Schöffer comme dignes d'un monument éternel, Guttenberg comme l'inventeur, Faust *comme un homme riche, qui avançait les fonds nécessaires et soutenait* la chose, et Schöffer comme l'inventeur d'une meilleure manière de fondre les caractères. Placidus Sprenger enfin dans sa *plus ancienne histoire de l'Imprimerie de Bamberg* (*die Aelteste Buchdruckergeschichte von Bamberg*), Nuremberg 1800, s'exprime ainsi, p. 5.: «Il est conforme à mon dessein de remarquer, que Fust n'apparaît «nulle part comme imprimeur, ou comme ayant eu part à l'invention, mais «simplement comme *fournisseur des fonds pour l'impression*, qui visait à dé«rober à Guttenberg son art et à s'approprier tout l'appareil.» Voy. App. n°. 38.

«s'attribuer une gloire plus haute, que d'avoir inventé ou, «comme les Hollandais le soutiennent, d'avoir appris à «Haarlem de Coster et transporté à Mayence l'art d'impri-«mer sur des planches de bois qu'il avait sculptées. Et s'il «est vrai que plus tard il ait, pendant son association avec «Faust et son beau-fils, prêté la main un assez long temps «à l'impression des premiers livres, il a été néanmoins, à «l'égard de ce nouvel art d'imprimer au moyen de caractè-«res mobiles de fonte, plutôt *aide*, *disciple*, qu'*inventeur* «et *maître* dans cet art [1].»

Quiconque a fait une étude de l'histoire de l'Imprimerie, et poussé ses recherches un peu plus loin que le récit de Schöffer transcrit par Tritheim et les souscriptions de ce même Schöffer, sentira bien vite la criante injustice d'un jugement, qui attribue tout l'honneur de l'invention à celui qui n'y contribua pour rien, et refuse presque tout mérite à celui qui, de son ancien état de grossièreté, la fit parvenir à un haut point de perfection.

Il suffit cependant d'examiner la pièce notariée encore existante, appartenant au procès dirigé par Faust contre Guttenberg, pour se convaincre entièrement du peu de valeur historique de ces rapports de Schöffer, qui ont donné lieu à des

[1]) Voy. *Discours à la louange de l'invention de l'Imprimerie à la fin du troisième siècle* (*Gepriesenes Andencken von Erfindung der Buchdruckerey beym Schlusz des dritten Jahrhunderts*) Leipzig 1740. p. 29. Voy. App. n°. 39. F. P. Lessern a pris aussi le récit de Schöffer à Tritheim dans le même sens. «Guttenberg,» dit-il dans sa *Typographia Jubilans* c. I. p. 37, «Guttenberg peut être regardé comme l'inventeur de l'Imprimerie moderne, en tant «qu'il a le premier inventé l'art de tailler dans le bois des lettres en «relief, et que, plus tard, il a examiné la chose avec Faust et l'a portée plus «avant.» Voy. App. n°. 40.

jugements aussi faux, à des manières aussi absurdes de présenter les choses. Cette pièce ne laisse pas le moindre doute sur la nature et le but de l'association de Guttenberg et de Faust. Elle montre très-clairement, que cette association était tout autre chose que ce qu'on s'était abusivement imaginé sur la foi des données de Schöffer. Elle contient les preuves les plus irrécusables que cette association n'a point été faite dans le but d'exercer l'art en commun, ou de le perfectionner; mais qu'elle était simplement une obligation pécuniaire, par laquelle le débiteur avait promis au créancier de partager avec lui les profits de l'entreprise qu'il conduirait à terme, et à l'exécution de laquelle il emploierait l'argent prêté, sans que pour cela le créancier eût rien à faire lui-même dans cette entreprise. Cette pièce encore caractérise d'une manière fort remarquable les associés eux-mêmes, chacun avec le caractère qui lui est propre, et jette, sur l'histoire de l'art à cette époque et sur celle de l'imprimerie de Guttenberg, une lumière qui réduit aux pures imaginations de la vanité de Schöffer tout le récit de Tritheim, et qui manifeste dans toute sa fausseté et son absurdité toute la prétendue confiance attribuée à ce récit. C'est pourquoi nous allons rapporter avec les conséquences qu'elle eut, l'histoire de cette association de Guttenberg et de Faust, d'après la pièce susdite, pour confirmer d'autant mieux la nullité des données Schöfferiennes.

M. de Laborde, avec cette grande connaissance des hommes qui le distingue, a déjà remarqué, que tout ce qu'on trouve sur Guttenberg, le caractérise comme un jeune homme léger, irréfléchi, qui, à beaucoup d'enthousiasme

pour les arts, joignait cette insouciance de l'ordre, des convenances et de ses propres intérêts, qu'on trouve souvent chez les génies inventifs et extraordinaires [1]). Telle fut en effet sa conduite à Strasbourg, dans ses relations avec Ennelin zu der Iseren Thüre, à laquelle il fit une promesse de mariage dont il se repentit ensuite, — dans ses associations avec Dritzehn et Heilman, qui étaient proprement en contradiction avec celle conclue avec Rif [2]), et dans son association avec Mentel et les siens qu'il abandonna subitement, quand il partit secrètement pour Mayence. C'est encore le même homme inconsidéré et insouciant dans son association avec Faust, l'usurier avare, qui exerçait sa profession avec toute l'insensibilité des gens de sa classe au XVe siècle, et n'avait aucun ménagement, quand il s'agissait de faire quelque profit. L'histoire de cette association va nous le prouver.

Lorsque Guttenberg eut enfin si heureusement réussi dans ses tentatives pour améliorer le procédé de Coster, qu'il se sentit en état, et qu'il eut conçu le projet d'imprimer la Bible ; il ne se sera assurément pas trouvé dans l'état désespéré, où Schöffer et Tritheim nous le représentent; mais il n'était cependant pas en état de fournir de lui-même aux frais que nécessitait l'établissement d'une imprimerie, ou l'agrandissement de la sienne, afin de servir à l'impression d'un ouvrage semblable. Il fut donc forcé de recourir à quelqu'un de ces richards, qui prêtaient leur argent contre intérêt avec le droit de participer aux entreprises commerciales. Faust était connu comme tel à Mayence. Guttenberg

[1]) L. de Laborde, *Débuts de l'Imprimerie à Strasbourg*, p. 53.

[2]) Voy. plus haut p. 24 et 26.

s'adressa à lui, le convainquit de la possibilité de mettre son projet à exécution, de son habileté dans l'art et des grands avantages qu'offrait son entreprise; il sut, par la séduisante perspective des gains extraordinaires qu'on pouvait espérer de son projet, lui persuader d'avancer la somme désirée et de participer aux frais comme aux profits de l'entreprise. L'association fut conclue aux conditions suivantes:—1°.L'association devait durer cinq ans, pendant lesquels l'ouvrage devait être terminé. 2°. Faust avancerait à Guttenberg la somme de 800 florins, immédiatement après l'affaire conclue, pour établir et agrandir son imprimerie, autant que l'exigeait le projet d'imprimer la Bible.— En récompense, cette imprimerie avec ses dépendances restait engagée à Faust, jusqu'au remboursement, et Guttenberg devait lui payer une rente annuelle de 6 pour cent. Faust veilla à ce qu'il fût passé acte de ces conditions. Quant au reste de l'accord, il fut traité verbalement, et l'insouciant Guttenberg s'en contenta. On convint ainsi que Faust, aussitôt que l'imprimerie serait organisée et que Guttenberg pourrait commencer l'impression, remettrait annuellement à celui-ci la somme de 300 florins pour les frais que cet ouvrage nécessitait [1]), et participerait en con-

[1]) Quelques auteurs pensent que les mots (Köhler, s. 56): «Das Johannes «(Fust) ym Jerlichen dryhundert gulden vor *kosten* geben und auch gesinde «lone, huszzinsz, perment, papier, dinte, etc. verlegen solt,» doivent être entendus dans ce sens: que Guttenberg jouirait annuellement de 300 fl., et que Faust de plus se chargerait des frais du paiement des ouvriers, de la location de l'appartement pour l'imprimerie, du parchemin, du papier, de l'encre, etc. Mais tel ne paraît pas être le sens qu'on doit y attacher; car dans la première partie de la phrase il est positivement dit, que Guttenberg jouirait annuellement de 300 fl. *pour les frais de l'ouvrage*; et la seconde, selon le style défectueux des actes notariés de ce temps, ne renferme qu'une indication plus précise des particularités dont se composaient les frais. De plus, un Faust n'aurait pas si légè-

séquence à ce que rapporterait l'imprimé, et aux profits que l'on ferait par la vente des Bibles. Faust n'avait rien à faire avec le travail lui-même. Guttenberg agirait et dirigerait le tout entièrement comme il l'entendrait. *Lui seul*, avec les 800 florins que Faust devait avancer, établirait et ferait *son* imprimerie («er *solte mit solchem gelde* sin *geczüge zu-* «*richten und machen*»): *Lui seul* exécuterait l'ouvrage, dont les profits seraient communs, l'impression de la Bible («er *solte das werck zu irer beiden notz volnbrengen*»).

Guttenberg eut besoin de deux ans, pour se procurer les machines et les instruments nécessaires, poinçons, moules, matrices, etc. qu'il dut pour la plupart fabriquer lui-même, avant que l'imprimerie eût pu être regardée comme prête, selon l'arrangement conclu [1]). Mais au moment de commencer, il fallait se procurer une grande provision de papier et autres accessoires, si l'on voulait mettre vigoureusement la main à l'oeuvre, et être en état de poursuivre; Guttenberg se trouva une seconde fois dans un grand embarras, faute d'argent. Cependant ni lui, ni Faust ne s'étaient encore strictement tenus aux conditions du contrat écrit.

Soit négligence en affaires d'argent, soit par suite d'un

rement assigné 300 fl. à Guttenberg, comme récompense de son travail; d'autant moins que les premières charges politiques étaient, dans ce temps, fort loin de rapporter une somme annuelle aussi considérable. Et d'ailleurs il est certain que Faust n'a rien donné pour ces frais de l'ouvrage; autrement il n'aurait pas manqué de les reproduire sur le compte qu'il réclamait de Guttenberg.

[1]) Ceci résulte des intérêts que Faust comptait sur la seconde somme de 800 fl., avancée à Guttenberg (Köhler, p. 55, Schaab, T. I. p. 316 et Wetter p. 287), ainsi que de la donnée de Jean Schöffer dans la souscription placée à la suite du *Breviarium Historiæ Francorum* de Tritheim: que l'inventeur avait perfectionné son art, et l'avait rendu propre à imprimer un ouvrage en 1452 (« anno autem 1452 perfecit deduxitque eam (artem) in opus imprimendi.) »

engagement de bouche, Guttenberg n'avait pas encore payé l'intérêt convenu, et Faust toujours attentif à retrancher quelque chose de ce qu'il avait promis, n'avait point encore fourni, ni en une fois, ni en entier, les 800 florins du contrat; de sorte qu'à la fin des cinq années il manquait encore 50 florins. Ceci, et peut-être d'autres circonstances, paraît avoir été la cause d'un nouvel arrangement, selon lequel Faust, au lieu des 300 florins annuels destinés à subvenir aux frais de l'impression, offrit en une fois 800 florins pour les trois dernières années que durait encore l'association [1]): par là il regagnait encore 100 florins sur ce qu'il avait promis.

Schöffer n'eut aucune part à tout ceci. Il n'avait rien de commun avec l'association de Guttenberg et de Faust. Aussi son nom ne revient dans la pièce du procès, relative à l'association, qu'à la fin, parmi ceux d'autres personnages inconnus, également étrangers au contrat, et comme un des témoins de Faust, quand celui-ci dut prêter serment. On ne peut guères déterminer avec certitude le moment où il entra en rapport avec Faust. Il était, on ne peut pas le nier, doué de capacités peu communes, également habile en gravure [2]), dans l'art de la calligraphie alors si estimé, et dans la peinture des élégantes initiales et autres ornements qui figuraient alors

[1]) Voy. Wetter p. 361.

[2]) Lui-même, dans les vers placés à la suite des *Institutiones Justiniani*, publiées en 1468, s'élevant au-dessus de Guttenberg et de son beau-père Faust, comme celui qui avait découvert le secret proprement dit de l'invention, en donne pour raison:

«Quippe quibus (sc. Guttenbergio et Fausto) praestat sculpendi lege sagitus
« A solo (sc. Deo) dante lumen et ingenium.»

Et Bergellanus, dans son *Encomium Typographiae*, dit de lui v. 126:

« Quo vix caelando promptior alter erat. »

avec tant d'éclat dans les manuscrits. En 1449 il habitait encore Paris, où il gagnait sa vie à copier des manuscrits. Il existe encore dans la Bibliothèque universitaire de Strasbourg un très-beau manuscrit écrit de sa main, intitulé: *Omnes libri tam veteris quam novae logicae:* et Schöpflin a donné, dans la VIIe planche de ses *Vindiciae Typographicae*, un fac-similé de la souscription, renfermant le témoignage de Schöffer, qu'il avait copié cet ouvrage l'année susdite à Paris. Il n'est guères vraisemblable qu'il se soit ensuite rendu aussi promptement de Paris à Mayence, dans le but de se fixer dans cette dernière ville[1]). Mais quand, dans les derniers temps de l'association de Guttenberg et de Faust, l'impression de la Bible eut fait quelques progrès, on eut besoin de quelqu'un, qui pût dessiner sur les feuilles imprimées les initiales et les autres ornements, qui devaient compléter la ressemblance des imprimés avec les manuscrits. Soit maintenant que Faust, sur la demande de Guttenberg, se fût chargé de rechercher une personne convenable, qu'il voulût avoir lui-même quelqu'un qui pût lui être utile pour ses besoins particuliers, et que, étant venu à connaître Schöffer, il l'eût estimé propre à ce double but et l'ait pris à son service et mis à la disposition de l'imprimerie; — soit que Schöffer eût été depuis quelque temps au service de Faust, comme instituteur de ses enfans, ainsi que quelques uns le croient[2]), et que Faust,

[1]) Ce que dit M. de Laborde sur Schöffer, qu'il était « assez peu au fait des « débuts de l'invention, auxquels il était resté étranger » (*Débuts de l'Impr. à Mayence et à Bamberg* p.18), repose donc bien réellement sur un fond historique; et c'est bien à tort que M. Umbreit voudrait le représenter comme absurde.

[2]) Entr'autres K. Dahl; P. Schöffer *Miterfinder der Buchdruckerkunst*,

désireux d'avoir une connoissance plus exacte de la marche des affaires dans l'imprimerie, ait recommandé à Guttenberg un sien domestique si versé dans tant d'arts et de professions manuelles, afin de l'employer à orner les imprimés, ou à telle autre occupation dans l'imprimerie; ce fut du moins par l'intervention de Faust que Schöffer fut attaché à l'imprimerie. Un collaborateur si capable, recommandé par Faust, ne pouvait être mal accueilli par Guttenberg, qui avait eu tout à faire, et tout à diriger jusque là. Il fut aussitôt initié à tout ce qui se faisait dans l'atelier, et témoin de toutes les parties du procédé. Il fut initié, instruit et exercé avec la plus grande confiance dans tous les secrets de l'art par Guttenberg, dont le caractère ne connaissait pas la réserve ou la défiance.

Schöffer cependant, qui avait tout observé avec la plus grande attention, ne fut pas longtemps sans découvrir, avec la perspicacité qui lui était propre, quelque chose de défectueux dans la manière dont Guttenberg fondait ses caractères. Son génie inventif lui fournit bientôt l'idée d'une amélioration très-heureuse, qui permettait d'obtenir des caractères plus beaux et plus nettement dessinés. Il n'en laissa toutefois rien remarquer à Guttenberg, qui lui avait si généreusement communiqué le secret de son art; son maître fut

Wiesbaden 1814. (P. Schöffer *Co-inventeur de l'Imprimerie*), p. 9; et, *Die Buchdruckerkunst erfunden von Guttenberg, verbessert und zur Vollkommenheit gebracht durch P. Schöffer* (*L'Imprimerie inventée par Guttenberg, améliorée et portée à sa perfection par P. Schöffer*), Mainz 1832. p. 14. G. Fischer, *Beschreibung einiger typographischen Seltenheiten* (*Description de quelques raretés typographiques*), Mainz 1800. Livr. I. p. 18. G. Peignot, *Dictionnaire de Bibliologie*, Paris 1802. Suppl. p. 290, et P. Lambinet, *Origine de l'Imprimerie*. Paris 1810. T. I. p. 114.

le seul auquel il en parla [1]); et l'avide Faust, qui saisit du premier coup les grands avantages de cette nouvelle manière de fondre les caractères, réfléchit sur-le-champ au moyen le plus sûr d'utiliser pour lui-même cette importante découverte. Il promit à son utile serviteur la récompense qui avait le plus de prix pour lui; et maître et valet s'unirent pour tenir leur nouvelle et importante amélioration cachée à Guttenberg et à tout autre, afin de l'utiliser en temps convenable à leur propre avantage. En effet cette amélioration dans la fonte des caractères demeura toujours inconnue à Guttenberg, témoin la netteté moins grande qui distingue ses propres ouvrages, quelque excellents qu'ils fussent d'ailleurs, de ceux de Faust et de Schöffer; distinction facile à remarquer, non-seulement dans la Bible imprimée, mais encore dans les produits ultérieurs de sa presse, quand, dépouillé par Faust de son imprimerie, il en avait établi une nouvelle avec le secours de Humery. Faust et Schöffer, devenus possesseurs de la première imprimerie, exigèrent de tous leurs ouvriers, par serment, de ne révéler à qui que ce fût, rien de ce qui regardait leur procédé [2]), et

[1]) Selon le récit de J. F. Faust von Afschaffenburg, Schöffer aurait fabriqué en secret un alphabet entier de fort beaux caractères, d'après la nouvelle manière de fondre qu'il avait inventée, et les aurait fait voir à son maître avec les matrices dont il s'était servi; et celui-ci, dans le premier mouvement de joie, aurait immédiatement promis la main de sa fille à Schöffer. Voy. Köhler, p. 90—91. Cependant ce récit contient trop d'inexactitudes évidentes, pour qu'on puisse lui accorder une autorité historique.

[2]) Selon le propre témoignage du fils de Schöffer, dans la souscription placée à la suite du *Breviarium Histor. Francorum* de Tritheim (1515). «Retinuerunt autem hi duo jam praenominati Joannes Fust et Petrus Schöffer hanc «artem in secreto, (omnibus ministris ac familiaribus eorum, ne illam quoquo «modo manifestarent, jurejurando adstrictis).»

veillèrent attentivement à ce que le secret n'en parvînt à la connaissance de Guttenberg. Mais, quand peu après les cinq années de l'association se trouvèrent écoulées, sans que l'impression de la Bible fût entièrement terminée, Faust, qui connaissait la pénurie de Guttenberg, le somma, sous prétexte qu'il n'avait pas satisfait aux conditions de l'association, de rembourser immédiatement tout l'argent qu'il lui avait avancé pour l'exécution de son entreprise, avec les intérêts échus et non payés et les intérêts des intérêts; le tout montant à la somme de 2026 florins.

La pièce notariée sus-mentionnée ne renferme aucune autre accusation que le non-paiement des arrièrés, avec la réclamation de Faust contre Guttenberg. Cependant, quelque raison légitime de plainte que Faust ait pu avoir contre Guttenberg, on ne peut le nier, cette sommation nous le fait connaître comme un homme très-déraisonnable dans ses exigences. D'abord il fixait la somme avancée à Guttenberg plus haut qu'elle ne paraît avoir été en réalité, et il réclamait les intérêts d'après cette fixation. D'autre part, quand Guttenberg, à l'égard de ce paiement des intérêts, lui opposait qu'il en avait bien été fait mention dans le contrat, mais que Faust avait témoigné verbalement ne pas songer à la réclamer, Faust se servit, pour appuyer la justice de sa réclamation, d'une assertion qu'il est difficile de regarder autrement que comme un faux prétexte. Lui, le riche Faust, auquel Guttenberg avait eu recours, parce qu'on le savait accoûtumé à prêter son argent à intérêt, il affirmait qu'il avait dû lui-même emprunter la somme avancée à Guttenberg à beaucoup d'autres, tant Juifs que Chrétiens, contre intérêt. En

troisième lieu, il voulait persuader à tort que la seconde somme de 800 florins avancée à Guttenberg, l'avait été dans le même but et sous les mêmes conditions que la première, et se basant là dessus, réclamait pour l'une comme pour l'autre de ces sommes un intérêt de 6 pour cent par an. Il prêta même serment sur cet injuste calcul. Cependant il était hors de propos de réclamer les intérêts de cette seconde somme, puisqu'elle n'avait pas été avancée à Guttenberg pour son propre intérêt, mais que Faust, selon la promesse faite au commencement de l'association, avait dû l'avancer en faveur de leur commune entreprise et l'avait en effet avancée comme Guttenberg l'avait employée à ce but.

Aussi Guttenberg remarquait-il avec raison, dans sa réponse aux réclamations de Faust, que celui-ci avait mis leur association sous un jour entièrement faux; que c'était, à entendre Faust, comme si les deux sommes, qu'il avait reçues de lui, lui avaient été avancées, à lui Guttenberg, dans le même but et sous les mêmes conditions; tandis qu'au contraire la première somme reçue de Faust, lui avait été prêtée, aux termes du contrat, pour disposer son imprimerie de façon à imprimer l'ouvrage dont on était convenu; et la seconde somme par contre, lui avait été avancée pour subvenir aux frais de l'impression de cet ouvrage. L'imprimerie même où l'ouvrage devait être exécuté, était engagée à Faust comme garantie pour le remboursement de la première somme. Cet argent qu'il s'était engagé à consacrer à l'arrangement de son imprimerie, y avait en effet été employé, et l'imprimerie avait été préparée de la manière voulue. Cependant il ne s'était point engagé à faire avec cet argent les frais de l'ou-

vrage proposé, qui devait servir à leur avantage à tous deux, et pour lequel il allait prêter sa presse. C'est pour cela que la seconde somme de 800 florins avait été non pas prêtée, mais avancée, pour rendre plus tard compte de l'usage qu'il en avait fait; et Guttenberg se déclarait prêt à répondre de l'usage fait de cette seconde somme de 800 florins, qu'il avait reçue de Faust.

La décision des juges fut, que Guttenberg devait faire un compte de tout ce qu'il avait reçu de Faust et de ses propres dépenses, quant à l'ouvrage qui devait servir à leur avantage commun, c'est-à-dire, quant à l'impression de la Bible; et si la recette excédait la dépense, il devait ajouter le surplus aux 800 florins qui étaient dus à Faust, et pour lesquels l'imprimerie avait été engagée. Toute la portion de la seconde somme avancée à Guttenberg, qui avait pu être employée non pas au but auquel elle était destinée, non pas à l'impression de l'ouvrage convenu, mais au profit de l'imprimerie de Guttenberg, ou à quelque autre objet d'un intérêt particulier à celui-ci, toute cette portion devait être remboursée à Faust. Et pour ce qui regardait les intérêts, Guttenberg devait satisfaire sa partie adverse, quand et pour autant que Faust pourrait affirmer avec serment avoir payé lui-même à d'autres des intérêts de la somme avancée à Guttenberg.

Faust produisit son compte et sa déclaration, et la confirma par serment; la pièce notariée citée plus d'une fois contient le témoignage écrit de cette confirmation. Mais Guttenberg ne paraît pas avoir satisfait à sa promesse et n'avoir pas produit le compte qu'on lui demandait, peut-être parcequ'il

n'en était pas en état, qu'il n'avait pas tenu ses livres convenablement. Du moins rien ne prouve qu'il l'ait fait; mais il est certain, que Faust continua ses poursuites avec toute la rigueur possible contre Guttenberg, et comme celui-ci n'était pas en état de le satisfaire, il demanda et obtint l'autorisation de s'approprier l'imprimerie de Guttenberg, qui lui avait été engagée pour le remboursement de la somme prêtée. Faust n'hésita pas à en faire usage. Il s'empara de cette imprimerie avec toutes ses dépendances, la fit transporter chez lui et en confia la direction à cet utile serviteur, qui, par son importante découverte, avait donné une preuve si éclatante de ses connaissances à cet égard, et qui par là l'avait rendu attentif aux avantages incalculables qu'on retirerait de la possession d'une pareille machinerie.

Schöffer, initié à tous les secrets de l'art, instruit et exercé par Guttenberg lui-même dans le mécanisme du procédé, se trouvait maintenant, au moyen des instruments de celui-ci et de l'amélioration qu'il avait inventée pour la fonte des caractères, en état de pouvoir livrer des ouvrages encore plus beaux et à moindres frais, que son prédécesseur et son maître. Faust en fit son associé, le directeur de la fabrique, son chargé d'affaires dans le commerce, et en récompense de cette invention si ingénieuse, si profitable, et qu'il avait si soigneusement cachée à Guttenberg, lui accorda la main de sa fille. Ainsi, sans avoir rien fait pour l'art que d'avancer ses fonds avec profit et en toute sécurité, Faust se trouva non-seulement possesseur du secret inestimable de l'invention, mais même le chef et le propriétaire de cette imprimerie, la première complète et bien fournie du nécessaire,

où l'art allait publiquement être exercé, sous la direction assurée d'un habile praticien qu'il s'était intimement attaché par des liens d'intérêt personnel et de parenté. Il était dur pour Guttenberg de perdre ainsi le plus cher objet de son ambition, tout son appareil d'instruments pour l'imprimerie perfectionnée, qui, avant d'avoir été si heureusement terminé, lui avait coûté, pour l'invention comme pour l'exécution, une si grande dépense de temps, de peines, de soins et de réflexion. Quoi de plus douloureux que d'être privé, au moment même qu'il allait atteindre le but tant désiré, de la récompense que lui méritaient à juste titre ses efforts et ses travaux, et cela par la ruse, par l'avidité de l'homme qui aurait dû le soutenir, et par l'infidélité d'un disciple ingrat. Quelle peine indicible ne devait-il pas ressentir, en les voyant possesseurs de son secret et recueillant, au moyen des machines qu'il avait préparées lui-même, les fruits d'un travail de plusieurs années! Il s'opposa autant qu'il le put, à ce que la possession de son imprimerie ne lui fût pas enlevée; mais en vain. Elle était et demeura entre les mains de Faust. Il poursuivit le procès contre lui, mais l'affaire fut traînée en longueur sans qu'on la décidât jamais [1]).

Tous les auteurs allemands qui ont fait une étude un peu approfondie de l'histoire de l'invention, et qui ont traité avec quelque étendue le procès entre Guttenberg et Faust; comme par exemple Köhler, Zapff, Schaab et Wetter, tous s'accordent à désapprouver aussi énergiquement que possible cette

[1]) Presque un siècle plus tard Bergellanus chantait encore v. 260.

«Tempore sed *longo* res est tractata dicaci
«Lite, *hodie* pendet Judicis inque sinu.»

manière d'agir de Faust, à la représenter, comme fausse, perfide et odieuse [1]). Falckenstein, d'ordinaire si mesuré, ne cache pas sa profonde indignation à cet égard [2]). La plupart vont même si loin, qu'ils regardent comme souverainement injuste la sentence, en suite de laquelle Faust fut mis en possession de l'imprimerie de Guttenberg, et l'attribuent à la toute puissante influence du frère de Faust, qui jadis membre du même tribunal, était lors du procès, membre de la régence de la ville. Quelques-uns vont jusqu'à émettre le soupçon, que le riche Faust aurait acheté les juges [3]). Il paraît qu'on jugea bien vîte très-défavorablement la conduite de Faust, et la manière dont ce procès fut conduit, et qu'on plaignit beaucoup Guttenberg, comme l'infortunée victime d'une conspiration perfide de la part de son avare associé et du serviteur rusé de celui-ci. Bergellanus en effet, dans son poème en l'honneur de l'Imprimerie, à propos de la première fête séculaire, caractérise de *lâche* le tribunal devant lequel le procès fut porté, et *d'infame* la sentence qui fut rendue [4]). Et M. Umbreit, quoiqu'il cherche à justifier la conduite de Faust au moyen de suppositions évidemment fausses

1) Köhler prouve au long la lâcheté et la perfidie de la conduite de Faust envers Guttenberg, p. 21—36. Pareillement Schaab, T. I. p. 314—322, et Wetter. p. 405—427. Zapff se sert aussi des plus fortes expressions pour exprimer sa désapprobation de la manière d'agir de Faust; *Aelteste Buchdruckergeschichte von Mainz. Versuch* etc. p. 38.

2) Dans son excellent ouvrage: *Geschichte der Buchdruckerkunst in ihrer Entstehung und Ausbildung* (*Hist. de l'Impr. dans sa naissance et son perfectionnement*) p. 113—115.

3) Entr'autres Zapff l. l.

4) Bergellanus dans son *Encomium Typographiae* 1540. v. 257:

« Causa fori tandem *pavidi* defertur ad ora,
« Scribitur ac illis *dica nefanda* fori. »

et contradictoires avec les propres déclarations de Faust [1]), M. Umbreit se trouve forcé de reconnaître, que la demande de Faust était *injuste* (*unrechtmäszig*), sa manière d'agir *basse* (*niederträchtig*), et lui-même un homme *égoïste* et *intéressé* (*eigennützig*). Cependant, quelque profonde désapprobation que méritât cette conduite de Faust et qu'elle ait trouvée généralement [2]), celle de Schöffer n'est certes ni

[1]) Umbreit p. 110—117. Parmi les fausses suppositions en question sur lesquelles M. Umbreit fait reposer sa défense de Faust, appartiennent entr'autres: 1°. l'assertion que Faust, outre les deux sommes de 800 fl., aurait encore payé annuellement à Guttenberg 300 fl. pour les frais de l'imprimé; ce qui est évidemment en contradiction, non-seulement avec la réclamation même de Faust,— où il élève aussi haut que possible, même au-dessus de la vérité, la somme avancée à Guttenberg et à laquelle il aurait sans-doute ajouté cette somme de 900 fl., s'il l'avait avancée à Guttenberg,— mais encore à la plainte que Guttenberg faisait de Faust, qu'il n'avait pas tenu ses premières promesses; 2°. la tournure qu'il donne à la chose, comme si le compte livré et confirmé par serment, avait été plus modéré et plus discret, que sa première réclamation; tandis que la somme à laquelle ce compte se montait, est complètement inconnue, et que les expressions dont Faust s'est servi en livrant ce compte à l'examen, renferment au contraire l'impudente déclaration, qu'il a mis en compte non-seulement les intérêts au 6 pour cent de la première, mais encore, contre toute justice, ceux de la seconde somme de 800 fl. avancée à Guttenberg; 3°. cette merveilleuse et chimérique conjecture, que Guttenberg, après sa rupture avec Faust et pour suffire à ses besoins journaliers, aurait vendu à d'autres, à prix d'argent, le secret de son art, p. ex. à Albert Pfister de Bamberg; tandis qu'il fit immédiatement tous ses efforts pour établir une nouvelle imprimerie et y réussit bientôt. Comment aurait-il pu travailler plus directement contre son intérêt?

[2]) Les auteurs Allemands mêmes, qui ne font que superficiellement et en passant mention de ce procès, comme la plupart au reste, se rencontrent également dans leur jugement sur la conduite de Faust à l'égard de Guttenberg. Nous citerons, comme preuve seulement, les suivants. On lit p. ex. dans C. H. von Heinecken, *Neue Nachrichten von Künstlern und Kunstsachen* (*Nouvelles données sur les artistes et les affaires d'art*) p. 234 et 235: « Il est tout « aussi vraisemblable que Faust en homme adroit, ayant, au moyen des amé- « liorations inventées avec l'aide de Pierre Schöffer, trouvé de quelle manière

moins blamable, ni moins odieuse;— lui, qui payait ingratement de la plus perfide réserve la généreuse confiance de

« il pourrait continuer l'imprimerie sans Guttenberg, ne l'accusa que pour se « défaire de lui; car il savait bien que cet homme tombé dans la misère ne « pouvait lui rembourser ni capital, ni intérêts, mais qu'il devrait lui abandonner l'imprimerie tout entière avec tous ses instruments et tout son appa« reil. » Voici ce que dit Geiser dans sa *Kurze Geschichte der Erfindung der Buchdruckerkunst* (*Histoire abrégée de l'invention de l'Imprimerie*), placée dans sa *Geschichte der seit dreihundert Jahre in Breslau befindlichen Stadtbuchdruckery* (*Histoire de l'imprimerie municipale de Strasbourg, fondée depuis trois siècles*). Breslau 1804. p. 7. « A peine Fust eut-il ainsi » (en lui promettant sa fille en mariage) « gagné Schöffer, qui lui paraissait plus propre « que Guttenberg à faire prospérer son atelier, qu'il attaqua son associé; en partie « dans le but de lui disputer l'honneur de l'invention, puisqu'elle faisait déjà « quelque bruit, en partie pour se réserver à lui seul le profit qu'on en espérait. « La somme d'argent mentionnée plus haut et qu'il lui avait prêtée, lui fournit « un prétexte.— Fust l'en fit souvenir et exigea un prompt remboursement que « Guttenberg n'était pas en état de fournir.— Fust se décida en conséquence à « porter l'affaire en justice et à user des termes rigoureux de droit. L'issue du « procès fut, que Guttenberg dut concéder à Fust la propriété tout entière de « son atelier à imprimer avec tout ce qui s'y rapportait. » On lit dans *La quatrième fête séculaire de l'invention de Guttenberg à Dresde et à Leipzig* (*Die vierte Säcular-Feier der Erfindung Guttenbergs in Dresden und Leipzig*) de L. Flathe (Leipzig 1840) p. 22: (Faust et Schöffer) « actuellement en état de « produire de plus beaux imprimés que Guttenberg, le payèrent de la plus « noire ingratitude, se séparèrent de lui en 1455 et voulurent publiquement sa « ruine, eux qui avaient d'abord dû tout apprendre de lui, eux qui, sans lui, « ne seraient jamais venus à cette pensée. » On trouve encore dans *l'Histoire de l'Imprimerie à Ratisbonne* (*Geschichte der Buchdruckerkunst in Regensburg*) par J. A. Pangkofer et J. A. Schnegraf (Ratisbonne 1840) p. 11: « Si Guttenberg « après d'aussi favorables résultats, ne retira pas lui-même la récompense de ses « labeurs, c'est l'injustice de Fust qu'il faut en accuser; car sous prétexte des « frais que nécessitait cette Bible, il sut, par la réclamation de ses avances, « embarrasser Guttenberg dans un procès, au moyen duquel il s'appropria « triomphant tout l'appareil de l'imprimerie qui lui avait été engagé; de sorte « que Guttenberg, abusé sur le secret de son invention, se retrouva tout aussi « dénué de ressources qu'au commencement. » Et G. W. Dennhardt, *Geschichte der Buchdruckerkunst*, placée dans le *Thuringisch-Erfurter Gedenkbuch der Buchdruckerkunst* (Erfurt 1840), dit à la p. 27: « On aurait pu désirer que

Guttenberg,—lui, qui s'était fait l'instrument de Faust, pour faire servir son instruction et ses connaissances acquises dans l'art à la ruine de celui à qui il en était redevable;—lui, qui, complice de Faust et après avoir dérobé à son maître le secret si précieux de son art, après l'avoir privé des instruments qu'il avait préparés pour l'exercer, le dépouillait encore après sa mort, autant que possible, dans ses contes et dans ses souscriptions, de l'honneur qu'il méritait si bien.

Et un témoignage semblable de la part d'un pareil témoin! — C'est donc là le fondement sur lequel repose proprement la prétention des Allemands! Mais le témoin fait ici rejeter le témoignage, comme le témoignage le témoin. La nature du terrain même fait écrouler l'édifice qui y repose. Le caractère de la personne qui témoigne et le contenu de son attestation se font reconnaître mutuellement comme indignes

« l'honorable Guttenberg, ayant à ses côtés un aide aussi capable, aussi ingénieux « que Schöffer, eût retiré, avec la joie du triomphe de l'art, la récompense due « à ses longs et pénibles travaux. Mais voici, l'avarice et l'ambition de l'impur « Fust lui enlevèrent tous deux. Le rusé Fust, assuré par son alliance avec Schöf- « fer de la fructueuse continuation de cette profession, chercha à se défaire de « l'incommode inventeur, qui, dans son dénuement, allait devenir une facile « proie pour l'avarice. L'astucieux Fust profita justement du moment où la vente « des Bibles achevées allait avoir lieu, pour réclamer le paiement, non-seulement « du capital avancé, mais aussi des intérêts et des intérêts des intérêts, sous « prétexte que les frais d'impression de la Bible dépassaient de beaucoup l'esti- « mation. Selon la plainte, déposée contre lui le 9 Nov. 1455, Guttenberg dut « rembourser la somme, fort considérable pour cette époque, de 2026 fl. Le « procès fut perdu pour lui; et comme, selon le contrat, l'imprimerie servait de « gage pour le remboursement, Fust, soutenu par la puissante influence de sa « parenté, s'en empara non-seulement, mais même, pour compléter le rembour- « sement, il s'empara de toute la provision de parchemin et de papier, ainsi que « de tout ce qui était déjà imprimé; de sorte que Guttenberg, plus pauvre que « jamais, se vit, dans un âge avancé, rejeté au commencement de ses travaux. » Voy. App. nº. 41.

de confiance. Lui qui pour avancer ses intérêts, pouvait agir de la sorte envers son maître, il était pareillement en état, afin de s'élever lui-même, de ternir les mérites de son maître par rapport à l'art même que celui-ci lui avait enseigné,—de faire violence à l'histoire,—de raconter des faussetés qui se réfutaient l'une l'autre et contredisaient ce que nous apprend un ancien document d'une autorité incontestable. Et des rapports aussi falsifiés ne peuvent être faits que par quelqu'un plus accoûtumé à écouter la voix de l'intérêt personnel et de l'ambition que celle du devoir et de la vérité. Ceux qui, malgré cette incapacité à mériter la confiance, veulent encore en attacher à ces récits, parceque, comme ils se l'imaginent follement, ils renferment quelque chose d'honorant pour un homme avec qui le narrateur avait vécu en inimitié, pour celui qui fut son rival en fait d'art et la partie adverse de son beau-père dans ce procès encore subsistant; ceux-là doivent aussi interprêter ce témoignage dans le sens que le témoin lui-même donnait à ses déclarations. Si ce témoin, quand son intérêt l'exigeait, et que Guttenberg déjà mort était généralement regardé comme son dévancier et son maître dans l'art, si ce témoin l'a nommé une fois dans ses imprimés l'un des *deux premiers praticiens* (Protocaragmatici), qui avaient avant lui cherché le secret de l'art, secret que toutefois il avait découvert le premier,—si même, dans son récit à Tritheim, il est convenu, que l'on était redevable de l'invention de l'art à Guttenberg; il a néanmoins fait comprendre en même temps, qu'il entendait par cette *invention et cet exercice de l'art* que Guttenberg avait le premier inventé et pratiqué, la Xylographie; mais

qu'on devait le raffinement de l'art (*subtiliora*) à lui et à son beau-père. Veut-on donc s'en tenir à ce témoignage, il faut ne reconnaître à Guttenberg, avec le professeur Gottsched, que le maigre honneur «d'avoir inventé lui-même, ou appris de Coster à Haarlem et transporté à Mayence l'art d'imprimer sur des planches de bois qu'il avait sculptées, et d'avoir simplement aidé Faust et Schöffer dans un art que ceux-ci avaient inventé.» Non, pareil témoignage ne peut avoir de valeur historique. Il est par trop en contradiction avec la tradition, les anciens documents et les données des écrivains les plus anciens et les plus autorisés. Il témoigne contre lui-même[1]); et y attacher quelque valeur, ce n'est pas éclairer l'histoire, c'est l'obscurcir, y introduire la confusion, comme on l'a fait déjà d'une manière déplorable.

Si, comme l'exigeait une saine critique historique, l'on s'était simplement borné à consulter et à comparer entr'eux les anciens documents et les témoignages d'historiens authentiques, sans prêter la moindre attention aux vaines fanfaronnades d'un imprimeur avide de gain et de gloire et peu discret dans ses moyens d'y parvenir; presque tout ce qu'il y a d'obscur dans l'histoire de l'invention et dans la manière dont elle se répandit, aurait été bien vite éclairci; car ce que ces témoignages historiques nous rapportent, combiné ensemble, serait entièrement suffisant pour nous fournir une idée distincte de l'événement.

[1]) Schaab dit, en parlant de ces souscriptions: «J'ai démontré dans mon «ouvrage (I. 446—448) qu'il ne faut pas se fier à ses souscriptions et à ces dé- «dicaces (de P. et J. Schöffer). Ce sont des enfants de l'envie, de la jalousie, et «elles portent cette marque au front.» *Randglossen* (*Notes marginales*), (Voy. Wetter, *Beantwortung* (*Réponse*) etc. p. 31.) Voy. App. n°. 42.

Toute invention relative à un art dont la pratique peut rapporter quelque avantage, est communément tenue secrète aussi longtemps que possible par les inventeurs. De là vient que tant d'inventeurs sont demeurés inconnus. Il était en particulier pour l'inventeur et les premiers praticiens de l'Imprimerie de la plus haute importance, de tenir leur art caché le plus soigneusement possible; parce qu'ils vendaient leurs imprimés comme Manuscrits, et les Manuscrits étaient alors payés fort cher. De là vint que l'art fut exercé pendant un très-long temps, sans que personne, les praticiens exceptés, soupçonnât son existence. Ce ne fut que vers la fin de 1455, à l'occasion du procès engagé entre Guttenberg et Faust, que l'existence de cet art longtemps caché fut enfin révèlée à Mayence. C'est pourquoi Faust et Schöffer, devenus possesseurs de la presse de Guttenberg, puisqu'en effet l'affaire avait eu une grande publicité, placèrent à la suite du premier produit de leur presse cette souscription, où ils reconnaissaient ouvertement que le livre n'avait point été écrit avec l'encre et la plume [1]), mais

[1]) Ils s'expriment comme suit, dans la souscription du *Psalterium* de 1457: «Praesens Psalmorum Codex — *adinventione* artificiosâ imprimendi ac ca«racterizandi absque calami ullâ exaracione sic effigiatus et ad eusebiam Dei «industrie est consummatus per Johannem Fust, civem Maguntinum, et Petrum «Schoiffer de Gernssheim,» etc. Köhler dit de cette souscription p. 96: «après «que Faust, par suite de ce procès, se fut approprié l'imprimerie de Guttenberg, «il fait ici la première indication de l'ingénieux art d'imprimer des livres et de «fabriquer des caractères, sans avoir besoin de recourir à la plume, et com«mence ainsi à se glorifier et se rehausser. Il n'a cependant pas le courage de «nommer cette oeuvre d'art son invention, puisqu'il aurait facilement pu «mettre *suâ adinventione artificiosâ*, etc. Il devait craindre en effet, que «Guttenberg encore vivant ne fût venu le contredire. Il voulait, comme le geai «de la fable d'Esope, se parer de fausses plumes, et avec cet ornement em-

imprimé avec des caractères, au moyen d'un nouveau procédé. Ils y déclaraient en même temps être les artistes qui l'avaient imprimé; et, pour lui donner plus de crédit, ils se servirent d'expressions équivoques [1]), d'où l'on pouvait conclure qu'ils avaient eux-mêmes inventé l'art, ou du moins une invention accessoire (*adinventio*), qu'ils avaient été les premiers à le porter au degré désiré de perfection. On évita avec une prudence extrême de mentionner rien de ce qui avait été fait plus tôt, soit par Coster à Haarlem et par *son* ou *ses* successeurs, là ou ailleurs en Hollande, soit par Guttenberg et Mentel à Strasbourg, soit par Gänsfleisch et Guttenberg à Mayence. Pendant tout ce temps, les secrets praticiens de l'art avaient fait passer leurs imprimés pour des manuscrits, et s'étaient bien gardés d'ajouter au produit de leur presse leur nom, quelque détermination de temps et de lieu, ou une souscription quelconque qui eût pu rêvéler leur secret [2]). Ils se donnaient simplement pour

« prunté jeter de la poudre aux yeux du monde. — Mais dire qu'il avait inventé « cet art, — c'est ce qu'il n'osait prendre sur lui, tant que vivait encore le principal inventeur, Guttenberg. » Voy. App. n°. 43.

[1]) Schaab le reconnaît lui-même (T. I. p. 446): « Celui qui examine avec « attention, dit-il, les souscriptions des livres imprimés, depuis l'invention de « l'Imprimerie, ne manquera pas de remarquer que Fust et Schöffer, dans les « souscriptions des *Psalterium* des années 1457 et 1459, du *Durandi rationale* de 1459 et des *Clémentines* de 1460, parlent en termes équivoques et « obscurs d'une ingénieuse invention d'ans l'impression des livres. » Voy. App. n°. 44.

[2]) La remarque du marquis d'Argens à cet égard est fort juste, (*Lettres Cabalistiques*, T. VI. p. 102): « Si vous joignez ce que je viens de dire avec les « autres réflexions qui ont été faites, vous verrez que l'Imprimerie a été inventée à Harlem, qu'elle passa ensuite à Strasbourg, et de là à Mayence. Chacun « des imprimeurs tenant son travail secret, on ne soupçonnait pas même qu'il y « eût un pareil art au monde; on ne l'apprit que par la rupture de Guttenberg

copistes des manuscrits, ou pour commerçants en cette espèce de livres, les seuls alors connus; ils faisaient vendre toutes leurs marchandises sous ce nom par des chargés d'affaires auxquels on pouvait se fier, dans le lieu de leur domicile, comme partout où ils en espéraient du débit; et ils veillaient, autant qu'ils le pouvaient, à ce que l'attention publique ne se fixât ni sur eux, ni sur leur profession. De là vient que toute cette période de la vie de Guttenberg, depuis 1440 à 1450, est encore si obscure. Ce ne fut que par suite de son procès avec Faust qu'il fut reconnu, pour autant qu'on en sût, comme le premier praticien de cet art nouvel et inoui. Rien de plus naturel, que de ce qu'il en fût regardé comme l'inventeur, d'autant plus que ceux qui étaient en relation avec lui, et qui, par suite de leur procès contre lui, étaient entrés en possession de son imprimerie, se donnaient tous deux comme ayant coopéré à l'invention; tandis qu'il était résulté du procès même, que Guttenberg avait connu et pratiqué cet art avant de s'associer avec Faust. Cependant Guttenberg ne s'est jamais, directement ou indirectement, de parole ou d'effet, arrogé aucune prétention à l'honneur de l'invention; et même, ce qui mérite quelque attention, il n'a jamais contredit le moins du monde, les fastueuses souscriptions de Faust et de Schöffer; quoique

« et de ses associés; mais comme cette rupture éclata à Mayence, et que les im-
« primeurs de cette dernière ville avaient beaucoup perfectionné cet art, on ne
« parla d'abord que d'eux, et on les regarda comme inventeurs. Ce ne fut qu'en
« remontant à la source, comme nous avons fait, qu'on se forma des idées plus
« distinctes de toute cette affaire. On ne le fit pas même d'abord; ce qui fut la
« cause que ceux de Mayencé ont été assez longtemps en possession de cet hon-
« neur, et que bien des personnes croient encore aujourd'hui qu'on ne saurait
« les en priver sans injustice. »

son intérêt exigeât si instamment qu'il le fît, surtout quand, au moyen de Humery, il eut reconstitué une nouvelle imprimerie dont les produits devaient rivaliser avec ceux de ses adversaires [1]). Et, ce qui doit étonner encore plus, c'est que dans les souscriptions d'imprimés qu'on attribue pour de bonnes raisons à Guttenberg, — p. ex. le *Catholicon* de Joännes de Januâ de 1460, — on trouve bien une louange assez détaillée et sur un haut ton de l'Imprimerie, mais, comme à dessein, pas un mot de l'inventeur. Ce n'est certes pas l'ambition qui aura manqué à Guttenberg. Il est vrai, la supposition de ceux qui s'imaginent que l'invention, au moment qu'elle devint publique, aurait occasioné une sensation si extraordinaire, une admiration si universelle, et tant d'intérêt par rapport à l'inventeur, cette supposition ne repose sur aucun fondement. Nous avons déjà montré plus haut (p. 59 à la note), qu'à Mayence du moins on ne s'en occupa pas particulièrement dans les premiers temps. C'était une affaire qui regardait les savants et les écrivains beaucoup plus encore que le public en général. Les premiers ouvrages imprimés furent presqu'exclusive-

1) On peut conclure du fait suivant combien il règnait tôt déjà d'incertitude sur la personne de l'inventeur: Polydorus Virgilius, qui a écrit un ouvrage *sur les inventeurs* (de rerum inventoribus) Venise 1499, qui donc, à ce qu'il est permis de supposer, se sera efforcé d'obtenir des données aussi exactes que possibles sur l'inventeur de l'Imprimerie, et qui, à cet effet, avait consulté particulièrement ses amis d'Allemagne «(ut ab ejus (Guttenbergii) *conterraneis* «accepimus),» Virgilius, après avoir raconté que l'art avait été inventé à Mayence en 1442 par Guttenberg, ajoute ensuite: «Pour ce qui regarde la personne de «l'inventeur, je ne puis pas répondre que ce soit justement celui qu'on vient de «nommer (*De inventore non ita fidem nostram adstringimus*).» Et néanmoins, malgré ses hésitations, ce même témoignage de Pol. Virgilius est à son tour devenu la source, où tant d'autres écrivains postérieurs ont puisé leurs récits.

ment des ouvrages écrits en latin; et les savants et les écrivains n'étaient pas en grand nombre dans ce temps. De plus, dans toute nouvelle invention c'est plutôt ce qu'il y a d'ingénieux dans l'invention même, d'artificiel dans la composition, qui attire l'attention; mais d'ordinaire on s'inquiète assez peu de la personne de l'inventeur. Néanmoins ce silence constant de Guttenberg sur l'inventeur est très-étrange; d'autant plus que l'inimitié publique qui existait entre lui et Faust et Schöffer, sans cesse alimentée par cet odieux procès qui durait encore, devait lui faire désirer bien vivement d'exposer au jour, au moins une fois, la perfide conduite et les fausses prétentions de ceux qui l'avaient précipité dans le malheur, et qui cherchaient encore toujours à diminuer ses moyens de subsistance. Si Guttenberg avait été le véritable inventeur, ce silence serait tout-à-fait inexplicable. Cependant il n'existe en faveur de cette opinion de ceux de Mayence aucun autre fondement historique que la donnée de Zell [1]). Elle repose du reste, comme nous le disions à l'instant, sur une pure supposition, sur la conclusion tirée du bavardage des deux imprimeurs qui exercèrent les premiers publiquement leur art, et qui s'arrogèrent de toute leur force l'honneur de l'invention, sans pourtant y avoir aucune part, à moins que leur dévancier et leur maître ne soit regardé comme l'inventeur. Mais cette donnée de Zell, ce témoignage du disciple de Guttenberg est de la plus haute importance et d'une autorité décisive. Personne mieux que lui ne pouvait savoir ce qui en était de l'affaire; et il n'avait aucun intérêt à raconter autre chose que la vé-

[1]) Voy. ce que nous en avons dit plus haut p. 69 et 70.

rité. Le ton de son récit respire d'ailleurs la plus grande sincérité et la véracité la plus consciencieuse. Et qu'atteste maintenant ce témoin, le plus ancien de tous et le plus digne de confiance à l'égard d'un maître chéri dont il prise si haut les services, qu'il laisse éclater sa joie sur l'honneur qui revenait à sa patrie d'avoir, si glorieusement pour elle, produit un homme d'un pareil génie [1]? Lui attribue-t-il la première invention proprement dite? Non! il lui donne bien le glorieux titre de premier inventeur; mais il ne peut en même-temps dissimuler que la première idée, le premier modèle de cet art (*die eyrste vurbyldung*), avait été découvert en Hollande (*is* VONDEN *in Hollant*), que l'invention avait été originairement empruntée en Hollande d'un *Donatus* antérieurement imprimé dans ce pays. Et cet aveu si franc, cette cordiale et simple protestation de reconnaissante vénération envers son ancien maître, ces sentiments si naturellement exprimés d'amour de sa patrie, de strict attachement à la vérité, ces efforts, ce désir si faciles à reconnaître, de relever aussi haut que possible les mérites de ce maître, ne sont ce pas là des indications non-équivoques, que ce maître n'a jamais émis de prétention à quelque chose qu'à l'amélioration et au perfectionnement de l'art, et qu'il n'a pas voulu s'attribuer une louange plus haute? Ce témoignage de Zell s'accorde donc d'une manière très-remarquable avec le soin extrême de Guttenberg d'éviter tout semblant qu'il voulût s'attribuer l'honneur de l'invention, quoique les souscriptions fastueuses de Schöffer, où celui-ci s'arrogeait cet honneur ainsi qu'à son beau-père, eussent

[1]) Voy. App. n.º 45.

évidemment pour but de nuire à ses intérêts commerciaux. Et ce remarquable silence de Guttenberg confirme à son tour la véracité et l'exactitude du récit de Zell. Il résulte donc incontestablement de ce récit, que Guttenberg fut réellement l'homme qui perfectionna si utilement l'art, mais non pas l'inventeur lui-même; qu'on lui est redevable de ces importantes améliorations, au moyen desquelles l'art encore rude et défectueux de Coster, fut poussé à cette hauteur de perfectionnement, que nous admirons encore dans la Bible imprimée par lui, et dans son *Catholicon*. Ce récit nous apprend aussi en quoi consistaient proprement ces améliorations que Guttenberg introduisit dans l'art. C'est par lui, dit Zell, que l'art a cru en élégance et en perfection, en délicatesse dans l'exécution (meysterlicher und subtilicher und ye langer ye mere kunstlicher worden). Selon lui, les *Donatus* hollandais n'étaient guères que l'ouvrage d'une main peu exercée, d'un apprentif; mais l'oeuvre de Guttenberg était d'un maître dans l'art. Les premiers péchaient encore par leur grossièreté; la délicatesse et l'élégance rivalisaient dans la dernière. A s'en tenir au récit de Zell, Guttenberg n'a donné à l'art ni une autre nature, ni un autre principe fondamental; il n'a pas mis une nouvelle invention au lieu de l'ancienne, mais ce qu'il a créé, ce sont de nouveaux auxiliaires, des instruments plus parfaits, afin de faire disparaître tout ce qu'on remarquait encore de défectueux et de grossier dans l'imprimé hollandais. Il a si bien su, au moyen d'arrangements plus convenables, d'un choix plus heureux dans ses materiaux, d'une exécution et d'une composition plus soignée, pourvoir à tout ce qui pou-

vait augmenter l'élégance et la beauté des produits de sa presse, qu'ils excitent encore aujourd'hui, comme de juste, la plus haute admiration.

Mais c'est cette perfection même de l'imprimé de Guttenberg qui donne une preuve assez parlante, qu'il ne fut pas le premier inventeur de l'art. L'Imprimerie est d'une nature trop compliquée, pour avoir pu être inventée par un seul homme, et portée au bout de si peu de temps à un si haut degré de perfection et de développement dans toutes ses parties. «Aucune invention, » dit avec raison M. Cogan[1]), «d'une nature compliquée, n'a jamais été inventée en une «fois et dans toutes ses parties. — Le haut degré d'élégance «des premiers imprimés de Mayence, quelque mérite qu'ils «aient à d'autres égards, est par conséquent un fort ar«gument contre leur priorité. L'art y révèle un degré trop «remarquable de maturité à une période ancienne, pour «nous permettre de supposer, que cette même période fût «celle de son enfance.» — Et le savant antiquaire Des Roches reconnaît, que la seule inspection des premiers monuments de l'Imprimerie suffit pour convaincre les esprits les plus incrédules et les yeux les moins connaisseurs, que la différence entre les *Donatus* ou le *Speculum humanæ salvationis*, et la *Bible* de Mayence est trop grande, pour ne pas assigner un intervalle très-considérable entre ces diverses productions[2]).

[1]) Cogan, *The Rine* p. 195. Voy. app. nº. 46.

[2]) Voy. J. Des Roches, *Nouvelles Recherches sur l'origine de l'Imprimerie* (*Mémoires de l'Academie de Bruxelles*. T. I. p. 526.) : « Ajoutez l'aveu formel «des Chroniqueurs d'Allemagne même, qui témoins oculaires des productions «de Guttenberg, de Fust et de Schoiffer, reconnoissent ingénûment, que

En supposant à Guttenberg tout l'amour convenable pour la vérité, il ne pouvait donc pas, pour réfuter les fausses prétentions de Faust et de Schöffer, opposer, que l'honneur qu'ils s'appropriaient injustement, lui appartenait; mais il aurait pu à leur honte, montrer qu'il avait exercé l'art bien avant eux, — qu'il avait été leur prédécesseur et leur maître, — qu'ils avaient emprunté de lui le secret de l'invention, — que le haut degré de perfection auquel cet art nouveau et admirable était parvenu, était son ouvrage. Il aurait pu se nommer dans ses souscriptions *le premier imprimeur de l'Allemagne* (Germaniæ prototypographum); et il est difficile de comprendre comment un homme, qui n'était pas précisément si pacifique, si débonnaire et si timide, ait pu rester aussi indifférent à l'égard de ses intérêts pecuniaires, et demeurer pendant de longues années aussi paisible à l'égard des fastueuses souscriptions de ses hostiles rivaux; tandis que tous les aiguillons d'intérêt, d'ambition, de vengeance devaient se réunir, pour l'engager à jeter publiquement du ridicule sur le vaniteux babillage des auteurs de son malheur, et des mauvais traitements qu'il avait subis. Veut-on trouver quelque solution à cette difficulté, il faut alors admettre l'existence d'un motif secret et puissant sur Guttenberg, qui ait pu l'empêcher de faire aucune mention de ce qui regardait la première inven-

« ces créateurs de l'imprimerie, ont puisé l'idée de cet art dans les essais gros-« siers qu'on avait faits en Hollande. Et quand nous n'aurions pas cet aveu inté-« ressant, la vérité du fait eût été également incontestable. La seule inspection « de ces premiers monumens suffit pour convaincre les savans les plus incrédules « et les moins connoisseurs. Il y a si loin des *Donati* au *Pseautier* de Fust et du « *Speculum humanæ salvationis* à la *Bible* de Mayence, qu'on ne peut qu'as-« signer un intervalle considérable entre ces différentes productions.»

tion [1]). Or cette solution se trouve toute naturelle dans les divers récits de Zell, de Junius et des Chroniqueurs de Strasbourg, tels que nous les avons développés et éclaircis un peu plus haut p. 49, en les confrontant l'un avec l'autre. Ils nous apprennent l'intime relation qui unissait Guttenberg à l'homme qui avait apporté de Hollande l'art à Mayence, auquel Guttenberg était redevable de la première notion sur le secret de cet art, qui lui avait communiqué et détaillé la manière hollandaise d'imprimer, lui avait fait voir et appris la composition et l'usage des instruments hollandais, lui avait été d'un grand secours dans l'imitation et l'amélioration de ce procédé, et qui enfin, avait habité pendant plusieurs années dans la même maison et avait partagé ses travaux encore secrets. Si Guttenberg voulait sauver la réputation de ce parent, alors devenu aveugle, il ne pouvait pas toucher cette question de l'origine proprement dite et du vrai inventeur de l'art. Il fallait qu'aucune discussion ne s'élevât à cet égard; et toute recherche devenant dangereuse, il fallait l'éviter; autrement on aurait pu faire certaines décou-

[1]) Qu'on se souvienne des observations de M. Sotzman, déjà citées dans les *Eclaircissements* p. 81: «Comment expliquer le secret que Guttenberg garda «sur son invention, alors que Fust était en possession d'une imprimerie bien «organisée, et que lui-même par contre avait en son pouvoir d'en édifier une «toute semblable? Aucun autre que son ennemi ne pouvait tirer parti de ce «silence. Etait-il donc si insensible à la gloire et à ses intérêts, qu'il préférât tra- «vailler péniblement dans un obscur atelier, plutôt que de paraître aux yeux des «souverains et des nations comme l'inventeur de l'art le plus utile. Comment ac- «corder cette stupidité (stumpfsinn) avec le reste de sa vie? avec son émigration «volontaire? avec l'arrêt rendu à Strasbourg contre le greffier de la ville de May- «ence? avec ses relations avec *Anne zur eisernen Thür?* avec les services qu'il «rendit à l'Electeur Adolphe dans la guerre de celui-ci avec son rival? et avec «tant d'autres particularités encore?» Wetter p. 770 et 771. Voy. app. n°. 47.

vertes qui n'eussent pas été tout-à-fait honorables pour ce parent, ni même très-agréables pour lui-même. Une fois la vraie patrie de l'art connue, une fois l'homme par qui cet art avait été apporté à Mayence connu, ainsi que la manière dont ce transport avait eu lieu, on aurait facilement pu l'accuser de complicité dans un méfait dont il était innocent en réalité, mais dont il avait retiré sa part de profits. De plus, il avait vécu précédemment trop intimément avec ses ennemis, pour ne pas avoir à craindre, que ce qui s'était passé à Haarlem ne pût leur être connu, en partie du moins. C'est peut-être là-dessus qu'ils se reposaient impudemment dans leurs orgueilleuses prétentions. Guttenberg pouvait d'ailleurs redouter encore, que les événements de Strasbourg ne fussent connus à Mayence, tout comme la nouvelle de la cécité de Gänsfleisch était parvenue à Strasbourg, où ses anciens amis, le confondant avec son homonyme, publiaient que le malheur qui lui était survenu, était une juste punition de la manière dont il les avait abandonnés. Les fausses prétentions que se permettaient Faust et Schöffer, ne nuisaient point à sa gloire à Mayence. On y savait trop bien, qu'il avait été leur prédécesseur dans l'art, et qu'ils lui étaient redevables du secret de l'art. C'étaient au contraire leurs fanfaronnades mêmes qui le faisaient regarder par ceux de Mayence comme l'inventeur; et à leurs yeux il n'avait pas besoin de mettre au jour la fausseté de ces prétentions. Il devait redouter d'aigrir encore davantage par un démenti public, ceux-là même qui avaient réuni avec succès leurs efforts pour lui nuire, car alors ils auraient peut-être révélé des choses qui n'étaient pas tout-à-fait à son honneur. En conséquence

mépriser ces forfanteries, éviter soigneusement toute mention de lui-même dans les souscriptions de ses imprimés, n'y parler que de ce que l'invention avait d'utile et de bienfaisant, la représenter comme un don de Dieu, qui révèle souvent aux petits ce dont il a refusé la connaissance aux sages [1]), montrer ainsi publiquement qu'il voulait éviter jusqu'à l'apparence de tirer gloire de ce nom d'inventeur et de premier praticien qu'on lui donnait; — c'était là la réfutation la plus propre à couvrir de honte ceux qui dans leur orgueil voulaient se faire passer pour les premiers praticiens, tandis que chacun à Mayence savait qu'ils ne pouvaient avoir droit à aucun autre titre qu'à celui d'avoir été les seconds après lui à exercer cet art. Ainsi donc ce silence constant que Guttenberg garde dans les souscriptions de ses imprimés, confirme encore la vérité des récits de Zell, de Junius et des Chroniqueurs de Strasbourg; l'explication en est facile à donner, et il sert à prouver aussi la fausseté des récits de Schöffer. En effet, si Guttenberg avait réellement été le véritable inventeur et celui qui commença à mettre l'art en pratique, quelque défectueux qu'il fût d'abord, et qui le perfectionna plus tard avec le secours de Faust et de Schöffer, il se serait, sans aucun doute, à la honte de ses rivaux orgueilleux et jaloux, nommé le vrai inventeur, le premier praticien. Il n'aurait certainement pas laissé sans réponse les forfanteries de ses ennemis déclarés, répétées au bas de chaque produit de leurs presses, quand ils lui déro-

[1]) L'éditeur dit dans la souscription du *Catholicon* de 1460: « Altissimi « præsidio, cujus nutu infantium linguæ fiunt disertæ, quique numero sæpe « parvulis revelat, quod sapientibus celat, hic liber egregius Catholicon, — « impressus atque confectus est. »

baient son honneur et diminuaient ses profits. Il aurait publiquement exposé à la risée, châtié comme ils le méritaient, cette lâche et ingrate manière de faire orgueilleusement parade d'un honneur qui ne leur revenait pas, de se glorifier de leurs imprimés comme des produits d'une nouvelle invention, leur ouvrage, tout en gardant un silence constant et complet à l'égard de celui auquel ils avaient emprunté le secret de l'invention, et qui avait été leur maître dans l'art.

L'expérience a enfin décidé. Tout ce qui est arrivé depuis la publicatiou de la *Batavia*, la querelle qui s'est élevée sur la vraie patrie de l'invention, les recherches faites en conséquence, la découverte d'une quantité de fragments de très-anciens imprimés, qui portent les caractères les plus évidents qu'ils sont les produits de l'art dans sa première enfance, toutes ces circonstances ont fourni la preuve de la fausseté des récits de Schöffer, et par contre confirmé pleinement la véracité des données de Zell, de Junius et des Chroniqueurs de Strasbourg.

Examinons et comparons seulement ce que, selon les récits de Schöffer, Guttenberg aurait fait pour l'art, avant la publication de sa *Bible*, et ce que, selon Zell, Junius et les Chroniqueurs de Strasbourg, l'on peut supposer avoir été imprimé par ceux que ces auteurs nomment les premiers praticiens de l'Imprimerie; et l'on découvrira bien vite que le résultat obtenu est en contradiction manifeste avec ce que dit Schöffer, et s'accorde d'une manière fort remarquable avec ce que disent les derniers.

Au dire de Schöffer, Guttenberg, alors qu'il s'associa avec Faust, ne savait encore imprimer que des livrets d'école

ou autres petits ouvrages semblables, au moyen de planches xylographiques; ce qu'il y avait de plus subtil, ce qui formait l'essence de l'art (*subtiliora*), il ne l'aurait découvert qu'avec le secours de Faust et de Schöffer. Avant l'édition de sa *Bible*, Guttenberg n'aurait donc imprimé que des ouvrages xylographiés, entr'autres le livret d'école connu sous le nom de *Catholicon ;* et après cette époque il n'a pu produire d'autres ouvrages que ceux, qui, comme sa *Bible*, portent avec eux les preuves d'un aussi haut degré de perfectionnement dans l'art, et d'une dextérité aussi augmentée de la part de l'artiste qui les imprimait. Même en accordant, — ce qui néanmoins n'harmoniserait pas exactement avec les récits de Schöffer, — même en accordant que Guttenberg a pu imprimer quelque ouvrage défectueux, au moyen de caractères mobiles, avant son association avec Faust, il n'aurait cependant pas dû en avoir un grand débit, puisque, toujours selon Schöffer, au lieu de retirer beaucoup de profits de son travail, il s'était trouvé au contraire réduit à la pauvreté. On ne retrouverait alors de lui que bien peu de fragments de cette nature; ces fragments devraient tous porter les preuves qu'ils sont d'un seul maître, et, puisqu'on les vendait comme des manuscrits, ils auraient dû offrir une ressemblance parfaite, quant à la forme des lettres, avec l'écriture allemande du milieu de XVe siècle. Mais on n'a jamais pu jusqu'ici trouver, malgré toutes les recherches, le moindre vestige d'un *Catholicon* xylographié qui pût être l'ouvrage de Guttenberg. Schaab lui-même avoue, «qu'aucun savant ne doute plus, que Schöffer n'ait «trompé le bon et honnête prélat avec son récit de ce dic-

tionnaire (*Catholicon*)[1]. » Par contre, on a retrouvé une foule de restes d'anciens imprimés avec caractères mobiles, et datant évidemment des premiers temps de l'art. Le nombre même en est si grand, et la différence entre le procédé et les caractères si sensible, qu'il est impossible de les attribuer à un seul et même imprimeur et, qui plus est, à une seule et même école. La plupart d'ailleurs sont formés de caractères qui diffèrent entièrement de l'écriture allemande, en usage à cette époque.

Examinons maintenant avec exactitude, ce qui, selon la nature des circonstances, et selon toute vraisemblance, aura eu lieu, en admettant comme vrais les récits de Zell, de Junius et des Chroniqueurs de Strasbourg; et voyons en même temps quels ont pu être les imprimés exécutés par Coster et ses imitateurs, et jusqu'à quel point les anciens fragments retrouvés, qui peuvent être avec raison regardés comme les restes de l'Imprimerie la plus ancienne encore fort peu avancée, nous prouvent que de pareils imprimés sont des produits d'origine hollandaise.

D'après le récit de Junius, l'ancienne tradition, et ce qu'on peut conclure de la nature des circonstances qui y sont rapportées, Coster, pendant une promenade dans le *Bois* de Haarlem, conçut le projet de tailler en sens inverse des lettres avec de l'écorce de hêtre, et rentré chez lui, de les réunir dans l'ordre voulu pour en composer des mots, de les induire d'encre et de les imprimer sur le papier, afin d'exercer ainsi ses petits-enfans à épeler. Cet innocent amusement de la part d'un aïeul plein d'amour pour les enfants

[1]) *Randglossen*. (Voy. Wetter, *Beantwortung* etc. p. 26). Voy. app. 48.

de sa fille, lui donna l'idée, qu'il serait peut-être possible, au moyen d'un grand nombre de ces caractères détachés, coordonnés d'une manière convenable, d'imprimer de la même manière des écrits étendus et même des livres entiers et de les multiplier avec rapidité. Il résolut d'en faire l'essai; et l'essai qu'il en fit, bien qu'avec des moyens défectueux, lui réussit si bien, qu'il fut pleinement convaincu de la possibilité de réaliser son idée. Cette occupation lui plut, et il s'appliqua avec zèle à découvrir les moyens de perfectionner son entreprise, et de rendre ses imprimés entièrement semblables à des Mss., au moyen d'un travail plus raffiné. Les grandes difficultés qu'il y avait à surmonter étaient le tachant de l'encre dont il se servait, et la mollesse trop grande de ses caractères de bois de hêtre. La préparation d'une encre plus convenable et qui rendît les lettres avec pureté n'était pas chose facile. Il y parvint cependant au moyen de son beau-fils [1]). Corriger la mollesse de ses caractères en bois de hêtre, en faisant usage d'un bois plus dur, c'eût été rendre plus difficile, impraticable même la taille déjà si pénible de tant de lettres, qui devaient de plus se ressembler exactement. Cette difficulté le fit songer à des types métalliques quelconque, dont la fabrication lui était bien plus facile par la fonte dans des moules, et de plus offrirait l'important avantage, que l'on pourrait exécuter ainsi, bien plus vite et avec moins de peine, autant de caractères qu'il en fallait, que ces caractères seraient par-

[1]) (Costerus) «coepit animo altiora cogitare, primumque omnium atramenti «scriptorii genus glutinosius tenaciusque, quod vulgare lituras trahere «experiretur, cum genere suo Thoma Petro excogitavit.» Junius, *Batavia*, pag. 255.

faitement semblables entr'eux, et permettraient de rendre leurs contours avec plus de pureté et d'exactitude; enfin que les corps des caractères s'adapteraient immanquablement avec précision l'un à l'autre. Au moyen de cette idée si naturelle, de remplacer les caractères de bois par des caractères métalliques fondus, la grande affaire était trouvée.

L'exécution ne présentait désormais plus de grandes difficultés; car l'art de la fonte déjà d'un usage journalier était connu et pratiqué depuis longtemps. Il fabriqua donc, ou il fit fabriquer, les poinçons nécessaires pour frapper la forme des lettres dans des matrices, et ces matrices placées dans les moules appropriés à ce but, devaient livrer des caractères parfaitement semblables et s'adaptant exactement l'un à l'autre. On ne sait pas de quelle matière étaient les poinçons et les matrices dont il se servoit; mais pour les types, il fit d'abord usage de plomb, ensuite d'etain, pour augmenter par là la pureté des contours de ses lettres. On comprend facilement que tout ceci fut dans l'origine fort défectueux et que les améliorations n'eurent lieu qu'après beaucoup de tentatives, qu'après une pratique et une expérience bien longues. Il s'écoula bien du temps, avant que l'imprimé obtenu par ce procédé, le satisfît assez pour qu'il pût l'estimer pareil à un bon manuscrit de ce temps. Après de longs travaux et des succès progressifs, Coster enfin, pensant que son invention était suffisamment perfectionnée, pour que l'illusion fût possible à cet égard, fit vendre quelques pièces de ses imprimés comme des manuscrits, afin de mettre ainsi la valeur de son travail à l'épreuve. Il ne s'éleva aucun soupçon, et le produit en surpassa si fort son attente, qu'il se décida

à poursuivre désormais plus sérieusement, et à prendre plus à coeur une profession profitable, qu'il n'avait jusqu'à ce moment regardée que comme une occupation d'amateur, un simple délassement. Il prit alors des gens à son service, sous la condition qu'ils garderaient le plus profond silence à cet égard, les exerça dans le mécanisme du procédé, fit vendre au loin par ses affidés les produits de leur travail comme des Mss., et pour lui-même s'appliqua surtout avec zèle à améliorer toujours davantage, à compléter son invention. Le résultat fut, que le débit de ses imprimés augmenta de plus en plus, et que son atelier dut s'agrandir en conséquence, de sorte qu'au moment de sa mort arrivée en 1439, il occupait, outre Cornelis l'apprentif, au moins encore deux ouvriers à cette profession encore secrète [1]).

D'après les exactes et profondes recherches de la commission, que la régence de Haarlem nomma dans ce but en 1821, l'époque de cette promenade de Coster dans le *Bois* de Haarlem, pendant laquelle il conçut la première idée de l'invention, doit être placée entre les années 1420 et 1425. Lors de son décès, Coster s'était donc, au moins depuis quinze ans, occupé à réaliser et à perfectionner son invention [2]). Ses progrès furent, il n'y a pas à en douter, très-peu

[1]) «Crevit ministerium,» dit en effet Junius, « additi familiæ operarum mi-«nistri, — quos inter.»

[2]) On en trouve la preuve au long dans le rapport de la susdite Commission. Voy. *Memoires de la quatrième fête séculaire* (*Gedenkschriften van het vierde eeuwfeest*) p. 277—307.

Coster, disons-nous, eut besoin d'un long temps pour faire arriver son invention à la hauteur où il l'a fait parvenir, c'est ce qui résulte par exemple aussi d'un fragment encore existant du *Dialogus de primâ artis typographicæ inventione*, de J. van Zuren, écrit environ vers l'an 1550. On y lit : « Hic (Har-

importants et très-lents dans l'origine. Il était d'ailleurs revêtu de hautes fonctions et mêlé à des affaires politiques importantes; le temps qu'il consacrait à une occupation de pur délassement ne put être fort considérable. Il dut donc s'écouler plusieurs années, avant que son invention eût été poussée à ce degré de perfectionnement, qui lui permit de faire passer ses imprimés pour des Mss. Coster de plus était riche, et s'il s'occupait au commencement de ce travail, plus c'était bien par amusement que pour en retirer du profit. Il était un amateur de xylographie; mais quoique assez exercé dans cet art, il n'en faisait cependant pas une profession. Il n'aura donc pas fabriqué lui-même les instruments qu'il jugeait nécessaires à son art, et qu'il inventa; il en aura confié l'exécution aux ouvriers qu'il estimait les plus propres à suivre les modèles tracés d'avance. Il se sera donc, parcequ'il le pouvait, facilité le travail à bien des égards. Et certes son imprimerie, qui lors de son décès rapportait déjà tant de profits [1]), qui était déjà si étendue et en activité depuis plusieurs années, son imprimerie a dû, pendant sa vie encore, livrer un nombre assez considérable d'imprimés. Peu après sa mort, l'atelier fut volé par cet Allemand, ce Johan, qui transporta l'art à Mayence et qui n'était autre, comme nous l'avons montré p. 56 et suivantes, par la com-

«lemi) nata et in lucem edita Typographia est - suisque membris formata, ut «succrescere posset; ac *diu* certe, ut nuper nati infantes solent, tractata figu-«rataque sedulo, *multosque* hic *annos* intra parietes tantum privatos stetit. «Hic est educata, sumptuque tenui *diu* nutrita et alta, donec *tandem* tanquam «privati laris augustias aspernata – ad *postremum* apud Moguntiam se publici «juris fecit.»

[1]) Quum merx,» dit Junius, «emptores undique exciret cum uberrimo quæstu.»

paraison du récit de Junius avec celui des Chroniqueurs de Strasbourg, que Johan Gänsfleisch *l'ancien*. Le but de celui-ci n'était cependant pas de s'enrichir autant que possible, par la quantité et la valeur de ce qu'il avait enlevé ; il voulait seulement se munir d'autant d'instruments et d'auxiliaires qu'il lui en fallait, pour pouvoir exercer lui-même par imitation, cette profession secrète et si avantageuse. Il n'aura rassemblé et emporté, cette veille de Nöel 1439, de poinçons, de matrices et de moules, qu'autant qu'il prévoyait en avoir besoin pour modèle. Il pouvait facilement les réunir en un petit paquet; les poches de ses habits auraient suffi à les cacher et à les emporter avec lui. Le dommage causé par là à l'imprimerie qui rendait déjà tant de profit, et dont l'agrandissement était remarquable, le dommage n'a pu être assez important pour que l'imprimerie dût cesser entièrement, et les gains avec elle. Ce qu'il restait d'outils et de matériaux aura sans-doute été considérable encore, et il aura été facile de réparer sans beaucoup de frais la perte apportée par le vol de Johan. Un homme comme Coster, placé dans des circonstances qui lui permettaient de ne pas être arrêté par les frais, quand il voulut perfectionner un art pour lequel il ressentait tant d'enthousiasme, Coster n'aura certes pas monté son atelier avec mesquinerie, et ne l'aura point pourvu d'instruments mauvais quant à la matière ou défectueux quant à l'exécution. Ce qu'il y avait de défectueux dans ses imprimés doit être attribué bien moins à la mauvaise qualité, à la composition mal soignée de ses poinçons et de ses matrices, qu'à l'ignorance où il était de cette multitude d'auxiliaires et d'artifices, à-présent en usage pour maintenir

les lettres sur une même ligne, pour combler selon l'exigence les intervalles nécessaires, pour rendre les contours des lettres avec pureté, pour raffermir convenablement le tout, et pour toutes ces difficultés qu'une longue expérience peut seule parvenir à faire surmonter. L'imprimerie de Coster pour laquelle, quelle que fût sa simplicité, on n'aura épargné aucune dépense, aura donc été, même après le vol commis, un objet d'une valeur encore assez considérable. Elle ne se sera point trouvée dans une condition tellement misérable, que la profession si profitable d'imprimeur n'ait pu être continuée plus longtemps. Le petit-fils et l'héritier de Coster, Thomas Pietersz., quoique assez riche, avait une nombreuse famille de sept enfants au moins, quatre fils et trois filles. Il n'aura pas dédaigné ou négligé l'imprimerie d'un beau-père bien aimé, qui avait été si chère à ce dernier, et pour laquelle il n'avait pas épargné les frais. Cette invention si remarquable, à l'heureuse réussite de laquelle il avait lui-même contribué [1]), il ne l'aura pas regardée comme indigne de son attention, indigne d'être mise ultérieurement en pratique; pas plus qu'il n'aura méconnu et méprisé la prérogative qui lui était échue en partage, depuis qu'il était en possession d'un secret, pécuniairement parlé, si important. Comment supposer qu'il n'ait pas voulu continuer d'utiliser une profession, à laquelle il s'était si activement et si heureusement employé, qui avait déjà rapporté tant de profits et qui devait en rapporter bien davantage encore. Quoiqu'il ait pu arriver ainsi de cette imprimerie, soit que le gendre

[1]) En aidant à fabriquer une encre à imprimer plus convenable, qui, plus collante et plus ferme, ne tachât pas le papier comme l'encre ordinaire.

de Coster lui ait succédé, ou que, empêché par ses fonctions municipales, il l'ait vendue et transmise avec le secret de l'invention à quelque autre à Haarlem ou ailleurs en Hollande, il est indubitable qu'elle continua à subsister, mais en secret comme auparavant, tant qu'elle rapporta des profits considérables. Le prudent Hollandais ne laisse pas facilement inactif ce qui assure des avantages. Il résulte donc clairement de la nature des circonstances, qu'après la mort de Coster, l'art aura été continué sur le même pied et avec le même appareil qu'auparavant, par celui, quel qu'il soit, qui fut mis à la tête ou en possession de l'imprimerie laissée par le défunt; car la perte légère qu'y aura causé le vol de Johan, aura été facilement réparée; et les mêmes instruments furent conservés, tant qu'ils répondirent au but, et qu'une nouvelle invention n'eût pas fait sentir l'utilité d'instruments et d'auxiliaires plus parfaits. Mais il est fort naturel qu'on ne sache rien des destinées ultérieures de l'imprimerie de Coster après sa mort. Junius, qui n'avait pour but que de raconter l'histoire de l'origine de l'invention, n'a rien ajouté à cet égard, peut-être aussi parce qu'il n'en avait lui-même aucune connaissance. Toute l'affaire avait toujours été traitée avec les plus grandes précautions et comme un profond secret; de la même manière que Guttenberg avec Mentel à Strasbourg, Gänsfleisch à Mayence, et plus tard Guttenberg avec ce dernier, avaient su exercer l'art et leur commerce dans un silence si absolu, que jusqu'ici rien n'a percé encore. A part les membres de la famille de Coster, ses plus proches parents et ses ouvriers, qui s'étaient engagés à garder un silence absolu, personne à Haarlem ne sut, pendant la vie

de Coster et longtemps encore après sa mort, qu'il existait un art au moyen duquel on imprimait des livres ; et soit que Thomas Pietersz. se soit lui-même chargé de la direction de l'atelier, soit qu'elle ait été confiée à un autre, on aura dans l'un et l'autre cas, veillé à ce que le secret d'où dépendaient à la fois toute l'importance, tous les profits de l'invention, ne fût pas ébruité. Il n'y eut pas ici, comme à Mayence, un procès qui vint mettre le secret au grand jour. L'existence de l'imprimerie ne fut pas connue en Hollande, avant que la révélation du secret en Allemagne eût pénétré dans notre patrie. On s'inquiétait au XVe siècle si peu d'une pareille invention, que, malgré les fastueuses souscriptions, placées depuis 1457 par Faust et Schöffer à la suite de leurs imprimés, l'existence de l'art était encore complètement ignorée à Paris dix ans plus tard, à-peu-près en 1466 ; au point que Faust y vendait encore ses *Bibles* comme des manuscrits, au prix énorme de 500 écus. Personne n'aurait songé à les regarder comme des imprimés, si, par un rabais subit et considérable, il n'avait pas imprudemment excité les soupçons, s'il n'avait pas en quelque sorte invité ses acheteurs à la comparaison des exemplaires dont les prix différaient autant, et trahi ainsi son secret. Le premier livre ne fut imprimé dans la capitale de la France qu'en 1470 ; et malgré les nombreuses révélations de Faust et de Schöffer, et la dispersion des compagnons imprimeurs de Mayence dans plusieurs pays de l'Europe — par suite de la prise et du pillage de cette ville en 1462, — les progrès et l'extension de l'art furent si lents, qu'en Allemagne même avant l'année 1470, il n'est question d'aucune imprimerie con-

nue, que dans les trois villes de Bamberg, Cologne et Augsbourg. Les communications entre les divers états étaient alors encore si difficiles, si défectueuses, que la connaissance des événements les plus remarquables, et des découvertes les plus importantes, ne passait d'un état dans l'autre, qu'après de longues années. D'ailleurs aussi, le clergé, alors si puissant, s'opposait le plus que possible à ce que le secret fût connu, afin que les cloîtres pussent continuer à trouver dans la copie et la vente des manuscrits, une source de richesses que l'imprimerie devait nécessairement tarir. Il ne faut donc pas trop s'étonner qu'un art d'une si haute importance pour les arts et les sciences et dont l'existence avait été annoncée dans tant d'imprimés depuis l'année 1457, se soit, au milieu des guerres et des dissensions civiles, acharnées et implacables de ce siècle si belliqueux, propagé si lentement, même dans les villes les plus célèbres de l'Italie, qui étaient alors le siège de la civilisation, et qu'il fût encore en 1470 inconnu, ou au moins inusité à Bologne, à Ferrare, à Florence, à Pise, à Padoue, à Sienne, avec leurs écoles si fréquentées; quoique cet art eût été transporté dès 1462 en Italie par d'habiles ouvriers venus d'Allemagne et qu'il y fût pratiqué ouvertement [1]). Il est bien moins surprenant encore que la découverte de l'imprimerie demeurât secrète ou du moins ne fît aucune sensation dans la partie septentrionale des Pays-Bas, déchirée alors par la sanglante querelle des *Hoeks* et des *Kabeljaauws*, et où l'on ne s'occupait alors guères de la science que dans le cloître silencieux des *Frères de la vie commune*, en sorte que le succes-

[1]) Par Sweijnheim et Pannartz dans le cloître de Subiaco, et en 1467 à Rome.

seur de Coster a pu, jusqu'à l'époque précitée, continuer de faire passer sans obstacles et inaperçus ses imprimés pour des manuscrits. Ce successeur, et ce fut selon toute vraisemblance, le beau-fils de Coster, bourgeois considéré, revêtu antérieurement déjà de fonctions municipales, mêlé aux affaires politiques, et qui ne ressentait pas pour l'art le même amour que l'inventeur, ce successeur n'aura eu ni l'occasion ni le désir de poursuivre vigoureusement l'œuvre commencée, surtout dans un moment où le commerce était arrêté et la ville de Haarlem si déchue de son bien-être habituel, qu'elle ne pouvait fournir sa part habituelle aux contributions [1]). Il n'aura pas dans de telles circonstances songé à perfectionner les instruments dont il se servait; mais se sera contenté aussi longtemps que possible, de ce qu'il trouvait dans l'atelier. Il n'aura imprimé que point ou peu d'écrits d'une grande étendue, se bornant plutôt à l'impression de petits ouvrages, de livrets d'école ou de prière, dont le besoin était plus général, et le débit plus assuré et plus constant.

Il lui sera sans-doute aussi arrivé, comme à Faust et à Schöffer, que quelques-uns des ouvriers, après s'être exercés, et après avoir acquis une certaine habileté sous sa direction, se seront séparés de lui pour établir à leur tour dans quelque autre ville du pays une imprimerie à eux en propre,

2) Voy. Van Oosten de Bruijn, *Histoire de Haarlem* (*Geschied. van Haarlem*) p. 286. Philippe de Bourgogne, comte de Hollande, se trouva obligé en 1462 d'abandonner à Haarlem la part ordinaire de cette ville dans la contribution, par lettre publique de son Stadhouder, Charles de Bourgogne, comte de Charolois; après avoir déjà, lors de la contribution précédente (en 1451), acquitté une somme de 10,000 klinkaerts, petite monnaie d'or de la valeur de deux florins, et lui avait accordé de ne payer les 40,000 klinkaerts de reste, que par termes, d'année en année.

et commencer un commerce secret pareil au sien; de sorte que l'écoulement des siens dut en souffrir. Son commerce qu'il n'aura poursuivi que comme chose accessoire, et non comme un moyen de gagner sa subsistance, aura été poursuivi par lui dans un âge plus avancé avec une activité toujours décroissante, au point d'être presque tout-à-fait tombé. Et lorsque enfin on importa dans notre pays des imprimés étrangers, revêtus de leurs souscriptions; que le secret longtemps gardé fut ainsi mis au jour dans nos provinces, il aura perdu entièrement tout désir de poursuivre encore une profession qui n'offrait plus guères de profit, et où la rivalité était d'autant plus redoutable que les imprimés étrangers surpassaient les siens en élégance. Il résolut donc de se défaire de son imprimerie et de cesser son commerce de livres; il vendit le matériel de l'imprimerie et ce qui y appartenait, ne se réservant, pour garder le souvenir de l'invention de son beau-père, qu'un certain nombre de lettres d'étain usées et inutiles désormais, dont il fit faire deux vases qui durent être pour sa postérité comme un monument de ce qui s'était passé.

Bien des preuves irrécusables viennent confirmer que les choses ont dû se passer ainsi, que, après la mort de Coster et jusqu'à-peu-près en 1470, l'imprimerie à été pratiquée sans souffrir aucune interruption, quoiqu'en secret; et qu'il a dû exister pendant longtemps dans notre patrie une école secrète pour les praticiens de cet art. Jusqu'à cette époque, on ne trouve pas le moindre vestige que l'existence en fût connue dans notre pays. Mais il résulte incontestablement de la *Chronique de Cologne*, du récit d'Ulrich Zell, l'un des premiers disciples de la plus ancienne école de Mayence, que

l'art fut en vérité pratiqué plus tôt chez nous qu'à Mayence, et que les premiers praticiens en Allemagne n'ignoraient pas cette particularité. Lorsque les compagnons imprimeurs de Mayence se répandirent en Europe, l'année 1462, pour exercer ailleurs leur nouvel art, il n'est guères possible qu'ils aient ignoré que cet art était connu et secrètement pratiqué chez nous. C'est pourquoi ils ne se rendirent pas en Hollande; et pendant le XVe siècle aucun imprimeur allemand ne vint s'y établir [1]). Ils se répandirent dans toutes les autres parties du monde alors civilisé, excepté toujours dans cette Hollande, pacifiée sous le Gouvernement de Philippe de Bourgogne, et que le commerce commençait à faire fleurir; c'était cependant le refuge ordinaire des Allemands qui ne trouvaient pas chez eux des moyens suffisants de subsistance, ou qui visaient à tirer de grands avantages de quelque nouveauté, bien assurés de ne trouver nulle part un débit plus profitable de leurs marchandises. Il ne se rendirent pas dans la Hollande, pourtant si voisine, où la langue ne pouvait leur offrir aucune difficulté, et où, comme descendants d'une même race, ils trouvaient toujours un accueil encourageant, et réussissaient souvent par leur infatigable activité, mieux que les indigènes eux-mêmes, à s'élever en bien-être et en honneur. Ils ne vinrent pas nous apprendre

[1]) Voici les propres paroles du savant Ebert dans son *Neue Prüfung der Holländischen Ansprache auf die Erfindung der Buchdruckerkunst*, (*Examen nouveau de la prétention de la Hollande à l'invention de l'imprimerie*) placée dans le *Hermes oder Kritische Jahrb. der Literatur für* 1823, IV *st.* (§ VIII): « Des imprimeurs Allemands transportèrent le nouvel art en France, en « Italie, en Espagne, en Pologne et même dans les Pays-Bas; ils répandirent ainsi « au loin la gloire du nom allemand. En Hollande seulement, il ne se trouve pas la « plus légère trace d'un Allemand, pendant tout le XVe siècle.» Voy. App. n°. 49.

à nous, Allemands comme eux, cet art d'imprimer qu'ils allaient enseigner aux Italiens et aux Français. Quelle explication donner de cette circonstance, si ce n'est qu'ils ne pouvaient espérer ici les mêmes avantages qu'ailleurs. Ils savaient trop bien que cet art était déjà connu ici et pratiqué en secret, et que ces secrets praticiens deviendraient pour eux des rivaux incommodes. La donnée de Zell éclaircit et confirme en même temps cette particularité d'ailleurs inexplicable, qu'aucun imprimeur allemand ne vint s'établir en Hollande, quoiqu'en 1470 on n'y connût encore aucun imprimeur indigène. L'existence de cet art avait été soigneusement tenue secrète en Hollande par les initiés, et jusqu'à cette époque elle y était aussi peu connue qu'à Paris en 1466. Le mot imprimer (*boekdrukken*) n'y avait jamais été entendu, et l'on n'y connaissait d'autres livres que les manuscrits.

On voulait maintenir les marchandises à leur prix, et l'on redoutait en même temps le mécontentement du clergé; car il ne pouvait faire moins que de se montrer hostile à un art tant à son désavantage, et de contribuer pour sa part, les moines surtout, à tenir la chose secrète le plus longtemps possible, afin de tirer encore de gros gains de leurs copies de manuscrits. Mais à peine l'importation d'imprimés, revêtus de souscriptions, environ 1471 ou 1472, eut-elle révélé le secret si longtemps caché, que l'on vit tout-à-coup s'élever une multitude d'imprimeurs hollandais bien exercés, là où jusqu'alors on n'avait pas paru soupçonner l'existence de l'imprimerie [1]. Presqu'en même temps on vit ces pra-

[1]) Comme par ex. Nicolas Ketelaer, probablement de Haarlem, où se trouvait une famille de ce nom, Gerard de Leempt d'Utrecht, Gerard de Leeu

ticiens publier dans la plupart des villes du Nord des Pays-Bas, à Utrecht, à Delft, à Deventer, à Zwol, à Gouda, à Nimègue, une foule d'ouvrages, qui trahissaient par un procédé tout particulier et différent de celui des Allemands, une origine tout autre, et dont les imprimeurs n'avaient certes pas appris leur art de ces derniers [1]). Ces imprimeurs hollandais qui apparaissaient si subitement de tous les côtés, ne se contentèrent pas d'offrir à leur patrie les preuves de leur habileté; ils se rendirent bientôt ailleurs et surtout dans la contrée où ils pouvaient espérer que leur art serait le plus favorablement accueilli, en Italie, où à la même époque, que les Allemands, ils établirent des imprimeries à Padoue, à Vicence, à Vénise, à Colle, à Bologne, à Sienne etc. et même ils parcoururent ce pays, pratiquant l'art. Et parmi

de Gouda, homme savant, auteur et l'ami d'Erasme, Nicolaas de Leeu, frère du précédent, Jan Veldenaer d'Utrecht, Jacob Jacobsz. (van der Meer) de Delft, Joännes de Vollenhoven, Maurits Yemantsz. de Middelbourg, Pierre van Os de Breda, et d'autres.

[1]) «Ce type hollandais,» dit le savant Ebert (§ VII), «est grossier, défec-«tueux et peu considérable, l'imprimé est au dernier point imparfait, l'encre est «mêlée avec une trop grande quantité d'huile, elle n'a ni le noir, ni l'éclat qu'on «rencontre dans d'autres imprimés de cette époque; et elle a été évidemment «appliquée avec des instruments très-imparfaits. Tout ceci est différent et meil-«leur dans les imprimés de la même époque, soit des Pays-Bas méridionaux, soit «plus encore dès l'origine chez les Allemands. Nouvelle preuve qu'on tenta l'Im-«primerie dans la Nord-Hollande sans le secours et sans l'influence du dehors.» Et quant au procédé de Ketelaer et de Leempt, — qui imprimèrent déjà en 1473 Petri Comestoris *Historia scholastica super* N. T., à Utrecht; et qui, selon lui, (§ V) ont imprimé des livres bien plus tôt, mais sans souscriptions, il affirme (§ XVII) que «ce procédé offre une si grande ressemblance de «famille avec celui de Haarlem, que, même alors que les types ne sont pas «parfaitement semblables, les particularités, comme l'ensemble de leur pro-«duit, montre clairement que ces deux artistes furent des élèves de Coster.» Voy. App. n°. 50.

ces imprimeurs hollandais, qui exerçaient leur profession en Italie, on ne remarque pas moins de trois Haarlémois, qui autrement ne se décident pas si facilement à aller chercher fortune hors de leur pays. C'étaient Nicolas Pietersz. de Haarlem, Hendrik de Haarlem et Gerardus de Haarlem [1]). Quel témoignage plus significatif pourrait-on citer pour prouver que c'est à Haarlem qu'il faut chercher l'origine de l'imprimerie?

Ensuite ce long silence que les praticiens intéressés au secret gardèrent sur cet art [2]), nous explique pourquoi l'in-

[1]) Nicolas Pietersz. de Haarlem imprimait en 1476 à Padoue, et en 1477 à Vicence. Il est assez curieux qu'il se trouve sur l'ancienne liste généalogique de Coster, un homme alors vivant du nom de Nicolas Pietersz., dont la fille épousa Thomas Pietersz., le petit-fils du gendre de Coster. Henri de Haarlem imprimait en 1482 à Bologne, en 1483 à Vénise, en 1488 à Sienne, en 1491 à Lucques et à Nozani; Gerardus de Haarlem en 1498 à Florence. Ensuite on trouve encore en Italie pendant le XV[e] siécle les imprimeurs suivants de Hollande: Theodoricus (Dirk) de Rhijnsburg en 1477 à Vénise, Reinaldus (Reinoud) de Nimègue en 1478 aussi à Vénise; Joännes de Medemblik en 1477 à Colle dans le territoire de Florence, (il fut le premier qui introduisît l'imprimerie dans cette ville); Jacobus de Tiel en 1483 à Piacenza; Joännes Walbeeck et Bartholomeus d'Utrecht en 1485 à Bologne; Frederic d'Egmond et Gérard Barreveld en 1494 à Venise; et Martinus d'Amsterdam en 1498 à Naples.

[2]) On aurait tort de croire que cette persistance à tenir secrète l'existence de l'Imprimerie, soit en contradiction avec le récit d'Atkyns, ou le manuscrit dit de *Lambeth-house*, quant à ce qui regarde l'affaire principale, savoir l'embauchage de l'un des ouvriers de l'imprimerie de Haarlem par Turnour et Caxton, à la recommandation de l'archevêque de Canterbury, en 1466. Car quiconque est un peu au fait de nos lois et de nos coûtumes dans ce siècle, n'hésitera pas à reconnaître que les particularités de ce récit ont été fort enjolivées par Atkyns, et que la manière dont cet embauchage aurait eu lieu, est évidemment absurde et de pure invention. Mais il n'y a rien d'invraisemblable à admettre, que Caxton, ce marchand si connu en Hollande, et le facteur ou le procureur des négociants hollandais à Londres, ait pu recevoir de temps à autre quelques imprimés du directeur de l'imprimerie de Coster, afin de les vendre en Angleterre, et que, ayant eu connaissance de l'imprime-

vention de Coster, lorsqu'elle fut enfin rendue publique, ne produisit pas une sensation aussi vive qu'on pourrait se l'imaginer au premier abord, et pourquoi aussi la prétention de Haarlem à l'honneur d'avoir été la patrie de l'invention, et le nom de Coster, comme l'inventeur même, demeurèrent bien longtemps encore inconnus hors de notre pays; de sorte que le récit de Junius, lorsque la *Batavia* parut, fut rejeté comme inadmissible et comme humiliant pour l'amour-propre national des Allemands; quoique pourtant, depuis bien des années, ils eussent pu lire dans la *Chronique de Cologne*, que celui de leurs compatriotes, qui pouvait le mieux être instruit de la chose, Ulrich Zell, avait expressément attribué l'origine de l'invention à la Hollande; quoique les Allemands eux-mêmes sentissent la faiblesse des fondements sur lesquels ils faisaient reposer leur prétention, et cela si vivement, qu'ils n'ont jamais pu s'accorder ni sur la per-

rie secrète qui se trouvait à Haarlem, il ait pu offrir au gouvernement anglais avec lequel il avait des rapports très-intimes, et pour lequel il s'était plus d'une fois chargé de missions étrangères, — d'embaucher un compagnon bien exercé de Haarlem, pour transporter cet art nouveau et secret en Angleterre, — enfin, qu'il ait pu être choisi lui-même pour exécuter ce projet. Ces particularités s'accordent au contraire parfaitement bien avec le caractère de Caxton, et avec ce que nous savons de sa vie. Actif et persistant dans ses recherches, il attacha dès l'origine la plus grande importance à l'Imprimerie, et plus tard il s'appliqua à la profession d'imprimeur et s'y acquit une grande réputation. Déjà précédemment, se trouvant à la cour de Philippe de Bourgogne, il avait été invité par la duchesse Marguerite, femme de Charles-le-Téméraire, à s'appliquer à la connaissance de cet art nouvellement inventé d'imprimer les livres, afin de l'introduire dans ses Etats. Voy. Lewis, *The life of Caxton*, p. 4. Nous avons développé dans nos *Eclaircissements* p. 210—212, les raisons pour lesquelles nous avons cru ne pas devoir refuser notre confiance à ce qui fait le fond du récit d'Atkyns, malgré le récit contradictoire introduit dans la *Chronique* sortie de la presse de Caxton, mais non pas écrite de sa main; un récit tiré presque verbalement du *Fasciculus temporum* de 1481, par Quentel.

sonne de l'inventeur, ni sur le lieu, ni sur le temps de l'invention, ni sur la manière dont cette invention prétendue allemande a été faite [1]).

Examinons maintenant ce que les restes des plus anciens incunables retrouvés jusqu'ici, témoignent à l'égard des récits de Junius, de Zell et des historiens de Strasbourg, et jusqu'à quel point ils s'accordent ou sont en contradiction avec ces récits, jusqu'à quel point ils les confirment ou les réfutent.

Selon Junius, Coster, ou du moins quelqu'un pendant sa vie et dans son imprimerie, aurait imprimé un livre hollandais, que l'auteur de la *Batavia* avait vu de ses yeux. Cet ecrit, nommé *Miroir du salut humain* (*Spiegel der menschelijke behoudenis*), se composait de gravures avec un texte ajouté au-dessous; les feuillets n'en étaient imprimés que d'un côte, et c'était *un premier essai grossier des ouvriers de* Coster (*operarum rudimentum*). A l'époque où Junius écrivait, aucun écrivain n'avait encore fait la moindre mention de ce livre. Il y avait même peu de personnes qui en eussent connaissance. Cependant depuis que, à l'exemple de Junius, l'attention a commencé à se fixer sur cet ouvrage, non-seu-

[1]) On peut déduire la déplorable incertitude dans laquelle les Allemands se trouvèrent, dès le commencement sur l'origine de l'Imprimerie, de ce que quelques-uns d'entr'eux attribuent cette invention à Guttenberg, d'autres à Faust, d'autres à Mentel, et d'autres à Johannes Regiomontanus: certains auteurs encore font de Mayence la patrie de l'art, d'autres nomment Strasbourg, d'autres Augsbourg, Bâle, Russenburg en Alsace, ou Köningsberg. Quelques écrivains placent l'époque de l'invention en 1440, d'autres en 1442, 1444, 1446, 1450, 1453, 1454, 1459, 1460, 1466 ou plus tard encore (Voy. Wolf, *Monum. Typogr.* V. I. in *Conspectu summorum capitum.*) Et quant à la manière dont l'invention aurait eu lieu, leurs conjectures diffèrent tellement, qu'il faudrait consacrer plusieurs pages, rien qu'à exposer leurs diverses suppositions. Comparez l'annotation ci-dessus p. 59.

lement on a retrouvé différents exemplaires de diverses éditions soit latines soit hollandaises, presque tous en Hollande ou d'une origine hollandaise reconnue; mais bien plus, cet exemplaire même, vu par Junius, de l'édition hollandaise, dont cet auteur fait mention, existe encore aujourd'hui à Haarlem, et répond exactement à la description qu'il en a laissée, surtout pour ce qui regarde cette particularité remarquable qu'il avait déjà observée, savoir: que ce livre porte les caractères irrécusables, d'avoir été la première et grossière tentative des ouvriers encore peu exercés de l'inventeur. Il porte, à ne pas s'y méprendre, les marques qu'il n'était qu'un premier pas dans un art à peine inventé. C'est un livre qui n'a son pareil dans le monde que l'autre exemplaire également conservé à Haarlem, d'une composition toute particulière, très-défectueuse, mais en même temps très-remarquable, mais où l'on retrouve clairement les signes qu'il n'a été qu'un premier essai, et que, en l'exécutant, on ignorait encore tous ces procédés ingénieux dont l'expérience montra la nécessité, et qu'elle fit depuis inventer. On y retrouve encore les preuves incontestables que c'est un ouvrage du commencement du XVe siècle, exécuté en Hollande, comme nous l'avons prouvé avec plus de détails dans les *Eclaircissements* p. 10—14.

La circonstance suivante n'est pas moins remarquable. Les mêmes planches xylographiques, où l'on avait gravé deux-à-deux les images de ce livre ont été dans la suite sciées en deux, une planche pour chaque image, par Jean Veldenaer, qui s'en est servi pour orner l'édition petit in 4°. qu'il donna du même ouvrage en 1483 à Cuilemburg. Il résulte

de là, que ces planches sont originaires de ce pays-ci, qu'elles étaient l'ouvrage d'artistes hollandais, et que ces mêmes planches, après avoir servi à Coster, puis à son successeur, peut-être pour diverses éditions successives latines et hollandaises, furent vendues plus tard avec les autres instruments de l'imprimerie de Coster, lors de la destruction de son atelier, et seront ainsi tombées entre les mains de Jean Veldenaer.

Junius parle encore de deux livrets d'école, le *Doctrinale* d'Alexandre Gallus, et les *Petits Traités* de Petrus Hispanus, non pas comme ayant été imprimés par Coster, mais avec les lettres de Coster par son ancien serviteur Johan, après que celui-ci se fut établi à Mayence.

Il n'y a que peu d'années qu'on niait l'existence de ces livrets, et l'on faisait de ce manque de tout reste de pareils incunables un argument contre la véracité du récit de Junius. Des recherches ultérieures ont fait découvrir trois fragments du premier de ces livrets, dont l'un se trouve dans la Bibliothèque Royale de la Haye, l'autre à la Bibliothèque Royale à Paris, et le troisième dans la Bibliothèque de M. Renouard. Et selon la description même qu'en a donnée M. Renouard, qui du reste est si hostile à la prétention de Haarlem, ces fragments «sont imprimés en lettres mo-«biles et gothiques d'une mauvaise fabrication du même «genre que ceux des 45 pages mobiles du *Speculum huma-«nae Salvationis*, première edition [1])», c'est-à-dire avec des lettres dont la forme est parfaitement la même que celle de l'écriture hollandaise de la première moitié du XVe siècle. Mais de quel autre atelier ces caractères pourraient-

[1]) Renouard, *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, T. II. p. 28.

ils provenir, si ce n'est de celui des imprimeurs du *Speculum?* De sorte que les fragments retrouvés de ce second ouvrage, mentionné par Junius, confirment encore d'une manière très-remarquable l'exactitude du récit de Junius.

On n'a pu jusqu'à présent retrouver encore aucun fragment du troisième imprimé dont parle Junius, des *Petits Traités* de Petrus Hispanus. Cela certes n'est pas étonnant, puisqu'on n'est pas même d'accord sur l'ouvrage proprement dit, désigné sous ce titre; de sorte que, si l'on parvenait à retrouver quelque fragment du livre en question, il serait à peine possible de décider avec certitude, si la partie retrouvée appartient en réalité à cet ouvrage si inconnu.

Mais il est encore un quatrième ouvrage qui est regardé par l'un des écrivains, qui attribuent l'invention à la Hollande, comme le produit de la presse de l'inventeur hollandais C'est le célèbre livret d'école de *Donatus*. Selon la donnée de Zell, l'un des plus anciens disciples des premiers imprimeurs de Mayence, le fervent admirateur de Guttenberg, ce livre fut imprimé en Hollande, et conséquemment par Coster à Haarlem, avant que personne en Allemagne songeât à imprimer, et l'un des exemplaires de ce petit imprimé hollandais étant tombé entre les mains de Guttenberg, fournit à celui-ci l'idée d'imiter ce qu'il avait devant les yeux, de s'essayer aussi dans un art si complètement nouveau, et qui excitait si fort son attention et son intérêt, et de s'efforcer d'imprimer des livres de la même manière. Ce *Donatus*, mentionné par Zell comme imprimé en Hollande, ne peut donc pas avoir été un imprimé xylographique. Guttenberg n'y aurait alors rien trouvé de nouveau, rien de si remar-

quable, et un *Donatus* xylographié n'aurait pu l'amener à l'idée d'imprimer avec des caractères mobiles.

Junius au moment, où il composait son récit, ne paraît avoir eu aucune connaissance de la donnée de Zell, car autrement il n'aurait pas manqué de faire mention d'un pareil témoignage de la part d'un Allemand, ami de sa patrie et de la vérité, qui confirmait si fort son récit. Ce livre mentionné par Zell n'était alors connu encore de personne. Aldus *junior* en avait possédé un exemplaire sur parchemin; mais quarante ans après la publication de la *Batavia*, on n'en pouvait trouver le moindre vestige, du moins pas en Hollande. Scriverius, si passionné pour la cause de Haarlem, sentait bien vivement quelle force la légitimité de la prétention de Haarlem recevrait de la découverte du livret qui, selon Zell, avait servi de modèle à Guttenberg. Scriverius qui était fort riche, n'épargna ni peines, ni dépense pour en découvrir quelques traces. Mais tout fut inutile. L'importance qu'il y attachait était telle, qu'il aurait, disait-il, tenté un voyage jusqu'aux extrémités de l'Inde, s'il avait pu avoir la certitude de l'y trouver et de pouvoir le rapporter dans sa patrie. Plus d'un siècle encore le souhait de Scriverius resta inexaucé, et l'on commençait déjà à désespérer de sa réalisation. Déjà les adversaires de Haarlem commençaient à se faire un argument de ces efforts demeurés sans résultat. Déjà l'on nous défiait de pouvoir jamais produire un *Donatus* comme celui que Zell avait mentionné, et qui s'accordât en même temps avec le récit de Junius sur le procédé de Coster. Et même, dans le cas où l'on parviendrait encore à retrouver quelque fragment d'un ancien *Donatus*, im-

primé en Hollande, ce fragment, on l'assurait, ne serait qu'un pur imprimé xylographique, qui confirmerait la conjecture d'Accursius; — lorsqu'enfin, environ en 1740, le célèbre et habile imprimeur de Haarlem, Joannes Enschedé, se souvint que dans les anciens temps on se servait d'ordinaire dans les écoles de petits livres d'études sur parchemin, et que les relieurs avaient depuis longtemps la coûtume de recouvrir de bandes et de couvertures de parchemin les cartons des livres qu'ils voulaient relier, et que par économie ils faisaient dans ce but, usage de vieux restes de livres et de manuscrits, hors d'usage, qu'ils se procuraient chez des marchands d'antiquailles. La pensée lui vint alors, que si Coster avait réellement imprimé à l'usage des écoles un livre comme le *Donatus*, le plus grand nombre des exemplaires avait dû être imprimé sur parchemin, et que par conséquent ces *Donatus*, quelque ferme et quelque durable qu'en fût le parchemin, avaient dû enfin s'user à la longue, et se séparer en divers fragments; que ces fragments devenus inutiles seraient en dernier lieu tombés entre les mains des relieurs pour être utilisés comme nous l'avons dit. C'est pourquoi, si ce que Zell et Junius avaient raconté était vrai, il devait, selon lui, se trouver des fragments d'un *Donatus*, comme celui cité par Zell, dans les cartons d'incunables imprimés en Hollande et reliés pendant le XV[e] siècle par des relieurs hollandais, et ces fragments devaient décider le procès si ce *Donatus*, qui avait servi de modèle à Guttenberg dans ses essais, et qui lui en avait fourni la première idée, avait été xylographié ou imprimé avec des caractères mobiles de fonte. Il résolut de faire à ce sujet les recherches nécessaires; il choisit à cet

effet dans sa riche collection d'incunables quelques volumes imprimés au XVe siècle en Hollande, et dont la reliure datait indubitablement de la même époque; il en défit les cartons et sépara les bandes de parchemin qui y étaient attachées, et bientôt il lui tomba dans les mains deux bandes de parchemin d'un *Donatus* imprimé — avec caractères mobiles fondus, semblables à l'ancienne écriture hollandaise, et aux caractères du *Speculum*, portant tous les signes distinctifs qu'il avait été imprimé par le même imprimeur, ou du moins par la même école d'imprimeurs [1]). Un peu plus tard

[1]) M. Campbell, Amanuensis à la Bibliothèque royale de la Haye, vient de découvrir encore, il n'y a pas longtemps, dans de vieilles couvertures d'incunables du XVe siècle, trois fragments d'anciens *Donatus*, imprimés sur parchemin avec caractères mobiles de fonte et portant tous les caractères des produits des premiers temps de l'Imprimerie. Le bibliothécaire en chef de l'établissement cité, M. Holtrop, remarqua aussitôt que ces fragments étaient évidemment les produits de la même presse ou de la même école que les *Speculum* et les autres imprimés attribués à Coster. Les caractères de l'un de ces fragments lui parurent être les mêmes que ceux qui avaient servi à l'impression des *Singularia Juris* de Ludovicus de Româ, caractères dont la ressemblance, et quant à la forme et quant à la juxtapposition, avec ceux des *Speculum* est frappante et reconnue par tous les hommes de l'art. Et, ce qui le frappa en particulier, les caractères des deux autres fragments évidemment plus anciens, lui parurent être les mêmes que ceux de cet *Horarium* si remarquable, découvert par M^r. Enschedé père, et qui est généralement reconnu comme le plus ancien des imprimés encore existants, sortis de la presse de Coster. Afin de parvenir à une plus grande certitude, il communiqua ces pièces à M. Schinkel, comme à un connaisseur consommé, comme au meilleur juge de tout ce qui a rapport au mécanisme et à la pratique de l'art; en le priant d'examiner ces fragments avec toute l'exactitude de son œil d'imprimeur et de lui rendre compte ensuite de ce qu'il aurait trouvé. M. Schinkel se montra prêt à satisfaire à cette demande; il examina les fragments en connaisseur et avec la plus grande attention possible, surtout ce qui regarde le mode d'éxécution, et les moyens et les instruments employés dans ce but. Il les compara avec d'autres fragments et d'autres imprimés attribués à Coster, déposés soit à Haarlem, soit à la Bibliothèque royale; et il communiqua le résultat de son examen à M. Holtrop,

il trouva dans un manuscrit du XVe siècle, renfermant les *Chartes du Kennemerland* (et par conséquent appartenant à Haarlem), deux feuillets in 4°, d'une édition évidemment antérieure et plus défectueuse du même livret, et qui servait de couvertures. Presqu'en même temps, parmi de vieux papiers, issus d'une très-ancienne famille de Haarlem, les Berensteyn, il découvrit autour d'un manuscrit du XVe siècle, renfermant un *Bréviaire*, un petit livret complet, composé de huit pages du plus petit format sur parchemin, imprimées des deux côtés, et qui, partagé en deux, avait servi de couverture au manuscrit sus-mentionné. C'était cet *Horarium* si célèbre, si remarquable, encore admiré de tous les connaisseurs, et qui portait toutes les preuves impossibles à méconnaître, qu'il était un des premiers essais d'un

dans une lettre qu'il imprima plus tard et qu'il distribua à ses amis. Il confirme dans cette lettre, non-seulement la justesse de la conjecture de M. Holtrop touchant les caractères qui ont servi à l'impression de ces fragments, mais encore une foule de particularités dans le procédé et la composition, qui prouvent incontestablement que l'imprimeur de ces fragments s'est servi du même procédé si particulier, des mêmes instruments si défectueux, que l'imprimeur des autres pièces attribuées à Coster; qu'il ignorait entièrement les auxiliaires les plus simples, et n'a pu suivre comme modèle aucun imprimé antérieur; qu'il a dû au contraire venir de lui-même à l'idée d'imprimer avec des caractères mobiles de fonte et qu'il a réalisé sa propre idée, comme la nature même de la chose devait diriger quelqu'un encore parfaitement ignorant à cet égard. L'une de ces particularités nous paraît surtout remarquable, c'est que M. Schinkel a observé, dans la défectueuse composition des différentes espèces d'encre employées dans ces pièces, les preuves évidentes que l'imprimeur de ces fragments doit avoir eu beaucoup de peine à inventer et à préparer une encre à imprimer convenable et satisfaisante à tous égards. Preuve frappante de la grande exactitude du récit de Junius, qui rapporte précisément cette particularité, que Coster avait eu tant de peine à préparer une encre propre à recouvrir ses caractères purement et avec régularité. Voy. *Lettre à* M. Holtrop dans les *Deux pièces relatives à l'Imprimerie*, par A. D. Schinkel (*Tweetal Bijdragen betrekkelijk de Boekdrukkunst*); p. 23 et 24.

art encore inculte et à peine né, mais les preuves aussi, que ce reste de la première enfance de l'art, avait été imprimé avec des caractères mobiles de fonte, fort défectueux, évidemment semblables à l'ancienne écriture hollandaise et aux caractères du *Speculum*.

Quelles découvertes importantes, quelles fortes preuves en faveur de la prétention de Haarlem, résultant d'une recherche fondée sur un raisonnement *à priori!* Et cependant, il parut ensuite un témoignage plus frappant encore en faveur de la véracité et de l'exactitude des récits de Zell et de Junius, quand M. Meerman, lors de ses recherches sur l'origine de l'art, parcourant les livres de compte des anciens administrateurs de la grande église de Haarlem, du XVe siècle, découvrit dans celui de 1474 deux feuillets en parchemin d'un *Donatus* d'une édition postérieure, d'une exécution plus parfaite, et imprimés avec les mêmes caractères que ceux de la seconde édition du *Speculum* hollandais. Ces feuillets en effet, reliés au *Livre de Compte de* 1474, évidemment avant le commencement de cette même année, et utilisés par le relieur comme les restes d'un exemplaire hors d'usage, d'une édition bien postérieure aux deux précédents, doivent nous faire placer l'âge présumé de la plus ancienne de ces éditions à une époque, où du moins nous n'avions pu recevoir de l'Allemagne aucune donnée sur l'art, tandisque, d'après une annotation tirée de ce même livre, il paraît que le relieur qui l'avait relié avec ces fragments de *Donatus*, était l'ancien serviteur de Coster, Cornelis, le relieur en titre des livres appartenant à la grande église de Haarlem. N'est-ce pas comme si ce Cornelis, qui,

par ses récits faits de bouche à Gale et à Talesius, maintenait pendant sa vie l'honneur de son maître défunt, et propageait le souvenir de l'histoire de l'invention, et de son transport à Mayence, reparaissait ici encore après sa mort avec les preuves les plus satisfaisantes en faveur de la véracité de ses récits, et de l'exactitude de celui de Junius.

Cependant on ne s'en tint pas à ces seules découvertes. L'exemple d'Enschedé et de Meerman trouva des imitateurs parmi les savants étrangers ou hollandais, qui se trouvaient en état de faire des recherches pareilles aux leurs. On se mit de toutes parts à examiner les reliures des anciens livres, et peu-à-peu il se trouva une telle quantité de fragments de *Donatus* de différentes éditions et d'autres incunables aussi défectueux, la plupart évidemment sortis de la même ancienne école hollandaise, mais beaucoup aussi d'une ou de plusieurs autres écoles peu perfectionnées,— que les partisans les plus fervents de Mayence et de Guttenberg commencèrent à soupçonner et à reconnaître l'absurdité qu'il y avait, à regarder tous ces anciens incunables si différents et si défectueux comme l'ouvrage du seul Guttenberg, avant son association avec Faust,—absurdité à laquelle il faut nécessairement s'attacher, quand on ajoute foi aux écrits de Schöffer; car après son association avec Faust, un imprimé si défectueux n'a sans doute pu sortir de la presse de Guttenberg.

Que reste-t-il donc à faire, si ce n'est à reconnaître la véracité des récits si bien confirmés d'historiens aussi recommandables que Zell, Junius et les Chroniqueurs de Strasbourg; puisque ces récits font disparaître toute obscurité. Or il résulte de leurs récits comparés entr'eux que, bien

avant l'association de Faust et de Guttenberg, il y avait eu dans divers endroits des praticiens secrets de l'art encore si imparfait; Coster et son successeur, pendant une longue suite d'années à Haarlem ; — les disciples de ceux-ci, qui s'étaient de temps en temps séparés de leur maître et qui imprimaient secrètement dans d'autres parties de la Hollande ; — Guttenberg et Mentel, et plus tard Mentel et Eggestein à Strasbourg ; — et Gänsfleisch seul d'abord, puis peu-après avec Guttenberg à Mayence. On s'explique ainsi pourquoi parmi cette multitude de fragments de mauvais incunables, il s'en trouve tant qui sont évidemment d'origine hollandaise, imprimés en caractères gothiques et différents des types allemands, imitant l'écriture hollandaise de la première moitié du XVe siècle, au point qu'on y retrouve ces particularités propres à certaines lettres qui ne laissent aucune doute sur leur patrie [1]). On s'explique encore, — ce qui serait autrement un phénomène étrange et incompréhensible, — comment parmi tant de restes d'incunables,

[1]) «Le type gothique en Hollande,» dit le savant et judicieux Ebert «fut «dès sa première apparition et dans sa forme primitive, différent de celui usité «en Allemagne, comme il l'est encore aujourd'hui. Il est d'ordinaire d'une «épaisseur disproportionnée, préfère les coins aigus et saillant en pointe, enjo-«live les initiales au moyen de traits déliés parallèles ou perpendiculaires, et «terminés par un trait échancré les lettres saillant en pointe. L'une ou l'autre «de ces propriétés se retrouve dans chacun des fac-similés de l'ouvrage de Meer-«man et dans chacun des imprimés hollandais anciens ou modernes. Mais toutes «ces particularités sont en même temps des signes caractéristiques impossibles «à méconnaître dans les Mss. exécutés en Hollande jusqu'à la fin du XVe siècle. «Le type hollandais apparaît donc dès l'origine comme une imitation fidèle de «l'écriture usitée dans cette contrée avant l'invention de l'Imprimerie, il est «donc *purement national;* et cela étant, il ne pouvait manquer d'être inventé «et mis en œuvre dans ce pays et par un indigène.» *Hermes.* Leipzig. 1823. 4e pièce. p. 64. Voy. App. n°. 51.

dont aucun ne trahit une origine française ou italienne, il ne s'en trouve relativement que fort peu qui puissent avec quelque vraisemblance être regardés comme l'ouvrage d'un artiste allemand inconnu, datant de l'époque où l'art en était encore aux éléments; tandis que la majorité de ces fragments sont visiblement originaires d'un pays dont l'étendue est aussi peu considérable que le nôtre, et portant avec eux les preuves qu'ils sont les produits d'une école d'imprimeurs indépendante et différente de l'école allemande.

Ce qu'on a donc trouvé, ces fragments, ou le résultat des dernières recherches, confirment donc pleinement ce que l'histoire, par les données des écrivains précités, nous apprend sur l'Imprimerie, savoir; que cet art s'est produit de lui-même en Hollande et qu'il a été transporté d'ici en Allemagne, et non pas d'Allemagne ici; qu'il a été inventé dans notre pays,— qu'il y a été, imparfait comme il était, mis en pratique pour la première fois, — qu'il s'y est développé lentement de lui-même et à sa manière, — qu'il y a été pratiqué secrètement bien plus tôt et bien plus longtemps qu'à Mayence et à Strasbourg.

Cependant M. Renouard n'est pas disposé à nous accorder que l'Imprimerie ait été pratiquée secrètement si tôt en Hollande [1]); parce qu'il a en sa possession un livre qui fournit, selon lui, une preuve incontestable du contraire. C'est, selon la description de M. Renouard lui-même, un livre in-folio, sans date, sans indication du nom de l'imprimeur, ni du lieu où il a été imprimé, renfermant quelques petits ouvra-

[1]) Renouard, *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*. Paris. 1819. T. II. p. 152—158.

ges de Guillaume de Saliceto, de Jean de Turrecremata et du pape Pie II. «Ce livre», dit M. Renouard, «a été indubita-«blement imprimé dans les Pays-Bas, avec des caractères «mobiles de fonte, d'une mauvaise fabrication et si ressem-«blants à ceux qui ont servi à l'impression du *Speculum*, «des *Donatus* et d'autres pièces qu'on attribue à Coster, qu'il «n'est plus possible de douter que l'imprimeur de ces derniè-«res ne soit aussi celui des premières. Le type est cependant «un peu autre que celui des pièces en question, mais entiè-«rement le même que celui des quatre feuillets que possède «M. Renouard, et qui sont les restes de ce *Doctrinale* que «l'ancien serviteur de Coster, Johan, aurait imprimées à «Mayence avec des lettres soustraites à son maître.»

Mais, selon M. Renouard, le livre en question ne peut avoir été imprimé avant 1467, parce qu'aucun des ouvrages de Turrecremata ne fut imprimé avant sa mort, qui eut lieu à cette époque; c'est pourquoi aussi ce *Doctrinale*, imprimé avec les mêmes caractères, ne le fut pas en 1442, mais en 1467 environ, comme aussi toutes les autres pièces attribuées à Coster. Mais la dernière donnée de M. Renouard est aussi peu exacte que le rapport qu'il a fait du récit de Junius et qui fait la base de son raisonnement, s'accorde avec le texte même de la *Batavia*; et la conclusion qu'il tire de ses suppositions est entièrement inexacte et arbitraire. D'abord le cardinal Turrecremata, ou Torquemada, n'est pas mort en 1467, mais le 26 Septembre 1468, âgé de 80 ans; et ensuite ce savant prince de l'église a publié pendant sa longue carrière une foule d'ouvrages, si ce n'est plus tôt encore, du moins très-certainement depuis 1437;

mais il publia ces ouvrages, on le comprend assez, comme on les publiait alors, c'est-à-dire, en faisant exécuter et répandre un certain nombre de copies. L'Imprimerie ne fut transportée d'Allemagne en Italie, au couvent de Subiaco, que peu avant sa mort, et peu après en 1467 à Rome, où, pendant cette même année, donc pendant que le Cardinal vivait encore, son dernier ouvrage, ses *Meditationes positae et depictae in Ecclesiae ambitu S. Mariae de Minervâ*, fut publié dans cette ville par Ulrich Han. — Fabricius (*Biblioth. lat. med. et inf. aetatis* vol. IV. p. 474.) a donné une liste très-détaillée du grand nombre de ses ouvrages publiés d'abord comme manuscrits et plus tard imprimés. Il n'y a donc pas la moindre invraisemblance à supposer, que le célèbre ouvrage *sur le salut de l'ame* (*de salute animae*) de ce fameux père de l'Eglise, honoré du titre de *Défenseur de la foi*, ait été réuni avec un autre ouvrage non moins célèbre, quoique de deux-cents ans plus ancien, de Guillaume de Saliceto, *sur le salut du corps* (*de salute corporis*), avec lequel il paraissait faire un tout si beau et si utile, et que ces deux ouvrages, ayant été réunis à quelques autres plus modernes du chef de l'Eglise alors universellement respecté et fort aimé en Hollande, de Pie II, encore pendant la vie de ce dernier, et par conséquent quelques années avant 1467, — la collection ainsi formée, ait été répandue manuscrite en Europe et connue dans notre patrie. Il est assez remarquable que la bibliothèque de la ville de Haarlem possède encore un manuscrit du XVe siècle, provenant de la collection de la Commanderie des Chevaliers de St. Jean, établie dans cette ville, où l'on trouve aussi cette sin-

gulière réunion des ouvrages de Saliceto, de Turrecremata et de Pie II, comme dans le volume de M. Renouard, avec leur contenu si varié de médecine, de morale, de littérature et de poésie, et parfaitement dans le même ordre que dans l'imprimé. Il se pourrait donc bien que le successeur de Coster, lié d'amitié avec l'un des chevaliers de St. Jean à Haarlem, eût vu ce manuscrit auprès de lui et se soit trouvé par son intervention en état d'imprimer, peu après la publication manuscrite, un ouvrage dont on pouvait attendre un grand débit, et d'en répandre ensuite les exemplaires comme des manuscrits; de sorte que l'ouvrage en question aurait pu être mis sous presse par le successeur de Coster à Haarlem, quelques années avant l'époque avancée par M. Renouard comme celle de la publication. Cependant nous ne voulons pas insister là-dessus, nous voulons admettre que le livre a été imprimé en 1467. Nous voulons croire volontiers que M. Renouard, dont les mérites comme savant bibliographe nous inspirent la plus haute considération, aura mis plus d'exactitude à examiner et à comparer entr'elles les lettres de son livre et celles de ses fragments du *Doctrinale*, que quand il s'est occupé de l'examen du Ms. de la *Batavia* de Junius à la Haye; car alors du moins, faute d'une recherche attentive et prudente, il raconta des *faussetés* grossières et offensantes au dernier point pour Junius et pour les éditeurs de la *Batavia* [1]). Et quoique l'expérience ait appris

[1]) *Annales des Etiennes*, 2e Edition (Voy. à la fin la note particulière *sur un exemplaire de G. de Saliceto, Cardinalis de Turrecremata, et Pii II (Aeneae Sylvii) Opuscula*, tirée de son *Catalogue de la Biblioth. d'un amateur* et augmentée de plusieurs appendices).

M. Renouard vit dans la Bibliothèque royale de la Haye le Ms. de la *Ba-*

combien les jugements des meilleurs connaisseurs sur la ressemblance des caractères diffèrent souvent l'un de l'autre et méritent peu de confiance, nous voulons bien admettre que les mêmes caractères ont été mis en usage pour

tavia de Junius, qui y est déposé. Pendant qu'il le parcourait, son attention se fixa sur une page entièrement biffée dans le XVII[e] chapitre *sur les principales villes de Hollande*, à la fin de l'article sur la Haye. Il lut cette page, mais en partie seulement, légèrement, sans se donner le temps de la parcourir et de la comprendre jusqu'au bout. Elle renfermait le célèbre récit du prétendu miracle de Loosduinen, qui serait arrivé à Marguerite, comtesse de Hennenberg, fille du comte Florent IV, et que les catholiques fervents en Hollande révéraient comme une vérité aussi sacrée que le miracle de Loretto. Là-dessus il compara le Ms. au texte imprimé et ne trouvant pas ce récit à la place indiquée, il en conclut, sans faire d'autres recherches, que ce récit avait été biffé ou mis de côté, soit par les éditeurs de la *Batavia*, par égard pour l'honneur de Junius, soit par Junius lui-même, qui après quelque réflexion aurait rougi d'avoir trouvé un conte aussi absurde, digne d'être rapporté. Si M. Renouard avait examiné la chose de plus près, il aurait découvert la fausseté d'une conjecture aussi inconsidérée que la sienne, et reconnu que cette célèbre légende hollandaise avait été biffée par Junius, parcequ'il avait estimé plus convenable de la placer dans le XX[e] chapitre *sur les couvents*, et par conséquent aussi sur celui de Loosduinen, où l'on conservait la représentation et le souvenir de ce prétendu miracle. Là on peut lire ce même passage (à la p. 346 de l'édition imprimée de 1588) littéralement le même. Et si M. Renouard s'était donné la peine de lire le récit avec plus d'attention et jusqu'au bout, bien loin de soupçonner les éditeurs de la *Batavia* d'avoir mutilé le texte, ou d'accuser Junius de crédulité, il y aurait au contraire trouvé les preuves de la manière libérale de Junius d'envisager les choses, et de son inviolable attachement à la vérité; si du moins il avait su combien cette histoire miraculeuse était pour beaucoup de personnes en Hollande l'objet d'une foi religieuse, et qu'elle est mentionnée par tous les historiens qui ont jamais écrit sur Loosduinen; si en outre il avait remarqué que Junius nomme l'accident un *partus incredibilis*, un *omnem fidem superans miraculum*, et fait voir ce que ce récit avait d'incroyable en rappelant que d'autres historiens attribuent ce miracle à une autre *Marguerite comtesse de Holstein;* si enfin il avait fait attention à ce que Junius ajoute en finissant, qu'il n'aurait pas fait mention de ce récit, s'il n'avait pas cru devoir suivre l'exemple d'Erasme et de Ludovicus Vives, qui s'étaient cru obligés de ne pas le passer sous silence.

l'impression des deux anciens incunables en question; mais nous rejetons la conclusion que M. Renouard en tire, savoir; que par conséquent ces pièces *ont dû* être imprimées à la même époque; et même l'eussent-elles été, nous nions qu'on puisse en tirer la moindre preuve contre la confiance que mérite Junius. Celui qui a imprimé les petits ouvrages de Saliceto, de Turrecremata et de Pie II, peut s'être servi d'une provision de caractères, qui n'avaient pas encore été mis en usage, et qui sortaient des mêmes matrices que ceux au moyen desquels le *Doctrinale* avait été imprimé plusieurs années auparavant; tout comme l'éditeur de cet ouvrage-ci, M. Schinkel, a imprimé pour la première fois la traduction grecque de *l'Ode au Rhin* si célèbre de notre poète Borger, — avec des caractères qu'il possède depuis plus de 40 ans, et qui, fondus depuis plus d'un siècle, n'ont jamais servi auparavant. Cette pièce que Borger composa après la mort de sa femme et de son enfant, nous l'ajoutons à la fin de ce volume, pour prouver combien peu il est possible de conclure de la forme des caractères à l'âge de l'impression.

Les Hollandais sont économes, ils conservent longtemps pour en faire usage, ce qui peut leur être de quelque utilité. Ils exagèrent un peu, nous ne voulons pas le cacher, cet attachement aux formes et aux coûtumes anciennes, tout comme les Français s'enthousiasment par fois un peu trop facilement pour ce qui est nouveau. La forme peu élégante et peu commode de nos barques de trait est encore à-peu-près la même qu'il y a un siècle. Si les caractères du *Doctrinale*, des *Donatus* et des autres pièces que l'on attribue à Coster, différaient sensiblement de ceux du livre de Saliceto

etc., nous serions bien plutôt disposés à en conclure que le dernier ouvrage n'est pas un imprimé d'un successeur de Coster, qu'il n'est pas un produit de l'école de Coster, quelque apparence qu'il y ait d'ailleurs en faveur de cette opinion.

Coster n'aurait-il pas pu avoir plusieurs assortiments des mêmes matrices? N'est-il pas au contraire bien plus invraisemblable d'admettre que Coster, après avoir monté son imprimerie sur un si grand pied, se fût contenté avec les poinçons qu'il s'était procurés, d'une seule espèce de matrices? Et s'il y en a eu plusieurs de préparées au moyen des mêmes poinçons, les unes ont pu être transportées par Johan à Mayence et servir à l'impression du *Doctrinale*, d'autres auront pu être mises en usage, bien des années après, par le successeur pour la fonte de nouveaux caractères destinés à l'impression de l'ouvrage de Saliceto etc.

Les caractères au moyen desquels on imprime encore aujourd'hui le journal de Haarlem, sont encore les mêmes, c'est-à-dire sont sortis des mêmes matrices que ceux dans lesquels on avait fondu les caractères qui servaient, il y a cent ans et plus, à l'impression de ce même journal; et l'on conserve encore dans la célèbre fonderie d'Enschedé les matrices d'anciens caractères hollandais, fabriquées entre 1470 et 1480, c'est-à-dire plus de trois siècles et demi auparavant; de sorte que l'on pourrait encore au besoin fondre avec ces matrices des caractères propres à imprimer, comme on en a fait l'épreuve en 1768, dans *l'Épreuve des lettres de la fonderie des Enschedé*, (*Letterproef der Enschedésche Lettergieterij.*)

Mais même en accordant à M. Renouard ce qu'il suppose sur des fondements aussi peu solides, savoir que les fragments du *Doctrinale* qu'il possède n'ont pu être imprimés beaucoup avant son livre de Saliceto, etc., quelle autre conclusion pourrait-on en tirer, si ce n'est que l'édition du *Doctrinale* dont les fragments font partie, n'est pas celle qui fut imprimée par Johan en 1442 à Mayence et avec les caractères enlevés à Coster, mais plutôt une postérieure,— et que le successeur de Coster, quand il imprima ce petit ouvrage et le livre de Saliceto etc., n'avait encore fait aucun progrès important dans l'art depuis la mort de Coster. De plus M. Renouard n'a pas fait attention que c'est un fait historique prouvé, et sur lequel aucun doute n'est plus possible, savoir; que l'Imprimerie a été pratiquée en Hollande avant de l'être en Allemagne. Cette vérité est fondée sur le témoignage d'un Allemand, d'un disciple et d'un admirateur de Guttenberg, qui mieux que tout autre pouvait être instruit du véritable état des choses, et qui de plus était impartial dans l'affaire. Montrer un livre imprimé avec les mêmes caractères et de la même manière que le *Speculum*, les *Donatus* et le *Doctrinale*, appartenant indubitablement à la Hollande, et qui n'a pu être mis sous presse que vers l'année 1467, montrer un pareil livre, c'est prouver d'une manière décisive que l'Imprimerie, commencée ici plus-tôt qu'à Mayence, y a été constamment pratiquée depuis [1]), quoique d'une manière défectueuse,

[1]) Sur les incunables sans date, sans nom. ni lieu d'impression et qui, a cause de la forme des lettres et de la manière d'imprimer, paraissent devoir être attribués au successeur de Coster, voy. Koning, *Dissertation* c. VII. Nous

et que par ses propres efforts elle s'y est-développée assez pour pouvoir, sans aucune influence des travaux des Allemands, produire un ouvrage comme celui dont M. Renouard fait mention. C'est pourquoi, non-seulement M. Renouard par la publication et la description du livre découvert par lui, n'a rien pu ôter à la confiance que méritent les récits de Zell et de Junius; mais au contraire il a même ajouté un appui de plus pour la confirmation de ces mêmes récits.

Il regarde les lettres qui ont servi à l'impression du livre de Saliceto, comme plus neuves et meilleures que celles qui ont servi pour ses fragments du *Doctrinale* [1]), — les lettres de ces fragments et celles du *Speculum* comme meilleures à leur tour, que celles des *Donatus* dont Meerman à donné un spécimen dans la seconde planche de son ouvrage [2]), — et il regardera sans doute l'impression des *Donatus*, en tant qu'essai, comme fort supérieure encore à celle de *l'Horarium*, si défectueux d'Enschedé. Il reconnaît donc dans ces pièces une sorte d'amélioration successive, un développement tout particulier d'éléments fort défectueux [3]).

nous souvenons d'avoir vu parmi les papiers délaissés par M. Koning, toute une liste d'ouvrages de cette nature, qu'il avait composée à la suite de recherches postérieures plus exactes.

[1]) *Catalogue de la Bibl. d'un amateur*, T. II. p. 156: «Ce volume (de «Saliceto etc.) parait être imprimé en lettres plus neuves que les quatre «feuillets du *Doctrinale.*»

[2]) Ibid. p. 28 et 29: «Ces caractères» (les lettres mobiles et gothiques du *Doctrinale*) «d'une mauvaise fabrication sont du même genre, que ceux «des 43 pages mobiles du *Speculum.* — Ils ont aussi du rapport avec les «lettres plus mauvaises encore d'un *Donat*, dont Meerman donna un *Spe-* «*cimen* pl. 2.»

[3]) M. Renouard le reconnaît lui-même, ibid. p. 155 et 157: «Tous ces livres

S'il regarde les lettres de son Saliceto etc., comme plus neuves que celles des fragments du *Doctrinale*, c'est sans-doute que les premières sont plus pures, plus fixes dans leurs contours ; mais qu'il nous permette de croire que c'est là une preuve de l'exactitude des données de Junius, qui nous raconte que Coster se servit d'abord de caractères fondus de plomb, puis d'étain. Le livre de Saliceto etc., aura donc vraisemblablement été imprimé avec des caractères d'étain, le *Doctrinale* par Johan avec des caractères de plomb, les uns comme les autres sortis de matrices qui avaient été frappées avec les mêmes poinçons ou avec d'autres gravés par le même ouvrier de Haarlem à leur exemple.

Mais nous ne pouvons guères finir ici, sans ajouter encore quelques mots sur le reste de l'ouvrage de M. Umbreit.

Nous ne nous fatiguerons pas à réfuter les subtiles et fausses suppositions, au moyen desquelles l'auteur cherche à ôter toute force de preuve aux témoignages de Zell et d'Accursius touchant l'origine hollandaise de l'Imprimerie. Elles sont par trop absurdes, trop souvent mises en avant et leur nullité a été prouvée trop de fois d'une manière convaincante. Nous aimons mieux faire remarquer que l'auteur ne se laisse pas toujours également entraîner par un esprit trop partial; il prête par fois l'oreille à la vérité, quoique les décisions n'en soient pas toujours favo-

« (le *Speculum*, les *Donats*, *l'Horarium* et le *Doctrinale*) ont entr'eux un air « de famille qui doit faire tenir pour certain, qu'ils sont sortis d'une même « imprimerie, et leur imperfection prouve non moins évidemment que ce sont « des productions primitives.— Tout cela prouve un système de fabrication fort « mauvais, il est vrai, et très-peu avancé, mais suivi. »

rables à ses assertions. Une preuve de ce que nous avançons, c'est le jugement qu'il porte sur le poème de Bergellanus: *de Chalcographiae inventione*, poëma encomiasticum (*Louange de l'invention de l'Imprimerie*), publié à l'occasion de la première fête séculaire de cet art. Quand le fervent défenseur de ceux de Mayence, soit uniquement par conviction, soit par crainte de se voir forcé d'attribuer à ceux de Strasbourg trop de droit à l'honneur de l'invention, quand M. Wetter renversa la principale colonne sur laquelle on avait fait reposer pendant le dernier siècle la prétention des Allemands, en prouvant qu'il n'y avait rien dans les pièces du procès de Strasbourg, qui eût quelque rapport à l'Imprimerie, il comprit aussitôt que la cause qu'il défendait si chaleureusement était devenue chancelante par l'absence de cet appui, et qu'elle menaçait d'être entièrement perdue, si on ne l'étayait pas immédiatement d'un autre soutien. Le poème précité de Bergellanus fut précisément le soutien auquel il eut recours dans sa détresse pour empêcher la chute entière de l'édifice peu solide de ses assertions. M. Umbreit a la sincérité de reconnaître sans détour, que ces vers dont le fond fut, au dire de leur auteur même dans sa préface, emprunté à Trithemius, mais si poétiquement tourné, qu'il a reçu de ces ornements un aspect tout différent, — que ces vers n'ont pas la moindre autorité historique [1]), — que c'est un misérable poème de circonstance, écrit à la hâte sans aucune attention, sans aucune recherche préalable, — que l'auteur, alors qu'il le fabriqua, n'avait pas été, comme M. Wetter

[1]) Umbreit p. 161, 164 et 165.

l'assurait, 15 ans, mais à peine une année, employé à la révision des épreuves dans une imprimerie à Mayence, et avait trouvé là un pauvre moyen de subsistance, — que ce poème fut l'ouvrage insignifiant et frivole d'un versificateur qui ne songe pas à ce qu'il dit, et dont le récit sur le développement et le perfectionnement de l'invention est trop embrouillé pour mériter quelque attention.

On voit par là, de quelles preuves les Allemands dans leur zèle ne rougissent pas de se servir pour soutenir leurs assertions, même au jugement de compatriotes aussi ardents qu'eux mêmes à la défense. Aussi la tactique de M. Umbreit ne paraît-elle pas différer de celle de M. Wetter. Bien qu'il ait consacré un chapitre entier, à prouver que l'on ne doit regarder comme preuves dans la dispute que des témoignages historiques, dignes de foi et qui ont trait à la cause, il fait néanmoins grand usage d'une preuve comme la suivante. Il semble avoir regardé lui-même les deux seules prétendues preuves, le procès de Strasbourg et le récit de Schöffer, sur lesquelles il a édifié sa thèse, comme des appuis trop faibles pour s'y fier; et comme M. Wetter, il a eu recours dans sa détresse à un appui qui maintînt l'édifice chancelant; mais il n'a pu trouver qu'un faible roseau qu'il rejeta jadis, une donnée qu'il déclara menteuse [1]), savoir; «que le grand-père de Johan Schöffer avait été le premier «inventeur de l'art.» Mais il a trouvé cette donnée dans

[1]) Umbreit p. 156. Qu'on ne perde ensuite pas de vue, l'unanimité de M. Umbreit lui-même avec M. Schaab, à l'égard de la confiance que mérite Johan Schöffer. Le premier reconnaît que «sa disposition au mensonge est «connue de tous (seine Lügenhaftigkeit ist allbekant),» et le dernier le caractérise comme un homme «qui se permettait de dire tant de faussetés (der «sich so viele Unwahrheiten zu sagen erlaubte).» Schaab T. II. p. 57.

un Privilège de l'Empereur, et dès-lors ce roseau rejeté, revêtu de pourpre, avec une couronne impériale au sommet, pouvait servir désormais de colonne digne de respect et inviolable, et sur laquelle sa thèse pourrait reposer en toute sûreté, parceque personne n'oserait plus y toucher par respect pour l'autorité impériale! Jean Schöffer en effet avait obtenu de l'empereur Maximilien I en 1518, un privilège pour une édition allemande et latine de Livius; et celui qui avait dressé cette pièce à la secrétairerie impériale y avait donné au sollicitant le titre qu'il avait lui-même coutume de se donner dans les souscriptions de ses imprimés, et qu'il s'était vraisemblablement donné encore dans sa requête, celui de «petit-fils de l'inventeur de l'art «ingénieux d'imprimer,» et le privilège avait été signé de l'empereur. Mais une pièce signée de la propre main d'un empereur, mérite sans-doute une foi respectueuse et illimitée? Celui qui oserait émettre quelque doute sur un pareil témoignage se rend sans-doute capable du crime de lèse-majesté? Si c'est Faust et non pas Guttenberg qui est nommé l'inventeur dans le privilège, c'est ce qu'on ne doit pas, nous dit l'auteur, prendre si strictement à la lettre. La raison en est que ce privilège fut accordé à un petit-fils de Faust; et si un petit-fils de Guttenberg avait sollicité et obtenu un pareil privilège, Johann Guttenberg y serait, selon toute vraisemblance, nommé l'inventeur [1]). Quel admirable raisonnement! Quand une main souveraine a signé un témoignage évidemment faux, on doit supposer que cette même main aurait tout aussi bien

[1]) Umbreit p. 160. Voy. App. n°. 52.

signé et confirmé par son sceau un autre témoignage contradictoire au premier; et c'est pourquoi aussi une fausseté soussignée de l'empereur, doit être regardée comme une preuve du contraire par toute personne qui respecte la dignité impériale; car la vérité contraire quoique n'ayant pas été signée par l'empereur, aurait pu l'être cependant tout aussi bien. Après un exemple aussi remarquable de la logique serrée de M. Umbreit, on ne s'étonnera plus de trouver cet auteur si peu heureux quand il attaque les opinions qui diffèrent de la sienne.

Après avoir défendu, de la manière que nous venons d'exposer, la cause pour laquelle il est descendu dans l'arène, M. Umbreit croit nécessaire, avant de chanter victoire, de réfuter deux écrivains qui combattent ce qu'il affirme. Ces adversaires sont MM. de Laborde et Sotzman, qui tous deux regardent l'Imprimerie proprement dite, la Typographie, l'art d'imprimer avec des caractères mobiles de fonte, comme un produit, un perfectionnement de la Xylographie ou de l'art d'imprimer avec des planches de bois; avec cette différence importante toutefois, que le premier considère l'invention des caractères mobiles comme le grand et important moyen, par lequel l'art de multiplier les livres rapidement et en grande quantité a réellement commencé d'exister, et qu'il attribue cette invention à la Hollande. M. Sotzman au contraire regarde la Xylographie même, du moment qu'elle fut appliquée à l'impression de quelque écrit, comme l'Imprimerie proprement dite, ensuite cette Imprimerie xylographique s'est, selon lui, étendue très-tôt et était devenue d'un usage bien plus universel qu'on ne l'admet géné-

ralement ; et ainsi la transition du procédé xylographique à celui de mobiliser les caractères est si naturelle et si facile, qu'elle a très-bien pu être inventée en même temps en plusieurs endroits à la fois, à Haarlem ou ailleurs, comme à Mayence, et cela indépendamment l'un de l'autre.

M. Umbreit a consacré un chapitre entier à la réfutation de chacun de ces deux systèmes; et lui qui, dans toute son argumentation, n'a pas su produire une seule preuve historique valable, il reproche violemment aux deux écrivains précités de n'avoir pas fait reposer leurs raisonnements sur des bases historiques ; mais d'avoir fait sur l'origine et sur l'histoire de l'art un système de conjectures fondé sur l'examen, la comparaison et la critique des anciens produits xylographiques, et sur les signes caractéristiques qu'ils pensent y découvrir. Mais cette accusation est complètement injuste, du moins à l'égard de M. de Laborde, puisque ce dernier base ses raisonnements non pas sur des preuves fictives ou imaginaires comme l'avance M. Umbreit, mais sur des preuves historiques incontestables; puisqu'il s'efforce d'interprêter et de confirmer les témoignages de l'histoire par une recherche critique et approfondie de la condition et de la composition méchanique des plus anciens fragments de la première imprimerie; — qu'il a su par là jeter beaucoup de lumière sur l'histoire, — et qu'il a obtenu des résultats importants pour déterminer d'une manière plus précise la patrie, les débuts et les progrès de l'invention. Ses écrits d'ailleurs témoignent de la clarté de ses idées, de l'étendue et de la profondeur de ses connaissances, surtout quant à l'histoire et à la partie pratique de l'art, et de la

finesse de son goût; tandisque tout l'écrit de M. Umbreit fait preuve de beaucoup d'obscurité et de confusion dans les idées de l'auteur, de son ignorance et de son défaut de jugement.

Quant aux écrits de M. Sotzman, nous avouons ne pas les connaître assez, pour pouvoir en juger. Il n'a point développé ses sentiments à ce sujet dans un ouvrage à part et spécialement destiné à cela, mais seulement dans quelques articles originaux ou critiques de recueils littéraires, historiques et archéologiques allemands, entr'autres dans l'*Annuaire historique* (*Historisches Tasschenbuch*) de Raumer, peu connu dans notre pays. Cependant on le regarde comme un des savants allemands les plus versés dans l'histoire de l'Imprimerie et dans la connaissance des incunables [1]). Le

[1]) Ce que nous avons dit dans les *Eclaircissements* p. 37 de l'opinion de M. Sotzman à l'égard de l'image de S. Christophe, nous l'avions tiré de l'ouvrage de M. de Laborde, *Débuts de l'Imprimerie à Strasbourg*. Nous avons appris depuis que M. Sotzman a changé d'opinion à cet égard, et qu'il regarde l'image en question comme réellement de l'époque indiquée par l'année placée au-dessous. Nous nous en réjouissons, car nous ne voyons pas non plus de raison suffisante pour penser à une altération de la date. Nous ne mentionnions pas la première opinion de M. Sotzman, comme étant aussi la nôtre, mais comme une preuve seulement qu'on ne s'attache plus opiniâtrement en Allemagne aux anciens arguments, mais qu'on commence à aborder la question avec moins de préjugés. Et M. Sotzman ne nous saura pas mauvais gré de ce qu'en Hollande, en 1842, nous n'avions aucune connaissance de ce qu'il écrivait en Allemagne dans un recueil annuel de 1841. On peut exiger avec raison d'un écrivain qui traite un sujet scientifique, qu'il n'ignore pas ce qu'on a écrit sur le même sujet dans d'autres pays, quand le titre de l'ouvrage l'indique positivement, et qu'il date déjà de plusieurs années; mais il y aurait de l'injustice à vouloir que l'on connût exactement en Hollande tout ce qui s'est imprimé l'année précédente en Allemagne dans les nombreux écrits périodiques qu'on y publie annuellement. Si M. Sotzman écrivait sur quelque point comme sur les tombeaux des Huns (*Hunnebedden*), nous estimerions injuste d'exiger de lui

combat que M. Umbreit a voulu engager avec tant de violence contre ces deux savants, ne peut leur causer que si peu de dommage, qu'ils peuvent se considérer comme dispensés de toute réplique. Ce sont de ces coups en l'air qui ne peuvent causer aucune blessure; — des efforts peu généreux pour dénigrer autant que possible la gloire que ses adversaires se sont acquise, comme si la vérité d'une thèse dépendait des mérites de ceux qui la soutiennent; — des paroles personnellement insultantes là où il ne faudrait que des preuves de fait; — des railleries, ici sur la légèreté française, là sur un grand nom sans qu'on ait donné des preuves d'une science réelle; — des propos outrageants dont nous espérons que MM. de Laborde et Sotzman ne s'inquièteront pas; — des passages tirés de leurs écrits, accompagnés d'exclamations passionnées de désapprobation ou d'indignation sans aucune preuve; — ou de vains raisonnements sur des suppositions évidemment fausses et un appel constant à ses propres décisions antérieures, comme à des vérités bien prouvées et inviolables, quoique sa propre argumentation en fasse d'autant mieux ressortir toute la fausseté aux yeux de tout lecteur attentif. — Au lieu de ce ton modéré, qui est le signe d'un sincère amour de la vérité et dont il n'est jamais permis de s'écarter surtout dans une discussion scientifique, on trouve partout le langage de la passion, qui trahit dans l'auteur peu de conviction à l'égard de ses raisonnements, et qui font tomber dans la platitude et dans l'obscurité son style d'ailleurs peu

qu'il connût les pièces importantes qu'on trouve sur ce sujet dans plusieurs de nos recueils annuels des provinces et des villes.

élégant et peu clair ; — enfin beaucoup de bruit à propos de la prétendue découverte d'une petite inexactitude échappée à ses adversaires, qui ne fait rien à la question que de rendre ridicule celui qui s'amuse à la relever. Ainsi à propos de l'endroit où M. de Laborde compte parmi les erreurs que renferme le témoignage d'Accursius, d'avoir fait de Faust le grand-père maternel de Johan Schöffer, il s'écrie tout plein d'indignation: «M. de Laborde a-t-il «perdu tout respect pour son public qu'il écrive de but en «blanc avec tant de légèreté, et qu'il ose mettre au jour un «tel écrit? Chacun ne sait-il pas que Johan Schöffer était «né de Christina, fille de Faust?» — Et maintenant sur quel fondement si assuré repose ce fait? Uniquement sur le témoignage de Johan Schöffer lui-même, dont l'auteur assure un peu plus haut «*qu'il était généralement connu* «*pour être enclin à mentir*» [1]. Ce menteur si connu, ce fanfaron, qui ne reculait devant aucune fausseté, pour mettre l'honneur de l'invention d'une façon ou de l'autre en rapport avec lui-même, n'aurait donc pas pu nommer son grand-père celui, qui ne l'était que de nom! — ou peut-être l'auteur ne sait-il pas, que Pierre Schöffer fut marié deux fois, d'abord avec Christina Faust, puis avec une certaine Dina, et qu'ainsi son fils Johan aurait bien pu être le fruit de ce second mariage? car la supposition que celle dont le nom était Christina, serait appelée Dina dans deux actes, l'un de 1477 [2]) l'autre, de 1496 [3]),

[1]) p. 156. Seine Lügenhaftigkeit ist allbekant.

[2]) Voy. Köhler, *Ehrenrettung Gutenbergs*, p. 99.

[3]) Voy. Schaab T. II. p. 485.

est par trop absurde, pour mériter qu'on s'y arrête un instant. L'auteur ne savait-il pas qu'il y avait encore bien des choses obscures et incertaines dans la liste généalogique des Schöffer, au point que Schwarz [1]) et Dahl [2]) se sont déplorablement embrouillés dans cette liste, et que le dernier, qui s'est occupé plus particulièrement de cette famille, a cru devoir rétracter en 1832 tout ce qu'il avait écrit en 1814, sur les femmes et les enfants de Pierre Schöffer? Des recherches comme M. de Laborde sait les faire, n'auraient-elles pas pu faire découvrir de nouvelles particularités sur cette famille? Est-ce par hazard montrer une vraie considération pour son public, que de donner comme infailliblement vrai, ce qui repose uniquement sur le témoignage d'un homme qu'on déclare *généralement reconnu comme un menteur*, et d'accuser ceux qui ne pensent pas comme lui, d'avoir perdu tout respect pour leur public? Mais nous ne nous sentons aucunement disposés à produire d'autres preuves de l'indiscrétion de l'auteur envers ceux qui ne partagent pas

[1]) Voy. Schwartz, *Opuscula Academica*, p. 304 et 351. conf. Wurdtwein, *Bibl. Mogunt.* p. 61 et 62 in notâ.

[2]) J. C. Dahl, *die Buchdruckerkunst erfunden von J. Guttenberg.* Maintz 1802. p. 49. Comparez de même son Peter Schöffer, *Miterfinder der Buchdruckerkunst.* Wiesbaden 1814. p. 16, aussi placé dans *Vogt und Weitzel, Rheinisches Archiv* T. XIII. p. 236, et la liste généalogique des Schöffer qui y est annexée. Daunou lui-même, après avoir dit que ceux qui maintiennent encore que l'Imprimerie à été inventée à Mayence, sont loin d'être d'accord sur une foule de points relatifs à l'invention de l'Imprimerie, compte parmi ces points: « Schöffer était-il pâtre ou clerc ? devint-il gendre de Guttenberg ou de Faust ? « n'y eut-il dans cette première imprimerie qu'un seul Schöffer ? ou faut-il en « distinguer deux, l'un ecclésiastique et l'autre laïque ? » *Analyse des opinions diverses sur l'origine de l'Imprimerie* p. 78 et 79.

ses opinions. Si nous voulions montrer combien il fait d'exclamations, de décisions magistrales, de faux raisonnements au lieu d'une véritable réfutation, il nous faudrait transcrire et analyser les deux chapitres en entier. Tous deux finissent par un bavardage où il menace de produire des réfutations encore plus accablantes, et qui cependant ne peuvent signifier que bien peu de chose, même en admettant qu'elles soient d'un meilleur aloi.

L'écrit tout entier peut servir à prouver la nullité des fondements sur lesquels les partisans de Mayence doivent s'appuyer, quand ils veulent attribuer l'honneur de l'invention à leur Guttenberg malgré lui, et quoiqu'il y renonce lui-même. Nous croyons faire plus pour son honneur et celui de Pierre Schöffer et rendre justice à leurs mérites en reconnaissant avec gratitude, qu'ils furent tous deux des artistes excellents et pleins de génie; qu'ils contribuèrent à la gloire de leur patrie en imaginant d'importantes améliorations et des *inventions accessoires* (*adinventiones*), qu'ils surent admirablement faire servir au perfectionnement de l'art inventé par Coster, — inventions par le moyen desquelles l'art a pu devenir si rapidement d'un usage universel. Si Coster eut l'heureuse idée de se servir de caractères mobiles, convenablement co-ordonnés, d'abord de bois, puis, parcequ'ils ne répondaient pas au but, de métal fondu, comme d'un moyen propre à multiplier rapidement des exemplaires d'un écrit, quoique la mort l'eût empêché d'étendre le nombre de ses tentatives et de corriger ce qu'elles offraient de défectueux, — il était réservé à l'œil perspicace de l'habile Guttenberg de découvrir à l'inspec-

tion d'un des *Donatus* imprimés par Coster, tout le secret du procédé, et familier comme il était avec les travaux d'art, il sut bien vite remarquer ce qu'il y avait de défectueux dans la composition, et le corriger de la manière la plus heureuse avec un zèle et une constance infatigables. A ces améliorations le génie fertile de Schöffer en ajouta bientôt de nouvelles et bien importantes. Ce furent eux, qui amenèrent en quelques années l'art encore grossier à un si haut point de perfection, que l'ouvrage qu'ils exécutèrent est encore aujourd'hui admiré comme chef-d'œuvre de la plus excellente impression. C'est à eux que l'art doit son extension dans toute l'Europe et la facilité avec laquelle il put se répandre partout. Loin de nous l'idée de vouloir rehausser la gloire de Coster, en rabaissant celle qui appartient de droit à des artistes aussi perspicaces et aussi habiles. Nous éprouvons même une répugnance pour toute comparaison, qui tendrait à ravaler l'un aux dépens des autres, et quoique nous ne puissions pas approuver l'espèce de préjugé de beaucoup de nos compatriotes en faveur de ce qui vient de l'étranger, nous approuvons encore moins, nous estimons encore moins convenable, moins digne de tout homme qui pense noblement, cet amour étroit de la patrie, qui fait fermer les yeux à la vérité et à la justice, qui refuse de voir ou renie le bien, lorsqu'il ne se manifeste pas où il le voudrait, et ne veut offrir de couronne d'honneur que là où son amour-propre serait flatté de la voir briller. Nous nous sentons dégagés de cette petite et basse jalousie, qui fait trouver du plaisir à placer les vertus, les capacités et les mérites de ceux parmi nos compatriotes

auxquels ils sont échus en partage, au-dessus des mêmes qualités quand elles distinguent des étrangers, et qui veut faire resplendir la gloire de Haarlem au-dessus de celle de l'Allemagne. Nous honorons Coster, Guttenberg et Schöffer comme des instruments dont une bienveillante Providence a voulu se servir pour doter l'humanité d'un art dont l'utilité est incalculable, et qui est si particulièrement propre à avancer le développement de l'esprit humain et sa perfection morale. Nous honorons le premier comme l'inventeur de cet art, et les deux autres, comme ceux qui l'ont perfectionné, qui l'ont rendu d'un usage général et en ont ainsi procuré la rapide extension.

C'est l'arrêt de l'histoire qui nous a amenés, après une recherche impartiale et approfondie, à cette conviction et à l'aveu que nous en faisons; et nous osons assurer sans crainte, que quiconque voudra se vouer à une pareille recherche, sera conduit à la même conviction et à la même déclaration.

APPENDICES.

APPENDICES.

N°. 1.

Texte de Ebert: «Herr Koning hat mit rühmlichen Fleisze und groszer «Genauigkeit die Untersuchung aufs neue begonnen. Es ist ihm nicht «nur gelangen, neue urkundische Nachrichten zu entdecken, sondern er «hat auch die ganze Untersuchung neu basirt.»

N°. 2.

Texte de Umbreit: «Dieses Buch brachte, in seiner groszen Albern-«heit, und Frechheit dem ganzen Streite, freilich wider seinen Willen, «die Endschaft. Es war nicht wohl möglich, sich mehr Blöszen zu geben, «als es in diesem Buche geschehen ist, denn geraden durch dieses Buch «trat auf das Augenscheinlichste die Unmöglichkeit hervor, irgend etwas «beibringen zu können, was nur einem historischen Beweise gleich sehe. «Zugleich schlosz sich auch durch dasselbe der Kreis der sich selber auf-«hebenden holländischen Behauptungen, welche im Verlaufe der Zeiten «zu Stützen der Harlemer Stadtsage gemacht worden waren, ab.»

N°. 3.

Texte de Umbreit: «Wir wissen, wie Gutenberg sich Jahre lang vor «1450 mit *Versuchen* zu dieser Erfindung gehörig beschäftigte; dasz der «alte Jacob Wimpfeling etwas davon gehört hatte, dasz sich Gutenberg «in Straszburg mit Versuchen der Buchdruckerkunst beschäftigte, die «ihm aber erst in Mainz gelangen; — so ist es höchst wahrscheinlich dasz «Gutenberg schon in Straszburg auf die Erfindung der Typographie, «also der wahren Buchdruekerkunst hinarbeitete, *was ihm aber erst in* «*Mainz vollständig gelang.*»

N°. 4.

Texte de Wetter: «Die Aussagen der Zeugen sind so zweideutig und

«dunkel, dasz nur der die vornehmsten Theile der Buchdruckerkunst «darin finden kann, welcher sie durchaus finden will, und mit seiner «Phantasie da aushilft, wo es den Aussagen an Deutlichkeit und Bestimmt-«heit fehlt.»

N°. 5.

Texte de Schaab. s. 148: «Alle diese Erklärungen so wohl die der «Zeugen, als die des Klägers und des Beklagten, sind in der elsässer «Mundart niedergeschrieben. Es mangelt ihnen Bestimmtheit und Deut-«lichkeit. Die Gelehrten haben sie seither über ihre Auslegung der Köpfe «zerbrochen, und darauf manche Hypothese gebaut. Ieder legte sie aus, «wie sie zu seinem Systema paszten;» et s. 171. «Die Straszburger Pro-«zeszakten sind in einer undeutlichen barbarischen Sprache niederge-«schrieben.»

N°. 6.

Texte des pièces du procès: «Andres Drytzehen hette sich *vor ettlichen* «*Jaren* zu Im (Gutenberg) gefüget und understanden ettlich kunst von «Im zu leren und zu begriffen.»

N°. 7.

Texte de la sentence: «Und hettet *gut zit Ir gewerbe mittenander* «*gemaht und getriben*, des sie auch ein *mychel* (grosz *teil zu sammen* «*broht hettent;*;» et p. 22, «das er (Drithzehn) auch zu den ziten *wol* «*genossen hette.*»

N°. 8.

Déclaration de Heilman: «Er enwuste, Andres frunde möhten morn «sprechen es were *Göckel werck*, und were jm nit wol zu willen.»

N°. 9.

Déclaration de Heilman: «Und wurde das gelt Gutenberg, umb den «teil und umb die *kunst*, und wurde *in kein gemeinschafft* geleit.»

Déclaration de Gutenberg: «So soltent dieselben zwene (Drithzehn und «Heilman) Im Gutenberger hundert und LX gulden geben *in sinen sec-* «*kel* von der kunst zu leren und zu underwisen.»

N°. 10.

Déclaration de Stocker: «Do werent Andres Heilman und er (Dritzehn) zu Gutemberg kommen Sanct Arbogast, do hette er nu ettliche kunst vor

«jnen verborgen, die er jnen nit verbunden was zu zeugen, darane hetten «sii nu nit ein gevallen gehebt und hetten daruff die gemeinschafft abge-« ton und ein ander gemeinschafft mitt einander verfangen.»

N°. 11.

Déclaration de Heilman: «Der punt abe zu tunde was, das sii nit wolten « verbunden sin, von Hans Riffen wegen gross oder clein, wan sii nit von «jme hettent, was sii hetten, das hetten sii von Gutenbergs wegen.»

N°. 12.

Déclaration de Heilman : «Do spreche er (Guttenberg) sit dem mole «das yetz so vil gezüges do ist, und gemaht werde das uwer teil gar nohe «ist gegen uwerem gelt, so wurt uch doch die kunst vergeben.»

N°. 13.

Texte de Wetter : «Dieze Aussage steht so auszer allem zusammen-«hange, so isolirt da, und ist so kurz und unbestimmt, dasz sie so recht «wie eingeschoben aussieht. Man sollte fast glauben, dieser Goldschmied «trete hier hauptsächlich nur darum auf, weil in Gutenbergs Prozesz mit «Fust anch ein Goldschmied figurirt.»

N°. 14.

Déclaration de Hans Dünne : «Item Hans Dünne der goltsmyt hat «geseit, das er vor dryen joren oder doby Gutemberg by den hundert «guldin abe verdienet habe alleine das zu dem trucken gehöret.»

N°. 15.

Texte du Reintje de Vos :

«Dat holt, dâr dat glas inne stôd,
«Was brêd anderdhalven mannes fôt,
«Buten umme gânde alle rund,
«Dâr mannige frömde historien uppe stund,
«Under isliker historien de wôrde
«Mit golde dorgwragt, so sik dat behôrde.»

N°. 16.

Texte du témoignage de Lorentz Beldeck, Conrad Sahspach et Antonius Heilman : «Er solte gon über die presse und die mit den zweijen wurbelin «uff dun, so vielent die stücke voneinander, dieselben stucke solt er dann

« in die presse oder uff die presse lege, so kunde darnach nieman geschen « was das ist noch ut gemercken. »

N°. 17.

Témoignage de Ennel Schultheis : « Dise gezugin hatt ouch geseit, Als « sye by Andres Dritzehen jrem vetter gewesen sy, do habe sii jme dessel- « ben wercks dick helffen machen tag und naht. »

N°. 18.

Texte de Wetter d'après Dibdin : « In diesen Aussagen wird das Wort « « *Presse* » auf eine so unbestimmte Art gebraucht, und die vier *Stücke*, « aus welchen die Presse zusammengesetzt war, auf eine so unerklärbare « Weise angeführt, dasz aus solchen Praemissen keine Art von sicherer « oder solider Schluszfolge gezogen werden kann. Was ist ein solcher « Beweis werth? Wahrlich nichts. »

N°. 19.

Témoignage de Cunrad Sahspach : « Da nu diser gezuge das tun wolte « und also *suchete — do was das ding hinweg.* »

N°. 20.

Texte de Schaab : « Was von Gutenberg in seiner neuen Kunst zu « Straszburg geschehen, waren nur *Versuchen*, die noch weit von der Aus- « führung entfernt waren. *Versuchen* und *Erfinden* sind so wenig « einerlei, sagt Denis, als *Suchen* und *Finden.* Bei solchen Versuchen « konnte noch kein Buch, seye es auch noch so klein, gedruckt werden. — « Straszburg hat von diesen Versuchen nicht ein einziges Druckfragment « aufzuzeigen. » — Un peu plus haut : « Alles, was dort geschehen, ist das « Ringen und Abmüden des Mannes, der sich noch mit Ahndungen, mit « fruchtlosen Versuchungen plagt, vielleicht sein Gelingen noch bezweifelt. »

N°. 21.

Texte de Clessens : « Es ist kein Zweiffel, dasz Wimpfeling zur Zeit « seine Aufenthalts in Straszburg den besten Zutritt zu denen dasigen « Stadt-Archiven haben können. »

N°. 22.

Texte de Hedio : « Als Joännes Gutenberg von Strassburg' alle substantz

«und narung, von wegen das die new Erfündung gantz schwer was, hette «angewendet, ist er mit raht und hilff der erbaren männer Johannis «Faust, Johannis Genssfleysch und anderer, dahin kommen, das er daz «angefangen werck etwaz volkomener ergriffen hat.»

Texte de Werthern: «Und diese drye, als Johann Guttenberg, Johann «Faust und Hansz Gänsefleisch haben die Kunst zu drucken durch ihr «Nachsinnen und Erfindung, mit des Allerhöchsten Gnade, nicht nur zu «Werck gerichtet, sordern auch eine Zeitlang heimlich gehalten.»

No. 23.

Texte de Specklin: «Sein diener Johann Genssfleisch, als er ihme die «kunst hatte gnugsam abgestohlen, flohe er in sein heimath gen Maintz.»

Texte du Chron. anon: «Er wurde von ihme (Hans Gensfleisch) schänd- «lich betrogen, dann dieser jetztgemeldte Genssfleich mit Johann Guttem- «berg kundschafft machte, — und weil sie in hoffnung stunden, mit «dieser Kunst gross gelt und gut zu erwerben — schlugen sie an, sich «von dannen (Straszburg) gen Mentz zu begeben, als dan auch geschehen.»

No. 24.

Texte de Faust van Afschaffenburg: «Diese jetzt erwehnte und andere «mehr Scribenten, welche es von hören sagen theils genommen, theils «von einander entlehnet, seind nicht allein an dem Ort und der Zeit, son- «dern auch an der Person vom ersten Anfenger zweiffelhafftig, ja gar ohn- «gewis, und ist uns Teutschen nicht ein geringer Spott, dasz wir solche edle «Kunst zu aller erst von Gott empfangen — und so lange Zeyt im Zweiffel «haben stecken lassen.»

Texte de Schaab: «Die Mainzer wuszten wohl, dasz die Erfindung der «Buchdruckerkunst in ihrer Vaterstadt geschehen, allein — Guttenberg «hatte seine Erfindung als ein Geheimnisz behandelt, der politische Peter «Schöffer hatte sie mit einem Schleier verhüllt, und sein ruhmsüchtiger «Sohn Johann schrieb sie seinem mütterlichen Groszvater Johann Fust zu. «Dieses veranlaszte widersprechende Berichte gleichzeitiger Schriftsteller «und die Zeit entrückte die Hauptumstände dem Gedächtnisse. Ein dun- «kel überzog die ganze Geschichte, worin sich niemand mehr zu finden «wuszte. Der Erfinder und sein Werk war in Mainz vergessen. Noch im «Jahr 1713 glaubte Churfürst (von Mainz) Lothar Franz von Schönborn «und der Pabst Clemens IX unser Theodorich Greszmund sey der Erfinder «der Buchdruckerkunst.»

N°. 25.

Texte de Schaab : « Die Schluszschrift des Catholicon's war die erste, « welche einen Geist der Wahrheit verrieth, da *alle vorherige der « Fust- — und Schöfferischen Drucke den Geist der Lüge und der « Misgunst verrathen.* »

N°. 26.

Texte de Schaab : « Fust hat um Gutenbergs Erfindung kein anderes « Verdienst, als gegen Wucherische Zinsen sein Geld zur Einrichtung de « Druckerei vorgeschossen zu haben. »

N°. 27.

Texte de Schaab : « Würden Trithems Annalen des Klosters Hirsau « bei seinem Leben, oder gleich nach seinem im Jahr 1516 erfolgten « Tode im Drucke erschienen seyn, so wäre es dem ruhmsüchtigen Johann « Schöffer unmöglich gewesen, durch die Schluszschriften seiner Druck-« werke alle Welt zu täuschen und seinen mütterlichen Groszvater als « den Erfinder der Buchdruckerkunst auszuschreien. Man glaubte ihm, « weil niemand zu widersprechen wuszte und so war die Geschichte der « Erfindung im ganzen 16ten und 17ten Jahrhundert mit einem Gewebe « von Lügen überzogen. »

N°. 28.

Texte de la dédicace du Livius traduit : « In welcher stadt (Mentz) auch « anfengklich die wunderbahre Kunst der Truckerey und im ersten von dem « kunstreichen Johan Guttenberg, do mann zalt nach Christi unsers herrn « geburt 1450 Jare, erfunden und darnach mit vleiss, kost und arbeyt « Johann Faustens und Peter Schoeffers zu Mentz gebesserth und besten-« dig gemacht ist worden. »

N°. 29.

Texte de Umbreit : « Johannes Schöffer, — seine Lügenhaftigkeit ist « allbekannt, und die Behauptung, dasz er nicht über die Person des « eigentlichen Erfinder unterrichtet gewesen sei, verdient gar keine Wi-« derlegung. »

N°. 30.

Texte du même : « Da er sich überhaupt gern lobt, und seiner Verbes-« serungen der Buchdruckerkunst mit Selbstgefälligkeit gedenkt. »

N°. 31.

Texte de Heinse : « *Ein altes kleinen Nest*, das von Natur *sehr fest* « zu seyn scheint, worin ein Commandant, wie Elliot, sich noch lange « halten könnte, — eine Karthaune, welche sich so grade nicht zu weg- « bringen lässt. »

N°. 32.

Texte de la *Chron. de Cologne :* « Ind dat (die Erfindung) is geschiet « by den iairen uns heren anno dñi MCCCCXL, ind van der zyt an bis men « schreve L. wart untersoicht die kunst ind wat dair zo gehoirt. »

N°. 33.

Texte de la *Chron. de Lubec :* « Wie lang ist, dass die edle Kunst der « Buchtruckerey oder Prenterey erfunden sey? Nach Christi geburt 1440 « Jahr hat sich *erreget* under Kayser Fridrich das Buchtrucken in Teutsch- « land von Johan Gensfleisch zu Mentz, wiewol etliche dieser Kunst Erfin- « dung zuschreiben Johan Guttenberg *von* und *zu* Strasburg. Die dritten « sagen, die Kunst sey erdacht und ufkommen von Johan Guttenberg ein « Ritter zu Mentz anno MCCCCL. »

N°. 34.

Texte de Kappens : « Dasz Johann Guttenberg in Straszburg gebohren « worden, bezeugen so wohl Freunde, als Feinde von ihm » et p. 55, « Es ist auch billig, dasz man Harlem, und Straszburg nicht gäntzlich aller « Ehre beraube, weil doch jenes Gelegenheit darzu (der Erfindung) gegeben « hat, in diesem aber Guttenberg geboren worden ist, und daselbst auf « den Einfall gekommen seyn mag. »

N°. 35.

Texte de Schaab : « Trithemius ist ein höchtst verehrlichter Mann, an « dessen Glaubwürdigkeit ich nicht zweifle ; alleiu er hatte zum Gewährs- « mann den Peter Schöffer. Dieser, *wen es darauf ankam*, *Gutemberg* « *zu schaden*, *that es gewisz*, und vererbte diese Gesinnung auf Sohn, « und Enkel. »

N°. 36.

Texte de Schaab : « Wer erkennt nicht Schöffers pralerische Ausposau- « nungen der Schluszschriften seiner Druckwerke, wenn Tritheim ihn « den Schwiegersohn *des ersten Erfinders* nennt, und ihn nebst Fust in

«eine Parallele mit Gutenberg setzt, da er sagt: *diese drei Erfinder* hätten «beisammen im Haus *zum Jungen* gewohnt» et p. 323. «Wenn Trit-«hem hier Gutenberg, Fust und Schöffer *die drei Erfinder der Buch-«druckerkunst* nennt, so ist dieses ein Compliment, das er wider Gebühr «und Verdienst dem Fust und Schöffer macht, oder ein dem guten Prälaten «verzeihlicher Irrthum, der seinen Bericht aus dem Munde — *ex ore* — «des Peter Schöffers erhalten und nachgeschrieben, was ihm dieser ruhm-«süchtige, stets gegen Gntenberg feindselig gesinnte Mann erzählt hatte.»

N°. 37.

Texte de Schaab: «Wahrscheinlich blieb Gutenberg *im Hofe zum «Jungen*, weil sich nirgends eine Spur findet, dasz je sein Haus zum «Gutenberg das *Druckhaus* genannt worden, welchen Namen die Häuser «*zum Jungen* und *zum Humbrecht* noch lange Jahre führten, als schon «kein Druckereien mehr darin bestunden.»

N°. 38.

Texte de Köhler: «Hieraus ist unwidersprechlich klar, dasz Faust «*weiter nichts* mit dem Wercke, das ist, mit dem Bibel-druck, *ausser «dem Verlag*, zu schaffen gehabt, sondern Guttenberg *alleine* dasselbe, «als *Autor* und *Inventor* dirigirt habe.» Et p. 30. «Hieraus erscheinet «offenbahr, dasz Faust *weder der Erste Erfinder*, *noch Miterfinder*, «sondern nur der *erste Buch-Verleger* gewesen ist. In gleichen, dasz «Guttenberg *Principal* und *Director* des Werks gewesen, Faust aber «*nichts mit dem Directorio zu schaffen* gehabt hat, soudern *nur blosz «die Verlags Kosten anschaffen* müssen.»

Texte de Schaab: «Fust hat um Gutenbergs Erfindung *kein anderer «Verdienst, als gegen wucherische Zinsen sein Geld zur Einrichtung «der Druckerei vorgeschossen zu haben.*»

«Texte de Sprenger: «Mir genüget zu meiner Absicht zu bemerken, «dasz Fust hier nirgends als *Buchdrucker oder Theilhaber der Erfin-«dung*, sondern *blos als Verleger* erscheint, der damit umgieng, dem «Gutenberg seine Kunst abzulernen, und samt allen Geräthschaften an «sich zu bringen.»

N°. 39.

Texte de Gottsched: «Der einzige Johann Faust, nnd sein geschickter «Eidam. Peter Schäfer, sind also für die Erfinder dieser so wundervollen

« Kunst zu halten. Selbst Guttenberg, ein Straszburger von Geburt, kann « sich dabey nichts mehr rühmen, als dasz er die Kunst, Schriften in « Tafeln zu schneiden und abzudrucken, entweder selbst erfunden, oder « wie die Niederländer behaupten, in Harlem von Küstern gelernet, und « nach Mäynz gebracht habe. Hat er gleich nachmals, in Gesellchaft mit « Fausten und dessen Tochtermanne, eine Zeitlang bey dem Drucke der « ersten Bücher, hülfliche Hand geleistet; so ist er doch in dieser neuen Art « mit beweglichen gegossenen Buchstaben zu drucken, mehr ein Gehülfe « und Lehrling, als ein Erfinder oder Meister derselben gewesen. »

N°. 40.

Texte de Lessern : « In so weit kann Guttenberg vor den Erfinder der « heutige Druckerey angenommen werden, dasz er zuerst allein ersonnen « höltzerne erhabene Buchstaben in Holtz zn schneiden, und dasz er her- « nach mit Fausten die Sache weiter überleget, nnd weiter gebracht habe.»

N°. 41.

Texte de Heinecken : « Eben so wahrscheinlich ist es, dasz Faust als ein « feiner Mann — durch seine mit Hülfe Peter Schöffers erfundene Verbes- « serungen fand, welchergestalt er ohne Guttenberg die Buchdruckerey « fortsetzen könne, blosz Gutterbergen verklaget, um seiner loszuwer- « den; weil er wohl wuszte, dasz dieser in Armuth gerathene Mann, ihm « weder Capital noch Intresseu zahlen konnte, sondern ihm das ganze « Werkzeug und Geräthe, nebst der völligen Druckerey zurücklassen « muszte. »

Texte de Geiser : « Kaum hatte Fust auf diese Weise Schöffern gewon- « nen, der ihm nun zur Fortsetzung seiner Druckerey nützlicher, als Gut- « tenberg zu seyn schien, so fieng er mit diesem Mishelligkeiten an, « theils in der Absicht, ihm die Ehre der Erfindung streitig zu machen, da « sie bereits Aufsehn zu erregen anfing, theils den dadurch zu hoffenden « Gewinn allein an sich zu ziehen. Die Ursache dazu gab die vorhin er- « wähnte ihm geliehene Summe geldes. — Fust erinnerte ihm daran und « forderte baldige Bezahlung. Guttenberg konnte sie nicht leisten. Dies « bewog jenen, ihn zu verklagen, und auf strenges Recht zu dringen. Das « Ende des Prozesses lief dahin aus, dasz Guttenberg sein gesammtes Druck- « werkzeug, laut Verschreibung, an Fusten abtreten solle. »

Texte de Flathe : (Faust und Schöffer) «Nun allerdings in dem Besitze « des Mittels, schönere Bücher zu drucken als Guttenberg, lohnten sie

«ihm mit dem schwärzesten Undank, trennten sie von ihm im Jahre 1455
«und wollten ihn offenbar ganz ruiniren, sie, die erst Alles Andere von
«ihm gelernt, sie, die ohne ihn nie auf diesen Gedanken gekommen wären.»

Texte de Pangkofer et Schnegraf: «Dasz Gutenberg nach so günstigen
«Resultaten den Lohn seiner Bemühungen nicht selbst erndete, trägt
«Fust's Unredlichkeit die Schuld, der die Kostspieligkeit eben dieser
«Bibel zum Vorwand brauchte, Gutenberg durch Rückforderung seiner
«Vorschüsse in einen Prozesz zu verwickeln, in welchem er obsiegend die
«zur Sicherheit unterstellten Druckgeräthe an sich brachte, so dasz Gu-
«tenberg, um das Geheimnisz seiner Erfindung betrogen, wieder so
«hilflos, wie anfangs, dastund.»

Texte de Dennhardt: «Wohl hätte man wünschen können, dasz nun der
«ehrliche Gutenberg, dem ein so geschickter, kunstsinniger Gehülfe,
«wie Schöffer, zur Seite stand, von seinen langjährigen Bemühungen den
«gebührenden Lohn neben der Freude über den Triumph der Kunst ge-
«ärntet hätte. Aber siehe, die Habsucht und der Ehrgeiz des unlauteren
«Fust brachten ihn um Beides. Der listige Mann, durch die Verbindung
«mit Schöffer für eine erfolgreiche Fortsetzung des Geschäfts gedeckt,
«suchte sich des lästigen Erfinders zu entledigen, der in seiner Mittel-
«losigkeit eine leichte Beute der Gewinnsucht werden musste. Gerade den
«Zeitpunct, wo eben der Verkauf des vollendeten Bibelwerks bevorstand,
«benutzte der verschlagene Fust, um unter dem Vorwande, dass die kos-
«ten des Drucks des Bibel den Anschlag bei weitem überstiegen, nicht nur
«die Zurückzahlung des vorgeschossenen Capitals sondern auch die Zinsen
«und Zinseszinsen zu fodern. Nach der urter'm 9 Nov. 1455 gegen Gu-
«tenberg anhängig gemachten Klage sollte dieser eine für die damalige Zeit
«sehr beträchtliche Summe, 2026 gulden, bezahlen. Der Prozess ging für
«ihn verlohren, der Contract lautete für den Fall der Zahlungsunfähigkeit
«auf Pfändung des Druckgeräths, und Fust, auf einflussreiche Verwandte
«gestützt, bemächtigte sich nicht nur dieses Apparats, sondern, um sich
«völliger bezahlt zu machen, auch der sämmtlichen Vorräthe an Papier,
«Pergament und der bis dahin gefertigten Drucke, so dass Gutenberg,
«ärmer als je, sich in seinem nun schon vorgerückteren Alter auf den
«Anfang wieder zurückgeworfen sah.»

N°. 42.

Texte de Schaab: «Ich habe in meinem Werke bewiesen, dasz auf

«diese Endschriften und Dedicationen (von P. et J. Schöffer) *nichts zu* «*halten ist.* Sie sind Geburten des Neides, der Misgunst, und tragen «*dieses Gepräge offenbar an die Stirne.*»

N°. 43.

Texte de Köhler: «Nachdem Faust durch obbemeldten Procesz des «Guttenbergs Druckerey an sich gebracht hatte, so thut er hier mit die «allererste Anzeig von der Künstlichen Erfindung Bücher zu drucken, und «die Buchstaben abzubilden, ohne dem Zug der Schreib-Feder, und fängt «darmit an zu pralen und sich grosz zu machen. Er hat aber dennoch «nicht das Hertze, dasz er dieses Kunststück seine Erfindung nennet, die- «weil er ja gantz leicht hinzu setzen können *suâ adinventione artifi-* «*ciosâ* cet. Denn er muste sich befürchten, dasz der noch lebende Gut- «tenberg dieses ihm würde widersprochen haben. Er wolte sich also lieber «der Dole mit den falschen Federn in den Esopischen Fabeln gleich stellen, «und mit entlehnter Zierrath der Welt eine blaue Dunst von seiner Ehre «vor die Augen machen. — Dasz er aber diese Kunst erfunden hätte, — «das getrauete er sich bey dem Leben des Haupt-Erfinders Guttenberg «von sich nicht zu sagen.»

N°. 44.

Texte de Schaab: «Wer die Schluszschriften der seit die Erfinduug «der Buchdruckerkunst gedruckten Büchern mit aufmerksamkeit prüft, «dem wird die Bemerkung nicht entgehen, dasz Fust und Schöffer in den «Schluszschriften der *Psalterien* von den Jahren 1457 und 1459, des «Durandi *Rationale* von 1459 und der *Clementinen* von 1460 in dunklen «und Zweideutigen Worten von einer kunstlichen Erfindung im Drucken «der Bücher reden.»

N°. 45.

Texte de Zell: «Ind dat is der Duytscher nacion eyn groisse eirlicheit «dat sulche synrische mynschen syn dae tzo vynden.»

N°. 46.

Texte de Cogan: «No invention of a complicated nature has ever been «discovered at once, and in all its parts. — The high degree of elegance «therefore in the earliest copies from Mentz, whatever merit of another «kind they may claim, is a strong argument against their priority. The art

«manifests too great a degree of maturity at an early period for us to sup-«pose, that the same period was that of its infancy.»

N°. 47.

Texte de Sotzman: «Wie soll man es erklären, dasz Guttenberg noch «jetzt, da Fust im Besitz einer wohl eingerichteten Druckerei, er selbst «dagegen mit der Möglichkeit, sich eine ähnliche in mehreren Jahren zu «verschaffen angerüstet war, seine Erfindung als Geheimnisz behandelte? «Niemand als sein Feind konnte Vortheil aus dieser Schweigsamkeit zie-«hen. War er so unempfindlich gegen Ruhm und Geldgewinn, dasz er «lieber in einer finsteren Werkstätte laboriren als vor Fürsten und Volk «sich den Erfinder der nützlichsten Kunst nennen wollte? Wie stimmt «dieser stumpfsinn zu seinem übrigen Leben? zu seiner freiwilligen aus-«wanderung? zu dem in Strasburg gegen den Mainzer Stadtschreiber ange-«legten Arrest? zu seinem Verhältnisse mit Anne *zur eisernen Thür?* zu «den Diensten, die er dem Kurfürsten Adolf im Parteikampfe leistete? «und noch zu vielem Anderen?»

N°. 48.

Texte de Schaab: «Kein Gelehrter zweifelt, dasz Schöffer mit diesem «Wörterbuch» (Catholicon) «den guten ehrlichen Prälaten eine Lüge «aufgebunden habe.»

N°. 49.

Texte d'Ebert: «Deutsche Drucker trügen die neue Kunst in alle Lande. «In Frankreich, in Italien, in Spanien, in Polen, selbst in den Nieder-«landen, war durch sie den Rhum des deutschen Namens verbreitet «worden; nur in Holland findet sich während des ganzen XV Jahrhun-«derts auch nicht die leiseste Spur eines Deutschen.»

N°. 50.

Texte d'Ebert, § VII: «Diese Type (die holländische) ist roh, mangelhaft «und ungeschikt, das Preszwerk ist in hohem Grade unvollkommen, die «Druckerfarbe mit einem Ubermasz von Oel versetzt, hat weder die «Schwärze noch den Glanz anderweiter gleichzeitiger Drucke, und ist «sichtbar mit sehr unvollkommenen Werkzeugen aufgetragen. Alles dies «ist in den gleichzeitigen Drucke der benachbarten Niederlände, und

«noch mehr in den deutschen gleich von Anfang herein anders, und bes-«ser. Ein neuer Grund, dasz sich die Nordholländer ohne Einflusz und «Beihülfe von auszenher versuchten.»

Et § V: (Diese Druckweisz) «hat eine so grosze Familieähnlichkeit mit «der haarlemer, dasz, wenn ihre Typen auch nicht völlig dieselben sind, «doch das Einzelne wie das Ganze ihrer Erzeugnisse sichtbar beweist, das «diese beiden Kunstler *Cosster'sche* Lehrlinge gewesen waren.»

N°. 51.

Texte d'Ebert: «Die Gothische Type in Holland war von ihrem ersten «Erscheinen an durchaus und in ihren Grundzügen verschieden von der «in Deutschland üblichen, wie sie noch jetzt es ist. Sie ist in der Regel «unverhältniszmäszig fett, liebt scharfe in Spitzen hervortretende Ecken, «verziert die Initialen durch feine Neben-oder Quärstriche, und endigt «die in Spitzen auslaufenden Buchstaben gern in einen geschweiften Zug. «Eine oder die andre dieser Eigenschaften findet sich in jedem Facsimile «des meermannschen Werks, in jeder altern oder neueren holländischen «Druckschrift. — Aber alle diese Eigenheiten sind zuglich ein unver-«kennbares Unterscheidungszeichen der in Holland bis zu Ende des 15 «Jahrhunderts gefertigten Handschriften. Die holländische Type erscheint «also gleich anfangs als treue Nachbildung der Handschrift, welche vor «Erfindung der Buchdruckerei im lande üblich war; sie ist *rein national.* «Ist sie aber dies, so muszte sie ja wohl auch im Lande selbst und von «einem Eingebornen erfunden und gearbeitet seyn.»

N°. 52.

Texte d'Umbreit: «Dasz in dem Privilegium Fust und nicht Gutenberg «als Erfinder genannt wird, dürfen wir so genau nicht nehmen. Hätte ein «Enkel Gutenbergs das Privilegium bekommen, so wäre wahrscheinlich «Gutenberg genannt worden.»

Πρὸς τὸν Ῥῆνον.[1]

Λαίλαπος οὖν Βορέης ἀναπαύεται ἠδὲ χαλάζης,
  Ῥῆνόν τ᾽ἐν δέσμοις οὐκ ἔτι ῥῖγος ἔχει.
Ὄχθας δ᾽ἀρχαίας τὰ μὲν ὕδατα καλὰ ποτίζει,
  Ψάμμοις ἐν δ᾽ἔθασιν κύματα μακρὰ ῥέει.
Πὰρ δ᾽ὄχθαις παίζουσιν ὁμῶς νέοι ἠδὲ σέβουσιν
  Εὐρώπης ποταμῶν αὐτὸν ἄνακτα μέγαν,
Ἄλπεων ὃς κορυφῆς καταβάς ποτε χείλεα λείχει,
  Ἄλλοτε δ᾽ὀργισθεὶς καρτερὰ χώματ᾽ ἄγει,
Καὶ γαίης βασιλεῦσιν ἐχέφροσι δάσματα ποιῶν,
  Πείρατα κοιρανίης ἡγεμονεῦσι τιθεῖ. —
Ἔῤῥεε καί ποτ᾽ ἐμοῦ γ᾽αὐτῷ πάρα νήνεμος αἰών,
  Πάλλε δ᾽ἐμοί κραδίη τῶν ἀπόλαυον ἐγώ.
Οἴκησις μικρὴ, πολυκάρπου πλέθρον ἀρούρης,
  Οἷς ἔνι πιστὸς ἔρως, ἦν παράδεισος ἐμοί.
Δένδρων ἐν σκιαροῖς ἤτ᾽ ἄστρων ἤτε σελήνης
  Ἥμην ἐν σέλαϊ καὶ σὺν ἐμοὶ γαμέτις.

[1]) Ode nostri celeberrimi Borgeri quam e Belgico vertit M. van den Brandeler.

Πρὸς τὸν Ῥῆνον.

Ἀΐδιός ῥα βίος τότ' ἔην, Θεὸς ἦν ὀαριστὺς,
Εἴχομεν ἠδὲ χάριν τῶν ἀγαθῶν Γενέτῃ. —
Ῥηϊδίως κομέων κεφαλῆς φράζοιμ' ἂν ἀριθμὸν,
Δάκρυα καὶ κλαυθμῶν πλῆθος ἐρεῖ τίς ἐμοῦ;
Ῥῆνος πρὸς πηγὰς ἀναβήσεται οἴδμασι θύων,
Πρὶν γ' ἐπιλήσεσθαι δεινοτάτης με τύχης·
Εἵλετο γὰρ θάνατος, δὶς ἀφείλετό μου παράκοιτιν,
Ἤριπε δ' ἐκ κεφαλῆς δὶς τότ' ἐμοὶ στέφανος.
Εἶχέ με πάντα βίον Θείου σέβας, ἔν τε κακοῖσιν,
Ὄφρ' ἂν ἐγὼ πνείω, κάρτος ἔτ' ἐστι Θεός.
Οὐ γὰρ ἕκων οὗτος τείρει βροτὸν, ἀλλά τοι ἔμπης
Διπλοῦν τοῦτο κακὸν δυσμαρές ἐστι φέρειν. —
Ἔστιν ἐνὶ προχοαῖς Ῥήνου πόντῳ ἔπι κώμη,
Μίσγεται ᾗ ποτάμου καὶ πελάγους ὁ ῥόος·
Ἔνθα πολύκλαυστος ψάμμοις ἔνι θάπτετο λείη,
Τὴν ἀπαραιτήτως ἥρπασέ μου θάνατος.
Δάκρυα Ῥῆνε τεοῖς ποθέω σὺν κύμασι μίσγειν,
Ἁλμυρὰ γοῦν κόλποις ῥεῖθρα τεοῖσι δέχου.
Δάκρυα γὰρ λείβειν οὔπως ἔτλησεν ἀοιδὸς
Μνήματα τῆς ἐρατῆς εἰς στονόεντ' ἀλόχου.
Ἄγγελος ἔρχεό μοι, πύματον τ' ἐς δῶμα καμούσης
Ἔννεπε τοὺς κλαυθμοὺς καὶ πόθον ἔννεπ' ἐμοῦ. —

Πρὸς τὸν Ῥῆνον.

Καὶ βρέφος ἀσπάζου, τοῦ λείψανα σύλλαβε γαῖα,
Πρὶν θανέειν ταύτην, ἥ τέκε, καί με λιπεῖν.
Τύμβου δ' ἐξελόμην, μήτηρ ὅτε κάτθανε, κούρην,
Ἄμφω τ' ἐν μεγάλῳ σώματ' ἔκλεισα σόρῳ.
Καὶ κούρην μαζοῖς πρόσαγον τῶν οὐ χατέουσαν,
Δῶμα μόνον τ' ἐδίδων οἷς ἀνέδησε Θεός· —
Εἴποι τις γαῖαν μακάρων ἕδος ἢ παράδεισον,
Ὧι διὰ πάντα βίον προσγελάσειε τύχη.
Οὐκ ἄψορρον ἐγὼ ταύτην κ' ἐθέλοιμι νέεσθαι,
Τὴν καμάτοισι δαμεὶς ποὺς ἐτέλεσσεν ὁδόν.
Πλείονας ἢ τριάκοντ' ἐβίων καὶ πέντ' ἐνιαύτους.
Ἦμαρ ἀπερχόμενον κέρδος ἕκαστον ἐμοί.
Ῥεῖ χρόνος αἰὲν ἄγων ὀρεσιδρόμον ἠΰτε ῥεῖθρον,
Φρόντισι καὶ κλαυθμοῖς, εὖγε, τὸ τέρμα φέρων
Λείψανα τῶν ἐρατῶν κούφως ἐμὰ μνῆμα πίεζε;
Ὀστεά μου καὶ ὁμῶς ἔγγυθι κεῦθε φίλων

———

Impressit Hagae Comitis aº. 1844 A. D. SCHINKEL litteris in typographeo Wetsteniano olim fusis et ante plures quam quadraginta annos a se emptis; quo specimine corruit omnis illa argumentatio, quâ nonnulli e litterarum formâ incunabulorum typographicorum aetatem statui posse opinantur.

Au moment de publier cet ouvrage, nous recevons la V[e] partie de la IV[e] édition du *Manuel du Libraire* de M. Brunet (Paris 1842—1844). Cet ouvrage d'un prix inestimable pour ceux qui s'adonnent à la bibliographie ou aux lettres, contient p. 695 le passage suivant, dans l'article où il est fait mention des *Éclaircissements sur l'histoire de l'Imprimerie*.

«Ce volume réunit trois morceaux 1° Lettre à M. Schinkel, ou réponse «à la *Notice de M. Guichard sur le Speculum humanae Salvationis*. «2°. Dissertation sur le nom de Coster. 3°. Recherches faites à l'occa-«sion de la quatrième fête séculaire à Haarlem en 1823. Il en a été tiré «huit exemplaires sur format in f°. à 2 colonnes. Les auteurs de cet ouvrage «ont présenté d'une manière fort habile les témoignages favorables à Cos-«ter; et nous sommes bien près d'admettre avec eux que ce citoyen «d'Haarlem a fait usage de caractères mobiles pour imprimer des Donat et «d'autres petits livres du même genre avant l'année 1439; mais ils n'ont «nullement démontré que ces caractères fussent métalliques, en sorte «qu'il demeure toujours assez bien établi que l'invention de la fonte des «caractères et de tout ce qui se rattachait alors à l'usage des lettres mobi-«les fondues, c'est-à-dire la typographie proprement dite, appartient à «Guttenberg; que l'idée du procédé a été conçue à Strasbourg, probable-«ment d'après l'inspection d'un Donat imprimé en Hollande, et ensuite »réalisée à Mayence vers 1450, avec le secours de Schoyffer; il resterait «néanmoins au Hollandois Coster le mérite d'avoir fait une première ten-«tative qui a pu mettre les deux Allemands sur la voie d'un meilleur «procédé.»

Quoique M. Brunet semble ne pas vouloir encore se déclarer entièrement, il y a pourtant dans cet aveu la preuve que nous avons fait un progrès important dans la conviction des savants étrangers. Non seulement M. de Laborde, après un examen réfléchi des arguments des Hollandais, s'est rangé de notre côté; mais aussi un autre Français, M. Brunet, l'une des autorités en fait de littérature, est venu à l'idée que Coster a fait le premier pas dans l'invention de l'Imprimerie, et que Guttenberg et Schöffer, en poursuivant la même voie, sont parvenus au but désiré.

Seulement l'opinion de M. Brunet que la *Typographie* consiste uniquement dans *l'emploi de caractères métalliques fondus*, repose sur une idée fausse; car *l'Imprimerie proprement dite* est déjà la *mobilisation des caractères;* ce qui du reste a été démontré d'une manière convaincante dans les *Éclaircissements* (voy. p. 148 et suiv.). D'autre part l'invention de *la fonte des caractères* par Coster et de la celle composition d'une *encre à impression convenable* sont suffisamment garanties par des preuves historiques, et de plus irrécusablement confirmées par le caractère qu'offrent les pièces typographiques encore existantes de ces temps, et les restes des plus anciens produits de l'art trouvés en Hollande. Ces pièces en effet sont expressément attribuées par les écrivains qui placent en Hollande l'origine de l'Imprimerie à la presse du premier inventeur hollandais. Les plus habiles connaisseurs admettent unanimement que toutes ont été imprimées non-seulement avec des caractères mobiles, mais bien positivement avec des caractères métalliques fondus: et il est incontestable que l'œil perspicace d'un artiste aussi expert que Guttenberg, découvrit à la vue du Donatus imprimé en Hollande, tout le secret de la mobilisation des caractères, et ne manqua pas de remarquer que les lettres employées à l'impression de ce livret d'école, n'étaient pas taillées dans le bois, mais fondues, et devaient provenir d'une matrice des mêmes caractères.

Mais les expressions de M. Brunet ont d'autant plus de valeur, que ce même auteur, en admettant que Coster s'est servi de caractères mobiles pour l'impression d'un Donatus, — que l'idée d'imprimer avec des caractères fondus a été conçue par Guttenberg à Strasbourg à la vue d'un Donatus imprimé en Hollande, — que Guttenberg a réalisé cette idée à Mayence avec l'aide de Schöffer, — M. Brunet en admettant ces choses, disons-nous, est conduit par là à reconnaître que ces faits ne sont pas isolés et indépendants les uns des autres, mais qu'ils forment au contraire une même

histoire, dont il faut chercher le commencement dans le premier et la fin dans le second. Et quoique M. Brunet n'ait pas encore pu se réunir avec les *Éclaircissements* quant aux particularités de l'invention, — quant aux droits qui reviennent à chacun des trois principaux personnages du procès, — et quant aux rapports dans lesquels ils se trouvaient l'un avec l'autre, nous le remercions néanmoins de cette impartialité, dont il vient de donner une preuve; et nous espérons que la lecture de ces *Arguments* lui fera faire un pas de plus, le gagnera de notre côté, même quant à ces points où il diffère encore de nous, et lui donnera la ferme conviction que la Hollande est la vraie patrie de l'invention.

Si nous nous réjouissons de voir que notre bon droit commence à gagner toujours plus de terrain en France et parmi des hommes aussi haut placés dans les lettres que MM. de Laborde et Brunet, notre joie ne peut qu'augmenter en voyant qu'en Angleterre aussi la chance commence à tourner de plus en plus de notre côté. Nous venons de recevoir le prospectus d'un ouvrage important, qui doit paraître à Londres le 1er Mars, et dont le titre sera:

«*Principia typographica: Comprising a series of fac-similes of* «*the specimens of printing, with critical and bibliographical ob*-«*servations, by the late Samuel Sotheby, arranged, edited and* «*augmented by his son S. Leigh Sotheby.*» London. Mackenzie. f°. L'auteur de ce livre s'est proposé de publier une série de fac-similés des premiers essais de l'Imprimerie, et parmi ceux-ci de n'admettre uniquement que ceux dont on peut tirer une histoire de l'Imprimerie. Il range parmi ces premiers essais: *l'Apocalypse de S. Jean*, *Biblia pauperum*, *Ars moriendi*, *Cantica canticorum*, *Specula humanae salvationis*, *Pontani de Roma Singularia juris*, *Salicetus de Salute corporis*, *Pii II pro laude Homeri praefatio*, *Laurentii Vallensis Facetiae morales*, *Alexandri Galli Doctrinale*, *Donatus*, *Catonis Disticha*, *Horarium* et en outre deux *Indulgences*. Il fera ressortir par la comparaison la différence qu'il y a entre les divers exemplaires et éditions, et s'attachera particulièrement à l'examen des marques que porte le papier des ouvrages xylographiques et des plus anciens imprimés, afin d'arriver par là à une décision sur la vraie patrie de l'Imprimerie.

Nous avons déjà exprimé le désir, et nous l'avons répété à cette occasion, que les lacunes dans la série des plus anciens produits typographiques puissent être comblées par les infatigables travaux de quelques connais-

seurs. MM. Meerman, Koning, Ottley, Laborde d'un côté, MM. Wetter, Dibdin, Kloss, Falckenstein. Duverger de l'autre, ont déjà contribué par leurs travaux et par la publication de fragments encore existants, à éclairer beaucoup de points obscurs. Ce nouvel ouvrage, entièrement entrepris dans le même esprit pour communiquer de nouvelles découvertes à cet égard, et exécuté sur une plus grande échelle, nous donne l'espoir de voir les droits du véritable inventeur établis de plus d'une manière; et nous pouvons être d'autant plus rassurés à cette occasion, que M. Sotheby père, depuis les observations qu'il a faites à Haarlem, s'est toujours montré favorable à la cause de cette ville.

Nous ne pouvions pas envoyer ces *Arguments* dans le monde littéraire, sans faire mention de ces deux apparitions dans le procès entre Coster et Guttenberg. C'est déjà le commencement d'une récompense pour les travaux consacrés à l'édition française des deux ouvrages; travaux que l'esprit de partialité et de vétilleuse contradiction ont pu rendre pénible par fois; mais que nous avons achevés avec plaisir, raffermis par l'approbation d'hommes à l'opinion desquels nous attachons la plus haute importance, et par le sentiment que nous avions contribué pour quelque chose à la défense de l'honneur national et des droits auxquels la Hol lande, Haarlem et Coster seuls peuvent prétendre et que nous continuerons de protéger contre les attaques de nos adversaires, selon nos forces et nos moyens.

La Haye,
30 *Janvier* 1845.

N.




BOSTON PUBLIC LIBRARY
3 9999 06663 568 9